



**DOSSIER DE
LABELLISATION
VILLE AMIE
DES AINÉS**

PORTRAIT DE TERRITOIRE

NOVEMBRE 2022

Reims.fr

I. DONNÉES GÉNÉRALES	5
1. Description du territoire	5
2. Contexte territorial et environnement institutionnel	7
3. Données sociologiques, démographiques et économiques du territoire	12
II. ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS	43
1. La ville de Reims soucieuse de l'accessibilité des services et équipements	43
2. Les espaces verts : un potentiel en développement	45
3. Les équipements et la propreté	55
4. La sécurité	56
ESPACE EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS : SYNTHÈSE	62
ESPACE EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS : PISTES D'ACTION	62
III. HABITAT	64
1. Une politique locale et des dispositifs plutôt favorables pour des seniors majoritairement locataires	64
2. L'adaptation du logement	72
3. Les parcours résidentiels	77
HABITAT : SYNTHÈSE	86
HABITAT : PISTES D'ACTION	89
IV. TRANSPORT ET MOBILITÉ	91
1. Modes de transport individuels	93
2. Les transports en commun	99
3. Diversification des modes	104
TRANSPORT ET MOBILITÉS : SYNTHÈSE	114
TRANSPORT ET MOBILITÉS : PISTES D'ACTION	114
V. INFORMATION ET COMMUNICATION	117
1. Les offres d'information aux seniors et à leurs aidants	117
2. Supports imprimés	120
3. Internet	121
4. Lieux de diffusion de l'information et événements	130

5. Autres supports de communication.....	133
INFORMATION ET COMMUNICATION : SYNTHÈSE	141
INFORMATION ET COMMUNICATION : PISTES D’ACTION	141
VI. LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ	143
1. Intergénération, vivre-ensemble et lutte contre l’isolement.....	146
2. La lutte contre la précarité et la maltraitance : des dispositifs d’aides locaux opérants et amenés à évoluer, et un réseau bien maillé pour la lutte contre la maltraitance	157
3. Les dispositifs locaux en faveur des personnes en situation de handicap	161
LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ : SYNTHÈSE	141
LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ : PISTES D’ACTION	141
VII. CULTURE ET LOISIRS	172
1. Reims, ville nature, d’art et d’histoire au sein d’un territoire inscrit au Patrimoine mondial de l’Unesco	172
2. Reims, une ville labellisée Terre de Jeux 2024 et candidate pour être Capitale européenne de la Culture en 2028	175
3. Une politique culturelle ambitieuse servie par de nombreux équipements et actions.....	178
4. Une politique sportive permettant à la fois de trouver, outre l’excellence, une offre adaptée à chacun	191
5. La fréquentation des sites et des grands événements.....	195
6. L’offre socioculturelle ouverte à tous	198
7. L’offre dédiée aux seniors.....	201
CULTURE ET LOISIRS : SYNTHÈSE	213
CULTURE ET LOISIRS : PISTES D’ACTION	216
VIII. PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI	218
1. Participation citoyenne	218
2. Instances de consultation	219
3. Une vie associative dynamique et diverse, soutenue par la Ville.....	222
4. Bénévolat	223
5. Emploi et préparation à la retraite.....	226
6. Une autre piste de maintien du lien avec la vie professionnelle et à la fois d’engagement : le mentorat.....	230
PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI : SYNTHÈSE	265

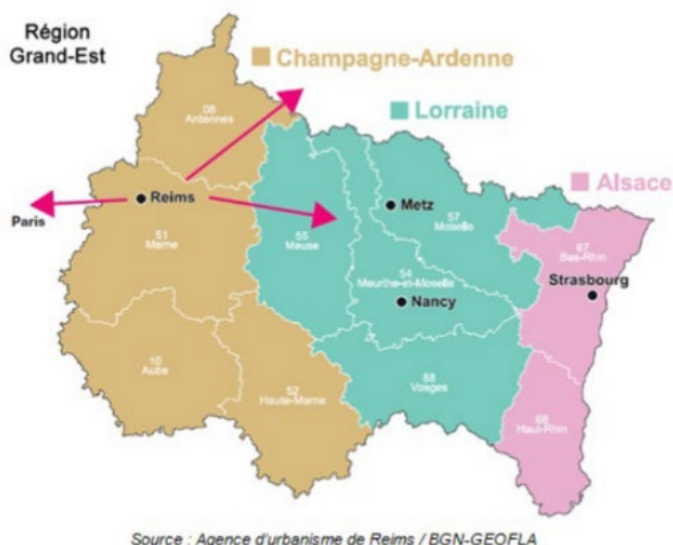
PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI : PISTES D’ACTION	268
IX. AUTONOMIE, SERVICES ET SOINS	237
1. Préserver son capital santé	237
2. Bien vivre chez soi	252
3. Soins et établissements de santé	257
4. Le Service MJPM (Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs) de l’ORRPA	262
AUTONOMIE SERVICES ET SOINS : SYNTHÈSE	265
AUTONOMIE SERVICES ET SOINS : PISTES D’ACTION	268
X. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TERRITORIAL LIÉ AU VIEILLISSEMENT	269
1. Pour une meilleure attractivité : le projet de territoire du Grand Reims	269
2. La prise en compte de la silver économie dans cette stratégie d’attractivité	269
XI. LA GOUVERNANCE VADA	271

I. DONNÉES GÉNÉRALES

1. Description du territoire

La ville de Reims, située dans le département de la Marne, en région Grand Est, s'étend sur 1 782km².

D'un point de vue topographique, c'est un territoire exclusivement urbain, de surface plutôt plane : les pentes observées dépassant rarement une inclinaison de 5 %, et les sites les plus hauts se situent, rive droite, dans le quartier Chemin-Vert - Europe au niveau du parc de Champagne et du campus du Moulin de la Housse (environ 130 m d'altitude) et, rive gauche, dans le quartier de la Croix du Sud (environ 110 m d'altitude).



Cette topographie ne génère donc pas, en théorie, de contrainte importante pour le public senior dans une grande partie de la ville.

D'un point de vue hydrographique, la ville de Reims s'est développée en bordure de la Vesle, qui est une rivière avec un faible débit.

Deux autres rivières sont présentes sur le ban communal de Reims : la Muire (très petite rivière, enterrée sur une grande partie de son parcours) et le Rouillat (son cours est enterré, il s'écoule sous l'avenue de Champagne avant de se jeter dans la Vesle).

Ilots de chaleur :

La manière dont sont conçues nos villes et la fréquence des pics de températures ces derniers étés expliquent la multiplication d'îlots de chaleur, qui accentuent les effets du réchauffement climatique.

Ceci est susceptible d'avoir des conséquences notamment sur la santé des habitants, en particulier les aînés.

Ainsi, concrètement, dans le cœur d'agglomération, on distingue une amplitude thermique très élevée d'une dizaine

Reims : état de la végétation le 28/07/2018 (un indice inférieur à 0,2 indique l'absence de végétal ou un stress hydrique)



de degrés entre les zones d'activités concentrant la chaleur et les parcs arborés apportant la fraîcheur.

Cet écart a pu varier par exemple d'environ 12 °c entre la Coulée verte, secteur le plus « frais » et la zone d'activité du Port Colbert dans un relevé réalisé en juillet 2018.

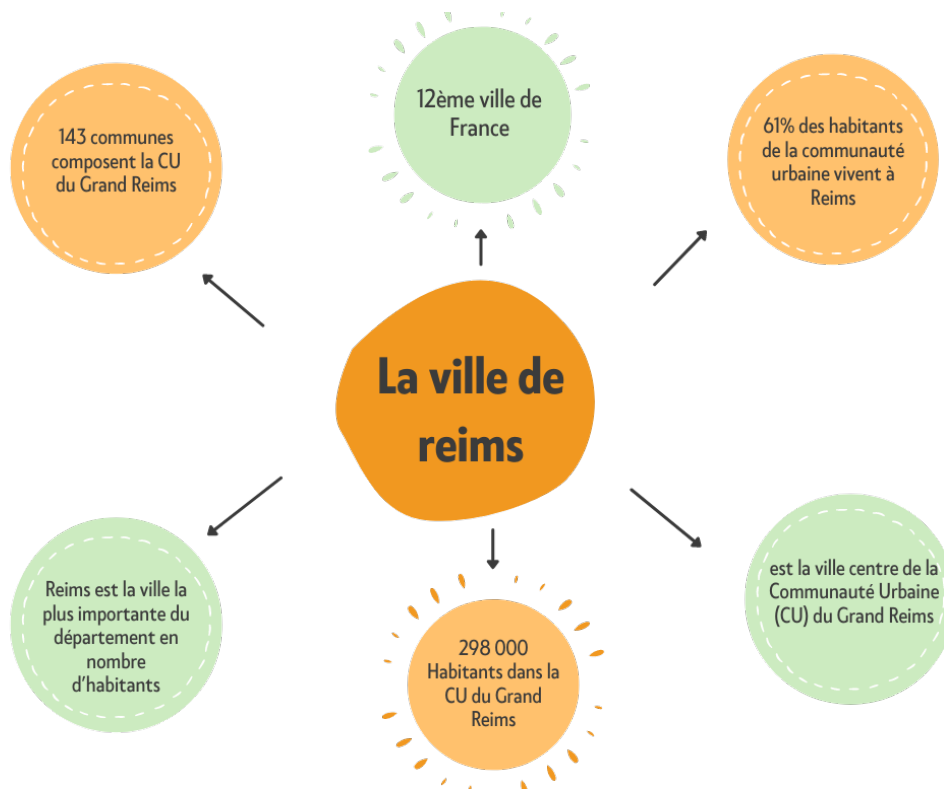
Le phénomène d'îlots de chaleur peut avoir des conséquences sur les ressources en eau, les dépenses énergétiques, les milieux naturels et sur la santé humaine, notamment des habitants les plus fragiles.

Toutefois, des réponses à ce problème existent, comme le renforcement du nombre d'espaces verts ou l'adoption de matériaux de construction moins émissifs. Des leviers d'actions sont également disponibles à travers les documents d'urbanisme et la stratégie bas carbone du Grand Reims.

2. Contexte territorial et environnement institutionnel

Reims se situe dans la communauté urbaine du Grand Reims, créée le 1^{er} janvier 2017 et qui regroupe plus de la moitié de la population marnaise.

2.1 . Le positionnement et la zone d'influence de la ville de Reims



2.1.1 Une zone d'influence économique qui s'étend jusqu'aux Ardennes et à l'Aisne

Une partie du territoire du Grand Reims est intégrée au **parc naturel régional de la Montagne de Reims** (qui couvre une partie du Grand Reims, et de deux autres communautés de communes). Il a, entre autres vocations, à protéger et valoriser le patrimoine naturel au travers d'actions en direction du grand public et pilote le Projet Alimentaire Territorial (PAT), qui a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Situées au centre d'un territoire peuplé d'environ 600 000 habitants répartis sur trois départements que sont la Marne, l'Aisne et les Ardennes, la ville de Reims et sa 1^{re} couronne constituent une **forte zone d'attractivité professionnelle et commerciale** (voir étude de l'Agence d'Urbanisme De la Région de Reims (AUDRR) sur le développement et la prospective de la région de Reims de 2013¹).

¹ Voir également <https://www.audrr.fr/publications/vieillir-dans-le-grand-reims>

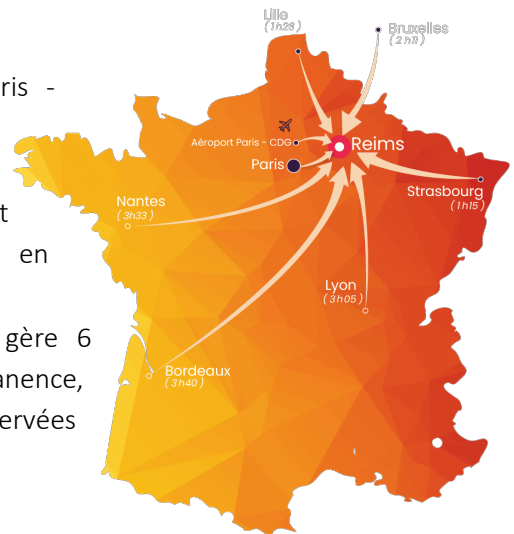
En effet, plusieurs milliers d'actifs viennent quotidiennement des Ardennes, de l'Aisne, de Châlons en Champagne et d'Épernay pour travailler dans l'agglomération rémoise, qui constitue également une métropole régionale par son offre commerciale importante et diversifiée, d'une gamme complète.

Elle concentre en effet 32 % de la surface commerciale de cet ensemble et 37 % des populations cumulées des agglomérations marnaises, ardennaises et axonaises. Reims et sa 1^{re} couronne comptent pas moins de 15 zones commerciales. La zone d'influence commerciale théorique de ce territoire s'exercerait au-delà des frontières régionales sur un territoire large de près de 800 000 habitants.

2.1.2 Un accès globalement aisé tant par le transport individuel que collectif

Accès routiers :

- Reims est au carrefour des autoroutes A4-E50 (Paris - Strasbourg) et A26-E17 (Calais - Troyes - Dijon). 6 sorties desservent la ville.
- 3 parkings relais existent en entrées de ville, permettant de prendre ensuite le tramway pour se déplacer en intramuros sans contrainte.
- Pour stationner, la société Champagne Parc Auto gère 6 parkings, avec du personnel disponible en permanence, téléphone d'urgence, vidéo surveillance et places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR).



Transport ferroviaire :

- En TGV, Reims se situe à 30 minutes de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, 45 minutes de Paris-gare de l'Est (*TGV avec la gare « Champagne-Ardenne TGV » située à moins de 10 km de la Gare Reims centre, soit 15 minutes maximum en voiture ou en transports en commun, liaison directe en tramway*).
- 1 h entre Reims et Metz / Nancy.
- 1 h 30 entre Reims et Strasbourg.

Transport aéroportuaire :

- Aéroport de Paris-Roissy : Reims est située à 30 minutes en TGV.
- Aéroport de Paris-Vatry : 70km soit moins d'1 h en voiture.
- Aéroport de Reims en Champagne (pour les avions légers d'affaires et de tourisme) : situé sur la commune de Prunay (12 km, soit moins de 20 minutes en voiture depuis le centre de Reims, la commune est également desservie par une ligne de bus).

En bateau :

- L'agglomération de Reims dispose de deux relais nautiques pour venir à Reims en bateau et profiter d'un séjour en toute sérénité.
- Reims, pôle d'attractivité professionnelle et commerciale, accessible par de nombreux moyens de transport, travaille de concert avec la Communauté urbaine pour le développement du territoire.

2.2 Un environnement institutionnel riche favorisant les dynamiques territoriales

2.2.1 La répartition des compétences entre Ville et Communauté urbaine

Les compétences dont la mise en œuvre présente un impact sur la vie quotidienne des seniors sont réparties comme suit :

	ville de Reims	Grand Reims
Espaces extérieurs et bâtiments		X
Habitat		X
Transport et mobilité		X
Information et communication	X	X
Lien social et solidarité	X	
Culture et loisirs	X	
Participation citoyenne et emploi	X	X
Autonomie, services et soins	X	

2.2.2 Les grands axes des politiques menées par le Grand Reims, la Marne et le Grand Est



Le Grand Reims mène actuellement un grand **projet de territoire** ayant pour sous-titre « Ce qui nous lie nous grandit »² : projet d'un collectif et de la volonté partagée de construire ensemble la communauté de destin, l'avenir commun du territoire et de ses habitants, il sera son fil conducteur pour ces 10 à 15 prochaines années. L'un des volets de ce grand projet est la « **stratégie bas carbone** »³ qui permettra d'apporter des réponses politiques et opérationnelles à trois enjeux particulièrement importants de notre époque : le climat, l'accès à la ressource énergétique et la qualité de l'air. Des idées, des pistes de solutions ont été élaborées et soumises au vote des habitants.

Outre ces projets structurants, le Grand Reims axe son action publique sur la valorisation du potentiel **touristique** du territoire, le **développement économique** et l'**innovation** (enseignement supérieur, recherche, développement des start-ups, Smart City) et l'**aménagement du territoire** (logement, habitat, transports et mobilités multi modales, etc.). Les Assises de l'attractivité se sont tenues en février 2022 pour faire émerger les besoins de la population selon des « profils » (étudiants, actifs, entrepreneurs...) afin d'accroître l'attractivité du territoire.



Les axes prioritaires d'intervention du Département sont notamment le soutien aux seniors et aux personnes en situation de handicap, au travers des schémas gérontologique⁴ et d'actions en faveur des personnes handicapées⁵.

Les 3 grandes orientations du **schéma gérontologique** en cours sont les suivantes :

- le bien vieillir, une situation individuelle qui se prépare ;
- le vieillissement, une réponse collective qui s'organise ;
- l'adaptation de la société au vieillissement s'accompagne.

² https://www.grandreims.fr/fileadmin/grandreims/MEDIA/Le_Grand_Reims/Projet_de_territoire/Projet_Territoire_CUGR_VF.pdf

³ <https://www.grandreims.fr/les-competences/developpement-durable/strategie-bas-carbone-du-grand-reims-15752.html>

⁴ <https://marne.fr/telecharger/45734>

⁵ <https://marne.fr/telecharger/51601>

Celui-ci vient en appui du programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention adopté par **la conférence des financeurs** de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, instance présidée par le président du Département et œuvrant pour une efficience des politiques et actions de prévention menées auprès des personnes âgées. Le programme qu'elle a défini porte sur :

- l'amélioration de l'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles ;
- l'attribution d'un forfait autonomie via un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) par le Département aux résidences autonomie ;
- la coordination et l'appui des actions de prévention mises en œuvre par les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et les Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) ;
- le soutien aux proches aidants ;
- le développement d'autres actions collectives de prévention.

Les 3 grandes orientations du schéma en faveur des personnes handicapées sont :

- être pleinement acteur et citoyen ;
- agir par et pour son projet individuel ;
- être accompagné en confiance dans son parcours de vie.

En avril 2022, le Département a lancé une grande enquête anonyme auprès des Marnais retraités pour mieux cibler leurs besoins et difficultés et déployer plus efficacement de nouvelles actions liées au "bien-vieillir" sur le territoire. Pour participer, les personnes devaient se rendre sur un site internet dédié.⁶



La Région, quant à elle, développe notamment, outre une grande consultation citoyenne pour dessiner l'avenir de la Région (grand projet « Ma région demain »), les axes suivants :

- la formation supérieure ;
- le soutien à l'entrepreneuriat ;
- les transports inter urbains, avec le réseau de bus Fluo Grand Est.

La **santé** : fort du constat qu'une synergie en matière de santé et dans l'intérêt des territoires pouvait être créée entre la Région, l'ARS et les départements, ainsi que des leçons tirées de l'épidémie du COVID 19 qui a durement touché le territoire régional, il a été décidé la création d'une feuille de route santé de la Région (2021-2027). C'est la première du genre en Grand Est. Elle définit les ambitions, objectifs et principales actions que la Région envisage d'engager aux côtés de ses partenaires. Compte tenu de la situation locale, cette feuille de route s'attache plus particulièrement à cibler l'action régionale sur sept piliers essentiels dont l'attractivité des territoires pour les professionnels de santé, le déploiement de la télémédecine, la « mobilité – santé », le « sport société », la recherche et l'innovation en santé⁷.

⁶<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Awa7NDiqgkGnpwOLW8nKegR2JzUHTpdHloUKC58DvbtUQJZON1dLWTc0MUIRtVI3UzZGWVFNUEZTMS4u&qrcode=true>

⁷ Les 2 autres piliers sont la santé des jeunes et le transfrontalier.

Reims prend donc sa place dans un contexte local riche et dynamique en politiques d'attractivité, de développement durable, et de solidarités, développées par chaque acteur institutionnel dans le champ de ses compétences propres.

Ceci est un atout fort, car la situation et les évolutions démographiques nécessitent une agilité et une adaptabilité des institutions et notamment des collectivités, pour favoriser l'inclusion et le bien-être de tous les citoyens.

3. Données sociologiques, démographiques et économiques du territoire

3.1 . Les quartiers de Reims, la géographie prioritaire et les grandes priorités en termes d'urbanisme

Reims est découpé en 50 sections Iris⁸ et comprend 12 grands quartiers dont 7 Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) :



01 - Cathédrale	26 - Maroc
02 - Hincmar	27 - Tunisie
03 - Centre Erlon	28 - Pommery
04 - Lundy	29 - Cité Jardin Chemin Vert
05 - Ceres	30 - Maison de Champagne
06 - Barbâtre	31 - Châtillons
07 - Sainte Anne	32 - Murigny Nord
08 - Courlancy	33 - Centre hospitalier régional Debré
09 - Bois d'Amour	34 - Cité Jardin Maison Blanche
10 - Clairmarais	35 - Cité Jardin Maison Grand Ensemble
11 - Mont d'Arène	36 - Croix Rouge Université
12 - Laon Sud	37 - Z.I. Ouest
13 - Lesage	38 - Trois Fontaines
14 - Port Sec	39 - Orgeval
15 - Jamin	40 - Epinettes
16 - Cernay	41 - Europe
17 - Courures	42 - Fac des Sciences
18 - Saint Rémi	43 - Verrerie
19 - Parc de Vesle	44 - Pôle technologique Farman Zise
20 - Case Fayère	45 - Murigny Sud
21 - Wilson	46 - Croix du Sud
22 - Mulhouse François d'Or	47 - Pays de France
23 - Cité Jardin Charles Arnould	48 - La Neuville Habitat
24 - Laon Nord	49 - La Neuville Activités
25 - Neufchâtel	50 - Terres agricoles

Les 12 grands quartiers sont :

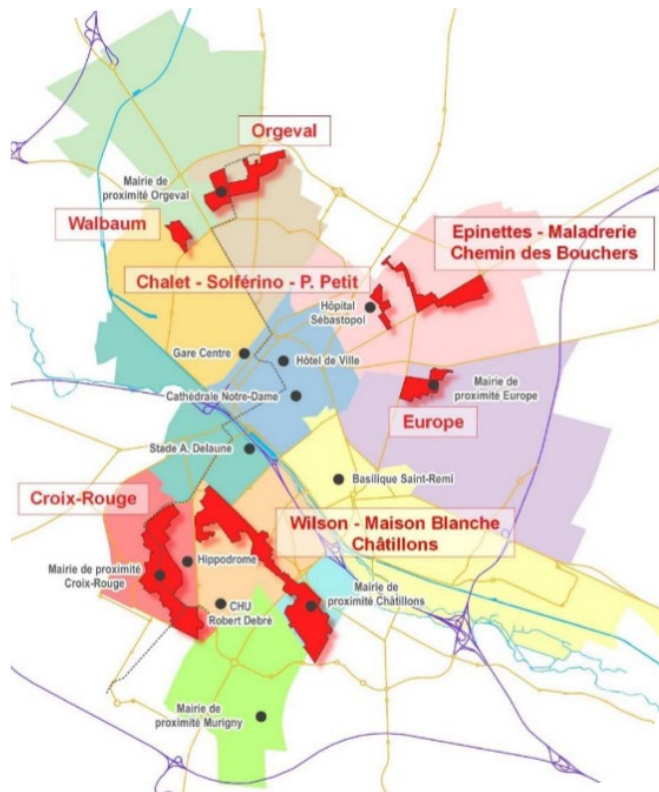
- | | |
|--|--|
| 1. Centre-Ville | 7. Cernay-Épinettes-Jamin-Jaurès |
| 2. Barbâtre-Saint-Remi-Verrerie | 8. Chemin Vert-Clemenceau- <u>Europe</u> |
| 3. Maison Blanche-Sainte-Anne-Wilson | 9. Châtillons |
| 4. Bois d'Amour-Courlancy-Porte de Paris | 10. Murigny |
| 5. Charles Arnould-Clairmarais | 11. <u>Croix-Rouge</u> -Hauts de Murigny |
| 6. Laon-Zola-Neufchâtel- <u>Orgeval</u> | 12. La Neuville-Trois Fontaines |

⁸ L'IRIS constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps : la population des IRIS d'habitat se situe en général entre 1 800 et 5 000 habitants. Ils sont homogènes quant au type d'habitat et leurs limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d'eau...).

Les QPV de Reims représentent 18 % de la population rémoise (35 305 habitants) :

- Wilson-Maison Blanche-Châtillons, également ZUS⁹
- Europe
- Orgeval, également ZUS
- Chalet-Solferino-Paul Petit
- Croix-Rouge, également ZUS
- Épinettes-Maladrerie-Chemin des Bouchers, également ZUS
- Walbaum

Les quartiers prioritaires sont diversifiés dans leur structuration urbaine, économique et sociale mais ils ont pour caractéristiques communes de comporter un **parc social locatif important** composé de ménages aux revenus faibles voire très faibles, de présenter des indicateurs socio-économiques (taux de chômage, surreprésentation de familles monoparentales, échec scolaire) révélant des fragilités importantes et une précarisation des populations avec des risques de « décrochage » de certains secteurs au regard du développement d'ensemble du territoire métropolitain.



Les actions prioritaires définies par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont la reconquête de friches, la tenue de la densification de la ville, le renouvellement urbain des QPV éligibles au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), et la poursuite de la mise en valeur des espaces paysagers urbains.

Entre 2019 et 2024, la somme de 365 millions d'euros va être investie dans les quartiers **Croix-Rouge, Orgeval, Châtillons et Europe** à Reims, au titre du **NPNRU**. Le programme prévoit la démolition d'environ 1 800 logements, compensée par la construction d'environ 900 autres, en dehors des quatre quartiers concernés. L'objectif est de diversifier l'offre à l'échelle du territoire.

Ainsi, près de 400 nouveaux logements seront construits dans les quartiers concernés sous forme majoritairement de maisons individuelles. Afin de partager au mieux l'information, des « maisons du projet » ont été installées dans les mairies de proximité des quartiers concernés.

D'autre part, les trois bailleurs sociaux développent depuis plusieurs années des politiques en faveur d'habitats adaptés aux besoins des seniors¹⁰.

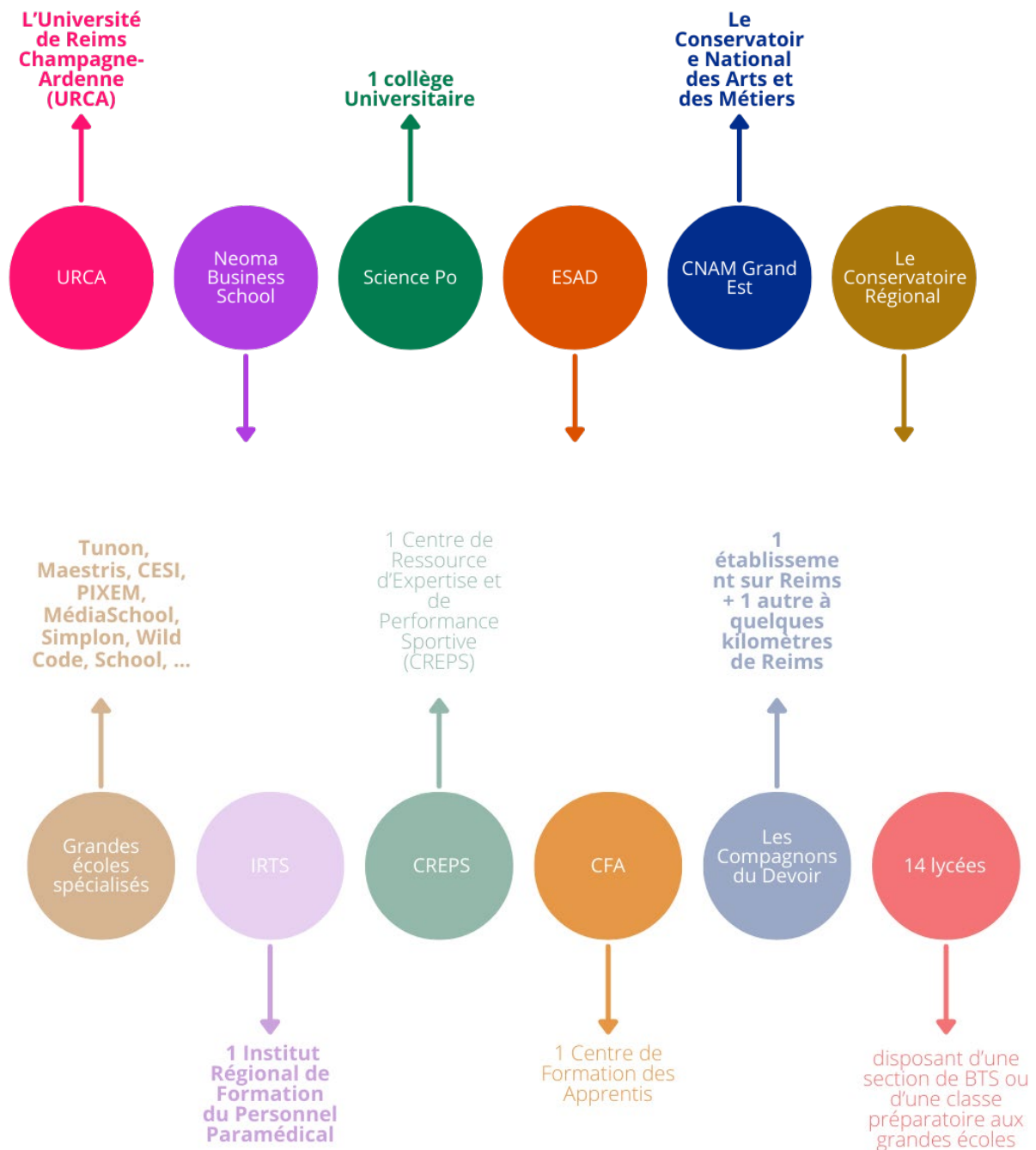
⁹ Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires.

¹⁰ Voir détails dans le chapitre III. Habitat

3.2 Reims, une ville étudiante

Attractive en termes d'emploi et d'activité économique et commerciale, Reims est également le 3^e pôle d'enseignement supérieur et de recherche du Grand Est.

Le tableau de bord 2020-2021 fait apparaître **une diversité importante de l'offre d'enseignement supérieur** :



Chiffres-clés de la population étudiante :

- 30 707 étudiants dont 68,2 % à l'URCA
- Une évolution des effectifs étudiants 13 fois plus rapide que celle de la démographie globale de Reims
- Près d'1 habitant sur 6 est étudiant sur Reims, là où plus d'1 habitant sur 5 a au moins 60 ans.

Pour exemple, l'impact économique local du campus Sciences Po à Reims :



3.3 Reims, une ville commerçante¹¹

À l'échelle de la ville, le nombre de commerces et services de proximité¹² est de 2 388 ; il y a 678 commerces et services de quotidienneté¹³.

- **Plus de 50 % des commerces et services sont dits de proximité.** Plus de 28 % des commerces et services de proximité sont des commerces de quotidienneté, pour lesquels les achats des consommateurs sont très fréquents, voire journaliers.
- **Forte présence des cafés-restaurants** (35 % avec moitié de restauration rapide et 1/3 de cafés traditionnels), services (31 % avec une majorité de salons de coiffure et d'esthétique), commerces alimentaires (16 % dont une majorité de boulangeries, pâtisseries, boucheries-charcuteries).

¹¹ L'observatoire commerce 2021, « L'offre commerciale de proximité à l'échelle des 12 quartiers de la ville de Reims », AUDRR

¹² Les commerces et services de proximité regroupent l'artisanat commercial, les commerces alimentaires, et à prédominance alimentaire, les cafés-restaurants, l'entretien et la réparation de véhicules, les tabacs-presses, les papeteries, les librairies, les fleuristes, les quincailleries, les pharmacies, les salons de coiffure, les instituts de beauté, les laveries, les cordonniers, les services funéraires, les banques, les postes, les auto-écoles...

¹³ Le commerce de quotidienneté regroupe les commerces pour lesquels les achats des consommateurs sont quotidiens, ou du moins très fréquents : commerces alimentaires spécialisés (boulangeries-pâtisseries, boucheries-charcuteries, poissonneries, commerces de fruits et légumes, de boissons, de tabac et autres commerces de détail alimentaires), alimentation générale, supérettes, éventaies et marchés, traiteurs, cafés-tabacs, librairies, marchands de journaux, papeteries et pharmacies.

- Ces commerces et services sont majoritairement de **très petits établissements** : 0 à 9 salariés.
- Plus d'1/4 ont moins de trois ans d'existence, 30 % ont plus de 10 ans.
- Entre 2014 et 2021, ces commerces et services ont crû de 20 % avec une augmentation de 16 % en moyenne sur l'ensemble des quartiers pour ceux qualifiés de quotidienneté.
- Les quartiers qui ont bénéficié des plus fortes progressions des commerces et services de proximité sont Chemin Vert - Clemenceau - Europe), Maison Blanche - Sainte-Anne - Wilson, Croix-Rouge - Hauts de Murigny et Murigny. Les principales évolutions observées s'orientent vers un renforcement des cafés-restaurants et notamment de la restauration rapide, des services du bien-être et des commerces alimentaires.

Ces mouvements sont liés à l'évolution des modes de vie et des comportements d'achats des habitants davantage tournés vers la proximité.

Les quartiers présentant une **offre commerciale de proximité forte** sont les quartiers :

- Centre-ville,
- Cernay - Épinettes - Jamin - Jean-Jaurès
- Laon - Zola - Orgeval - Neufchâtel
- Charles Arnould - Clairmarais
- Barbâtre - Saint-Remi - Verrerie, majoritairement situés dans les quartiers de faubourgs autour du centre-ville. Le maintien du tissu commercial de proximité y est important au vu de la part importante des habitants de plus de 65 ans.

Néanmoins, certains secteurs ne bénéficient pas d'un fort niveau d'équipement commercial, comme les Épinettes et Orgeval situés en lisière de la ville.

Certains quartiers disposant d'un **faible niveau d'équipement** comme Châtillons, Murigny, Bois d'Amour - Porte de Paris - Courlancy, sont dotés d'un **tissu assez diversifié**. Ils sont tournés vers la satisfaction des besoins journaliers de leurs habitants. L'offre commerciale y demeure équilibrée, structurée autour d'une polarité, d'une place facilement accessible.

Certains quartiers tels que Croix-Rouge ont un niveau faible de commerces de proximité au regard de la population. Depuis 2014, de nouvelles zones sont pourvues de pôles de vie, qui assurent ainsi une meilleure répartition géographique des commerces de proximité sur l'ensemble du tissu des quartiers.

3.4 Reims, une ville touristique



Dans le volet « Tourisme » de son **projet de territoire**, le Grand Reims formalise l'ambition des élus de voir figurer Reims dans le « Top 10 » des destinations touristiques françaises à l'horizon 2025.

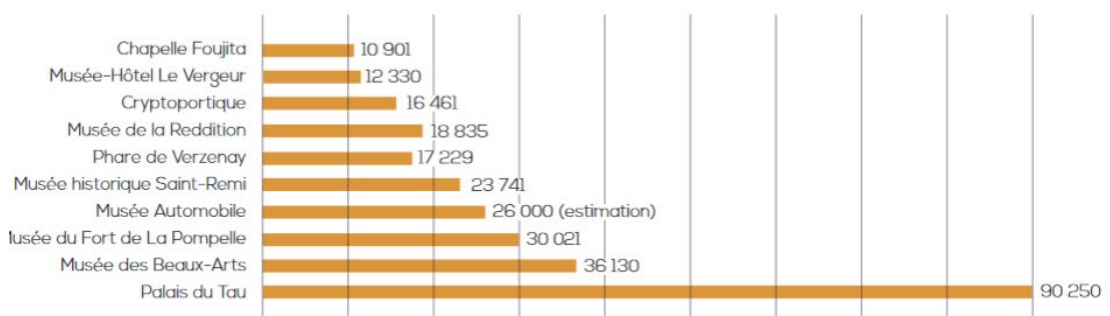
3.4.1 Un patrimoine remarquable

Reims possède un patrimoine exceptionnel, forgé à travers les âges. La Ville est reconnue par deux inscriptions sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco : la première rassemblant la Cathédrale, le

Palais du Tau et l'ancienne abbaye Saint-Remi et la seconde les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne¹⁴.

Les autres sites incontournables sont la porte de Mars, le cryptoportique, la chapelle Foujita, et les halles du Boulingrin.

Top 10 des sites historiques et musées (hors cathédrale) en nombre d'entrées



Source : « les chiffres clés du tourisme dans le Grand Reims », rapport d'activité 2018 de l'Office de Tourisme

Les touristes, qu'ils soient issus de la région (en 2021, la « clientèle d'hyper proximité » (française dont locale) représentait 68 % de la fréquentation touristique du Grand Reims) ou d'autres horizons, peuvent compter sur différentes solutions d'hébergement, du plus économique au plus luxueux, pour passer plusieurs jours sur le territoire rémois.

3.4.2 Une offre d'hébergements touristiques conséquente et diversifiée, mais un manque d'hôtels de luxe

> RÉPARTITION DES HÉBERGEMENTS DU GRAND REIMS PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT

	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	NOMBRE DE CHAMBRES / EMPLACEMENTS	CAPACITÉ
Hôtels	69	3 156	6 312
Auberges de jeunesse	1	84	216
Résidences de tourisme	5	461	1 108
Meublés de tourisme*	355	414	1 654
Chambres d'hôtes	92	318	635
Campings	5	84	252
Haltes nautiques	2	30	120

*Meublés de tourisme : Il est à noter que tous les meublés de tourisme ne sont pas forcément déclarés et qu'en conséquence la capacité d'accueil indiquée est potentiellement sous-évaluée. A cela s'ajoute la période de disponibilité de ce type d'hébergement, qui varie au cours de l'année, les meublés de tourisme n'étant pas ouverts tous les jours de l'année.

Sources : Les données relatives aux hôtels, résidences de tourisme et auberges de jeunesse sont issues de l'INSEE en partenariat avec la DGE et autres partenaires du territoire. Les données relatives aux meublés de tourisme, chambres d'hôtes, pensions, campings et haltes nautiques ont été renseignées à partir du fichier OTGR de la taxe de séjour.

Source : « les chiffres clés du tourisme dans le Grand Reims », rapport d'activité 2018 de l'Office de Tourisme

¹⁴ Voir détails dans le chapitre VII. Culture et loisirs

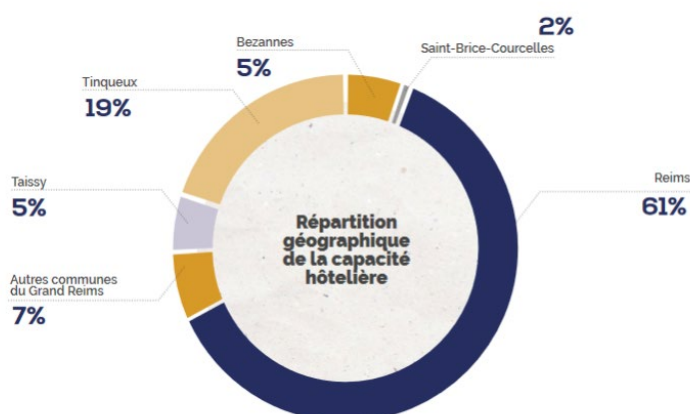
GARE	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENT	NOMBRE DE CHAMBRES / EMBLEMENS	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Hôtels	69	3 187	6 374
Résidences de Tourisme	5	461	1106
Meublés de tourisme*	262	309	1234
Chambres d'hôtes	86	295	590
Campings	2	84	252
Anneaux de plaisance	2	30	120
Auberges de jeunesse	1	84	216
Pensions	2	19	38

*Meublés de tourisme : Il est à noter que tous les meublés de tourisme ne sont pas forcément déclarés et qu'en conséquence la capacité d'accueil indiquée es potentiellement sous-évaluée. A cela s'ajoute, la période de disponibilité de ce type d'hébergement qui varie au cours de l'année, les meublés de tourisme ne sont pas offerts tous les jours de l'année.

Sources : Les données relatives aux hôtels, résidences de tourisme et auberges de jeunesse sont issues des chiffres détaillés du Tourisme 2018 de l'INSEE réalisés en partenariat avec la DGE et autres partenaires du Territoire. Les données relatives aux meublés de tourisme, chambres d'hôtes, pensions, campings et haltes nautiques ont été renseignés à partir du fichier OTGR de la taxe de séjour.

Source : « les chiffres clés du tourisme dans le Grand Reims », rapport d'activité 2018 de l'Office de Tourisme

Répartition géographique de l'offre sur le Grand Reims :



La répartition de la capacité hôtelière montre une **très forte concentration de l'offre à Reims** et ses proches environs. Le Grand Reims compte également près de 2 470 résidences secondaires, qui offrent une capacité d'hébergement de 12 345 lits. (Source Insee, RP 2015)

L'offre rémoise :

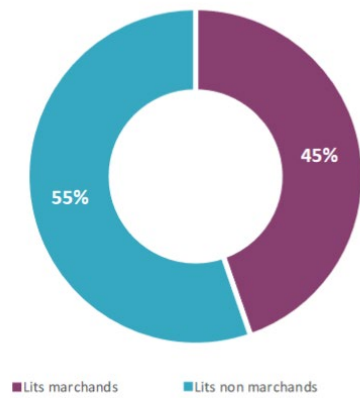
- Répartition des capacités d'accueil touristique Sur Reims¹⁵ :

¹⁵ L'hébergement touristique marchand désigne un hébergement faisant l'objet d'une commercialisation, avec transaction financière. Ils correspondent aux chambres d'hôtes, meublés de tourisme, résidences de tourisme, campings.

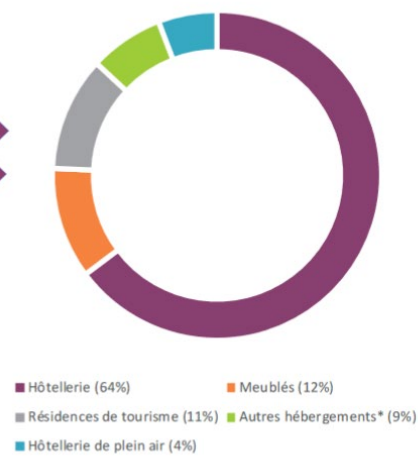
L'hébergement touristique non marchand désigne toute forme d'hébergement non payant, ne faisant l'objet, ni d'une commercialisation, ni d'un échange financier. Il s'agit en général d'un hébergement chez des particuliers (la famille ou les amis). Les résidences secondaires sont également considérées comme des hébergements touristiques non marchands.

Les autres hébergements touristiques correspondent ici aux chambres d'hôtes, aux auberges de jeunesse et aux pensions.

Capacité d'accueil touristique totale en 2018



Répartition des lits marchands en 2018



Source : Insee, chiffres détaillés du tourisme 2018 en partenariat avec la DGE et les autres partenaires du territoire.

Source : « notes de l'agence n°26-un observatoire local du tourisme à l'échelle du Grand Reims », AUDRR, novembre 2019

- Nombre et capacité des hôtels au 1^{er} janvier 2021 sur Reims :

	Hôtels	Chambres
Ensemble	44	2 094
1 étoile	0	0
2 étoiles	12	388
3 étoiles	13	687
4 étoiles	8	668
5 étoiles	1	20
Non classé	10	331

Source : Insee, partenaires territoriaux en géographie au 01/01/2021

Ce tableau met en évidence le manque d'offres en hôtels 4 et 5 étoiles, qui représentent actuellement 1/5^e de l'offre globale.

Les indicateurs de performance économique de l'hôtellerie rémoise sont globalement supérieurs à ceux des autres villes du quart Nord-Est.

Les meublés de tourisme sont des villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile. Les gîtes sont définis comme des meublés de tourisme.

En effet, pour l'année 2018, Reims montre un taux d'occupation¹⁶ (TO) de 71,2 % pour l'hôtellerie de milieu de gamme et une dynamique d'évolution de ce taux entre 2017 et 2018 qui positionne **Reims devant Strasbourg et Lille**.

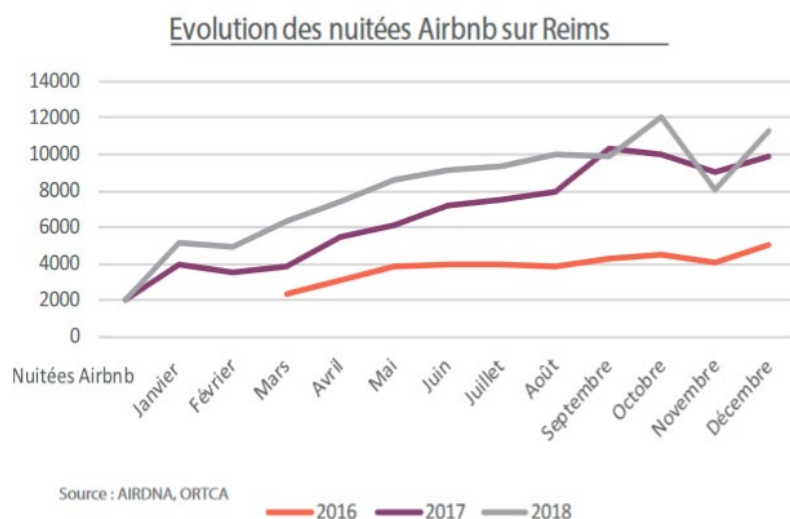
D'autre part, la ville enregistre une **bonne performance en termes de fréquentation** et de prix moyen pour l'année 2018.

- Reims compte d'autres types d'hébergements collectifs¹⁷ :

	Hébergement	Nombre de places lit (1)
Ensemble	6	1 314
Résidence de tourisme et hébergements assimilés	5	1 098
Village vacances - Maison familiale	0	0
Auberge de jeunesse - Centre sportif	1	216

(1) Chambres, appartements, dortoirs...

- Et une offre en hébergements collaboratifs¹⁸ de 102 391 nuitées à Reims, soit +20,6 % en 1 an :



Il n'y a aucun camping à Reims, en revanche il en existe un sur la commune de Tinquex, contiguë à Reims, et un à Val de Vesle, en secteur rural, à 20 minutes du centre-ville de Reims en voiture.

¹⁶ Le taux d'occupation désigne le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur une période donnée. Il correspond au nombre de chambres occupées rapportées au nombre de chambre disponibles.

¹⁷ Source : Insee, partenaires territoriaux en géographie au 01/01/2021

¹⁸ Logements touristiques proposés par des particuliers sur des plateformes internet.

3.4.3 Une fréquentation touristique en hausse sur le Grand Reims en 2018, mais à conforter, notamment par l'amélioration de la perception de la ville par les touristes

La bonne connexion du Grand Reims aux principaux axes ferroviaires et autoroutiers du Grand Est constitue un atout majeur de la destination.

Selon le rapport d'activité de
2018 de l'office du tourisme,

282 000

visiteurs accueillis sur les 3
sites de l'office du tourisme.

En 2019, Reims a affiché des indicateurs touristiques à la hausse : les lieux culturels ont fait le plein de visiteurs, et les statistiques de l'écosystème digital de l'Office de tourisme s'envolent. Témoin clé de la santé touristique d'une destination, le nombre de nuitées recensées dans le Grand Reims est en progression de + 2,2 % et atteint le chiffre de 1 112 891 nuitées.

La fréquentation de visites de caves augmente fortement grâce à l'affirmation du positionnement œnotouristique du territoire. L'offre culturelle du territoire connaît elle aussi une croissance notable.¹⁹

Si Reims est synonyme de « Cathédrale » et de « champagne » pour la majeure partie des touristes, l'image que certains en ont est parfois négative. Là réside un axe d'amélioration de l'attractivité de la ville : valoriser davantage les atouts et les potentiels du territoire pour développer encore plus la dynamique touristique.

Si la ville vit en partie grâce à l'activité touristique, sa dynamique dépend en premier lieu de sa démographie : à titre d'illustration, en 2030, 21 millions de seniors de plus de 60 ans vivront en France, soit 3 millions de plus qu'en 2019, indique dans une étude le service statistique des ministères sociaux.

Cette tendance massive sera la même au niveau local, dans des proportions naturellement moindres, mais nécessite d'être pleinement prise en compte dans les différents champs de politiques publiques dont la Ville a la compétence.

3.5 La démographie rémoise : une population majoritairement jeune, mais vieillissante

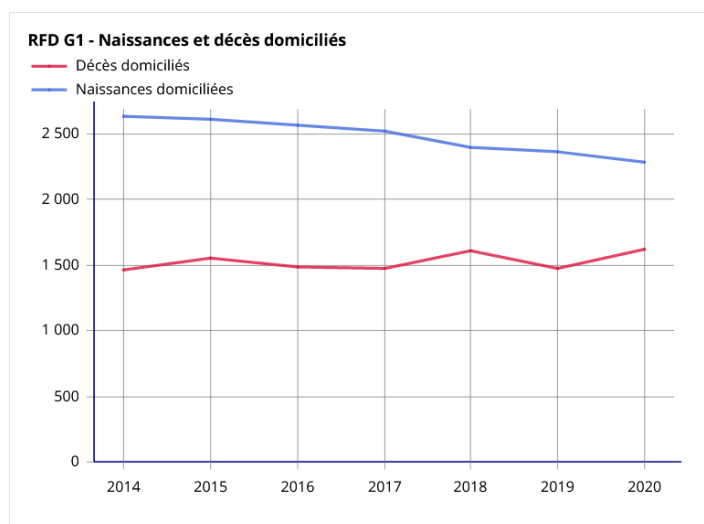
3.5.1 L'évolution de la population rémoise

Les 2 facteurs d'évolution d'une population sont le solde naturel et le solde migratoire.

¹⁹ Rapport d'activité 2018 de l'Office du tourisme du Grand Reims

Pour la ville : un solde naturel durablement positif...

Le nombre de naissances diminue mais le nombre de décès reste inférieur : 1 624 décès et 2 284 naissances en 2020 soit un **solde naturel positif de 660**, moindre par rapport aux trois années précédentes, ceci s'expliquant en partie par l'impact de la pandémie de Covid 19.



Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2021

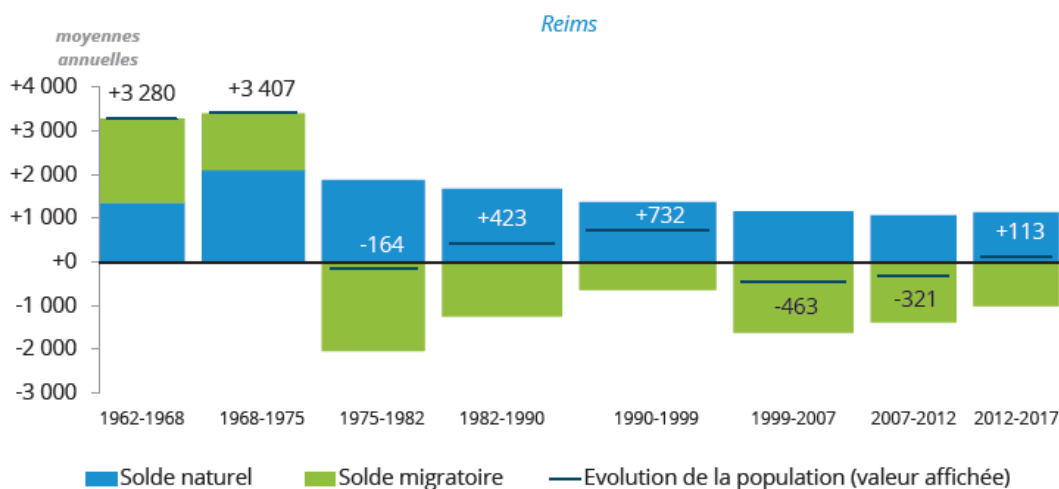
ÉVOLUTION DU SOLDE NATUREL	2017	2018	2019	2020
Naissances domiciliées	2 513	2 395	2 365	2 284
Décès domiciliés	1 467	1 606	1 470	1 624
Solde naturel	1 046	789	895	660
Évolution		-25 %	13 %	-27 %

Source : INSEE

...Mais un solde migratoire négatif entre 2012 et 2017

L'on observe un déficit de 1 020 arrivées chaque année.

En 2018 (dernière année connue), le solde migratoire était de -564.



Source : Insee, RP 1962-2017

3.5.2 Une population vieillissante et les femmes favorisées par l'avancée en âge

Reims comptait 182 211 habitants en 2021, pour une densité de population de 3 900 hab / km² :

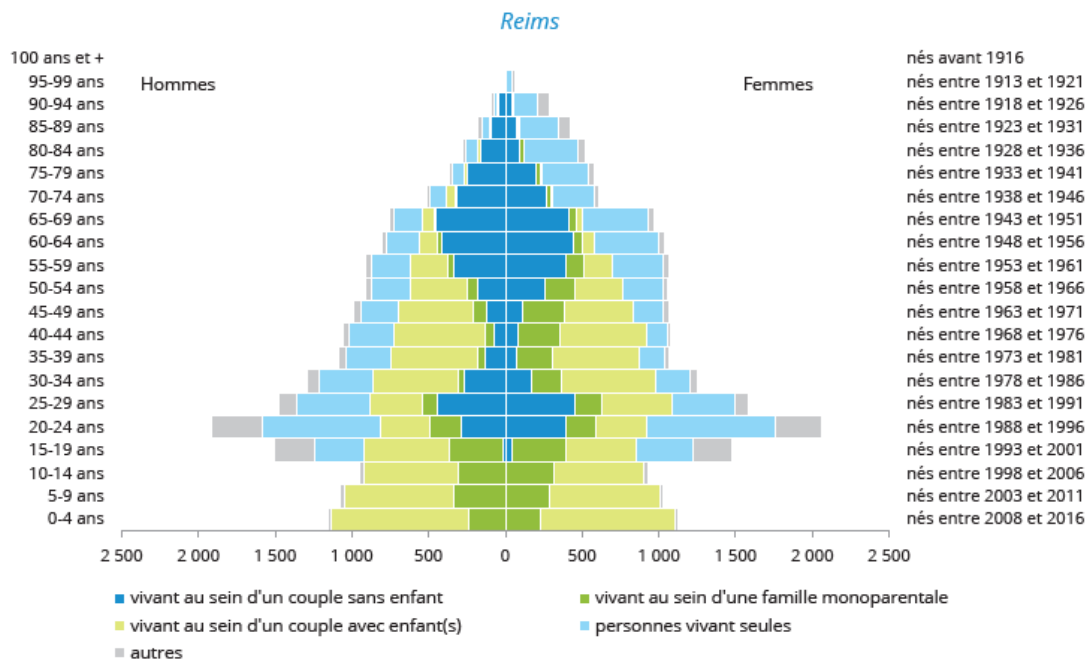
Population	France (1)	Île-de-France (11)	Reims (51454)
Population en 2018	66 732 538	12 213 447	182 211
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2018	105,5	1 016,7	3 885,1

Sources : Insee, RP2013 et RP2018 exploitations principales en géographie au 01/01/2021

Entre 1999 et 2016, l'âge médian de la population a augmenté, comme en France métropolitaine : il est passé de 30 ans à moins de 33 ans. Mais le territoire rémois est assez jeune car près de 45 % de sa population a moins de 30 ans.

Les 15-29 ans sont actuellement les plus représentés (27 %, soit 50 140 personnes) ; viennent ensuite les 30-44 ans (19 %) et les moins de 15 ans (17 %). La part des couples parentaux diminue (mais reste majoritaire) au profit des familles monoparentales qui sont surreprésentées. Les familles nombreuses restent globalement stables.

➤ La pyramide des âges de la population rémoise selon la situation familiale :



Source : Insee, RP 2016

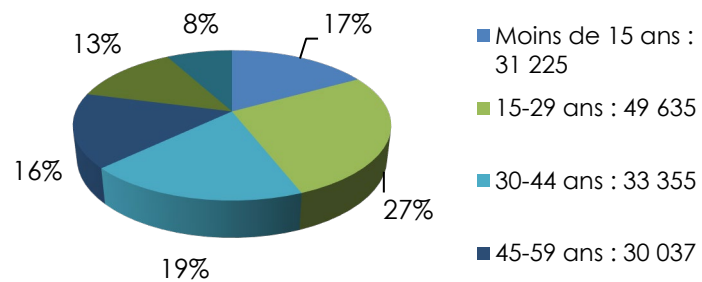
Le cœur de la pyramide des âges regroupe 35 % de la population : 19 % des habitants ont entre 30 et 44 ans (34 110 personnes) et 16 % entre 45 et 59 ans (30 020 personnes). Cette dernière représente un nombre significatif de seniors ou futurs seniors dont il faut anticiper les besoins sur le territoire.

21 % de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées :

- 13 % des habitants âgés de 60 à 74 ans (23 400 personnes)
- 8 % de 75+ soit 14 110 personnes

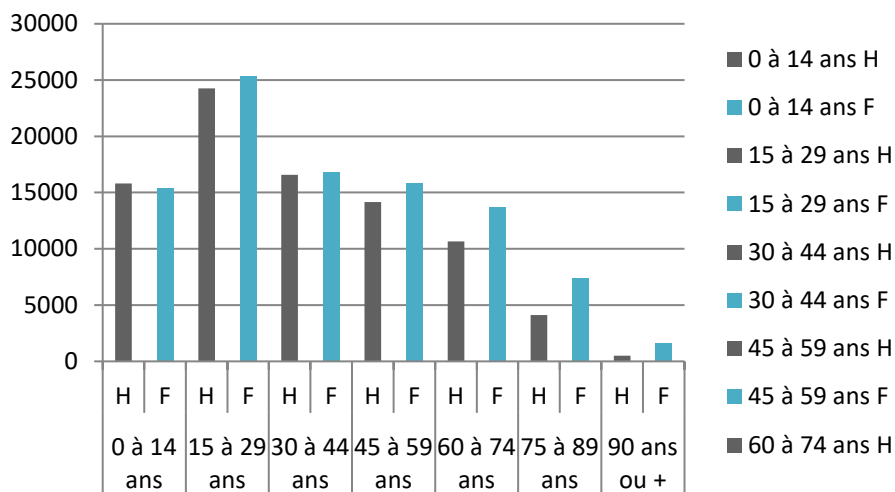
²⁰ Source : Insee, RP 2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021

Répartition des habitants par tranche d'âge



Comme au niveau national, **la part des seniors dans la population augmente** et les équilibres générationnels se modifient : l'augmentation du nombre des aînés est le reflet du passage au-delà de 60 ans des générations issues du baby-boom. Ces générations nombreuses remplacent petit à petit les générations déficitaires (impact des décès et du déficit des naissances liées aux deux guerres mondiales). **L'augmentation de l'espérance de vie amplifie le vieillissement de la population.**

➤ Répartition de la population par sexe et tranche d'âge (en nombre) :



Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

L'écart entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes se creuse de plus en plus en faveur de ces dernières avec l'avancée en âge et ce, dès 15 à 29 ans : **à partir de 55 ans et jusqu'à 75-80 ans, les femmes vivent souvent en couple sans enfant et se retrouvent très majoritairement seules après 85 ans.**

Le taux de vieillissement de Reims est de 20,8 % (60 et+), ceux de la Marne de 25,4 % et du Grand Est 26,4 %.

➤ Répartition par tranche d'âge par quartier :

Quartiers	Population totale 2018	60-74 ans	75 ans +	60 ans +	Taux de vieillissement
Centre-ville	21 471	2 559	1 562	4 121	19,2 %
Barbâtre - Saint-Remi - Verrerie	16 643	2 157	1 411	3 568	21,4 %
Maison blanche - Sainte-Anne - Wilson	15 525	2 211	1 144	3 355	21,6 %
Bois d'amour - Courlancy - Porte de Paris	8 972	1 320	1 076	2 396	26,7 %
Charles Arnould - Clairmarais	18 211	2 128	1 213	3 341	18,3 %
Laon - Zola - Neufchâtel - Orgeval	18 828	2 397	1 222	3 619	19,2 %
Cernay - Épinettes - Jamin - Jaurès	21 177	2 622	1 740	4 362	20,6 %
Chemin vert - Clemenceau - Europe	18 118	2 764	1 810	4 574	25,2 %
Châtillons	7 249	987	557	1 544	21,3 %
Murigny	10 076	1 861	357	2 218	22 %
Croix-Rouge - Hauts de Murigny	19 226	2 316	882	3 198	16,6 %
La Neuville - Trois fontaines	6 714	1 021	642	1 663	24,8 %
Ensemble Reims	182 211	24 345	13 614	37 959	20,8 %

L'indice de vieillissement²¹ de Reims était de 62,7 en 2018, 58,6 en 2013, 57,4 en 2008.

➤ Part des 75 et + dans chaque QPV (chiffres 2018) :

Chiffres Insee 2018	75 ans et plus
Croix-Rouge	2,40 %
Chalet-Solférino-Paul Petit	ND
Épinettes-Maladrerie-chemin des Bouchers ²²	ND
Europe	5,60 %
Orgeval	5,90 %
Walbaum ²³	6,70 %
Wilson-Châtillons-Maison Blanche	6,70 %

Source : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/51454#thematique-header-16>

²¹ L'indice de vieillissement est le rapport de la population avançant en âge sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65+ sont présents dans à peu près les mêmes proportions que les -20 ans. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes. A l'inverse, plus l'indice est fort, plus le rapport est favorable aux aînés.

²² Les chiffres relatifs à ce secteur sont à relativiser puisque ce quartier compte environ 1 200 habitants

²³ Les chiffres relatifs au secteur Walbaum sont à relativiser puisque ce quartier compte environ 1 100 habitants

Pour mémoire, 35 305 personnes vivent en QPV.

La part des 75 et + est la plus importante dans les QPV Walbaum et Wilson-Châtillons-Maison Blanche ; en effet, ce sont des quartiers où cette génération s'est installée à l'entrée dans la vie active et y a passé la plus grande partie de sa vie. Il y a généralement un attachement fort au quartier, au voisinage, au tissu local. Les enfants n'en partent pas forcément, ou déménagent à proximité. Concernant Europe et Orgeval, même si les chiffres sont en-deçà, on peut analyser ces proportions de manière similaire. Cela se traduit souvent par des difficultés des ménages à quitter le quartier lors des opérations de rénovation urbaine.

Les 2 QPV comprenant le plus de ménages d'une personne chez les seniors sont Orgeval et Europe :

	Part des ménages d'une personne de 60-74 ans	Part des ménages d'une personne de 75 ans et plus
Chalet - Solférino - Paul Petit	21 %	n.d.
Croix-Rouge	24 %	8,70 %
Épinettes - Maladrerie - Chemin des Bouchers	n.d.	n.d.
Europe	25 %	22,10 %
Orgeval	28 %	19,30 %
Walbaum	21 %	22 %
Wilson - Maison Blanche - Châtillons	24 %	19,70 %
Croix-Rouge	n.d.	n.d.

Source : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/51454#thematique-header-16> 2022

Les femmes seniors isolées sont le plus représentées à Walbaum²⁴ (100 % de femmes parmi les ménages d'une personne de 75 ans et +), Europe (60-74 ans) et Orgeval.

Et c'est à Walbaum que la part des femmes seniors dans la population est la plus importante.

	Part des femmes parmi les ménages d'une personne de 60-74 ans	Part des femmes parmi les ménages d'une personne de 75 ans et plus
Chalet - Solférino - Paul Petit	67 %	87,40 %
Croix-Rouge	59,10 %	72,10 %
Épinettes - Maladrerie - Chemin des Bouchers	72,30 %	84,10 %
Europe	81,90 %	80,10 %
Orgeval	77 %	94,40 %
Walbaum	88,90 %	100 %
Wilson - Maison Blanche - Châtillons	66,90 %	85,30 %
Croix-Rouge	n.d.	n.d.

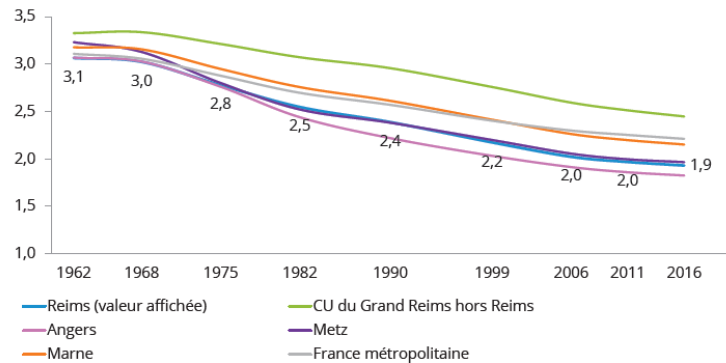
Source : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/51454#thematique-header-16> 2022

Concernant les personnes de nationalité étrangère, la part des 60-74 ans étrangers dans la population est la plus importante à Wilson-Maison Blanche-Châtillons, et les 75+ à Orgeval.

²⁴ Les chiffres relatifs au secteur Walbaum sont à relativiser puisque ce quartier compte environ 1 100 habitants

3.5.3 L'évolution de la taille des ménages

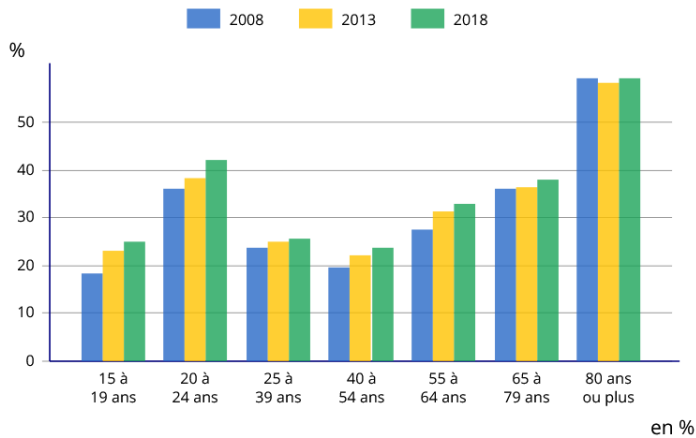
- La diminution de la taille des ménages est liée aux phénomènes de décohabitation et de vieillissement



Source : Insee, RP 1962-2016

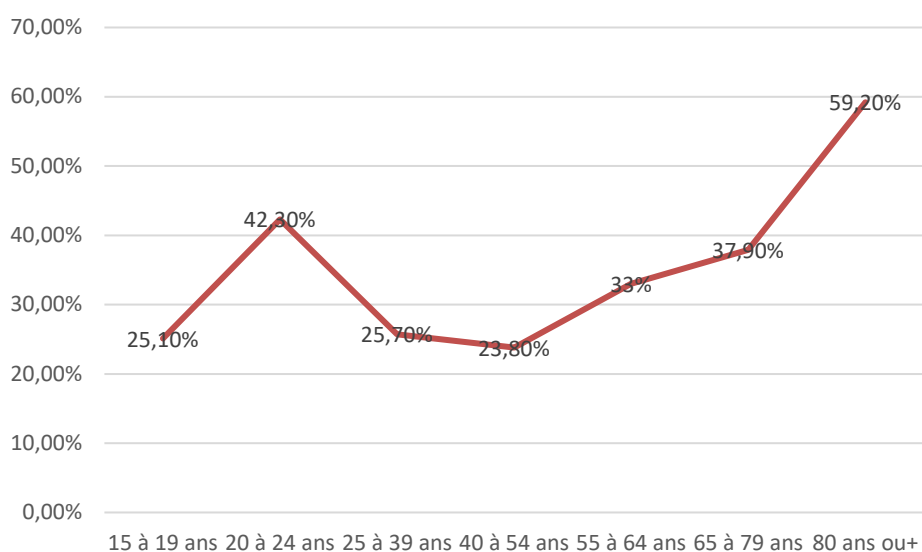
L'observation de la **baisse du nombre moyen de personnes par ménage** est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle sert en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale lié à un « **glissement des âges** » des populations déjà sur place, également au veuvage qui croît avec l'avancée en âge.

- Personnes de 15 ans ou + vivant seules selon l'âge :



Source : INSEE

En graphique :



Source : INSEE

On observe qu'à partir de l'âge équivalent à la pré-retraite, la part des personnes vivant seules s'accroît significativement, pour représenter plus d'1/3 des ménages de 65 à 79 ans puis plus de la moitié des 80 ans et +, soit 5 629 personnes.

3.6 Emploi, chômage, précarité

3.6.1 Reims concentre environ 70 % des emplois de la CU, mais a un taux de chômage plus élevé que dans le département

Plus de quatre emplois sur dix consacrés aux activités présentes :

Ces activités regroupant les emplois visant à satisfaire la consommation effective sur le territoire de la population présente (résidents, actifs non-résidents, touristes) sont prédominantes sur le Grand Reims, avec 44,4 % des emplois.

La fonction métropolitaine (emplois dits « stratégiques » : conception-recherche, prestations intellectuelles, culture-loisirs, gestion et commerce inter-entreprises) regroupe quant à elle un emploi sur quatre, devant la production concrète (emplois agricoles, du BTP et de la fabrication industrielle) et la fonction support (administration publique et éducation-formation).

Analysée selon les secteurs d'activité des employeurs, la répartition des emplois du Grand Reims souligne le poids très important des services (63,8 %), notamment à Reims (71,9 %).

L'un des atouts du territoire est l'existence de filières agro-industrielles performantes et rayonnantes.

Toutefois, le taux de chômage est plus élevé à Reims que dans l'ex-pôle Reims Métropole et le département, qu'importe la génération : 31 % pour les 15-24 ans et 17,3 % pour les 25-64 ans.

Le taux de chômage des 55-64 ans était de 13,5 % en 2021 pour l'ensemble de la ville de Reims.

Pour la Marne : 9,6 %, CU : 10,5 %, national : 5,8 %

	Reims	Marne
Taux d'activité des 15-24 ans	35,8 %	40,1 %
Dont actifs ²⁵ ayant un emploi	69 %	71,3 %
Taux de chômage des 15-24 ans	31 %	28,7 %
Taux d'activité des 25-64 ans	80,9 %	81,8 %
Dont actifs ayant un emploi	82,7 %	88,2 %
Taux de chômage des 25-64 ans	17,3 %	11,8 %
Part des cadres	11,4 %	9,4 %
Part des professions intermédiaires	16,5 %	16,9 %
Part des employés	20,7 %	21,1 %
Part des ouvriers	15 %	18,8 %
Part des artisans et commerçants	2,6 %	3,6 %
Part des retraités	4,6 %	6,9 %
Autres personnes sans activité professionnelle	17,7 %	11,8 %

Source : données Insee 2019

24 % des demandeurs d'emploi rémois ont 50 ans et plus.

En 2018, les retraités représentaient 21 % de la population totale de 15 ans et +²⁶ à Reims, soit près de 32 000 personnes.

L'âge moyen de départ à la retraite sur Reims est de 62 ans.

Les retraités et pré-retraités représentaient 4,6 % des inactifs en 2018 (inactifs global étaient à 32 % dans la population des 15-64 ans par type d'activité).

Concernant les retraités du régime général²⁷ :

Années	Nombre	Evolution
2018	30 330	
2019	30 378	+0,16 %
2020	30 301	-0,25 %
2021	30 172	-0,43 %

La tendance était à la hausse jusqu'aux années Covid ; on peut penser que la baisse observée en 2020 et 2021 est notamment corrélée aux décès Covid.

²⁵ La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du Bureau International du Travail, au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale. Les inactifs sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...

²⁶ Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2018 exploitations principales.

²⁷ <https://www.statistiques-recherches.cnnav.fr/statistiques-en-region-nord-est.html> données au 31/12/2020

3.6.2 La précarité est présente et plus importante que dans l'ex Reims Métropole²⁸

Les indicateurs de précarité sont plus élevés à Reims que dans les territoires de comparaison : plus d'allocataires à bas revenus ou au RSA, et moins de femmes actives (qu'elles soient en couple, mères ou non).

Revenus des ménages fiscaux rémois en 2019 :

	2019
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	19 280
Rapport interdécile (sans unité)	3,7
1er décile (en euros)	9 860
9e décile (en euros)	36 660

Le revenu fiscal de référence de la population est de 22 704 €, également plus faible que l'ex-Reims Métropole et le département. La médiane du revenu disponible est de 19 280€ dans la population générale.

Revenus	Reims (51454)	CU du Grand Reims (200067213)	Marne (51)	France (1)
Nombre de ménages fiscaux en 2019	79 330	126 558	244 800	
Part des ménages fiscaux imposés en 2019, en %	53	58,7	58,3	
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2019, en euros	19 280	21 800	21 750	
Taux de pauvreté en 2019, en %	23	16,2	14,5	
<i>Avertissement : Pour des raisons de secret statistique, certains indicateurs peuvent ne pas être renseignés. A cause de l'absence de données de certains DOM, le niveau France n'est pas disponible (voir les données niveau France métropolitaine).</i>				
<i>Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2021</i>				

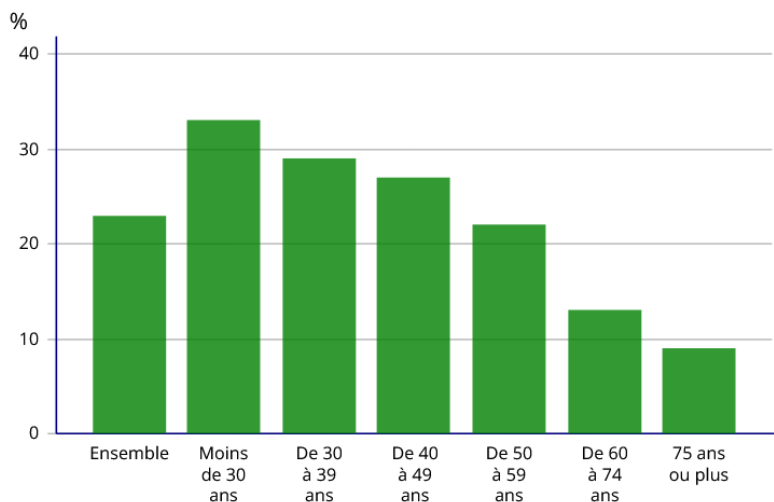
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2021.

Taux de pauvreté²⁹ général et des 60+ : le taux de pauvreté 2019 général était de 23 % pour la population générale et de 22 % pour les 60+, avec 13 % pour les 60-74 (3 000 personnes) et 9 % pour les 75+ (1 120 personnes).

²⁸ Ancienne CA Reims Métropole qui a fusionné avec d'autres EPCI pour donner naissance à la CUGR, elle était composée des communes de Reims, Bétheny, Bezannes, Cernay lès Reims, Champfleury, Champigny, Prunay, Puisieux, Saint Brice Courcelles, Saint Léonard, Sillery, Taissy, Tinquieux, Trois Puits, Villers aux Nœuds.

²⁹ Le taux de pauvreté correspond à la part de personnes dans la population totale dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2019



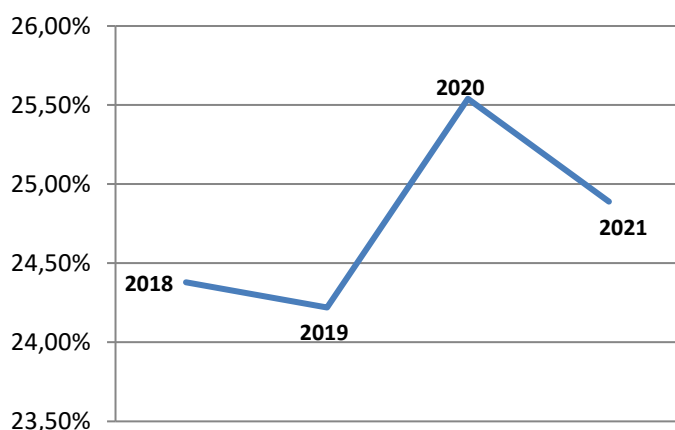
Source : INSEE

On observe que le taux de pauvreté diminue avec l'âge. Toutefois, **+ de 4 100 seniors de 60 et +, soit près de 11 % des seniors rémois, vivent en-dessous du seuil de pauvreté**, avec une prégnance particulière dans le quartier Parc de Vesle / nord (31 % selon la classification Iris de l'INSEE).

Dans la population générale, le taux de pauvreté est beaucoup plus prégnant chez les locataires, Reims comptant 40 % de logements sociaux.

25 % des retraités du RG étaient exonérés de CSG en 2021.

Évolution de la part des retraités exonérés de CSG sur la commune :

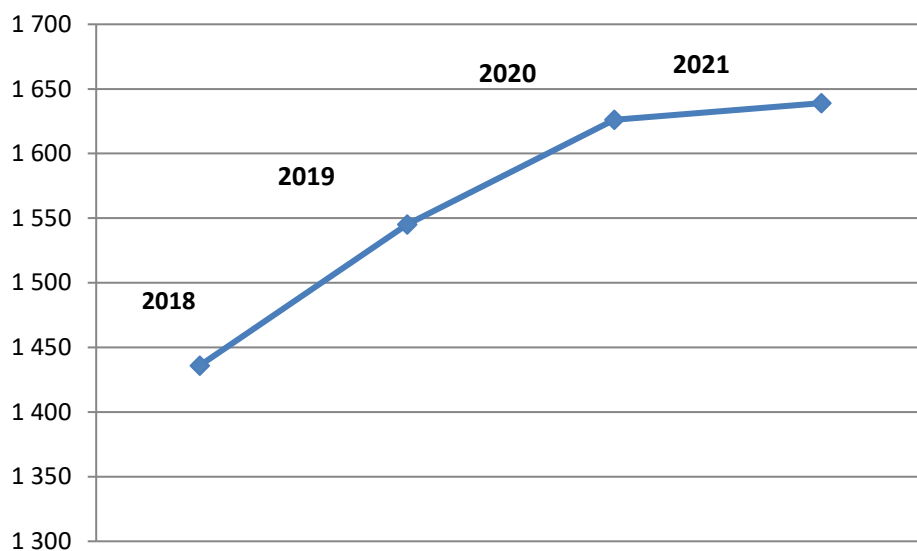


Source : Observatoire des fragilités

Dans la Marne, 2,5 % des 60+ bénéficient de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)³⁰, dont le montant est en moyenne de 457 €.

À Reims, le nombre de bénéficiaires augmente d'année en année.

Évolution du nombre des bénéficiaires de l'ASPA et / ou d'un complément retraite :



Source : Observatoire des fragilités

Évolution de la part des bénéficiaires de l'ASPA et / ou d'un complément retraite :

Années	Nombre de bénéficiaires	Part des bénéficiaires
2018	1 436	4,73 %
2019	1 545	5,09 %
2020	1 626	5,37 %
2021	1 639	5,43 %

Ces chiffres montrent une **précarisation des seniors** sur la ville de Reims.

De plus, le nombre de bénéficiaires de l'épicerie sociale en 2021 des 55 ans et + était de :

- 55-59 ans : 283
- 60-69 ans : 376
- 70-74 ans : 60
- 75 ans et + : 81

³⁰ <https://www.capital.fr/votre-retraite/minimum-vieillesse-ces-departements-qui-comptent-le-plus-de-beneficiaires-1392957>

À Reims : 393 € par mois pour l'Allocation de Solidarité Vieillesse (ASV).

Au-delà de ces prestations, pour les CARSAT l'enjeu est de **déterminer et de repérer le niveau de risque** auquel les retraités sont confrontés pour proposer des actions susceptibles de retarder la perte d'autonomie. 3 profils de fragilités des seniors ont été identifiés :

identifiant indicateur	Nom indicateur	Composition	Type de scoring	Poids du scoring
IC1	Fragilité socio-économique	Tranche d'âge	de 55 ans à 64 ans	0
			de 65 ans à 69 ans	1
			de 70 ans à 79 ans	2
			80 ans et plus	4
		Retraités exonérés de la CSG	Non exonéré	0
			Exonéré	4
		Bénéficiaires d'une pension de réversion	Non bénéficiaire	0
			Bénéficiaire	3

Source : Observatoire des fragilités

Concrètement à Reims, le nombre de retraités concernés par l'indicateur fragilité socio-économique (régime général) est de 15 430 soit 51 % des retraités RG rémois, et 48 % de l'ensemble des retraités de + de 55 ans. Cela signifie qu'il y a un nombre significatif de 65 ans et +, exonérés de la CSG et en situation de veuvage.

Reims comporte plusieurs poches de pauvreté et en particulier sur ceux où les seniors sont repérés comme fragiles (*ABS du CCAS*) :

- Barbâtre, Murigny nord et Jamin cumulent nombre d'aînés fragiles et poches de pauvreté
- Laon nord cumule aînés fragiles, besoins potentiels en santé et poches de pauvreté
- Parc de Vesle nord cumule aînés fragiles, besoins potentiels en santé, précarité économique et rupture numérique.



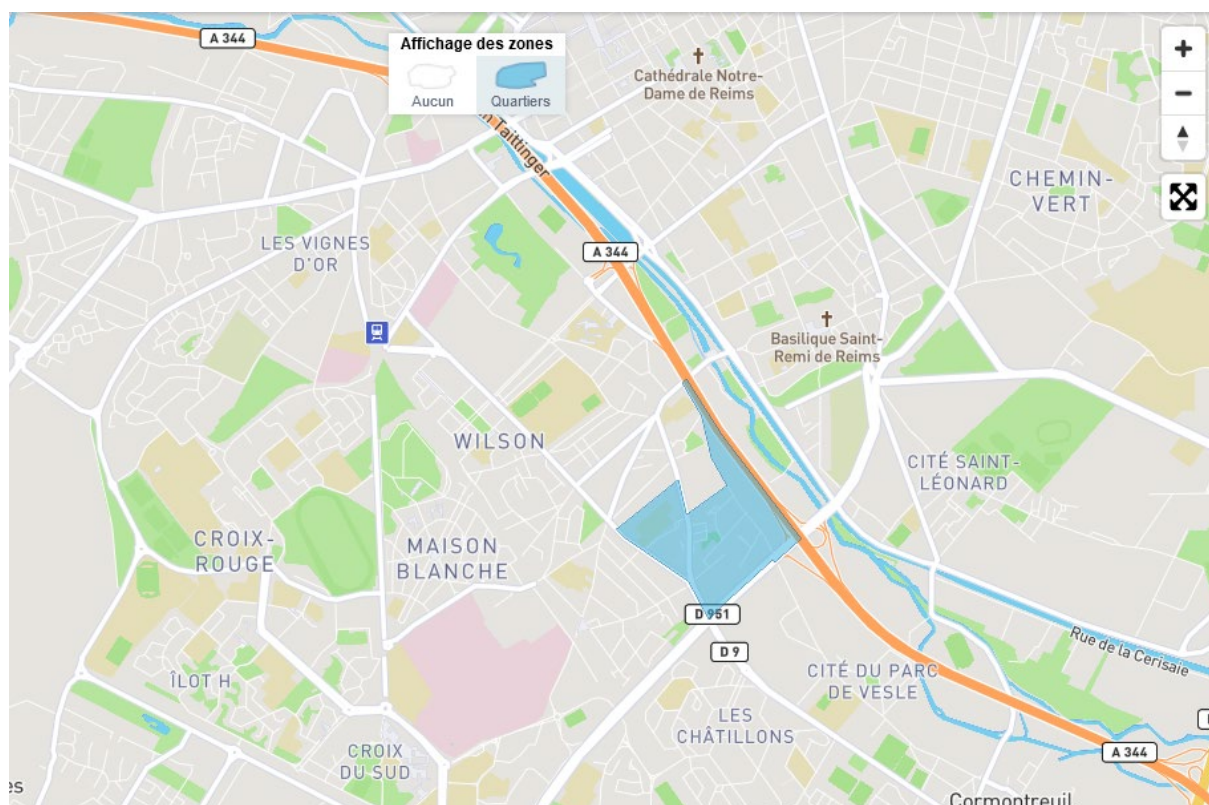
ZOOM sur le quartier Parc de Vesle nord dont la population seniors cumule

plusieurs types de vulnérabilités :

- Taux de pauvreté de 31 % => besoins en aides financières notamment pour faciliter l'accès aux soins
- Forte proportion de ménages âgés sans voiture => besoins en termes de mobilité
- Logements inadaptés à la perte d'autonomie => besoins d'adapter les logements
- Forte proportion d'aînés immigrés => besoins en accompagnement

Sur représentation des risques numériques => besoins d'accompagnement dans les démarches pour l'accès aux droits

Ci-dessous en bleu, le quartier Parc de Vesle Nord :



Source : https://www.cityzia.fr/villes-et-quartiers/se-rendre/marne-51/reims-51100/parc-de-vesle-nord/?activer_carte

Plus globalement, le taux communal de couverture en CMU-C et ACS seniors est équivalent à celui de la population générale à Reims (4 %) mais diminue avec l'âge.

Le non-recours aux soins est principalement lié aux difficultés financières. Ces deux problématiques ont été mises en évidence dans les réponses au questionnaire de l'Observatoire Local de Santé, et dans l'ABS du CCAS.

3.7 Le logement : avec l'avancée en âge, les seniors restent dans des logements coûteux

Logement	Reims (51454)	CU du Grand Reims (200067213)	Marne (51)	France (1)
Nombre total de logements en 2018	104 247	154 946	295 611	36 220 594
Part des résidences principales en 2018, en %	88,5	89,7	88,1	82,1
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2018, en %	2,7	2,3	2,9	9,7
Part des logements vacants en 2018, en %	8,8	8,0	9,0	8,2
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2018, en %	27,5	42,3	51,7	57,5

Source : Insee, RP2018 exploitation principale en géographie au 01/01/2021

27 % des 65+ vivent dans un logement social.

D'autre part, sur l'ensemble des 9 cantons de la ville, **1 136 personnes perçoivent l'APA**. Les cantons qui comptent le plus de bénéficiaires sont rattachés aux quartiers Neuville-3 Fontaines, Laon-Zola-Neufchâtel-Orgeval, Charles Arnould-Clairmarais et Cernay-Épinettes-Jamin-Jaurès.

Nombre de bénéficiaires de l'APA selon le GIR :

	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Ensemble
Ville entière	16	165	266	689	1 136

Source : Observatoire local de santé, tableau de bord 2021 et département de la Marne

Pour l'APA à domicile, au 1^{er} septembre 2022 il y avait 951 bénéficiaires soit :

- GIR 1 : 16
- GIR 2 : 130
- GIR 3 : 202
- GIR 4 : 603

L'âge moyen de ces bénéficiaires est de 84 ans. (GIR 1 : 86 ans, GIR 2 : 83 ans, GIR 3 : 84 ans, GIR 4 : 83 ans)

S'agissant de l'APA en établissement pour les personnes résidentes des EHPAD de Reims, il y a 1 079 bénéficiaires.

Le Département a conventionné **2 habitats inclusifs** pour 33 places.

À noter que **la CARSAT Nord-Est propose notamment les services suivants**³¹ :

- Dans le cadre des offres de prévention de la CARSAT, les retraités peuvent bénéficier de **services d'accompagnement** adaptés à leurs besoins, notamment lors d'un retour à domicile après une hospitalisation ou dans le cadre d'un plan d'actions personnalisé :
 - avant hospitalisation
 - après hospitalisation
 - une aide temporaire sur mesure
 - le Plan d'Actions Personnalisé
- **Une aide « habitat cadre de vie »** destinée à prévenir les risques liés au vieillissement qui permet sous conditions, une aide à l'adaptation du logement des retraités en situation de fragilité ou de précarité énergétique. Ceci en collaboration avec les prestataires habitat conventionnés et les ergothérapeutes de la Carsat Nord-Est. Le prestataire habitat reste aux côtés du retraité, depuis la phase de recensement des besoins jusqu'à la fin des travaux dans son logement. (1 208 aides financières attribuées en 2021 à Reims).

³¹ Pour accéder à la liste exhaustive : <https://www.carsat-nordest.fr/home/retraites/bien-vivre-votre-retraite.html>

3.8 La population des seniors représentera presque ¼ des Rémois dans 20 ans

Actuellement, les quartiers qui comptent le + de 60-74 ans sont : Neuville Habitat, Courlancy, Coutures, Cité-Jardin du Chemin Vert, Murigny nord et sud, Mulhouse François Dor.

Ceux où cette tranche d'âge est le moins présente : Clairmarais, Tunisie, Barbâtre, Maisons de Champagne, faculté des sciences, Épinettes.

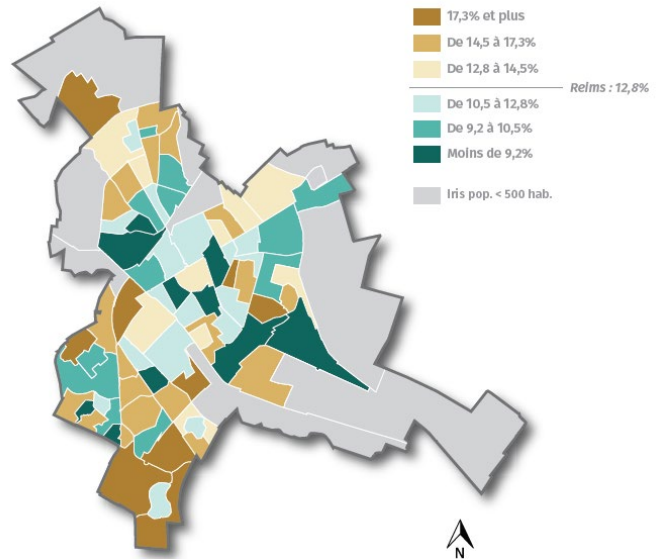
Les quartiers qui comptent le + de 75+ sont : Cité-Jardin Charles Arnould, Courlancy, Maisons de Champagne, Tunisie, Centre hospitalier régional Robert Debré, Europe.

Ceux où cette tranche d'âge est le moins présente : faculté des sciences, Murigny sud.

Cartographie des personnes âgées de 60-74 ans dans la population

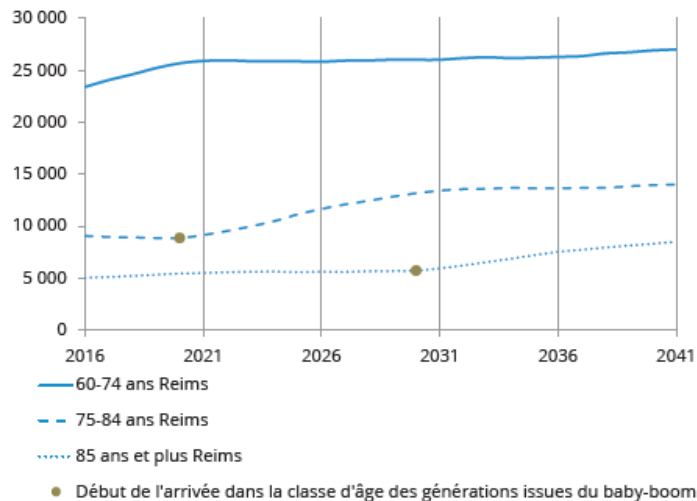
Source : Insee, RP 2016

Part des personnes âgées de 60-74 ans parmi l'ensemble de la population en 2016



Les quartiers où l'évolution de la part des 75+ a été la plus forte entre 2011 et 2016 : Laon sud, Clairmarais, Maison de Champagne, Tunisie, Épinettes, Coutures, Wilson, Case Fayère, Parc de Vesle nord, Murigny sud.

Comme au niveau national, la part des seniors dans la population augmente et continuera d'augmenter :



Source : « Projection des populations âgées par tranche d'âge », COMPAS, ABS CCAS Reims, janvier 2020

En termes de projection, Reims comptera :

	En 2031	En 2041
60-74 ans	26 250 (25 000 en 2021)	27 500
75-84 ans	13 750 (9 000 en 2021)	15 000
85+	6 250 (5 000 en 2021)	10 000
TOTAL	46 250 seniors	52 500 seniors



Projection de l'évolution des générations âgées :

	Reims Projections Compas					
	RP 2016	2021	2026	2031	2036	2041
60-74 ans	23 402	25 900	25 830	26 020	26 290	27 010
75-84 ans	9 072	9 150	11 660	13 420	13 650	14 010
85 ans et plus	5 040	5 500	5 630	5 950	7 530	8 520
Total des 60 ans et plus	37 514	40 550	43 120	45 390	47 470	49 540
Ratio aidants/aidés	3,8	3,5	3,4	3,2	2,6	2,4

	Taux d'évolution en %*					
	RP 2016	2021	2026	2031	2036	2041
60-74 ans	+13,0	+10,7	-0,3	+0,7	+1,0	+2,7
75-84 ans	-6,3	+0,9	+27,4	+15,1	+1,7	+2,6
85 ans et plus	+8,3	+9,1	+2,4	+5,7	+26,6	+13,1
Total des 60 ans et plus	+7,1	+8,1	+6,3	+5,3	+4,6	+4,4

*Evolutions calculées sur les 5 années précédentes

	Poids dans la population totale en %					
	RP 2016	2021	2026	2031	2036	2041
60-74 ans	12,8	13,7	13,2	12,9	12,6	12,5
75-84 ans	5,0	4,8	5,9	6,6	6,6	6,5
85 ans et plus	2,8	2,9	2,9	2,9	3,6	3,9
Total des 60 ans et plus	20,5	21,4	22,0	22,4	22,8	22,8

Source : Insee, RP 2016 & projections Compas

Ratio aidants / aidés³² : de manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

L'ABS met en évidence qu'en 15 ans, ce ratio perdra 1 aidant, ce qui va augmenter les besoins en aide à domicile au sein de la commune. Cette tendance est à anticiper dès maintenant.

³² Nombre de 55-64 ans rapporté au nombre de 85 ans et plus. La France métropolitaine compte actuellement 4,4 aidants potentiels pour une personne aidée.



Dans l'ensemble, les avis des habitants consultés expriment un avis positif sur la ville :

« Reims est une ville agréable », « il y fait bon vivre » de par les nombreux espaces verts, un beau patrimoine, la diversité des infrastructures et activités culturelles, sportives, associatives, les commerces, la proximité des services de soin. Il est facile de se déplacer dans la ville, qui est bien pourvue en transports en commun : bus, tramway, TGV.

Le nouvel aménagement des Promenades hautes et basses recueille l'adhésion de la grande majorité, de même que l'Arena.

De nombreux seniors constatent une amélioration de leur place dans la ville de Reims depuis plusieurs années.

Beaucoup d'entre eux soulignent qu'il existe de nombreuses activités et associations. Les résidences ARFO et le dispositif 65+ ont été salués à de nombreuses reprises.

Cependant, il « faudrait plus accompagner une partie des seniors qui sortent très rarement de chez eux ». Cet accompagnement leur permettrait d'être rassurés pour sortir.

Toutefois, certains d'entre eux estiment qu'ils sont mal informés, ou disposent d'un surplus d'informations avec le risque de se perdre très rapidement. « *Il faudrait privilégier la communication physique et téléphonique.* »

Un groupe d'habitants consulté mentionne qu'il ne faut pas différencier les seniors du reste de la population. Ils ont besoin de ne pas être stigmatisés.

En synthèse, Reims bénéficie d'une situation géographique, d'un environnement institutionnel et d'un patrimoine favorisant une **dynamique territoriale et économique**.

Toutefois, **l'image de la Ville a besoin d'être améliorée à l'extérieur** pour favoriser la venue de nouveaux habitants comme de touristes, bien que les habitants consultés s'y sentent déjà bien.

L'offre commerciale et de services de proximité doit se développer dans les quartiers Croix-Rouge, Épinettes et Orgeval, qui cumulent déjà des difficultés socio-économiques.

Le quartier Parc de la Vesle / nord cumule quant à lui plusieurs types de vulnérabilités notamment au sein de la population senior et doit donc faire l'objet d'une attention particulière, de même que les zones **Gambetta, Jean Jaurès, et rue du Barbâtre** qui concentrent de manière croissante une problématique de précarisation des seniors en lien avec le logement.

Il apparaît donc nécessaire de penser particulièrement à ces quartiers, sans oublier les autres.

Plus largement, avec l'avancée en âge, le nombre de personnes seules, notamment les femmes, augmente, et vit dans des logements pas toujours adaptés aux besoins.

Si l'adaptation de ces logements peut permettre aux habitants de rester le plus longtemps possible à leur domicile, il est nécessaire d'**anticiper la diminution du ratio aidants / aidés** pour répondre à cette envie lorsqu'elle est exprimée.

Les habitants seniors sont déjà nombreux sur le territoire et le seront de plus en plus. Il est donc indispensable de prendre en compte ce public, les besoins générés par ces évolutions démographiques et les impacts sur les politiques publiques locales dans le domaine des espaces extérieurs, de l'habitat, du transport et de la mobilité, de l'information / communication, du lien social / solidarité, de la culture / loisirs, participation citoyenne / emploi, et de l'autonomie, des services et des soins.

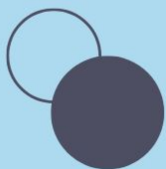
Ainsi, dans un premier temps, la situation des espaces extérieurs et bâtiments est à observer afin d'en déterminer les atouts et les axes d'amélioration, pour favoriser une ville plus sensible aux aînés.



LABELISATION AMI DES AINÉS

2022

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS



II. ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

1. La ville de Reims soucieuse de l'accessibilité des services et équipements

1.1 Le Schéma Directeur d'Accessibilité des Transports (SDAT)

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » vise à renforcer la prise en compte des besoins de mobilités et d'autonomie de toutes les personnes en situation de handicap, y compris à mobilité réduite. Cette loi a notamment instauré, avec son article 45, l'obligation pour toute Autorité Organisatrice des Transports urbains d'élaborer un Schéma Directeur d'Accessibilité des Services de Transports urbains (SDAT).

À Reims, ce projet accompagne la démarche de restructuration du réseau de transports urbains. En effet, l'arrivée de la première ligne de tramway en avril 2011 associée à la restructuration du réseau de bus, ont permis une réflexion globale sur la mise en accessibilité des services de transports urbains.

Ce document présente un état d'avancement de la mise en accessibilité pour tous les services de transports urbains, par l'établissement d'un programme d'actions et l'instauration des modalités de mise en œuvre et de suivi. Son contenu, en cours d'élaboration, est réalisé en collaboration avec les délégataires de transports et a fait l'objet d'une concertation étroite, entretenue depuis plusieurs années avec les associations de personnes handicapées et à mobilité réduite et les usagers de l'espace public (cyclistes, piétons et usagers des transports en commun). Ce document se veut concret, didactique, opérationnel et évolutif.

1.2 La Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH)

Cette commission a pour mission d'observer l'accessibilité du territoire dans les domaines de la voirie et des espaces publics, des transports, et des Établissements Recevant du Public (ERP) et d'établir le recueil des logements adaptés.

La CIAPH est avant tout un lieu de concertation, qui sert également à recueillir et à diffuser des bonnes pratiques et à échanger sur différentes expériences entre communes du territoire.

Elle est composée de trois collègues :

- élus
- personnes qualifiées
- représentants associatifs :
 - un représentant par type de handicap (déficience mentale, troubles psychiques ou cognitifs, déficience motrice, polyhandicap ou troubles de santé invalidant, déficience auditive et déficience visuelle) ;
 - un représentant pour les usagers de la bicyclette ;

- un représentant pour les usagers piétons et des transports en commun ;
- un représentant du GIHP (Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques) ;
- une commission plénière se réunit chaque année depuis 2009. Trois sous-commissions (SCIAPH) ont également été mises en place : cadre bâti, logement et voirie-espaces publics-transports.

À ce jour, la CIAPH n'est pas encore installée, mais elle le sera très prochainement.

2. Les espaces verts : un potentiel en développement

2.1 Des espaces verts³³ et un patrimoine arboré conséquents

Avec une densité de population de 3 900 habitants au km² en 2013, la place laissée aux espaces naturels pourrait sembler à première vue relativement faible sur le territoire rémois.³⁴ L'emprise des espaces verts accessibles au public comprenant les espaces de détente, les esplanades, parcs, squares, espaces d'accompagnement, points de fleurissement, suspensions florales et arbres d'alignement, est toutefois de près de 316 ha en 2016, soit environ 17 m² / habitant. Les recommandations nationales étant de 10-15 m² / habitant, les Rémois apparaissent donc paradoxalement bien pourvus en espaces verts en termes quantitatifs.

Reims est en effet la 8^e ville de France au nombre de m² de parcs par habitant. À eux seuls, les parcs et squares représentent en 2016 plus de 265 ha répartis sur une centaine de sites, zones fraîches et de quiétude. Leur articulation en trame et coulée favorise les déplacements doux et l'activité physique adaptée.



³³ La Ville a édité un guide « Parcs et jardins ô grand air » : <https://fr.calameo.com/read/002338616de6844b4992e?page=1>, comportant notamment mention des aires de jeux, toilettes publiques, aires canines, points d'eau, etc., mais pas de mention relative à l'accessibilité par des personnes empêchées.

³⁴ La plupart des données de cette partie est issue du PLU de Reims, chapitre 2 : « le patrimoine naturel et le cadre de vie de l'évaluation environnementale ».



Reims possède un patrimoine arboré relativement important et prestigieux

Les alignements d'arbres, espaces verts d'accompagnement, espaces généralement engazonnés ou fleuris qui accompagnent les voiries et / ou les bâtiments comme par exemple un îlot directionnel ou une bande de gazon longeant une voirie, représentent plus de **133 ha** en 2016.

En 2016, étaient recensés plus de **21 600 arbres d'alignement**, caractéristique majeure de la ville qui lui confère une situation d'exception comparativement aux villes françaises de taille semblable. De nouvelles plantations sont effectuées régulièrement pour accroître ce patrimoine. Le nombre d'arbres d'alignement, ainsi que le nombre d'essences utilisées, a ainsi fortement augmenté ces 10 dernières années.

Toutefois, l'implantation de panneaux de signalisation et publicitaires, substituant le signal végétal, et le surdimensionnement de certaines voies nuisent à cette caractéristique paysagère.

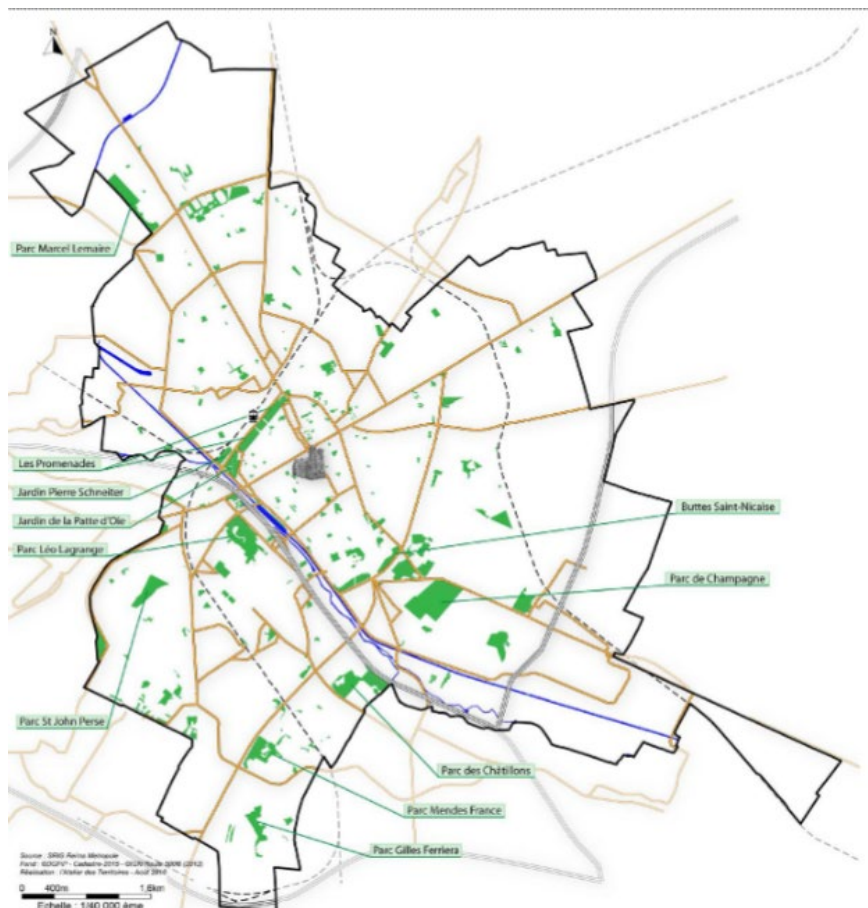
Ces éléments qualitatifs sont éparpillés et ne constituent pas une véritable armature paysagère pour l'agglomération. Il en est de même pour les places publiques émiettées, qui ne dessinent pas de continuité, ce qui restreint leur potentiel d'usage.

D'autre part, les emprises agricoles, c'est-à-dire les terres labourables, et les vignes bénéficiant d'un classement en **zone d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) champagne**, sont encore présentes avec respectivement des superficies d'environ 550 ha et 50 ha. Les terres labourables sont exploitées de manière intensive par l'agriculture céréalière qui laisse peu de place à la diversité biologique. Elles ceinturent la zone urbanisée, et sont surtout présentes à l'est de la ville. Les parcelles de vigne sont situées essentiellement dans le secteur des maisons de Champagne et au sud de la ville.

De nombreux **espaces boisés et jardins privés**, situés au sein de propriétés privées, complètent cette typologie.

Enfin, des espaces en devenir comme les cimetières, cours d'écoles, terrains sportifs complètent les espaces naturels.

Le PLU comporte **quelques espaces remarquables avec des bois classés** : le parc Schneiter et les faux de Verzy (situés à quelques km de Reims).



2.2 Une importante biodiversité que la ville s’emploie à protéger et développer

La biodiversité est importante, d’une part par **l’étendue et la diversité du patrimoine naturel**, d’autre part par la présence d’**espaces naturels préservés** en bordure ou à proximité de la ville (zone Natura 2000 des marais de la Vesle et les ZNIEFF³⁵ qui l’accompagnent, massif boisé du parc naturel régional de la Montagne de Reims).³⁶

Mais la **biodiversité « intramuros »** rémoise s’avère masquée, cachée, non reconnue en lien notamment avec la morphologie urbaine, caractérisée par un bâti compact très prégnant et des espaces patrimoniaux souvent isolés. Dans le cadre de **l’Agenda 21** et afin de caractériser la biodiversité présente sur le territoire de l’agglomération, une étude faune-flore, préalable à la définition de la trame verte et bleue de l’agglomération, a été réalisée en 2011 par deux associations naturalistes, le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne et la Ligue de Protection des Oiseaux sur certains espaces de l’agglomération : **la Coulée verte et les grands parcs** qui la bordent ainsi que les friches ferroviaires. Elle a été poursuivie en 2012-2013 puis 2015-2016 sur les autres espaces verts et naturels de l’agglomération.

³⁵ « Zones Naturelles d’Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique ». Elles constituent le socle de l’inventaire du patrimoine naturel.



Zoom sur la Coulée verte

La colonne vertébrale de la trame verte rémoise est le territoire de la Vesle, avec la rivière elle-même, le canal, les jardins, les sites d'équipements publics, les boisements... mis en exergue au travers de la Coulée verte (24 km de berges aménagées entre le canal et la Vesle). Elle est identifiée depuis la fin des années 1990 comme un espace à fort potentiel paysager et environnemental et a fait l'objet depuis une quinzaine d'années d'acquisitions foncières importantes par la collectivité, afin de l'ouvrir progressivement au public de manière raisonnée tout en préservant et valorisant le patrimoine existant : la collectivité définit des orientations paysagères et aménage **divers espaces de détente et de loisirs**.

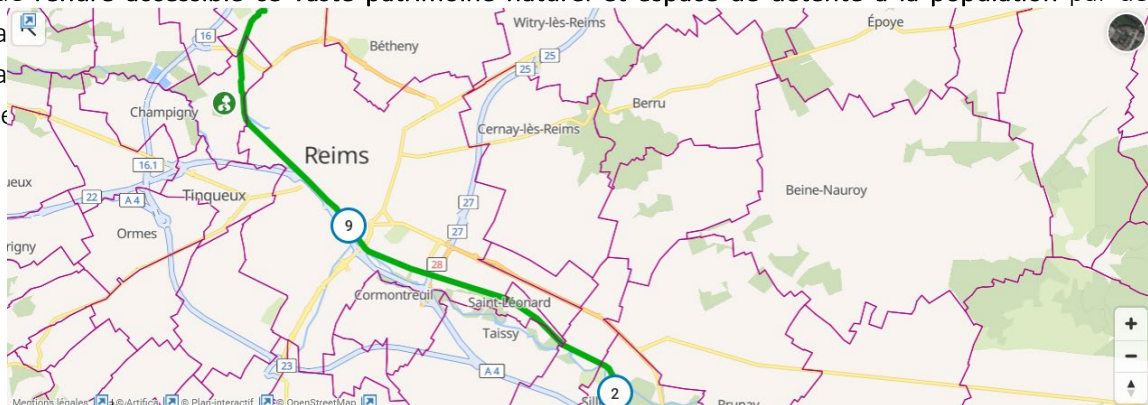
Un des atouts majeurs de cet espace réside en son hétérogénéité. **Deux grands types de zones naturelles** se distinguent :

- des espaces verts et sportifs, des jardins maraichers associatifs ou privés, horticoles et des espaces agricoles ;
- et à l'amont, un espace naturel primordial pour l'équilibre écologique de la vallée, constitué par les Marais de la Vesle.

La Coulée verte assure également une fonction de centralité, de par sa position, associée à un caractère **ludique et touristique**, accueillant plusieurs équipements sportifs et culturels qui participent à la dimension métropolitaine de l'agglomération et à son attractivité touristique : le stade René Tys, la Comédie...

Une des contraintes majeures qui pèse sur cet espace réside dans les **difficultés de franchissement et d'accessibilité**. La Coulée verte intègre des coupures physiques fortes, au travers des deux voies d'eau et de la traversée urbaine et dispose de peu de franchissements.

Les objectifs de la ville de Reims pour l'aménagement et la mise en valeur de ce secteur sont donc de **rendre accessible ce vaste patrimoine naturel et espace de détente à la population** par des



Source : site internet ville de Reims

Plusieurs passerelles piétonnes et cycles permettent toutefois de relier les différents secteurs de la ville.

Le développement et la mise en réseau des cheminements piétons et cycles est également un axe majeur, conformément au PDU, tout comme le développement de liaisons vers les espaces de détente et de loisirs qui bordent la Coulée verte. Des actions favorisant la création de nouveaux espaces de loisirs ont été réalisées avec par exemple la création d'une piste BMX dans le secteur de la Cerisaie.

Un équipement d'Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) a également été développé dans ce secteur : le centre sports nature de la Ville. Ces actions se poursuivent avec la création de nouveaux parcs publics comme dans le quartier Châtillons.

Un programme d'implantation de ruches est également en cours sur l'agglomération et concerne plusieurs sites dans la Coulée verte.



La vallée de la Vesle regroupe notamment des zones de maraîchage, des jardins familiaux et les bords de la rivière et du canal de l'Aisne à la Marne. Elle s'étend sur une superficie d'environ 380 ha. Les jardins familiaux, pour une grande partie localisés dans la Coulée verte, comptent plus de 1 610 parcelles aménagées à Reims sur environ 35 ha sur 13 sites. Les parcelles sont situées sur des terrains appartenant à la Ville, et aménagées par la collectivité, puis confiées en gestion à des associations qui louent ces parcelles à des habitants.

La Ville, soucieuse de la politique environnementale, s'emploie à ce que les associations concourent à la préservation des espaces verts : sensibilisation à l'esthétique des jardins, à la protection de la ressource en eau et à la limitation dans l'utilisation de produits phytosanitaires.

La Ville incite aussi au tri par la fourniture de composteurs et de documents de sensibilisation, à la récupération de l'eau et à l'installation de décompteurs d'eau individuels pour les parcelles alimentées par le réseau.

La Communauté urbaine, quant à elle, offre un composteur de petite contenance à tout habitant qui s'engage, en contrepartie, à participer à un atelier d'initiation au compostage domestique. Les autres composteurs sont vendus à des tarifs préférentiels.

2.3 . Des perspectives de développement durable prometteuses

Les rapports de développement durable ³⁷de la ville de Reims et du Grand Reims présentent les différentes actions et mesures respectivement mises en place durant l'année 2021.

Réaffirmée dans le projet « **Reims nature** », cette démarche globale a valu à la commune de recevoir en juin 2021 le label « territoire engagé pour la nature » :



Label « territoire engagé pour la nature » : suite à sa candidature, la ville de Reims, notamment grâce au projet « Reims nature » a été reconnue comme « territoire engagé pour la nature »³⁸ par un jury composé de l'Office Français de la Biodiversité, l'État, les agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée-Corse et la région Grand Est pour les 3 prochaines années. Ce label souligne l'implication de la ville en faveur de la biodiversité. Au-delà du développement des espaces verts à Reims, il s'agit de :

- placer l'écologie et l'humain au centre des réflexions ;
- concilier environnement et urbanisme : la nature comme élément structurant des aménagements urbains, en lien avec des espaces publics de qualité et une gestion intégrée des eaux pluviales, le tout concourant à façonner une ville plus durable et plus résiliente.

La zone Natura 2000 « marais de la Vesle en amont de Reims » : cette zone est désignée comme zone spéciale de conservation depuis 2010 et déclarée site d'intérêt communautaire depuis janvier 2013. Elle s'étend sur 466 ha répartis sur 8 communes dont Reims. Les deux périmètres longent le cours d'eau de la Vesle et englobent des marais, des formations boisées et des terres agricoles.

La réserve naturelle régionale « du marais des trous de Leu » : créée par décision du Conseil régional le 20 janvier 2014 pour une durée de 10 ans, elle s'étend sur 33 ha, dont 14 ha sur le territoire de Reims. Elle occupe la partie centrale de la zone Natura 2000, et s'étend sur des terrains propriété du conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne.

³⁷ <https://www.reims.fr/qualite-de-vie-environnement/ecologie-urbaine/rapport-de-developpement-durable-de-la-ville-de-reims>

Pour le rapport du Grand Reims, voir ici : <https://www.grandreims.fr/les-competences/developpement-durable/rapport-de-developpement-durable-de-la-cu-du-grand-reims-12090.html>

³⁸ Le rôle de ces territoires est multiple : intégrer de la biodiversité à l'ensemble des politiques publiques menées (urbanisme, routes, gestion d'espaces, éducation, culture, etc.), mobiliser les acteurs d'un territoire en proposant des projets en partenariat avec des associations, acteurs économiques, agir directement en faveur de la biodiversité en menant des actions ciblées (fauche tardive en bord de route, critères environnementaux dans les achats publics, objectif zéro phyto pour les espaces verts, etc.), sensibiliser pour favoriser une prise de conscience des dangers qui pèsent sur la biodiversité et partager avec les citoyens et les acteurs locaux des priorités claires, inspirer et essaimer en partageant son expérience et ses bonnes pratiques.

Les trois axes de « Reims nature » sont les suivants :

1-Nature et qualité de ville

- Améliorer la qualité de ville ;
- Proposer un espace vert à moins de 300 m de chaque domicile (*soit environ 5 minutes de marche à pied pour un senior « lent »*), en plaçant chaque habitant au centre des réflexions des réaménagements des espaces publics et des grands projets urbains.
- Développer la biodiversité ;
- Requalifier des friches ferroviaires et industrielles pour permettre de reconstruire sur elle-même la ville dans une logique de maîtrise de l'étalement urbain et des consommations d'énergie :
 - Reims Grand Centre, dont le secteur Sernam-Boulingrin est le premier à se matérialiser, avec des équipements de loisirs, des espaces publics de qualité, 7 000 m² d'espaces verts et deux forêts urbaines
 - Le projet Port Colbert en entrée ouest de la ville : il est prévu d'y recomposer un quartier mixte logements / activités dédiées à l'innovation
 - Le projet Berges de Reims offrira l'opportunité d'élargir le centre-ville en l'ouvrant davantage sur ses cours d'eau.

2-Santé et qualité de l'air

- Stratégie bas carbone ;
- Repenser les mobilités pour les rendre moins émissives ;
- Rénovation énergétique des bâtiments ;
- Environnement et santé ;
- Alimentation ;
- Bio économie.

3-Responsabilité et qualité de l'environnement

- Transformation et responsabilisation ;
- Prendre de nouvelles habitudes ;
- Soutien financier.

L'offre en espaces verts est diverse dans ses formes, composée de grands parcs de plusieurs hectares, comme les parcs Léo Lagrange, de Champagne, Pierre Mendès France, Saint-John Perse, Gilles Ferreira, des Buttes de la Muire et de parcs et espaces verts plus réduits dits de quartier.

La collectivité tend à développer ces derniers dans chaque programme d'aménagement afin de créer des « **aires de respiration** » et ainsi améliorer la qualité de la zone urbaine.

Des espaces verts... à 300 mètres de chaque Rémois

Une place de plus en plus grande est donnée à la transition énergétique et au développement durable dans les investissements budgétaires. De nouveaux espaces verts vont sortir de terre au cours de l'année.

Dans le cadre de l'engagement de campagne « *un espace vert de 300 mètres de chaque Rémois* » formulé par Arnaud Robinet, six îlots verts vont voir le jour au cours de l'année 2022. Cela représente 1,7 M € inscrits au budget afin de réaliser les opérations prévues aux abords de la patinoire **Albert 1^{er}**, de l'îlot **Edouard Vaillant**, sur une parcelle du **boulevard des Belges**, rue **Guyvernes**, sur l'ancien terrain rue

Henri Pariz et enfin en prolongement du **square des Epinettes**. La création d'un septième îlot, rue **Mallarmé**, est également en cours de négociation. Ce véritable projet de ville, baptisé « *Reims Nature* » bénéficie au total d'une enveloppe de 10,5 M €, plus largement dédiée à l'aménagement d'espaces publics, d'espaces verts et aux grands projets urbains. En outre, l'ouverture attendue des basses Promenades revégétalisées sera l'un des points d'orgue de ce début d'année. »



En pleine plantation au parc Saint-Rémy, nouvellement aménagé.



Le budget climat : qu'est-ce que c'est ?

Un budget climat s'ajoute désormais au budget réglementaire annuel et vise à représenter les actions de la collectivité liées à la réduction de l'impact sur le réchauffement climatique. L'idée est de passer au crible, à partir de 2022, toutes les dépenses afin d'évaluer si elles ont un impact positif, neutre ou négatif sur le climat. À l'issue de ce travail, un pourcentage est établi afin de positionner l'impact du budget de la collectivité sur le réchauffement climatique. L'objectif étant à terme que celui-ci soit de plus en plus favorable chaque année... Une initiative qui va faire de Reims l'une des villes les plus ambitieuses.

2.4 Et des mesures en faveur de la biodiversité

Quatre axes organisent les mesures mises en œuvre par les collectivités sur le territoire rémois :

- a) La connaissance
- b) La sensibilisation et la formation
- c) L'animation des réseaux d'acteurs (marchés bio, jardins partagés, agriculture urbaine, apiculture, ...)
- d) La protection, la gestion et le développement des espaces.

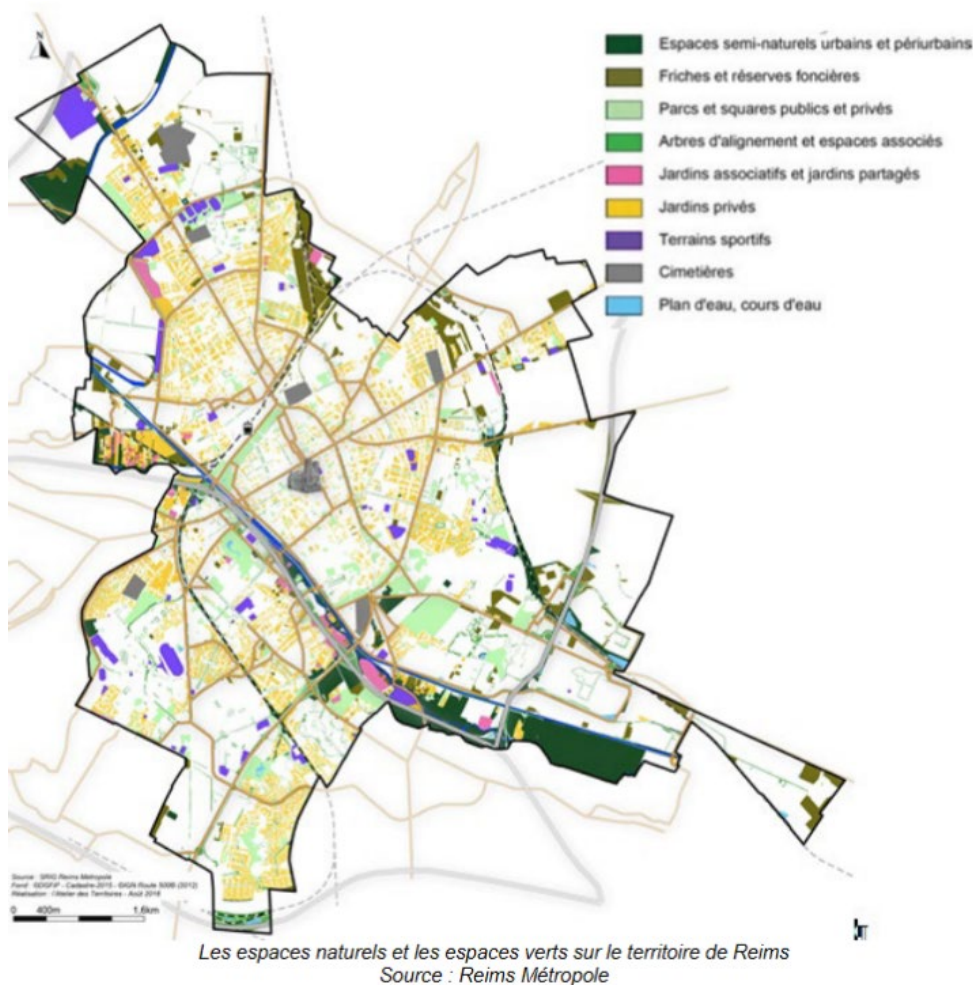
C'est aussi dans cette direction que la ville de Reims poursuit la mise en valeur de ses « trésors » écologiques que sont entre autres les 12 km de la Coulée verte, les 170 ha de parcs et jardins, les 55 ha de jardins familiaux, le fleurissement des espaces verts ou les Promenades Jean-Louis Schneiter, important poumon vert du centre-ville.

La Ville a décidé de se lancer dans un **grand projet de végétalisation**, selon deux axes :

- d'une part, chaque projet important de rénovation de voirie devra intégrer, chaque fois que possible, une **dimension végétale forte**, en privilégiant les plantations d'arbres et de pleine terre
- d'autre part, en lien avec les conseils de quartier, la **végétalisation des façades** des particuliers va être encouragée. Ainsi, la ville mettra en place, avec les riverains volontaires, des espaces de plantation devant les maisons ou les immeubles, les riverains s'engagent quant à eux à entretenir la végétation.

Par ailleurs, avec l'aide de l'ensemble des gestionnaires de jardins partagés de Reims, la Ville a publié un guide à destination des habitants³⁹, pour expliquer le principe de ce nouveau type de jardins, son historique, ses atouts et les premières étapes pour monter son propre projet. Une page est dédiée aux jardins partagés sur le site internet de la Ville : <https://www.reims.fr/qualite-de-vie-environnement/ecologie-urbaine/les-jardins-partages-de-la-ville>.

³⁹https://www.reims.fr/fileadmin/reims/MEDIA/13_Qualite_Vie_Environnement/Ecologie_urbaine/Jardins_partages/Guide_des_jardins_partages_Reims.pdf



Les Promenades Jean-Louis Schneiter : réaménagées en 2019 dans le cadre de l'opération « Reims Grand Centre »⁴⁰ et accessibles facilement en transports en commun et à pied, disposent de jets d'eau, aires de jeux, toilettes publiques et borne fontaine. Elles offrent aux promeneurs un espace ombragé et le parc de la Patte d'Oie. La partie basse, auparavant espace de parking, est devenue au printemps 2022 piétonne, ludique et verte offrant fontaine, jeux d'enfants et équipements de sports-loisir.

Le square Colbert : situé au centre des Promenades et face à la gare centrale a été entièrement rénové en 2019. Il contient des essences d'arbres remarquables et un vaste fleurissement basé sur une collection de plantes vivaces. Un grand banc souligne l'allée circulaire.

⁴⁰ Né d'une concertation citoyenne unique (8 000 volontaires) et imaginé par des architectes de renom, Reims Grand Centre est l'un des plus vastes projets urbanistiques de France : 100 hectares de friche industrielle, situés en plein cœur de ville, ont été entièrement repensés avec les habitants dans le but de redonner une bouffée d'oxygène au centre-ville tout en le reconnectant à différents contextes urbains, sociaux et paysagers : nouveau [complexe aqualudique](#) (UCPA Sport Station/Grand Reims), modulable selon les saisons et respectueux de l'environnement ; une [grande salle événementielle](#) l'ARENA (manifestations culturelles et sportives) située de manière atypique au centre de la cité; la rénovation de l'immense parc urbain classé des [Promenades](#) qui a permis de transformer un ancien parking en lieu de nature.

3. Les équipements et la propreté

Tous les WC publics de la ville de Reims ne sont pas accessibles au même tarif. Certains sont gratuits, d'autres payants. Selon leur situation et la saison : un promeneur a le choix entre des sanitaires gérés par la ville avec du personnel sur place (rue Tronson-Ducoudray et rue du Trésor) et des sanisettes automatiques (dont l'entretien relève de l'entreprise Decaux). Dans le premier cas, leur utilisation est gratuite. Ces deux espaces situés près de la Cathédrale et du palais de justice sont donc entièrement libres d'accès. Mais ils ne sont pas ouverts 24 heures sur 24. Contrairement aux sanisettes, qui, elles, sont payantes. Une poignée d'entre elles, situées place des Martyrs-de-la-Résistance, derrière la Cathédrale, sont parfois gratuites, parfois payantes. Ainsi, du 1^{er} octobre au 30 avril, période de fermeture des toilettes publiques de la rue du Trésor, les sanisettes Decaux implantées place des Martyrs-de-la-Résistance sont gratuites. Et du 1^{er} mai au 30 septembre, ces sanisettes sont accessibles au même tarif que les autres sanisettes présentes à Reims, soit 50 centimes.

Le thème des toilettes publiques en centre-ville est apparu dans la boîte à idées lancée auprès des Rémois en début d'année dans le cadre de la grande concertation « Inventons le Reims d'après ». En quelques mots, les habitants qui ont participé à cet atelier demandent des toilettes en plus grand nombre, notamment dans les lieux touristiques et les parcs, accessibles à tous, plus visibles (signalisation et application de localisation). En revanche il n'y a pas eu consensus sur la gratuité ou non de ce service.

Fleurissement de la ville : plus de 8 500 m² de massifs fleuris sont répartis un peu partout dans toute la ville et la Ville organise annuellement le concours des jardins et balcons fleuris. Reims est une commune 4 fleurs.

Chaque année les serres municipales produisent environ 300 000 plantes. Les cultures sont menées en lutte biologique intégrée pour éviter le recours aux insecticides dangereux pour l'environnement. Tous les 2 ans, durant un week-end de mai les serres municipales ouvrent leurs portes au grand public et offrent une plante à chaque famille venue en visite.

Récemment a été mise en place une application « **Reims contact signalement** »⁴¹, permettant de signaler les anomalies sur la voie publique (rue ou espace vert).

⁴¹ <https://www.reims.fr/a-la-une/une/plus-de-proximite-pour-plus-de-reactivite-avec-lapplication-reims-contact-signalement>

4. La sécurité

4.1 Un niveau objectif de sécurité plutôt bon mais des incivilités

La Ville gère un service de police municipale, joignable 7 j / 7 et 24 h / 24 par téléphone, située au sein du quartier Clairmarais / Mont d'Arène.

La police nationale est également implantée à Reims, l'hôtel de police est situé à proximité du centre-ville et de sa gare SNCF.

La police municipale indique qu'il y a **beaucoup de seniors isolés dans les QPV**. Cependant, elle observe que la plupart, qui y résident depuis plusieurs décennies, sont plutôt à l'aise et ne se sentent pas en insécurité, même au sein des quartiers qui sembleraient les moins sécurisés à la population qui n'y vit pas. Les seniors actifs se déplacent dans le quartier pour y faire leurs activités de loisirs habituelles.

Les faits majoritaires pour lesquels les seniors contactent les services de police sont davantage des **incivilités** que de l'insécurité : tapage, barbecues sauvages et bruits associés... les plaignants font généralement appel au 17.

Il arrive également souvent que les services de police interviennent auprès de seniors qui errent dans la ville, plusieurs fois par semaine. Ce sont souvent les mêmes personnes, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées, particulièrement fragiles et souvent accompagnées par des opérateurs sociaux. Des personnes qui se situent « entre autonomie et dépendance » d'après la police municipale.

Ce service précise que **les quartiers Châtillons et Europe cumulent les difficultés** notamment des problèmes importants d'alcool plus qu'ailleurs.



La ville de Reims, comme d'autres agglomérations, fait l'objet des nuisances et d'un sentiment d'insécurité généré par la circulation dangereuse et bruyante de motos cross ou de quads dans la plupart des quartiers. Afin de pallier cette problématique et d'améliorer la tranquillité résidentielle, la ville de Reims a mis en place le dispositif « STOP RODÉO ».

4.2 L'offre d'assistance juridique aux habitants

La consultation médico-judiciaire : située au CHU, elle permet d'évaluer le préjudice subi par les victimes, d'établir un certificat décrivant les lésions constatées et éventuellement fixer la durée de l'incapacité totale de travail. La consultation est dispensée par un médecin légiste et un psychologue. Elle est gratuite sur réquisition judiciaire et facturée le prix d'une consultation quand elle est à la

demande des victimes. Le secrétariat est joignable 24h/24, la consultation est effectuée sur rendez-vous sauf réquisition par la Police.

L'Ordre des Avocats est hébergé au sein de la Maison de l'Avocat, en plein centre-ville de Reims, à proximité du Palais de Justice.

L'association Le MARS (Mouvement d'Action et de Réflexion pour l'accueil et l'insertion Sociale) a pour rôle d'apporter une aide aux victimes en leur proposant des services gratuits et un soutien psychologique. Elle est située à proximité de l'hippodrome et joignable par téléphone et courriel⁴².

Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) propose de l'information et de l'accès aux droits, avec une spécialisation dans l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences sexistes et conjugales. Basée à Châlons-en-Champagne (30 km de Reims), elle assure des permanences à Reims notamment dans 3 CSD, la Mission locale (située près de la gare), le TGI, la Maison de la Vie Associative, sur les thématiques accès aux droits et violences intrafamiliales.

Opération tranquillité vacances : depuis plusieurs années déjà et notamment dans la Marne, l'opération « tranquillité vacances »⁴³ propose aux citoyens, en cas d'absence prolongée, une surveillance particulière de leur domicile par les forces de l'ordre : polices nationale et municipale, voire gendarmerie selon le secteur concerné. Des patrouilles se relaient aux abords des habitations et peuvent ainsi prévenir leurs occupants si des anomalies sont constatées (cambriolage, dégradation, tentative d'intrusion, etc.). L'inscription à ce dispositif gratuit doit s'effectuer au plus tard trois jours avant le départ en vacances si le logement se trouve en zone police, la veille s'il dépend des brigades de gendarmerie. Évidemment, les précautions d'usage et de bon sens restent de mise : ne pas annoncer les dates de son séjour à la mer ou à la montagne sur les réseaux sociaux par exemple, demander aux voisins d'ouvrir régulièrement les volets et de relever le courrier pour ne pas laisser la boîte aux lettres pleine, mettre ses objets de valeur en lieu sûr, etc.⁴⁴

Au niveau national : les conseils aux seniors du ministère de l'Intérieur⁴⁵.

⁴² Voir détails dans chapitre VI. Lien social et solidarité

⁴³ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

⁴⁴ <https://www.lhebdovendredi.com/article/43877/loperation-tranquillite-vacances-reprend-du-service>

⁴⁵ <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-particuliers/pour-les-seniors/conseils-aux-personnes-agees>

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Acteurs

ASSISTANCE JURIDIQUE

- Ordre des avocats / Maison de l'avocat
- Le Mars
- Le CIDFF
- La Maison des Femmes



ESPACE PUBLIC

- Ville de Reims
- Grand Reims
- Police nationale
- Police municipale
- Association de gestion des jardins ouvriers
- Agence Régionale de Santé
- ATMO

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Dispositifs

ESPACES VERTS ET ESPACES DE VIE STRUCTURANTS

Promenades Jean-Louis Schreiber
Square Colbert
Coulée verte
Grands parcs : de Champagne, Léo
Lagrange...
Centre sports nature

SÉCURITÉ

Consultation médico-judiciaire
Opération tranquillité vacances

VÉGÉTALISATION

Projet de végétalisation
Aires de respiration
Des espaces verts à 300m de chaque
rémois
Guide des jardins partagés

LABELS

Territoire engagé pour la nature
Réserve naturelle régionale
Zone Natura 2000
Commune 4 fleurs
8ème ville en nombre de m² de
parc / habitant

POLITIQUES PUBLIQUES

- Schéma Directeur d'Accessibilité des Transports (SDAT)
- Commission Intercommunale d'Accessibilité pour les Personnes Handicapées (CIAPH)
- Zone à Faible Émission mobilité (ZFEm)
- Reims nature
- Rapport de développement durable
- Agenda 21
- PCAET
- PLU
- Reims contact signalment
- Contrat Local de Santé

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS : SYNTHÈSE

- ⇒ Une CIAPH qui ne fonctionne pas, mais une volonté des collectivités de prendre en compte les besoins spécifiques.
- ⇒ Une voirie pas toujours adaptée : trottoirs étroits et encombrés, rues pavées...
- ⇒ Des espaces verts en développement et un travail réel sur la proximité pour chaque habitant.
- ⇒ Une réelle démarche de préservation de la biodiversité.
- ⇒ Une politique locale volontariste en termes de préservation de la biodiversité et de développement durable.
- ⇒ Une sécurité objective plutôt bonne, mais des incivilités persistantes.

Préconisations issues de l'état des lieux

- ✓ Relancer la CIAPH, et voir complémentarité avec le groupe de travail « les personnes handicapées dans la ville ».
- ✓ Mettre en œuvre dans un délai raisonnable l'accessibilité à 300 m de chaque habitant vers un espace vert adapté.
- ✓ Mettre davantage en valeur et préserver la biodiversité « cachée ».
- ✓ Amplifier les horaires et périodes d'ouverture des toilettes et installer des toilettes publiques accessibles à tous (physiquement comme financièrement) aux endroits les plus pertinents : monuments, parcs... et / ou travailler avec les commerçants pour faciliter l'accès aux sanitaires, accompagné de signalisations adaptées et visibles. Par exemple : WC écologiques à lombricompostage.
- ✓ Comme nous savons qu'un senior parcourt entre 300 et 500 m avant de se reposer, projeter l'installation ou la remise en état de structures de repos informelles (muret...).
- ✓ Communiquer en direction des seniors sur l'application « Reims contact signalement » et leur proposer des ateliers de prise en main.



LA PAROLE / L'AVIS
DES HABITANTS
CONSULTÉS :

Reims est une ville accessible avec des magasins, des transports en commun et de jolis parcs. Les points d'amélioration exprimés par les habitants sont les suivants :

Concernant le mobilier urbain et la voirie :

- ✓ Un besoin d'assises confortables, pratiques, individuelles, avec un dossier, des assises pensées pour les personnes de tout âge, pas en plein soleil, dans les espaces verts, près des monuments, des Arfo. Assises à généraliser à tous les arrêts de bus.
- ✓ Demande de développer le nombre de fontaines à eau en-dehors des parcs.
- ✓ Sur l'éclairage public : divergence de points de vue (sécurité VS économies d'énergie). Mais consensus sur le manque d'éclairage en hiver et dans certains quartiers.
- ✓ Manque de rampes (notamment à la basilique Saint-Remi, et place René Clair).
- ✓ La signalétique est assez visible, mais il en manque en dehors du centre-ville.
- ✓ Aménager le parvis de la Cathédrale pour les personnes en situation de handicap.

Sur les espaces verts :

- ✓ Demande de plus d'espaces verts et amélioration de leur entretien. Tout dépend des quartiers, mais certains parcs sont magnifiques. Il faut faire attention à ne pas faire des aménagements trop minéraux, et de planter des arbres. Par exemple, ils trouvent le réaménagement de la place de l'hôtel de ville trop minéral, en manque d'arbres et un stationnement difficile.
- ✓ Les jardins partagés ne sont pour eux pas une priorité, certains disent que ce n'est plus de leur âge (c'est assez physique tout de même), d'autres disent que ça peut être bien (manger sain, lien social...) ; ils proposent d'en installer près ou dans les EHPAD, à différents endroits de la ville.

Sur le sentiment d'insécurité :

- ✓ Besoin de mieux connaître la signalisation routière.
- ✓ Certaines personnes consultées n'osent pas sortir le soir de peur de faire de « mauvaises rencontres ».

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS : PISTES D'ACTION

Préconisations issues du diagnostic participatif En gras : celles qui sont également issues de l'état des lieux	Pistes d'action
Besoin d'assises confortables, pratiques, individuelles, avec un dossier, des assises pensées pour les personnes de tout âge, pas en plein soleil, dans les espaces verts, près des monuments, des ARFO. Assises à généraliser à tous les arrêts de bus	Développer des bancs avec dossier, des assises individuelles, dans des espaces ombragés, et d'autres solutions pour jalonner l'espace public d'un lieu où s'asseoir tous les 300 m, et à chaque arrêt de transport en commun urbain
Développer le nombre de fontaines à eau en-dehors des parcs	Identifier les lieux prioritaires d'installation de fontaines
Développer l'éclairage public en hiver et dans certains quartiers	Identifier les zones prioritaires pour veiller à la continuité de l'éclairage public dans les zones les plus sombres, surtout l'hiver
Installer plus de rampes (par exemple : basilique Saint-Remi, place René Clair)	Travailler avec des habitants pour adapter l'accessibilité à ces trois lieux
Aménager le parvis de la Cathédrale pour les personnes handicapées	
Développer le nombre d'espaces verts et améliorer leur entretien	Cartographier les zones moins ou dépourvues pour planifier avec l'avis d'habitants l'aménagement d'espaces verts
Lors des opérations de construction ou de réaménagement (comme l'hôtel de ville), faire attention à ne pas faire des aménagements trop minéraux, et planter des arbres	Poursuivre l'effort de végétalisation de la ville en plantant des arbres là où ils font défaut
Installer des jardins partagés près ou dans les EHPAD, à différents endroits de la ville	Concerter les EHPAD pour savoir s'ils sont intéressés
Besoin de mieux connaître la signalisation	Pérenniser et développer « Rester mobile dans ma vie, dans ma ville » (<i>voir détails dans IV. Transports et mobilités</i>)
Besoin d'être rassuré pour sortir le soir	S'appuyer sur l'existant pour mettre en relation des personnes qui s'accompagneraient pour sortir le soir

PORTRAIT DE TERRITOIRE - REIMS



LABELISATION AMI DES AINÉS
2022

HABITAT



1. Une politique locale et des dispositifs plutôt favorables pour des seniors majoritairement locataires

1.1 Le Programme Local de l'Habitat⁴⁶ du Grand Reims

Le PLH 2019-2024 du Grand Reims vise à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, à améliorer l'accès au logement des populations spécifiques, cela en assurant entre les communes et entre leurs quartiers une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements. Le travail mené autour du PLH fait ressortir :

- Les points forts suivants :
 - une dynamique de construction croissante et plus forte qu'ailleurs ;
 - une hausse du nombre de propriétaires occupants ;
 - des collectivités et opérateurs qui encouragent l'accession à la propriété ;
 - des collectivités qui mettent en place des outils de réhabilitation (OPAH et PALULOS) et des ORU.

- Les points de vigilance suivants :
 - une **concentration de l'offre locative, privée et sociale sur le cœur urbain**, qui à l'inverse connaît une faible représentation des propriétaires occupants ;
 - une concentration de l'offre locative sociale à Reims et dans certains quartiers ;
 - une situation qui génère une spécialisation « résidentielle » du territoire en dehors de l'ex-Reims Métropole alors que **la ville centre concentre emplois et équipements**.

- Les enjeux globaux suivants :
 - pour l'ex-Reims Métropole, un enjeu de **rééquilibrage** de l'offre locative sociale et de développement de la propriété occupante, notamment dans la ville centre ;
 - à l'échelle de Reims, un enjeu de **rééquilibrage à l'échelle des quartiers**, en lien avec les projets de rénovation urbaine et la stratégie de peuplement ;
 - l'enjeu pour le prochain PLH est aussi de répondre aux besoins de la population aux revenus modestes en leur proposant des loyers adaptés.

Certains objectifs correspondent aux besoins des seniors :

- développer des opérations favorisant la **mixité fonctionnelle** (lien entre commerces, services, espaces extérieurs paysagers, espaces récréatifs de proximité...)
- anticiper et accompagner **la transformation du parc existant** : rénovation, restructuration, adaptation, etc. ;

⁴⁶ <https://www.grandreims.fr/les-competences/logement-et-habitat/les-actions-en-faveur-du-logement-et-de-l-habitat/programme-local-de-l-habitat-2019-2024-10466.html>

- traiter **les situations spécifiques** et aujourd’hui très localisées : habitat dégradé, copropriétés fragiles, vacances, etc. ;
- mettre en place un **système de veille** permettant d’identifier en amont les immeubles ou secteurs nécessitant des interventions.
- veiller à la **résidentialisation**.

Le programme du PLH comprend notamment les actions suivantes :

- proposer une offre de logements adaptée aux personnes vieillissantes et handicapées (action 11) ;
- mettre en place un dispositif global d’amélioration de l’habitat pour adapter et préserver l’attractivité du parc ancien (action 13) ;
- accompagner les stratégies des bailleurs sociaux en matière d’amélioration de leur parc existant (action 14).

1.2 Une faible mobilité résidentielle chez les seniors rendant cruciale l’adaptation de leur logement

Les habitants sont majoritairement des locataires du parc social : cette part est relativement élevée (39 %), tandis que la part des propriétaires est beaucoup moins élevée (27 %) sur Reims que sur le département marnais (51 %). Environ 80 % des logements sont collectifs et 40 % sont des logements locatifs sociaux. 7 % des logements sont occupés par leur propriétaire.

La part des bénéficiaires d’une **aide au logement** à Reims (68 %) est nettement au-dessus du niveau départemental (53 %). 65 % des impayés de loyers parmi les bénéficiaires d’une aide au logement enregistrés dans la Marne ont lieu à Reims, phénomène à relier au fait que Reims concentre 30 % de la population marnaise.

Chez les seniors, la tendance est la même que pour l’ensemble de la population : les locataires (18 437) sont plus nombreux que les propriétaires (13 898), et sont majoritairement dans le parc social.

Statut d’occupation des logements chez les seniors rémois :

	55-64 ans	65-79 ans	80+
Propriétaire	4 665	5 999	3 234
Locataire / sous-locataire logement loué vide non HLM	1 893	1 477	921
Locataire / sous-locataire logement loué vide HLM	6 057	5 397	2 205
Locataire / sous-locataire logement loué meublé /	226	193	68

chambre d'hôtel			
Logé gratuitement	169	99	56

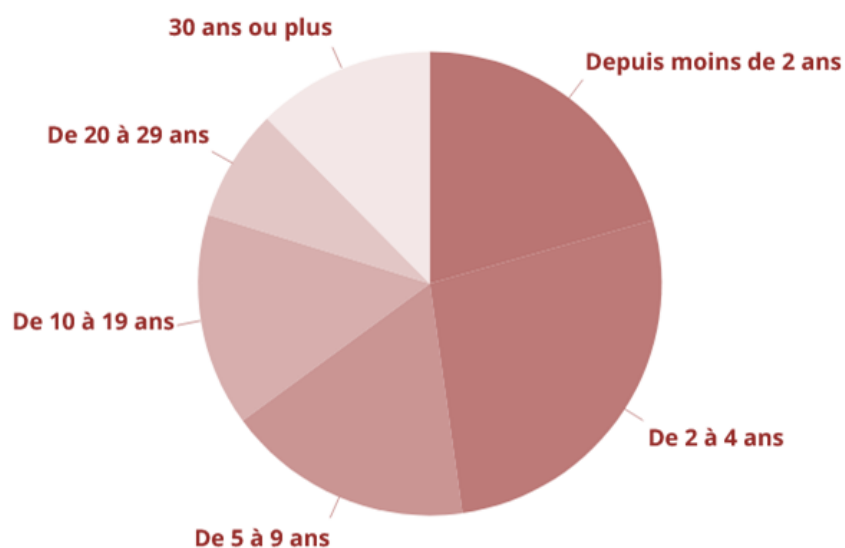
Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

Toutefois, au niveau national, la génération des baby-boomers est la 1^{re} des propriétaires.

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2018 :

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				logement	personne
Ensemble	92 241	100,0	177 279	3,4	1,8
Depuis moins de 2 ans	18 962	20,6	31 278	2,6	1,6
De 2 à 4 ans	25 102	27,2	49 908	3,0	1,5
De 5 à 9 ans	15 825	17,2	35 422	3,5	1,6
10 ans ou plus	32 352	35,1	60 671	4,1	2,2

Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

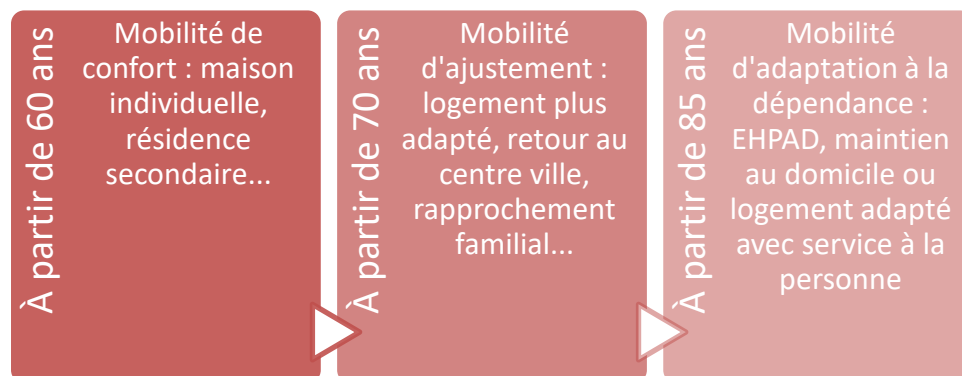


Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

La mobilité résidentielle :

La catégorie des seniors est généralement définie à partir de 60 ans. C'est cependant à partir de 70 ans que se pose le plus souvent la question de la nécessité d'adapter son logement ou de s'orienter vers une offre dédiée, adaptée au niveau d'autonomie de la personne. Plusieurs solutions s'offrent alors aux personnes concernées. Cette population se distingue par une faible mobilité résidentielle, ce

qui s'explique à la fois par la propension à la propriété et par le coût psychologique d'un déménagement qui croît avec l'âge. Plusieurs « pics » de mobilités peuvent être identifiés, mais il est important de noter qu'ils concernent une minorité de seniors :



Le diagnostic du PLH a mis en lumière les **besoins plus spécifiques des seniors** à toutes les étapes de leurs parcours, avec des besoins d'adaptation des logements à l'autonomie mais également de mutation vers un logement plus adapté. Et concernant les plus fragiles : besoin d'une offre d'hébergement ou de petit logement très abordable.

Le nombre de logements vacants en 2018 était de 9 210⁴⁷, soit un **taux de vacance de 9 %**⁴⁸.

1.3 Une grande majorité de logements construits il y a plus de 30 ans

En près de 50 ans, le nombre de logements a doublé (103 086 logements en 2016 contre 52 216 en 1968).

Parmi les résidences principales, 77 % ont été construites avant les années 1990 et, parmi elles, 15 % avant 1946.

1.4 Les dispositifs d'aide à l'accession à la propriété

Ce type d'achat étant difficilement réalisable pour tous, un nombre significatif de ménages quitte Reims pour sa périphérie.

Toutefois, les trois bailleurs sociaux rémois proposent des solutions d'accession à la propriété pour les ménages modestes :

1.4.1 Reims Habitat et sa filiale Immocoop

⁴⁷ Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2018 exploitations principales.

⁴⁸ Le taux de vacance est la part des logements vacants dans l'ensemble des logements.

Reims Habitat, avec sa filiale Immocoop, favorise l'accèsion à la propriété : [Immocoop](#) est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), créée en 2007 à l'initiative de Reims Habitat et du Foyer Rémois et spécialisée dans l'accèsion sociale à la propriété. Elle a notamment pour vocation :

- **la vente de logements anciens** : faciliter l'acquisition par le locataire de son logement. Chaque année, Reims Habitat décide de la mise en vente d'une partie de son patrimoine. Les locataires sont informés par Immocoop de la mise en vente de leur logement et sont maîtres de leur décision. Immocoop assure pour le compte de Reims Habitat l'information des locataires ainsi que leur parcours vers l'accèsion.
- **la promotion sociale** : permettre l'acquisition d'un logement neuf par un ménage sous le régime de la Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA). Immocoop commercialise également des logements en Prêt Social Location-Accession (PSLA).

En devenant propriétaire d'un bien dans l'ancien par le biais d'Immocoop, les personnes bénéficient de frais de notaire réduits. De plus, dans sa volonté de faciliter l'accèsion à la propriété à un plus grand nombre, Immocoop exonère des frais d'agence.

1.4.2 Plurial Novilia propose deux moyens de devenir propriétaire

- Une accèsion « directe » à des biens immobiliers à acheter en Champagne-Ardenne. Des experts dédiés accompagnent les locataires dans leur projet d'achat et leur proposent les solutions les plus adaptées à leur budget et leurs envies.
- Le Prêt Social Location-Accession (PSLA) qui permet de devenir propriétaire en deux temps :
 - une période d'essai locative pendant laquelle le ménage verse au constructeur une redevance constituée d'une part locative et d'une part acquisitive qui servira en tant qu'apport à l'achat. Cette période locative permet au ménage de tester sa capacité à accéder à la propriété et de conforter son apport personnel tout en occupant le logement.
 - à la fin de cette période, le locataire est libre de ne pas acheter le logement, il récupère alors la « part acquisitive » épargnée. Ce dispositif ouvre droit à l'exonération de taxe foncière pendant 15 ans et à une TVA à 5,5 % (sous conditions de ressources).

1.4.3 Le Foyer Rémois et son bail réel solidaire

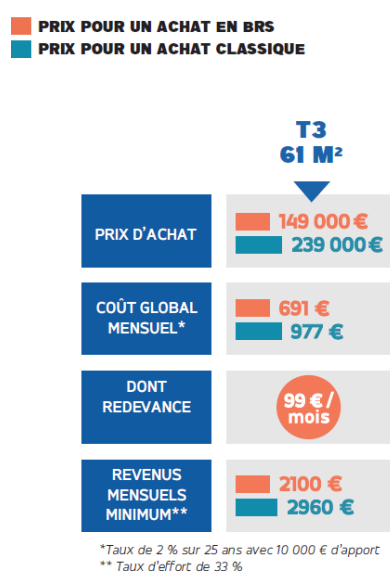
Le Foyer Rémois est agréé pour porter un dispositif appelé le **bail réel solidaire**, destiné à aider les ménages à revenus modestes dans l'accèsion à la propriété.

Lancé en 2016, le bail réel solidaire est un contrat qui unit un OFS (Organisme de Foncier Solidaire) et un preneur. Ce dispositif peut concerner un habitat neuf ou ancien et permet d'acquérir un bien immobilier grâce à un prêt et à une redevance mensuelle. Il s'agit d'un moyen de posséder sa propre résidence principale sans avoir à subir le prix élevé d'un terrain. Le principe est simple, l'acquéreur achète le bâti tandis que le foncier demeure la propriété de l'OFS.

Pour pouvoir bénéficier d'un bail réel solidaire, les ménages successifs doivent respecter un **plafond de ressources**.

Nombre de personne qui vont occuper le logement	Zone B
1	25 318€
2	33 761 €
3	39 052 €
4	43 273 €
5 et +	47 482 €

Exemple du coût d'achat d'un logement en bail réel solidaire vs sans bail réel solidaire :



L'occupation du logement acquis en bail réel solidaire se fait à titre de **résidence principale**. Le rôle de la collectivité dans ce dispositif peut aller du cautionnement du financement du terrain à un rôle actif dans l'organisation du projet, la recherche de terrain et même la création d'un OFS.

Une ancienneté d'emménagement de + de 10 ans pour 1/3 des ménages

Une majorité (48 %) des ménages occupe son logement depuis 4 ans maximum, mais 35 % des ménages occupent leur logement depuis plus de 10 ans, avec un nombre moyen de 4 pièces par logement. Ce qui laisse à penser qu'une part significative de ces derniers sont des seniors ou en devenir à horizon 20 ans.

1.5 Une tendance au sous-peuplement des logements chez les seniors

La répartition des situations de peuplement par catégorie de ménages montre l'importance du sous-peuplement chez les 60 ans et +, qui représentent 40 % des ménages de Reims en sous-peuplement : les seniors vivent depuis de nombreuses années dans le logement qu'ils ont acquis ou loué au moment de la mise en couple puis de la création et agrandissement de leur famille. Quelques années plus tard, les enfants devenus adultes s'en vont, et le couple puis le dernier conjoint reste le plus longtemps possible dans un logement devenu, d'un point de vue statistique, trop grand⁴⁹.

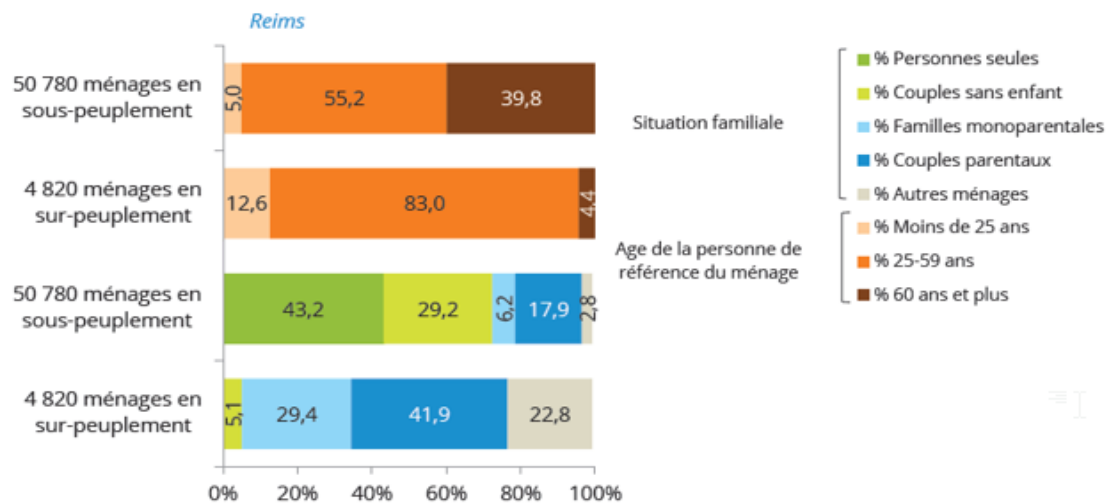
⁴⁹ Analyse des besoins sociaux - © Compas janvier 2020 – Insee, RP fichiers détail 2016

Type de logement selon la tranche d'âge :

	Moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 39 ans	40 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 79 ans	80 ans ou plus	Ensemble
1 pièce	2 402	4 079	1 969	866	476	539	456	10 789
2 pièces	936	3 630	5 690	2 585	1 581	1 443	713	16 579
3 pièces	466	1 930	7 400	5 600	3 625	3 604	1 782	24 408
4 pièces	165	676	4 863	5 546	3 173	3 643	1 734	19 800
5 pièces	102	218	2 271	4 120	2 329	2 322	1 120	12 482
6 pièces ou plus	47	118	1 111	2 789	1 825	1 614	679	8 183
Ensemble	4 119	10 651	23 305	21 507	13 010	13 166	6 485	92 241

Source : Insee, RP 2018, exploitation principale, géographie au 01/01/2021

Répartition du sous-peuplement et du sur-peuplement :



Localement :

- 33 % des 55-64 ans vivent seuls
- 38 % des 65-79 ans
- 59 % des 80+

Alors que 25,4 % de la population générale rémoise vit seule.

Comme nous le savons, une écrasante majorité des seniors souhaite rester le plus longtemps possible à son domicile, ce qui génère une demande croissante en termes d'adaptation du logement, tout comme pour les personnes empêchées notamment en raison d'un handicap.

Or, les ressources des ménages devenus seniors sont quelquefois insuffisantes pour assurer l'entretien du logement, conduisant à une certaine vétusté et de fait, à des besoins de rénovation qui peuvent devenir coûteux. Pour tenter de répondre à cette problématique, la collectivité met en place des outils de réhabilitation (OPAH, PALULOS).

D'autre part, les collectivités mènent notamment des opérations de rénovation urbaine pour réduire la vétusté du parc de logements et moderniser l'offre.

2. L'adaptation du logement

2.1 L'amélioration de l'intérieur

2.1.1 Adapter le logement des seniors : les opérateurs et leurs solutions

Plusieurs opérateurs mettent en place des solutions pour aider les seniors à adapter leur logement :

- **Evologis 51** : un appartement témoin au cœur de Châlons-en-Champagne pour y découvrir des solutions et astuces pour adapter le logement
- Le **COMAL-SOLIHA 51** effectue le diagnostic d'adaptation, la demande de devis, les démarches administratives et les demandes de subventions aux différents organismes, sous conditions d'accès. Cet opérateur anime également une charte pour l'adaptation du logement, qui recense les artisans et entreprises locaux sensibilisés à l'adaptation du logement et a pour objectif de créer un réseau d'entreprises susceptibles de répondre au mieux aux travaux d'adaptation des habitations dédiées aux personnes âgées ou à mobilité réduite. Cet outil est développé par le [département de la Marne](#), en partenariat avec la [CAPEB](#) et la [FFB](#).
- La **plateforme Adalogis51**, créée à l'initiative du Département et du COMAL-SOLIHA 51 (Solidaires pour l'Habitat), permet d'accéder à une bourse au logement adapté sur tout le territoire.
- Le **Petit Truck en plus** : un camion d'exposition et de démonstration des équipements d'adaptation du logement pour le maintien à domicile et le « bien vieillir ».
- **Aide financière** de compensation de la perte d'autonomie pour les personnes âgées.
- **Prestation de Compensation du Handicap** (PCH) pour les personnes handicapées.
- **Dégrèvement de la taxe foncière** sur les propriétés bâties pour les bailleurs sociaux.

Ces solutions permettent en effet de financer en totalité ou partiellement des travaux pour maintenir l'autonomie à domicile. Pour les aménagements, les personnes concernées doivent s'adresser à des artisans et entreprises adhérant à la charte du logement adapté, soutenue par le Département, qui garantit le respect des prescriptions techniques ainsi que la qualité et l'efficacité du chantier.

D'autre part, **la Maison de l'habitat de Reims**, créée dans le cadre de la loi ALUR, est une association sans but lucratif, à vocation de service public pour faciliter l'accès au logement adapté pour chacun : jeunes, étudiants, salariés, seniors, professionnels. C'est l'interlocuteur unique concernant les démarches, le logement, l'habitat, l'accession à la propriété, qui écoute le besoin et oriente vers les personnes ressources. Elle propose les services suivants : 3 postes informatiques en libre accès, assistance à l'accès au logement social, permanence d'un conseiller **OKTAVE** (voir encadré ci-dessous). Située au centre-ville, la Maison de l'habitat assure des permanences dans les mairies de quartier une fois par semaine.

- **Les bailleurs sociaux rémois** développent depuis plusieurs années des logements adaptés, des solutions alternatives, et des concepts innovants. En effet, pour les bailleurs sociaux, anticiper

le vieillissement est essentiel car les locataires vont être concernés et il faut donc avoir à la fois un patrimoine adapté à leur éventuel changement de condition physique, mais aussi des services pour accompagner le maintien à domicile, sécuriser le quotidien, etc.

⇒ **Le Foyer Rémois** veille à accompagner les seniors dans leur parcours résidentiel en construisant des habitats répondant à leurs souhaits et à l'évolution de leur autonomie.

Au-delà de la construction, Le Foyer Rémois adapte, chaque année, à la demande de ses clients des logements dans l'ensemble de son parc. Du remplacement de la baignoire par une douche, au rehaussement des WC, à la pose de barres de maintien... le but est de favoriser l'autonomie des seniors et leur permettre de rester chez eux, au travers de :

- 1 225 logements adaptés
- 5 habitats inclusifs (béguinages)
- 2 résidences intergénérationnelles
- 3 résidences autonomie
- 3 EHPAD

⇒ **Reims Habitat** propose à ses locataires de 70 ans et plus, dans leur logement depuis plus de 25 ans, de réaliser gratuitement un certain nombre de travaux chez eux (pose de barre d'appui dans la salle de bain, installation de WC rehaussé, changement de papier peint ou peinture, installation de mitigeurs...). Pour bénéficier du service "Confort +", il leur suffit de faire une demande auprès de leur agence de proximité ou le siège. Un technicien de Reims habitat passe ensuite à leur domicile pour analyser leur demande et évaluer leurs besoins.

⇒ **Plurial Novilia**⁵⁰ élargit son écosystème à destination de ses locataires seniors : 3 ans après le lancement de sa gamme Senior+, qui regroupe les produits et services développés depuis de nombreuses années par le bailleur social à destination de ses locataires les plus âgés et a permis de structurer l'offre, mais aussi de mieux la faire connaître auprès de ses bénéficiaires potentiels.

Pour répondre aux enjeux de maintien à domicile, le bailleur s'est engagé à la fois dans un vaste plan d'adaptation de son patrimoine existant, dans le développement d'une offre neuve dédiée (pavillons locatifs ou logements individuels adaptés, immeubles intergénérationnels, résidences seniors), et enfin dans la mise en place d'une offre de services élargie, permettant à la fois de faciliter le soutien à domicile et de conserver un lien social régulier :

- Création de salles de convivialité, organisation d'ateliers sur le « bien vieillir » ou la prévention des chutes, mise en place d'ambassadeurs de convivialité en partenariat avec Unis Cité, déploiement de binômes intergénérationnels avec Ensemble 2 Générations, aide au portage de courses à domicile, service de mobilité verticale avec la Protection Civile de la Marne pour permettre aux personnes en situation de handicap physique de descendre et remonter chez eux en cas d'arrêt d'ascenseur ou de travaux d'entretien, intervention des Petits Frères des Pauvres pour les personnes souffrant d'isolement...

⁵⁰ <https://www.francebleu.fr/emissions/une-equipe-formidable/champagne-ardenne/initiatives-pour-le-maintien-a-domicile-des-seniors>

- L'offre de téléassistance Présence Verte, les systèmes de domotique SOLINNOV, avec installation de caméras ou de capteurs dans les logements pour les rendre plus sûrs, plus confortables et plus adaptés au quotidien de leurs occupants.
- Projet de partenariat avec Envie Autonomie, entreprise sociale et solidaire spécialisée dans le conseil et l'aménagement du domicile, et qui s'appuie sur du matériel médical récupéré et reconditionné afin de favoriser l'autonomie des personnes en situation de vieillissement et nouvellement installées dans la Marne⁵¹.
- Démarche en faveur d'un habitat senior adapté et innovant : après les pavillons collectifs senior de La Haubette à Tinquex, ou encore les maisons connectées de Bezannes et leur expérimentation autour de la domotique, plusieurs projets sont venus illustrer cette approche jamais dogmatique qui fait la marque de fabrique de Plurial Novilia.

Par exemple, à Saint-Brice-Courcelles, le projet de la résidence Alain Lescouet a été l'occasion d'imaginer un lieu entièrement tourné autour du quotidien des seniors : les 55 logements proposent des appartements de toutes tailles permettant d'accueillir des personnes seules comme des couples, des parkings en sous-sol et un véhicule en autopartage pour permettre aux seniors de rester mobiles, une terrasse commune et une salle de convivialité. Un gardien est présent sur le site et des animations gratuites sont réalisées chaque semaine par la société Verveine Citron afin de favoriser les échanges entre les résidents et maintenir un lien social vivace.



Le groupe s'appuie également sur Verveine Citron pour l'organisation de rencontres entre les demandeurs d'un même îlot afin de créer du lien social et favoriser la réussite de ce mode de vie. Une mission de médiation et d'accompagnement permet également de recueillir les attentes, d'écouter les différents interlocuteurs au cours de discussions conviviales, identifier les désaccords afin d'y apporter toute solution amiable permettant de pérenniser l'objectif du bien vivre ensemble.

Plus globalement, Verveine Citron facilite la création d'une cohésion de groupe afin d'aider chacun à prendre la place qu'il souhaite au sein du groupe, et de tisser des relations de proximité.

Verveine citron est un organisme agréé de services à la personne. Sa mission : apporter un soutien moral et social, afin d'optimiser la qualité de vie, le développement personnel, les potentialités propres et le maintien à la vie sociale seniors, personnes handicapées et en situation de précarité.

D'autre part, hormis la demande de logement que les seniors peuvent effectuer auprès des bailleurs sociaux, la recherche de logement adapté peut être déposée auprès du Comal-Soliha 51. À l'inverse, les propriétaires privés qui louent ou souhaitent louer un logement qui leur semble adapté aux personnes empêchées peuvent se faire connaître gratuitement en contactant le Comal-Pact51 par téléphone ou par mail.

⁵¹ Voir précisions dans le chapitre IX. Autonomie, services et soins

Enfin, la CU a lancé le 31 août 2021 un nouveau **dispositif d'amélioration et de transition énergétique**. C'est un plan d'actions de 5 ans qui englobe une OPAH et un accompagnement de tous les propriétaires sans conditions de ressources, pour offrir aux propriétaires du parc privé l'opportunité de rénover leurs logements grâce à des aides financières exceptionnelles et à un accompagnement personnalisé (économies d'énergie : isolation, ventilation, chauffage, maintien à domicile et adaptation du logement, remise aux normes de logement ancien ou dégradé, rénovation pour louer).

La précarité énergétique : une problématique à prendre en compte

L'ADEME a fait ressortir que les +60 ans sont sur représentés au sein des publics touchés par la précarité énergétique en raison de 3 facteurs :

- la baisse de leurs revenus qui accroît mécaniquement le budget énergie ;
- leur température corporelle plus basse et leur plus grande sensibilité au froid ;
- l'augmentation du temps passé au domicile.

On voit donc ici la nécessité de rénover / améliorer les logements concernés pour qu'ils soient moins énergivores et à la fois d'encourager les seniors, quand cela est possible, à développer leur vie sociale pour sortir davantage de leur logement, recréant ainsi un cercle vertueux de lien social et de régulation des consommations d'énergie.

Au niveau local, des leviers existent pour aider les occupants à réduire leur consommation d'énergies :

- **l'éco-appart'** : cet appartement « témoin » permet de visualiser les équipements qui permettent de faire des économies, d'appréhender de manière ludique les gestes réalisables au quotidien pour faire baisser ses factures d'énergie mais aussi devenir un véritable éco-citoyen. Les visites sont assurées par l'Udaf de la Marne, tous les jours de la semaine sur rendez-vous en journée, contact par téléphone ou mail
- **Oktave** : service mis en place par la région Grand Est et l'ADEME, avec le soutien du Grand Reims, pour accompagner les propriétaires à trouver des solutions techniques et financières dans toutes les phases de leur projet de rénovation énergétique (de l'idée de rénover jusqu'à la fin du chantier). Ses moyens et outils permettent d'engager, de mettre en œuvre et de financer des travaux de rénovation performants, via un accompagnement technique complet et des solutions de financement personnalisées. Contact par courriel ou par téléphone (service et appel gratuits).
- **Le Grand Reims** promeut également le site FAIRE : pour aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières possibles, rendez-vous sur le site www.faire.gouv.fr ou appeler un conseiller de l'Espace Info Énergie du Grand Est (service et appel gratuits).

2.1.2 Un logement en sécurité

Plusieurs solutions de **téléassistance** sont disponibles à Reims :

- **les téléassistances classiques** (famille ou professionnel) : très utilisée, notamment par des personnes vivant seules à leur domicile, la téléassistance permet de déclencher très facilement une alarme à distance à l'aide d'un émetteur portable (bracelet ou pendentif). Cette solution est proposée par deux opérateurs : un privé et un associatif.
- **la téléassistance en astreinte** : en quelques secondes, l'appel est transmis à une centrale spécialisée disponible 24 h / 24. La personne de permanence prend le temps d'écouter le

bénéficiaire et, si nécessaire, mobilise le référent qui a donné ses coordonnées ou un service d'urgence. Un opérateur.

- de nouveaux systèmes de **géolocalisation** se développent. Les renseignements sont à prendre auprès du CLIC.
- **Ma Prime Adapt'** : ce nouveau dispositif affiche un objectif d'adaptation de 680 000 logements au niveau national d'ici la fin 2032, en aidant les seniors avançant dans l'âge à réaliser les travaux permettant de sécuriser leur domicile : installer un monte-escalier pour se rendre à l'étage ou des barres d'appui pour sécuriser leurs déplacements, remplacer leur baignoire par une douche, doter leur logement de rampes d'accès, agrandir les ouvertures afin de favoriser l'accès en fauteuil roulant... Avec Ma Prime Adapt', ils pourront bénéficier d'une aide financière et leurs démarches seront simplifiées. Le détail des travaux éligibles n'est pas encore dévoilé pour l'heure.⁵²

Le dispositif Voisin Vigilant et Solidaire est actif dans plusieurs quartiers de la ville. Il contribue à réduire de 40 % le risque de cambriolage (source ministère de l'Intérieur).

Les habitants peuvent alors compter sur leurs voisins : réception par SMS / courriel / application mobile de toutes les alertes émises par vos voisins ou la police municipale, possibilité d'alerter les voisins et la police en un clic, panneaux et autocollants Voisins Vigilants (R) dissuasifs.

Par ailleurs, la ville de Reims communique, notamment sur son site internet, sur le démarchage agressif et menaçant : certaines sociétés pratiquent un démarchage agressif, par téléphone, fax ou mail, en se faisant passer parfois pour une autorité administrative.

La Délégation Ministérielle à l'Accessibilité a édité un guide, [Démarchage agressif ? Quelle conduite tenir ?](#) (mis en ligne sur le site de la Ville).

2.2 L'amélioration de l'extérieur

2.2.1 Le tri des déchets et le compostage

Ce sont des solutions simples pour réduire les déchets. Pour accompagner les ménages et notamment les seniors dans leur démarche, le Grand Reims⁵³ propose des ateliers de formation gratuits, dispensés par un professionnel. Des composteurs à usage collectif peuvent être délivrés aux résidences sous certaines conditions, notamment si l'espace le permet et selon l'implication de certains résidents.

2.2.2 Les multiservices à domicile

Trois associations multiservices peuvent intervenir à domicile. L'une est située dans Reims, les deux autres dans des communes limitrophes. Elles proposent des services dans le domaine des espaces verts et du jardinage.

⁵² <https://www.boursorama.com/patrimoine/actualites/ma-prime-adapt-une-nouvelle-aide-pour-les-seniors-abf4e27be06a83c5c9347618271f0d7a>, article du 09/08/2022

⁵³ <https://www.grandreims.fr/services-aux-habitants/gestion-des-dechets/objectif-zero-dechet/le-compostage-et-le-jardinage-au-naturel>

3. Les parcours résidentiels

Pour dépasser la dualité domicile / EHPAD, il existe à Reims et sa périphérie une diversité d'offres pour vivre dans un « chez soi » choisi.

3.1 Les différentes formes de colocation : une offre balbutiante mais des projets en développement

3.1.1 La colocation entre seniors

Plurial Novilia a mis en place divers ateliers durant plusieurs mois pour concevoir des logements seniors ouverts en septembre 2021 dans la tour des Argonautes (QPV Châtillons, actuellement au cœur d'un grand projet de réhabilitation dans le cadre de l'ANRU 2) : en partenariat avec le Living Lab ActiAgeing de l'université de technologie de Troyes, le bailleur a imaginé **un concept d'habitat partagé**⁵⁴ autour de 18 logements indépendants répartis sur deux étages de la tour des Argonautes.

Organisés autour de 6 îlots de 3 logements, ces lieux de vie permettent de garder un logement autonome tout en partageant une pièce à vivre qui constitue un lieu de rencontre et de passage. La solidarité entre les foyers est ainsi favorisée. Ces lieux mutualisés sont vecteurs d'entraide, de partage et constituent un soutien majeur pour les familles et les aidants. Ces logements privatifs disposent de leur propre cuisine, salle de bains, salle de vie ou encore chambre. Chaque logement est équipé de capteurs pouvant détecter les chutes.

Tous les appartements ont un premier accès sur l'espace de vie commun. Les locataires peuvent se retrouver quand ils le souhaitent. Les seniors ont également accès à une buanderie commune. Les loyers vont de 520 à 680 € / mois.

La sélection prend du temps. Chaque futur locataire est reçu en entretien préalable par l'agence Verveine Citron de Reims, pour « marier au mieux les futurs voisins ».

3.1.2 Les autres formes de colocation

- La colocation intergénérationnelle

L'association rémoise **Ensemble 2 Générations**, joignable par téléphone et par courriel, favorise le logement intergénérationnel. Le principe est de loger économiquement un étudiant chez un senior, en échange d'une présence ou de petits services. Le loyer varie de 50 à 250 € / mois.



⁵⁴ <https://www.leparisien.fr/marne-51/a-reims-des-logements-sociaux-totalement-repenses-pour-les-seniors-30-09-2021-AJN4OLUNV5G2DKCXANOEVBTK4.php>



Source : Facebook Ensemble 2 Génération Reims

L'association présente les étudiants sélectionnés, sécurise la relation par une convention d'hébergement et accompagne le binôme tout au long de l'année.

Une convention avec les trois bailleurs sociaux rémois (Foyer Rémois, Plurial Novilia et Reims Habitat) permet de rendre possible le logement intergénérationnel chez les seniors locataires.

À noter que la ville de Reims a mis en place le dispositif **Falise** (Fonds d'aide au logement intergénérationnel senior-étudiant), unique en France, destiné à favoriser la mixité intergénérationnelle. Ainsi, une subvention de 150 € est versée à chacun des membres du binôme partageant le même logement.

Ensemble 2 Générations Reims a fêté son 10^e anniversaire en 2021. En une décennie, ce sont 418 binômes intergénérationnels qui ont été créés. Le nombre de binômes créé à Reims est le plus important en région, 40 par an en moyenne.

Le réseau national Ensemble 2 Générations entend répondre aux problématiques de solitude de seniors, fatigue des aidants, difficulté des étudiants à accéder à un logement etc., en promouvant et en mettant en œuvre des solutions de cohabitation et de logement intergénérationnels, avec comme souci primordial, l'accompagnement des personnes dans leurs situations de fragilité.

Les solutions portées par le réseau Ensemble 2 Générations visent aussi à favoriser la mixité sociale et la rencontre des générations dans un but d'entraide et d'enrichissement mutuel.

➤ Colocation 40+ ⁵⁵

Colocation 40+ est un site internet national qui met en relation les offres et les demandes de colocation chez des seniors. Actuellement, à Reims, et sur ce site, plus d'une dizaine de jeunes recherchent une solution d'hébergement chez un senior, pour de la courte ou longue durée.



➤ L'habitat co-générationnel

Une réflexion est actuellement menée par FRAT Habitat⁵⁶ pour créer et développer un lieu de vie innovant et intergénérationnel, pour améliorer la vie quotidienne et le « vivre ensemble ». Le 16 mai 2019, Reims Habitat et les deux associations fondatrices du projet, Cultures à l'Îlot Saint Gilles et Frat Habitat Intergénérationnel, ont signé la convention de partenariat pour le projet urbain d'éco-habitat participatif, intergénérationnel et innovant à L'ilot Saint Gilles situé dans le quadrilatère des rues du Barbâtre, Montlaurent, Ponsardin et cours Lepagnol à Reims.

Portant des valeurs communes autour de l'écologie, du lien social, de l'intergénérationnel, de la solidarité, les deux associations ont souhaité réaliser, dans ce lieu typique du vieux Reims, un projet d'habitat multigénérationnel, innovant, participatif, fondé sur la mixité sociale. Conscient de l'enjeu sociétal que représentent l'habitat des seniors, la préservation du lien social et intergénérationnel, Reims Habitat a souhaité collaborer avec les 2 associations pour mettre en œuvre ce projet urbain.

Le bailleur s'est joint aux ateliers thématiques organisés depuis deux ans par les associations et a engagé des études : sols, réseaux, règles d'urbanisme... En juin 2018, il a acquis, auprès de la ville de Reims, les terrains d'une superficie totale de 1 264m².

Ce projet innovant sur le territoire rémois est donc en évolution et construction. Il est ouvert à toutes les personnes ou familles qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche de collaboration pour la conception de leur futur logement et cadre de vie.

L'objectif est d'aboutir, ensemble, à un projet urbain, à un projet de vie, mêlant un habitat locatif et en accession à la propriété qui répondra aux besoins des habitants, proposant des espaces de vie commune gérés collectivement (exemples : salle de rencontre, buanderie, chambres d'amis...), favorisant le lien social et la solidarité entre générations, respectueux de l'environnement et encourageant les éco-gestes, innovant et utilisant les nouvelles technologies (exemple : conciergerie numérique) et en interaction avec la vie du quartier Barbâtre.

3.2 L'accueil familial

Géré par le Département, c'est un hébergement payant pour le résident. Il se fait sur la base d'un contrat établi entre la famille d'accueil et la personne âgée hébergée. Il peut être à temps partiel ou complet. La somme versée à la famille comporte une rémunération journalière des services rendus,

⁵⁵ <https://www.colocation-adulte.fr/logement-intergenerationnel-reims/senior-etudiant/reims#>

⁵⁶ Association locale loi 1901 qui a pour vocation de créer et développer un lieu de vie géré et animé dans le cadre d'une démocratie participative, solidaire, intergénérationnel, interculturel et de mixité sociale écologique dans tous les aspects de la vie, en lien avec son environnement pour améliorer la vie quotidienne et le vivre ensemble.

une indemnité pour les frais d'entretien courant et un loyer pour la ou les pièces occupées. En choisissant cette formule, le senior accueilli cotise à l'URSSAF en tant qu'employeur. Dans ce cas, il peut bénéficier de l'APA à domicile, d'une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale sur demande et d'une réduction d'impôts.

Il y a cinq familles d'accueil agréées pour l'accueil de personnes adultes en situation de handicap ou de personnes handicapées vieillissantes. Il n'y a donc pas de familles d'accueil spécialisées dans l'accueil de personnes âgées.

Ce qui correspond à neuf places d'accueil à temps plein et deux places d'accueil à temps partiel.

Il y a trois places d'accueil disponibles ; les deux places d'accueil à temps partiel sont vacantes.

3.3 Le béguinage seniors

Le béguinage est un ensemble immobilier à taille humaine (10 à 25 logements maximum), organisé autour d'un jardin et d'espaces de vie partagés. Il s'agit d'un modèle innovant d'habitat API (habitat Accompagné, Partagé et Intégré à la vie locale).

Symbole de solidarité et de convivialité, le béguinage répond aujourd'hui au souhait des seniors ou en situation de fragilité, de vivre et bien vieillir chez soi, de façon autonome, dans un environnement sécurisant et rassurant. Véritable projet de vie, la vie en béguinage permet avant tout de rompre avec l'isolement, fléau de notre société moderne, touchant particulièrement le grand âge.

Proposition alternative à l'hébergement en institution (EHPAD, résidence autonomie), ou à la résidence services seniors, le béguinage prend en compte toutes les dimensions de l'habitat dit inclusif, groupé ou encore partagé. Il intègre en effet, dès sa conception les besoins de ses béguin.es, notamment la transition vers une perte éventuelle d'autonomie.

3.4 Les résidences autonomie et les résidences services⁵⁷

Reims et sa 1^{re} couronne disposent de **19 résidences autonomie**⁵⁸, de **3 résidences services** et d'une **MARPA**, offrant au total au moins 411 logements.

Les résidences autonomie et les résidences services accueillent des personnes âgées autonomes qui souhaitent vivre de façon indépendante tout en bénéficiant de services. Mais leurs statuts et leurs fonctionnements sont différents.

Les résidences autonomie (Établissements Sociaux et Médico-Sociaux : ESMS) et les résidences services (qui ne sont pas des ESMS), comportent à la fois des logements individuels et privés et des espaces communs dédiés à la vie collective. Elles sont souvent construites au cœur des villes à proximité des commerces, des transports et des services.

⁵⁸ Voir tableau récapitulatif en fin de chapitre

Elles sont conçues pour des **seniors autonomes ou relativement autonomes**, seuls ou en couple, qui ne peuvent plus ou ne veulent plus vivre isolés à leur domicile.

La vie dans une résidence autonomie ou une résidence services permet de :

- continuer à vivre de manière indépendante ;
- bénéficier d'un environnement convivial et sécurisé ;
- utiliser des services collectifs : restauration, ménage, animations...

Les résidences autonomie sont majoritairement gérées par des structures publiques ou à but non lucratif. Elles ont une vocation sociale. Le coût du logement y est modéré. Si la structure est habilitée, les résidents peuvent bénéficier de l'ASH (aide sociale à l'hébergement) si leurs revenus sont inférieurs au montant de la facture mensuelle, composée du loyer et des charges locatives, plus d'autres services le cas échéant.

À Reims, l'ARFO gère 14 établissements (et deux dans des communes limitrophes), offre une capacité de 1 095 logements en F1bis, F2 ou pavillon. Ces établissements sont ouverts à tout retraité suffisamment autonome et disposant de l'ASPA ou plus. En 2020, il y avait 824 résidents (611 femmes pour 179 hommes), avec un âge moyen de 82,9 ans. L'âge moyen à l'inscription est de 78,8 ans.

Les résidences proposent des animations, des sorties et des ateliers, ces deux dernières activités sont accessibles aux seniors non-résidents, favorisant ainsi l'ouverture vers l'extérieur et la lutte contre les préjugés.

Dans chaque résidence est proposée au moins une chambre d'hôte meublée pour permettre aux résidents d'accueillir leur famille, le temps d'une nuit ou plus pour 25 € / nuit.

Exemple de la résidence autonomie Claude Truchet à Bétheny, gérée par l'ARFO : 52 maisons de plain-pied et un bâtiment collectif de 20 logements en R+2 disposant d'une salle de convivialité.



Comme les résidences autonomie, **les résidences services** accueillent des seniors autonomes ou relativement autonomes dans des logements privés associés à des services collectifs, mais elles ont un statut et un fonctionnement différents. Elles sont principalement gérées par des structures privées commerciales. Leurs occupants peuvent être propriétaires ou locataires, auquel cas la facturation mensuelle comprend le prix du loyer, fixé au prix du marché, les charges locatives, auxquels s'ajoute le montant de l'abonnement de services auquel le résident a souscrit. Les occupants ne peuvent pas y bénéficier de l'ASH.

Les MARPA s'adressent aux seniors retraités. Elles leur permettent de vivre dans leur bassin de vie, dans des logements adaptés, et de bénéficier de services d'accompagnement dédiés tout en continuant à participer à la vie locale. Entourées d'espace et de nature, les MARPA offrent un cadre de

vie chaleureux et convivial à proximité des services (cabinets médicaux, soins infirmiers, aides ménagères, boutiques, etc.).

Les tarifs planchers disponibles vont de 500 € à 1 000 €. Pour cinq établissements les tarifs ne sont pas disponibles sans prise de contact nominative préalable.

Le tarif plancher de la MARPA, située à 15 minutes en voiture du centre-ville de Reims, est de 1 200 € / mois.

3.5 Les EHPAD 59

La Ville et sa 1^{re} couronne disposent de **15 EHPAD** et d'une **ULSD**⁶⁰ ; 13 d'entre eux sont dans Reims. Six sont sous statut public, six en privé commercial, quatre en privé non lucratif.

L'offre globale rémoise est constituée de 1 500 places.

Les tarifs plancher vont de 1 700 € à 3 600 € / mois.

Les EHPAD sont des maisons de retraite médicalisées qui proposent un accueil en chambre. Ils s'adressent à des personnes généralement âgées de plus de 60 ans (ou moins de 60 ans sur dérogation) qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien.

Ces établissements médicalisés ont pour mission :

- d'accompagner les personnes fragiles et vulnérables ;
- Et de préserver leur autonomie par une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.

Les USLD sont des structures d'hébergement et de soins accueillant des personnes dont l'état nécessite une surveillance médicale constante.

Au total, il existe également **neuf unités Alzheimer et trois PASA**⁶¹.

Les EHPAD souffrent d'un déficit d'image dans la population générale comme auprès des seniors, y compris localement sur Reims (voir les éléments saillants issus des « Papotages »), d'autant plus suite à la publication du livre *Les fossoyeurs* en janvier 2022.

Or, ces structures tendent à s'ouvrir de plus en plus vers l'extérieur et à proposer des modes de fonctionnement plus innovants, et sont encouragées pour cela par les organismes et administrations d'Etat, notamment par 2 appels à projets :

- L'appel à projets de la CNSA « Un 1/3 lieu dans votre EHPAD »⁶² :

⁵⁹ Voir tableau récapitulatif en annexe n°1

⁶⁰ Unité de Soins de Longue Durée

⁶¹ Les PASA (pôles d'activités et de soins adaptés) sont des espaces aménagés au sein des EHPAD destinés à accueillir durant la journée des résidents de l'EHPAD atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie neurodégénérative et ayant des troubles du comportement modérés.

⁶² <https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/les-ehpad-et-leurs-residents-au-coeur-de-leur-quartier-grace-a-25-tiers-lieux>

La CNSA incite les gestionnaires d'EHPAD à ouvrir et à valoriser leur établissement sur le territoire, en inventant avec leurs voisins et l'ensemble des acteurs de la vie locale des activités et des services qui favorisent le lien social, avec deux maîtres-mots : co-construction et ancrage local.

Elle a publié à leur intention un appel à projets doté de 3 millions d'euros, dans le cadre du plan d'aide à l'investissement prévu par le Ségur de la Santé visant notamment à transformer les EHPAD. 25 projets ont été retenus, dont deux projets en Grand Est (Meurthe et Moselle et Bas-Rhin).

À noter qu'à Reims, cet ancrage local et cette construction est inscrite de longue date dans les pratiques collaboratives. Les EHPAD participent au comité de pilotage seniors depuis sa création en 2012.

➤ L'appel à projets du Gouvernement « 1/3 lieux d'expérimentation » :

Cet appel à projets a pour objectif de financer des tiers lieux pour répondre au manque de terrains d'expérimentation, l'une des principales limites identifiées au développement de la filière numérique en santé lors de la consultation publique de préfiguration de la stratégie d'accélération réalisée au premier trimestre 2021.

Toutes les structures de santé (sanitaire ou médico-sociale, publique ou privée, en ville ou en établissement) ainsi que les acteurs de l'innovation (intégrant une structure de santé sanitaire ou médico-sociale) peuvent candidater pour devenir « tiers-Lieux d'expérimentation ». 30 tiers lieux seront ainsi sélectionnés entre 2022 et 2024, selon 3 vagues successives d'appels à projets qui seront opérées par la Banque des territoires pour le compte de l'État.

Ces tiers lieux seront financés pour :

- tester l'usage de nouveaux services numériques en santé en vie réelle et bénéficier du retour d'expérience des utilisateurs (impact, acceptabilité, ergonomie, etc.) ;
- mener des études de besoins des usagers ;
- mesurer les bénéfices médico-économiques des solutions testées ;
- accompagner le déploiement et l'accès au marché des solutions ayant fait la preuve de leur impact ;
- associer les professionnels et personnes concernées dans la co-conception des solutions.

Les tiers Lieux d'expérimentation sélectionnés par cet appel à projets auront accès à deux enveloppes financières : une enveloppe dédiée à l'animation du tiers lieu d'expérimentation et une enveloppe spécifique leur permettant de cofinancer l'expérimentation de solutions numériques

Sur le territoire de Reims, une réflexion entre la Ville, l'ORRPA et Bio Valley⁶³ est en cours, dans la réflexion globale autour de la maison des aînés et des aidants (M2A).

⁶³ Le Pôle de compétitivité BioValley France fédère et accompagne des startups, PME, grands groupes, organismes de soin, de recherche et de formation du Grand Est autour de la thématique santé. Sa mission est de faire émerger des projets innovants, de dynamiser la création de nouveaux produits/services et d'accompagner le développement des entreprises. BioValley France s'implique également dans des projets structurants de la filière santé dont par exemple le campus des technologies médicales [nextmed](#). Son action et ses compétences contribuent au développement économique du territoire et aux politiques régionales d'innovation.

HABITAT

Acteurs

3 BAILLEURS SOCIAUX

Foyer rémois
Plurial novilia
Reims Habitat

AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT

- Autonomie :
- Département
 - Evologis 51
 - Comal Soliha51
 - Adalogis51
- Transition énergétique :
- Grand Reims
- Maison de l'habitat
 - UDAF

AIDE AU MAINTIEN AU DOMICILE

Accompagnement :

Uniscité - Protection civile de la Marne - Présence verte - Solimov - Aides à domicile (Aradopa, ADMR) - Grand Reims

Matériel : Envie Autonomie



AIDES À DOMICILE

Services :

Verveine citron - O²
Senior compagne - Destia -
AMR - ADMR Azaé - Petits fils - Age d'or services - Bilan à la maison - Menus services

Soins : SAD - CSI

INSTITUTIONS PUBLIQUES

Département - Grand Reims -
Ville de Reims

DIVERSITÉ DES HABITATS

Co/inter/multi-générationnel:
E2G - AFEV - FRAT-Département

Béguinage : Foyer Rémois

Résidences autonomie : ARFo
16 résidences, 1.250 places

Résidences services
Les Girandières, Domitis,
Familles d'accueil : Département

ÉTABLISSEMENTS

EPHAD :
CHU (900 places)
ORPEA
KORIAN
USLD

HABITAT

Dispositifs

AIDE AU LOGEMENT ACHAT

- Bail Réel Solidaire (Foyer Rémois)
- Prêt social location accession (Reims Habitat - Plurial Novilia)

AMÉNAGEMENT / RÉNOVATION DU LOGEMENT

Aides financières :

OPAH
APA - PCH
Dégrevement taxe foncière
Parcours résidentiel (Foyer Rémois)
Confort + (Reims Habitat)
Seniors + (Plurial Novilia)

Accompagnement :

COMAL SOLIHA 51 - Evologis51
Oktave (Grand Est)
Faire
Eco-appart'

INSTITUTIONS PUBLIQUES LOCALES

PLU
PLH
PDLHPD

MAINTIEN AU DOMICILE

Accompagnement :

Service civique solidarité seniors (Unis cité)
Binômes intergénérationnels (E2G)
Service mobilité (Protection civile Marne)

SOUTIEN À L'AUTONOMIE

Téléassistance :

Domotique, habitats connectés

Aide à domicile : matériel adapté à bas prix

DIVERSITÉ DES HABITATS

Falaise

ÉTABLISSEMENTS MÉDICALISÉS

Unités Alzheimer
PASA




HABITAT : SYNTHÈSE

- ⇒ Un PLH qui prend en compte les évolutions et perspectives démographiques ainsi que les besoins des seniors.
- ⇒ Des dispositifs facilitant l'accèsion à la propriété dans le logement social.
- ⇒ Une Maison dédiée à l'habitat.
- ⇒ Les bailleurs sociaux proposent tous les trois des services dédiés aux seniors à des degrés d'intervention et d'accompagnement très variables.
- ⇒ Des habitats alternatifs en développement avec deux opérateurs dédiés à l'intergénérationnel.
- ⇒ Un manque de places en famille d'accueil.
- ⇒ Des aides existantes pour rénover les logements pour réduire sa consommation d'énergie et les adapter pour y vieillir en sécurité.
- ⇒ De nombreux services d'aide à domicile.
- ⇒ Une diversité de modes d'habiter.
- ⇒ Les résidences autonomie ressortent comme un bon compromis entre son domicile « historique » et l'EHPAD.
- ⇒ Des places disponibles dans les résidences autonomie de l'ARFO.
- ⇒ Une faible mobilité résidentielle des seniors qui vivent dans des logements à rénover / adapter, qu'ils soient locataires ou propriétaires.
- ⇒ Les seniors rémois sont majoritairement locataires d'un appartement chez un bailleur social (18 437 locataires VS 13 898 propriétaires).
- ⇒ La proportion des personnes vivant seules augmente avec l'âge et sont en majorité des femmes.
- ⇒ La majorité des seniors souhaite rester dans son logement actuel.

Préconisations issues de l'état des lieux

- ✓ Concerter des seniors pour travailler avec les bailleurs afin de proposer une offre de logements adaptée aux personnes vieillissantes.
- ✓ Améliorer la communication sur les aides existantes pour améliorer et adapter le logement.
- ✓ Faire connaître le dispositif Voisin Vigilant et Solidaire.
- ✓ Promouvoir les nouvelles formes d'habitat auprès des seniors et leur famille.
- ✓ Contribuer à revaloriser l'image des EHPAD.



LA PAROLE / L'AVIS
DES HABITANTS
CONSULTÉS :

Une participante a tenu à dire qu'il est important de tendre vers une ville homogène, avec une égalité pour tous les quartiers : « *une ville amie de tous les aînés, c'est une ville amie de tous les quartiers* ».

La majorité des seniors ayant été amenés à s'exprimer est locataire d'un appartement, ce qui reflète la dynamique globale rémoise.

Minoritaires sont les seniors qui souhaitent déménager. Ceux qui envisagent un changement de résidence aimeraient un logement plus adapté que leur logement actuel ou pour un rapprochement familial. Sur l'ensemble des répondants au questionnaire, ce que les seniors recherchent s'ils devaient déménager sont les items suivants : une bonne desserte en transports en commun, une proximité des commerces, un rapprochement familial.

L'idée d'aller en résidence autonomie type ARFO (nommément cité) revient souvent.

Ce qui est important pour eux :

- un logement adapté ;
- avoir des espaces extérieurs ;
- des prix « corrects » ;
- de la sécurité ;
- des commerces et des services de proximité.

En priorité, ils sont intéressés par :

- ✓ **un service de conciergerie** pour les petits dépannages (changement d'ampoule, fuite d'eau, porte qui grince, nettoyage aérateur...) et proposent même de l'échange de services entre personnes et seniors : « seniors bricoleurs », voisins qui aident à porter les courses...
- ✓ **des dispositifs pour apprendre à connaître ses voisins**, dans une logique de bienséance, de cordialité, de bonnes relations, de lien social voire d'entraide. Certaines personnes ne souhaitent toutefois pas connaître davantage leurs voisins (logique du « chacun chez soi »). La mixité sociale n'est pas une priorité pour eux.
- ✓ **une aide pour adapter le logement** afin de rester à domicile le plus longtemps possible : les problèmes soulevés concernent les places de stationnement PMR qui sont occupées par des valides, les ascenseurs pas toujours adaptés ou en état de fonctionnement. Les jeunes consultés précisent que les seniors ont besoin d'un logement de plain-pied (ou à l'étage avec ascenseur), avec douche.
- ✓ **renforcer l'isolation des logements** pour contenir voire faire diminuer les charges liées au chauffage.

- ✓ ils demandent une **amélioration de la communication sur les aides** techniques et financières existantes pour l'adaptation de leur logement, qui leur semble toutefois pour le moment répondre à leurs besoins.
- ✓ **une information sur le type de logements existant** dans la commune : l'attente est forte sur le fait d'être informé de toutes les possibilités existantes, les solutions autres que les EHPAD, et pouvoir être orienté facilement et rapidement vers le bon interlocuteur (site internet de la Ville, dans les organismes, auprès d'un travailleur social) « On sait qu'il existe des choses mais il y a un manque d'information ». Ils demandent également à être consultés pour les projets de construction de nouveaux logements.
- ✓ **Une aide pour trouver un logement qui convient** et dans lequel ils aimeraient vieillir : doit être situé en ville ou à proximité, pour être près des commerces, dans un quartier calme, sécurisé et sécurisant, disposant de services de soins. Selon des jeunes : des quartiers conçus pour les seniors mais multigénérationnels.

Certains seniors ont soulevé qu'un déménagement leur semble compliqué : il coûte cher, demande à être préparé, organisé, devrait pouvoir être entièrement géré par un tiers.

De l'expression des participants, l'EHPAD est le tout dernier recours, il a réellement une image de « mouvoir ».

L'habitat partagé n'est pas un concept qui leur plaît, seule une minorité de seniors consultés pourrait être intéressée.

Les répondants ont le besoin d'être rassurés par plus d'informations, de témoignages concernant cette solution.

En effet, la colocation intergénérationnelle ou multigénérationnelle ne les séduit pas au 1^{er} abord : « il faut avoir les mêmes goûts, être ouvert, respectueux des règles »... De manière générale ils expriment qu'il n'est pas facile de vivre en communauté. Cela peut à leur sens être une solution pour les personnes qui se sentent vraiment seules.

Une toute petite minorité de personnes imagineraient tenter l'expérience dans un cadre sécurisé, accompagné et suivi, avec des personnes jeunes ou non, soigneusement « sélectionnées ».

HABITAT : PISTES D'ACTION

Préconisations issues du diagnostic participatif En gras : celles qui sont également issues de l'état des lieux	Pistes d'action
Créer un service de conciergerie pour les petits dépannages (changement d'ampoule, fuite d'eau, porte qui grince, nettoyage aérateur...), et d'échange de services entre personnes et seniors : « seniors bricoleurs », voisins qui aident à porter les courses...	Faire connaître les réseaux de voisinage à Reims et imaginer des services de conciergerie et / ou faciliter la mise en relation entre voisins pour favoriser l'échange de services et l'entraide, en complément des plateformes numériques (ex : développer l'action de l'ORRPA sur l'organisation de Fêtes des voisins, voir pour « Voisins solidaires » https://www.voisinssolidaires.fr/)
Mettre en place des dispositifs pour apprendre à connaître ses voisins	
Une aide pour adapter le logement afin de rester à domicile le plus longtemps possible	Améliorer l'information et la communication sur les structures et les aides existantes pour favoriser le maintien à domicile notamment par l'actualisation et la diffusion du guide 65+ dans sa version papier Créer la maison des aînés et des aidants Faire connaître les actions du CLIC
Renforcer l'isolation thermique des logements	Faire connaître les dispositifs et aides existants, aller au-devant des locataires et propriétaires de logements anciens
Amélioration de la communication sur les aides techniques et financières existantes pour l'adaptation de leur logement	Améliorer l'information et la communication sur les aides techniques et financières existantes pour adapter les logements et les conditions de vie dans le logement, pour les locataires comme les propriétaires par : <ul style="list-style-type: none"> - l'actualisation et la diffusion du guide 65+ dans sa version papier - la création de la maison des aînés et des aidants - la promotion de la Maison de l'habitat - la promotion de la charte du logement adapté
Une information sur le type de logements existant dans la commune	Diffuser plus efficacement l'information sur les différents types d'habitat seniors existant sur le territoire
Une aide pour trouver un logement qui convient	Proposer via les services existants des visites de diverses solutions d'habitat en présentant les avantages et désavantages potentiels de chaque solution idéalement de manière personnalisée
Proposer une aide à la préparation et au déménagement, jusqu'à l'emménagement le jour J	Mieux identifier les services existants (associations) qui proposent ce type de service et expérimenter pour certaines situations un service de déménagement « clés en main »
Faire connaître les différentes possibilités d'habitat partagé	Promouvoir les avantages des nouveaux modes d'habitat notamment la colocation inter/multi-générationnelle pour répondre aux inquiétudes et freins psychologiques



LABELISATION AMI DES AINÉS
2022

TRANSPORTS ET MOBILITÉ



IV. TRANSPORT ET MOBILITÉ

Le Plan de Déplacement Urbain (PDU) 2016-2026⁶⁴, porté par la direction des mobilités du Grand Reims, est un document prescriptif de planification et de programmation guidant la politique des transports et des déplacements tous modes sur le périmètre des transports urbains. Il comporte cinq axes :

1. fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville, vitrine de l'agglomération ;
2. améliorer la qualité de vie des centralités urbaines ;
3. proposer une mobilité adaptée pour la ville, des courtes et moyennes distances ;
4. faciliter l'intermodalité et la multi modalité ;
5. encourager et accompagner les évolutions de comportements.

Ce PDU comprend une annexe accessibilité, en respect de l'obligation donnée par la Loi du 11/02/2005, dont l'objectif est de permettre à chacun de se déplacer et d'accéder aux fonctions urbaines quels que soient ses besoins. Cette annexe comprend quatre actions :

1. mettre en accessibilité prioritairement le réseau armature et les liens avec les principaux pôles générateurs de déplacement ;
2. diagnostiquer et rendre accessibles les itinéraires de proximité (cœur de communes) ;
3. approfondir la concertation avec les associations et l'échange d'expérience ;
4. offrir une alternative aux besoins spécifiques :
 - o Tréma
 - o Service d'accompagnement au 1^{er} voyage

Le service mobilités et usages de le Grand Reims travaille dans une approche de « ville du quart d'heure » pour les habitants et du dernier kilomètre pour le transport des marchandises.

Ses missions sont les suivantes :

- Planification, observatoire et logistique urbaine
- Services à la mobilité : partagée (vélos, voiture, covoiturage), inter et multi modalité, utilisation de données pour faciliter l'usage
- Usage et accompagnement aux changements de pratique :
 - o Accessibilité avec un technicien qui donne des avis sur tous les projets (PMR et vélo), et fait le lien avec les associations
 - o Plan de mobilité interne et externe
 - o Plan vélo

⁶⁴https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwj7td7Ppl74AhUPyoUKHXXLAc4QFnoECAMQAQ&url=http%3A%2F%2Fwww.marne.gouv.fr%2Fcontent%2Fdownload%2F28161%2F178127%2Ffile%2FEPCL-Fiche%2520type%2520deplacement-VD_TR.pdf&usq=AOvVaw3hx40fwnbcSw6Zq9lmTdk



Afin d’impliquer au mieux ses habitants dans la construction de ses politiques de mobilités, et conformément à la loi d’orientation des mobilités de décembre 2019, le Grand Reims a mis en place son **comité des partenaires**. L’instance, dédiée à l’ensemble des sujets de mobilité sur le territoire, à l’occasion de la révision du plan de mobilité, intégré à la stratégie bas carbone⁶⁵, se compose de 35 représentants des employeurs et acteurs économiques, de 12 représentants des institutions communautaires et de 22 représentants des usagers et associations dont 10 habitants tirés au sort, comme le prévoit la loi Climat et résilience d’août 2021.

Le comité se réunira en moyenne trois fois par an pour accompagner l’avancement des nombreux projets portés tout au long du mandat tels que l’élaboration du plan de mobilité ou la structuration du réseau des transports collectifs. Dans le cadre de cette démarche, la direction des mobilités a lancé un appel à

candidatures, jusqu’au 30 avril 2022, pour son comité des partenaires. Pour s’inscrire, il fallait compléter un formulaire sur le site internet du Grand Reims. Un tirage au sort a eu lieu pour sélectionner les membres.

Au préalable, une grande concertation a eu lieu de juillet 2021 à janvier 2022, autour de quatre axes de travail, dont la mobilité et l’urbanisme (les autres axes sont « bâtiments performants et habitat », « agriculture et alimentation », « activités économiques-services » et « écologie industrielle territoriale »).

Les actions qui seront définitivement retenues constitueront le socle d’intervention de la transition écologique du Grand Reims pour les six années à venir.

⁶⁵ <https://bas-carbone.grandreims.fr/>

1. Modes de transport individuels

1.1 La marche

Les passages piétons ne disposent pas tous de feux en raison de la taille des voies de circulation et du trafic sur celles-ci.

Certains passages sont encadrés et balisés par des éclairages bleus.

Près de la moitié (115 carrefours sur les 236) des carrefours de la ville sont déjà équipés de modules sonores permettant aux non et malvoyants de traverser en toute sécurité. Cela représente 560 modules sonores. À chaque réfection de voirie, ils sont désormais automatiquement prévus. Mais des demandes ponctuelles peuvent aussi émaner d'usagers ou d'associations. Chaque année, six nouvelles traversées équipées font ainsi leur apparition en ville en réponse à ces requêtes, en plus des mises en accessibilité lors des travaux.

Pour pouvoir activer ces modules, les personnes doivent être munies d'un bip, que la Ville s'est engagée à fournir aux usagers et associations qui en font la demande. Au printemps 2022, on dénombrait au moins 150 boîtiers déjà en circulation. Grâce à ce bip, l'utilisateur peut savoir en un clic si le feu piéton est au vert ou en train de passer au rouge et le lieu où il se trouve. Il existe aussi une application, dans ce cas, pas besoin de bip. Mais il faut faire une demande à la MDPH pour qu'elle soit activée, car elle fonctionne avec un forfait.

Pour vérifier le bon fonctionnement des feux sonores, l'association « Regard au bout des doigts » a organisé une balade urbaine, par quartier, en septembre 2022. Volume trop faible, son mal orienté vers la trajectoire, mauvais nom de rue, feu vert trop court... Les problématiques sont variées. L'association souhaite une carte indiquant les emplacements des feux.

Elle a également à cœur d'associer le public pour l'aider à lire la carte et remplir les fiches d'expression, qui seraient également une occasion de sensibiliser l'ensemble de la population au handicap.

1.2 Le vélo : pistes cyclables, vélos en libre-service

- **Les pistes cyclables en plein essor**

La ville de Reims a lancé « Reims à vélo »⁶⁶, un schéma structurant aussi appelé « plan vélo », dont la finalité est de transformer Reims en un véritable territoire cyclable.

Ce réseau continu se compose de 11 lignes : 2 rocades et 9 radiales d'aménagements cyclables couvrant au total plus de 50 km. Ces 11 lignes seront complétées par d'autres aménagements cyclables, visant notamment à résoudre les

⁶⁶ <https://www.reims.fr/qualite-de-vie-environnement/ecologie-urbaine/reims-a-velo>



« points noirs » de la ville. Elles desserviront les zones d'habitat les plus denses (plus de 75 % des habitants pourront bénéficier d'aménagements cyclables) et permettront d'accéder facilement aux zones d'emploi (CHU, centre-ville, Farman-Pompelle-Croix Blandin...). Des connexions avec les établissements d'enseignement supérieur sont prévues afin de répondre aux besoins des étudiants.

Enfin, ces lignes tiennent compte des projets urbanistiques actuels et futurs et sont évolutives en fonction d'éventuels nouveaux besoins et habitudes.

La ligne « Farman » a été la première à voir le jour en 2022 puis le réseau se réalisera à raison d'au minimum une ligne par an. Une enveloppe d'un million d'euros a été allouée au projet « Reims à vélo » pour l'année 2022.

Les utilisateurs réguliers de vélo à Reims :

2,7 % des déplacements des habitants du Grand Reims se font à vélo, et chaque ménage possède en moyenne 0,7 vélo.

Au niveau de la ville de Reims, 8,4 % des habitants utilisent le vélo plusieurs jours par semaine quand près de 75 % n'en font jamais. Chez les 50-64 ans, 8 % des habitants de Reims prennent leur vélo plusieurs fois par semaine et 74 % qui n'en font jamais ; ils se situent donc globalement dans la moyenne.

Chez les +65 ans, 5 % en font plusieurs fois par semaine et 84 % n'en font jamais.



Vél'Oxygène est une association d'intérêt général œuvrant pour le développement de la solution vélo sur le territoire de Reims et du Grand Reims. Elle dispose d'un atelier d'autoréparation, propose la vélo-école, et des ateliers mobiles de réparation.

Au début du printemps 2022, des bénévoles se sont relayés pour compter les cyclistes à quatre endroits stratégiques de Reims, dans le but de mesurer l'évolution de la solution vélo au sein de la commune.

▪ Les aides à l'achat d'un vélo

Dans le cadre de sa politique en faveur de la santé de ses administrés, mais également à l'amélioration d'un cadre de vie apaisé pour tous, la ville de Reims souhaite inciter ses habitants à opter pour un usage du vélo dans leurs déplacements du quotidien.

Afin d'accompagner le développement de la pratique cyclable sur son territoire et de lever les freins à l'équipement de ses habitants, la ville de Reims a souhaité déployer une aide à l'achat d'un vélo.



Le montant de la subvention pourra aller jusqu'à 50 % du prix total pour un vélo sans assistance électrique et 25 % du prix total pour un vélo à assistance électrique (aide cumulable avec l'aide à l'achat de vélo électrique du Grand Reims), dans la limite de :

- 80 € pour un vélo sans assistance électrique ;
- 150 € pour un vélo à assistance électrique classique ou pliant ;
- 250 € pour un vélo à assistance électrique cargo ou adapté aux personnes à mobilité réduite.



Ce dispositif d'incitation financière est renouvelé pour l'année 2022 pour les acquisitions réalisées entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022 dans la limite du budget alloué à l'opération.

De plus, le Grand Reims, qui porte un intérêt au développement et la promotion des modes alternatifs à la voiture individuelle et à l'accès à tous à la mobilité pour ses besoins du quotidien a choisi d'accompagner le développement de la pratique cyclable sur son territoire et de lever les freins à l'équipement de ses habitants, en déployant une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Le montant de la subvention pourra aller jusqu'à 25 % du prix total du vélo à assistance électrique, dans la limite de :

- 300 € pour un vélo à assistance électrique classique ou pliant ;
- 500 € pour un vélo à assistance électrique cargo ou adapté aux personnes à mobilité réduite.

Ce dispositif d'incitation financière est renouvelé pour l'année 2022 pour les acquisitions réalisées entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022 dans la limite du budget alloué à l'opération.

Pour acquérir ou transformer leur vélo en un vélo à assistance électrique, les Rémois peuvent également solliciter une aide financière de 200 € par la **région Grand Est**⁶⁷.

Ces aides sont cumulables avec l'aide de l'État appelée « **bonus vélo** »⁶⁸ : aide pour l'achat d'un vélo traditionnel, augmentation du bonus pour l'achat d'un vélo électrique, vélo cargo, etc., sous conditions de ressources ou de handicap, prime à la conversion pour chaque personne d'un même foyer : jusqu'au 31 décembre 2022, le « bonus vélo » est renforcé et n'est plus soumis à l'obtention d'une aide équivalente des collectivités territoriales :

- Aide de 150 € pour l'achat d'un vélo neuf traditionnel ;
- Aides de 400 à 2 000 € pour l'achat d'un vélo électrique, vélo cargo, vélo adapté, etc. ;
- Prime à la conversion de 1 500 à 3 000 € par personne : si une personne met à la casse son véhicule ancien qu'elle possédait depuis plus d'un an, elle pourra bénéficier d'une prime à la

⁶⁷ <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/acquisition-velo-electrique/>

⁶⁸ <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15906>

conversion portée à 40 % du prix d'acquisition dans la limite de 1 500 €, quel que soit son niveau de revenu. Cette prime peut être versée à chaque membre d'un même foyer achetant à un vélo électrique, pliant, cargo, etc. toujours jusqu'au 31 décembre 2022, alors qu'elle était auparavant unique, par véhicule ancien envoyé à la casse.

- **Les vélos en libre-service**

Il existe à Reims un système de vélos en libre-service : Zébullo⁶⁹, avec 120 vélos hybrides (mécaniques ou électriques) avec bornes sur 25 stations dont 12 en cœur de ville.

Les tarifs des locations vont de 2 € / demi-heure à 17 € / mois.



- **La 1^{re} étape est l'inscription** : il faut avoir accès à internet via son PC, son smartphone ou encore sa tablette, renseigner nom, prénom, numéro de téléphone et numéros de carte bancaire.

Puis faire le choix du forfait qui correspond au besoin : flash / jour / mois / année.

- **Déverrouiller un vélo :**

Dans l'application ou sur la web'app, cliquer sur la carte des stations, puis localiser la station qui se trouve à proximité et sélectionner le numéro du vélo que vous souhaitez utiliser. Libérer la chaîne entre le vélo et la station.

- **Rendre le vélo :**

Votre trajet est terminé, il vous suffit de vous rendre sur l'une des stations Zébullo et d'insérer la chaîne présente sur la borne à l'intérieur de la serrure du vélo. L'écran confirme le rendu. La location s'arrête.

- **En cas de station pleine :**

Il est toujours possible de rendre son vélo même lorsqu'une station est pleine. L'utilisateur peut en effet attacher son vélo libre-service à un autre vélo déjà en borne (système Caddie) ou bien sur du mobilier urbain au sein d'une zone prédéfinie appelé station éphémère (événement, concert...) repérable sur la carte des stations dans l'application.

Nous pouvons ajouter qu'il est tout à fait possible de faire des arrêts-minutes en toute sérénité grâce à la chaîne présente sur vélo (cette option ne met pas fin à la location).

⁶⁹ <https://www.reims.fr/qualite-de-vie-environnement/stationnement-et-deplacements/se-deplacer-a-reims/zebullo-offre-de-velo-en-libre-service>

Toutes les informations nécessaires au bon déroulement d'une location sont notifiées sur les vélos (plan des stations, tarifs, démarches d'inscription et instructions de location) ainsi que sur la signalétique des stations.

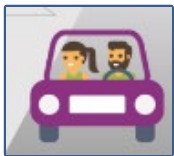
- **Le vélo en triporteur**

Une antenne de l'association **À vélo sans âge** a ouvert à Reims en mai 2022⁷⁰. L'objectif est de proposer des promenades en triporteur à des seniors. L'occasion pour elles de retrouver sans effort une mobilité et le plaisir de la bicyclette.

1.3 La voiture

La ville de Reims offre différentes solutions de stationnement, gratuites ou payantes, avec des arrêts minutes (160 places avec 15 minutes gratuites) et des zones gratuites de stationnement pour permettre d'effectuer ses démarches et achats dans le centre-ville.

La ville propose des tarifs spécifiques notamment aux résidents rémois et aux professions médicales.



Nombre de places de stationnement : 16 800 places dans Reims dont 570 intra boulevards (hyper centre)

Nombre de places réservées PMR : 1 087

De manière générale, **les automobilistes rémois font preuve de courtoisie au volant** ; toutefois deux phénomènes sont de plus en plus observés :

- la tendance des piétons à traverser lorsque leur feu est rouge, ou en-dehors des passages protégés ;
- la vitesse de plus en plus excessive d'un grand nombre de véhicules à l'arrivée et dans les ronds-points.

Les cyclistes ne respectent pas toujours le code de la route, les personnes utilisant des trottinettes électriques ne sont pas toujours protégées par un casque et utilisent souvent des écouteurs en roulant. Ces comportements associés à une vitesse excessive ont provoqué déjà plusieurs accidents à Reims, dont certains mortels.

⁷⁰ <https://www.leparisien.fr/marne-51/a-reims-des-balades-pour-personnes-agees-en-triporteur-17-05-2022-RXV66UFMYVHNR4ZWM2SJJWDZY.php?ts=1653024389053>

La Ville a mis en place des zones 30 sur l'agglomération :



- ✓ Phase 1 : DE JUILLET 2018 À FÉVRIER 2019
36,9 km de zones apaisées (zones 30, zones de rencontre, aires piétonnes)
- ✓ Phase 2 : DE MARS 2019 À JUIN 2019
14,1 km de zones apaisées

2. Les transports en commun

2.1 Un réseau de bus et tramway bien développé

Les bus desservent les quartiers et les communes les plus denses de l'agglomération de Reims.

- Les premiers départs débutent à 5 h 30
- La fréquence est de 8 à 10 minutes pour les lignes 1 à 5 (celles qui sont le plus fréquentées et desservent les lieux qui intéressent le plus les habitants). Ces lignes sont celles qui sont mises prioritairement en accessibilité aux habitants par une fréquence plus importante.
- Une fréquence de 15 minutes pour les lignes 6 ; 7 ; 8 ; 9 et 11.
- Une fréquence de 20 à 40 minutes pour les lignes 12 ; 13 ; 14 ; 15 ; 17 et Citybus.
- Une fréquence de 45 minutes et plus pour les lignes 16 et 18.
- Il existe un réseau de soirée.

Le tramway :

1. Une ligne de tram et deux services
2. Une fréquence de 5 à 6 mn
3. Un réseau de soirée en deux périodes :
 - 3.1. Dimanche, lundi, mardi et mercredi
 - 3.2. Jeudi, vendredi et samedi
4. Les arrêts desservent entre autres : BEZANNES Gare Champagne-Ardenne TGV, REIMS Hôpital Debré, Campus Croix-Rouge, Comédie, Opéra-Cathédrale, Gare Centre, Belges, REIMS Neufchâtel
5. Ticket 1 h : 1,80 €.

➤ Voir plan du réseau page suivante :

Le Transport À la Demande (TAD) :

Les TAD peuvent être appelé à partir des communes de la 1^{re} couronne (ex Reims Métropole).

- L'adhésion est obligatoire et gratuite en ligne.
- La réservation peut être établie jusqu'à 2 h avant l'heure de départ souhaitée
- Ticket 1 h : 1,90 €
- Les abonnements jusqu'à 65 ans coûtent 39,50 € / mois et 395 € / an. Pour les +65 ans, les tarifs correspondants sont respectivement de 31,60 € / mois et 320 € / an.

2.2 Données sur les utilisateurs

Les transports en commun sont gérés par une société concessionnaire sous contrat avec le Grand Reims, CITURA. Fin 2021, l'exécutif de la collectivité a décidé de résilier ce contrat. Un nouvel exploitant sera désigné en 2023.

Actuellement, sur le Grand Reims, 8,8 % des déplacements se font en transport en commun dont 7,4 % via le réseau de transport urbain. À Reims et 11,1 % des déplacements se font en transport en commun et 10,4 % des déplacements se font en transport en transport urbain.

Pour un jour moyen de semaine, 67 000 déplacements des habitants de la ville de Reims se font en transport en commun.

D'après les dernières enquêtes de CITURA, **les plus de 65 ans représentent environ 20 % des clients** mais moins de 10 % du trafic. Ce sont ainsi des clients plutôt occasionnels. Cette tendance s'est renforcée depuis le Covid. On constate en effet au niveau national un recul de la mobilité des seniors et un retour plus lent de leur part dans les transports en commun. De ce fait, nous avons du mal à quantifier le nombre de seniors utilisant le réseau, une grande partie utilisant des tickets. Le seul chiffre dont nous disposons est celui des abonnés : **plus de 2 000 d'entre eux ont un abonnement mensuel ou annuel.**

2.3 Tarifs et billettique

Le ticket 1 h est au prix de 1,80 €. **Des tarifs réduits** ont été mis en place pour les personnes en situation de précarité. Soumis à conditions, ces différents abonnements solidaires permettent de se déplacer sur le réseau tout en bénéficiant d'importantes réductions ou de la gratuité : abonnements destinés aux personnes à revenus modestes, aux personnes de 65 ans et plus.

Des tarifs spécifiques seniors sont appliqués sur les abonnements, moins chers que pour les 18-65 ans et plus chers que ceux pour les étudiants :

Abonnement mensuel - Plus de 65 ans	+ 65 ans	31€90 par mois* <i>*Tarif au 1er août 2022</i>
Abonnement annuel - Plus de 65 ans	+ 65 ans	303€05 par an* +4€ de frais de prélèvement si mensualisation. <i>*Tarif au 1er août 2022</i>

Les titres de transports peuvent être achetés dans les bus, à la boutique située en centre-ville, aux distributeurs automatiques ou encore sur l'application « Kif & Go » (dématérialisés).

2.4 Accessibilité

Toutes les lignes du réseau de transports en commun sont accessibles aux personnes en **fauteuil roulant** lorsque les véhicules sont équipés d'une rampe d'accès et que le quai est aménagé.

Dans le cas où le bus ne dispose pas d'une rampe d'accès, que l'arrêt soit aménagé ou non, la personne en fauteuil roulant ne peut pas monter à bord car les conditions de sécurité ne sont pas assurées. Les bus non accessibles (sans rampe d'accès) sont progressivement équipés de pictogrammes.

Si les tramways sont tous accessibles, la ville compte 62 % de transports adaptés pour ce qui est des bus CITURA. Quasiment 100 % des cinq lignes armatures les plus fréquentées le sont. Dans le cadre du nouveau réseau, en 2023, tout le volet accessibilité sera retravaillé, avec des objectifs cibles, comme des messages sonores sur les quais, des matérialisations au sol, des arrêts pour les cannes. En 2023, la municipalité rendra le bus inclusif : il y aura des appels dans les bus, qui diront sur quelle ligne et quel arrêt se trouve la personne, comme c'est déjà le cas dans le tramway. Cette exigence figure dans le cahier des charges du futur exploitant.

Toutefois, en février 2022, la collectivité dénombrait 409 arrêts en accessibilité PMR sur 742 arrêts (55 %) contre 189 arrêts accessibles sur 751 en 2016 (25,2 %). La loi a défini certains critères afin de rendre la mise en accessibilité de certains arrêts prioritaires (ex : si un même arrêt pour plusieurs lignes, si un seul arrêt sur une commune, etc.). Le choix a été fait de se focaliser dans un premier temps sur les lignes 1 à 5 du réseau actuel. Un travail de mise en accessibilité continue sur les arrêts restants et la nouvelle délégation de service public sera l'occasion d'accentuer ce point.

Pour les déficients visuels, une bande rugueuse et contrastée indique l'entrée du bus par la porte avant et les annonces sonores à bord des véhicules précisent les prochains arrêts de la ligne.

Pour les malentendants, les affichages dynamiques et statiques permettent de voyager au mieux en délivrant toute l'information nécessaire. La liste des arrêts mis aux normes est disponible sur le site de CITURA.

Lisibilité et accès aux horaires ou au plan du réseau : des plans papier sont disponibles à la boutique CITURA et dans les différents services de la collectivité ; le plan en.pdf est accessible via le site internet CITURA. Il n'existe pas de plan en braille.

Qualité des différents arrêts et lisibilité des informations : sur les 770 arrêts du réseau, 415 sont équipés d'abris et ont des bancs intégrés dans ces abris. Les autres arrêts sont équipés de poteaux. Pour 86 d'entre eux, CITURA gère des bancs à proximité des poteaux. Il peut également y avoir des bancs publics. Par ailleurs 99 arrêts sont équipés de bornes d'information dynamique et 46 équipés de distributeurs automatiques de titres. Le changement récent du logiciel d'édition des horaires aux arrêts a permis de grossir l'affichage des grilles horaires affichées à chaque arrêt.

2.5 Services adaptés aux seniors

Formation des salariés CITURA à l'accueil des seniors / personnes handicapées :

Les seniors sont souvent des utilisateurs des services de la boutique et du service de renseignement téléphonique. Les agents de ces deux services ont suivi des formations sur l'accueil. Par ailleurs, les conducteurs suivent une formation sur la relation commerciale dans leur processus d'intégration. Cette formation va être dispensée à l'ensemble des conducteurs dans le cadre de la formation continue. Enfin, CITURA conduit des actions de sensibilisation en lien avec l'association de malvoyants "Le Regard au bout des doigts", comme par exemple des mises en situation pour les conducteurs.

Présence d'équipes de médiation :

Le délégataire a mis en place aux abords des établissements scolaires des agents de prévention et d'ambiance pour gérer le flux et veiller à ce que tout le monde regagne le quai sans encombre. Ce sont eux qui gèrent les débordements sur les voies du tramway, notamment aux heures de sorties de cours. Ils montent également avec les jeunes dans la rame pour veiller à ce que tout se passe bien durant le trajet.

Arrêt à la demande :



À ce jour, CITURA n'a pas de service d'accompagnement au voyage. En revanche, il est depuis plusieurs années partenaire de la ville de Reims pour la Semaine bleue à l'occasion de laquelle sont organisées des visites du dépôt à destination des seniors.

3. Diversification des modes⁷¹



Au vu de la diversification des modes de transport et de leur inter modularité, la Ville a édité en 2019 un **Code de la rue**⁷². Il a pour objectif de faire connaître ou de rappeler les règles de bonne conduite. Il a comme ambition de définir les droits et les devoirs de chacun sur l'occupation d'un même espace. En effet, « *l'espace public (la rue) est fréquenté par des usagers empruntant des modes de déplacement différents comme la voiture, la marche à pied, le vélo, les transports en commun. Cet espace est également fréquenté par des personnes à mobilité réduite, des usagers plus vulnérables comme les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, etc.* » (p. 4)

Les modes de transport diversifiés comprennent :

- **Les taxis :** + de 20 compagnies de taxis et un service Uber sont actifs sur la ville et la 1^{ère} couronne.
- **Les voitures en autopartage :** depuis 2020 existe à Reims « Citiz », un **système d'autopartage de voitures** : Citiz propose un total de six véhicules en libre-service au centre-ville de Reims et deux véhicules à la Gare Champagne-Ardenne TGV, à Bezannes. Dans Reims, les voitures sont situées :
 - Gare Erlon : 1 voiture face à la gare de Reims (place d'Erlon)
 - Hôtel de ville : 1 voiture rue de la Grosse Écritoire
 - Godinot : 1 voiture sur la place Godinot (à l'angle de la rue Saint-Symphorien)
 - Aristide Briand : 1 voiture sur la place Aristide Briand, au début de la rue Cérès
 - Place Gaston Poitevin : 1 voiture à l'angle des rues Boulard et Clovis
 - Jeanne d'Arc : 1 voiture à l'angle des rues de Vesle et Jeanne d'Arc

Ce service permet d'offrir une alternative à la voiture individuelle aux familles et professionnels rémois n'ayant pas besoin d'une voiture au quotidien. Citiz permet d'accéder à une voiture pour une heure,

⁷¹ <https://www.francebleu.fr/emissions/une-equipe-formidable/champagne-ardenne/etudiants-bac5-ils-travaillent-sur-la-mobilite-de-demain>

⁷² <https://www.reims.fr/qualite-de-vie-environnement/stationnement-et-deplacements/se-deplacer-a-reims>

un jour ou plus avec un paiement selon l'utilisation réelle, permettant ainsi d'accéder à une voiture sans devoir en gérer les contraintes (entretien, nettoyage, assurance).

Facturation à l'usage : à partir de 2,50 € / heure + 0,39 € / km

Des formules existe avec et sans abonnement à la fois pour les particuliers et les professionnels.



- Des expérimentations sont en cours notamment sur du **covoiturage dynamique**, c'est-à-dire de l'autostop organisé dans trois corridors du Grand Reims.
- **Les aires de covoiturage** : il y en a 10 sur Reims.
- **Les parkings relais** : ils sont au nombre de 3 (2 au nord de Reims, 1 au sud), leur utilisation est gratuite pour les voyageurs du réseau CITURA. Il suffit de disposer d'un titre de transport valide pour utiliser ce service.

Au mois d'avril 2022, France Bleu Champagne-Ardenne a consacré une émission à la conférence et table ronde « Découvrez la mobilité de demain », qui avait pour objectif de sensibiliser le public comme les entreprises aux enjeux et problématiques qu'il faut traiter dès aujourd'hui pour assurer la mobilité de demain. Une mobilité plus douce, plus fluide, moins polluante.⁷³

Cet événement était organisé notamment par un étudiant du CESI (anciennement Centre des Études Supérieures Industrielles de Reims) ingénieur spécialité informatique, avec le concours :

- du propriétaire d'un commerce rémois de cycles qui est le représentant régional du syndicat national des mobilités Mobilians ;
- d'un docteur spécialisé dans les systèmes de transports intelligents coopératifs et enseignant-formateur au CESI ;
- du fondateur et président-directeur-général de Padam Mobility, une entreprise qui conçoit et développe des solutions de mobilité partagée notamment destinées aux opérateurs, autorités organisatrices de transport, collectivités territoriales, leur permettant d'optimiser leurs services de transport à la demande.

⁷³ <https://matot-braine.fr/au-sommaire/entreprises/quand-la-mobilite-de-demain-se-concoit-aujourd-hui>

3.1 Accompagnement vers les dispositifs classiques et actions dédiées

3.1.1. Des solutions d'accompagnement vers les transports en commun

Le CCAS délivre une carte Vermeil aux personnes âgées à faibles revenus afin de pouvoir bénéficier de l'ensemble du réseau CITURA. Un agent est dédié à cette mission.

D'autre part, un service d'accompagnement au 1^{er} voyage avait été expérimenté en 2017, mais très peu utilisé : 3 personnes seulement avaient bénéficié d'un accompagnement.

3.1.2. Des actions spécifiques à destination des personnes empêchées

Des particuliers et des prestataires proposent un service de transport / accompagnement à l'extérieur du domicile pour les seniors :

Aide à Domicile et au Déplacement Clément Rozet (ADDCCR) : transport véhiculé et accompagnement pour les courses, rdv médicaux, sorties diverses, du lundi au vendredi matin et après-midi.



Mobulyse est un transport public collectif adapté aux personnes à mobilité réduite : personnes en situation de handicap, personnes âgées... Mobulyse assure, à la demande, des liaisons « de porte à porte » entre de nombreuses localités du département.⁷⁴ Il s'adresse à toutes les personnes qui ne peuvent emprunter, en raison de leurs difficultés de mobilité, les transports publics habituels :

- les personnes handicapées titulaires d'une carte d'invalidité ;
- les personnes bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) Gir 1-2-3-4.

La demande d'admission se fait en téléchargeant directement le dossier sur le site internet, à compléter et renvoyer par voie postale.

Le trajet doit être réservé par téléphone, par fax ou par courriel jusqu'à la veille du déplacement. Le conducteur-accompagnateur, qui vient chercher la personne sur le pas de sa porte et la dépose à destination, assure également une aide à la personne : aide à mettre le vêtement de sortie, accompagne et installe en sécurité dans le véhicule. Aide similaire à l'arrivée.

⁷⁴ Déplacements individuels courants : famille, visites, loisirs, courses, démarches administratives, soins médicaux ou paramédicaux (hors prise en charge par d'autres organismes)...déplacements domicile-travail ou pour activités : travail en milieu ordinaire, stages, accueil de jour en établissement médico-social.



Tréma : service de transport des personnes en situation de handicap du Grand Reims. Ouvert aux personnes répondant aux critères définis⁷⁵, le service fonctionne tous les jours de 6 h à 00 h 30, sur 16 communes du territoire.

Les tarifs à l'unité sont de 1,52 € pour l'accompagnateur et 2,30 € pour le bénéficiaire.

Abonnement mensuel à 46,40 €, annuel 500,40 €.



Enfin, la ville de Reims offre **aux 65+**, en partenariat avec la conférence des financeurs et l'association Prévention Routière, des sessions sur 2 volets :

- une séance "**restons mobiles**" pour les conducteurs : un stage de sensibilisation pour faire le point sur leur conduite et bénéficier ensuite d'une heure de conduite offerte en auto-école ;
- une séance "**tous piétons, adoptons les bons réflexes**" pour les piétons : un stage d'initiation aux panneaux du code de la rue et une balade urbaine de mise en situation.

65+

La partie "tous piétons, adoptons les bons réflexes" est amenée à évoluer vers un atelier en trois parties, d'une durée totale de 2 h maximum :

- 1- un rallye pédestre en ville avec un quiz animé par un bénévole de la prévention routière sur des situations rencontrées sur le parcours : durée 40 minutes ;
- 2- retour en salle avec une animation ludique par l'équipe sur le thème "tous piétons" : durée 45 minutes ;
- 3- remise des récompenses aux participants + diplôme "tous piétons" puis verre de l'amitié : durée 20 minutes.

⁷⁵ Personnes en fauteuil roulant, titulaires CMI mention invalidité, PCH, ACTP, AOA, handicap temporaire rendant indispensable l'utilisation d'un transport adapté, ou celles qui ne peuvent pas utiliser le réseau CITURA en raison de leur empêchement.

TRANSPORTS ET MOBILITÉS

Acteurs

AIDES AUX MOBILITÉS

Accompagnement :

Uniscité
CCAS

Transports adaptés :

TREMA
ADDCR Clément Rozet
Mbulys

Financières :

Aide à l'achat d'un vélo : Grand Reims, ville de Reims, État, Région
Carte Vermeil : CCAS

TRANSPORTS

Marche :

Grand Reims - prévention routière

Vélo :

Véloxygène - prévention routière
UFOLEP - CLJ - Champagne Parc
Auto
A Vélo Sans âge

Voiture :

Ville de Reims
CPA
Prévention routière

Transport en commun :

CITURA

INSTITUTIONS PUBLIQUES

Grand Reims
Ville de Reims
Département



TRANSPORTS ET MOBILITÉS

Dispositifs

AIDES AUX MOBILITÉS

Accompagnement :

Service d'accompagnement au 1er voyage

Financières :

Subvention achat vélo
Carte vermeille (CCAS)
Sortir +

DIVERSITÉ DES MODES DE TRANSPORTS

Voiture :

- ZFE_m
- 15 min gratuites, arrêts minutes, zones gratuites, tarif résidents
- 2 h gratuites véhicules propres
- 12 parcs de stationnement (703 places) avec 30 à 60 min offertes
- Zones 30
- Ateliers restons mobiles 65+

Vélo :

- projet 50 km de pistes cyclables : 11 lignes dont 2 rocades et 9 radiales d'aménagement cyclables
- Ateliers vélo - écoles
- Zebullo : 120 vélo hybrides dans 13 stations
- Sorties triporteur

Marche à pied :

- 560 feux sonores
- Feux verts piétons, rues piétonnes, circuit banalisés, promenades
- Ateliers "tous piétons, code de la rue- adoptons les bons réflexes"

Transport en commun : 13 lignes de BUS - 2 lignes de TRAMWAY

- Accessibilité fauteuil de toutes les lignes
 - déficients visuels bande rugueuse
 - malentendant affichage dynamique
- Transport à la demande dans certaines communes limitrophes
 - exemple Reims Métropole avec tarifs réduits pour les +65 ans
 - Citiz = auto partage de voitures (6)
 - covoiturage = 10 aires
 - 3 parking relais pour liaison voiture / réseau tram-bus (achat d'un ticket)

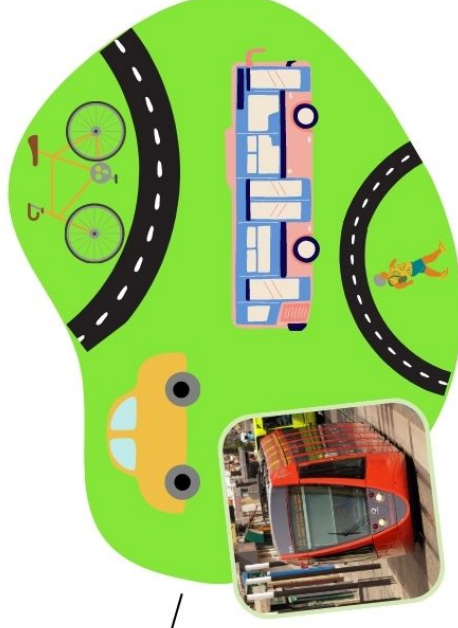
INSTITUTIONS PUBLIQUES

Plan de Déplacement Urbain (2016-2026)

Plan de mobilité

Plan vélo

Stratégie bas carbone




Reims.fr

TRANSPORT ET MOBILITÉ : SYNTHÈSE

- ⇒ Des collectivités soucieuses d'une amélioration concertée avec les experts d'usage de l'accessibilité des espaces publics, et la volonté d'offrir des modes de transport alternatifs pour répondre aux besoins spécifiques
- ⇒ Un comité des partenaires installé dans le cadre de la révision du PDU dont le schéma vélo
- ⇒ Des modes de transports variés avec un développement des connexions multimodales
- ⇒ Une incitation locale à l'utilisation du vélo
- ⇒ Des expérimentations de vélo triporteur et vélo-fauteuil roulant
- ⇒ Des infrastructures existantes pour le co-voiturage, mais un manque de mise en lisibilité de cette solution
- ⇒ La moitié des carrefours équipés de modules sonores avec un plan d'amélioration de six traversées / an
- ⇒ Des ateliers de remise à niveau du code de la route et de test de conduite

Préconisations issues de l'état des lieux

- ✓ Promouvoir Tréma et retravailler avec la direction mobilités du Grand Reims pour relancer une expérimentation du service d'accompagnement au 1^{er} voyage en transports en commun : bus de jour, nocturne, tramway
- ✓ Expérimenter les feux piétons avec décompte du temps restant
- ✓ Initier, dans le cadre du plan vélo, des ateliers de sensibilisation aux bonnes pratiques (« code de la rue ») pour tous, notamment auprès des usagers de vélos et de trottinettes pour un meilleur partage de l'espace public et davantage de sécurité
- ✓ Promouvoir et initier des ateliers de pratique des voitures en autopartage
- ✓ Promouvoir au plus près des personnes potentiellement éligibles la carte Vermeil du CCAS et l'aide humaine à la sortie
- ✓ Développer en l'adaptant pour tout public l'action « rester mobile dans ma vie, dans ma ville », en cohérence avec les programmes de l'Éducation nationale et en conservant la formule destinée aux seniors.



LA PAROLE / L'AVIS
DES HABITANTS
CONSULTÉS :

Les principaux moyens de transports utilisés par les seniors consultés (par ordre d'importance par tranche d'âge) sont :

- - de 60 ans : transports en commun
- 60-64 ans : marche / voiture / transport
- 65-69 ans : marche / voiture
- 75 ans et + : voiture / marche / transport

Sur les services de transport en commun :

- ✓ Certains estiment que l'offre est suffisante et bien connue : bus, tramway, TAD, TGV, accessibles, assez nombreux...
- ✓ D'autres souhaiteraient un réseau plus développé, un nombre plus important d'arrêts et de dessertes pour raccourcir la distance de marche entre le domicile et ce point d'accès aux transports en commun, avec davantage de trafic les soirs, les week-ends et jours fériés, avec une proposition de gratuité au moins un jour le week-end.
- ✓ La demande d'un support papier comportant les plans des lignes, les horaires, des itinéraires clairs et faciles à lire, sous la forme d'un petit livret par exemple, qui serait également adapté aux mal et non-voyants, est revenue à plusieurs reprises.

Les avis sont plutôt convergents sur :

- ✓ La nécessité d'augmenter le nombre d'abribus, et qui doivent tous protéger des intempéries (notamment de la pluie).
- ✓ La demande de rampes d'accès.
- ✓ L'adaptation de tous les transports en commun aux personnes empêchées.
- ✓ La difficulté de la cohabitation et des usages partagés des espaces entre piétons, voitures, mais surtout les deux roues (vélos et trottinettes).

Les problématiques posées par les grèves des transports ont été rapportées à plusieurs reprises. L'idée de solutions alternatives pour pallier ces problèmes a été émise.

- ✓ **L'accompagnement au déplacement** est massivement proposé pour les personnes peu mobiles, en raison d'un problème de santé ou d'une crainte de sortir de chez soi. Des degrés d'accompagnement sont proposés, du conseil de 1^{er} niveau à l'accompagnement physique porte à porte :
 - accompagnement du domicile jusqu'au lieu de destination, avec assistance dans les transports, par exemple par des jeunes en service civique (ils ont été cités de très nombreuses fois comme une ressource dans le diagnostic participatif) ;
 - accroître le personnel dans les gares, bus, tramway, pour pouvoir mettre à disposition quelqu'un qui aide jusque dans le train, notamment pour porter les bagages... ;

- service gratuit ou payant, les avis divergent.
- ✓ **La proposition de navette communale** destinée aux seniors ressort comme une solution intéressante pour certains seniors qui recherchent un certain confort et davantage de sécurité, dans leurs déplacements pour les courses, les consultations médicales, les loisirs. Le Citybus existant est sous-utilisé.

Sur le vélo : tous âges confondus, la demande est massive concernant l'aménagement et l'entretien des pistes cyclables :

- ✓ les faire plus larges ;
- ✓ accentuer la séparation physique (petites bordures par exemple) entre voie pour véhicules motorisés et piste cyclable pour que les usagers fassent bien la distinction ;
- ✓ améliorer la signalisation verticale et horizontale surtout en centre-ville ;
- ✓ éviter les pistes cyclables à contresens ;
- ✓ développer les pistes cyclables et les réglementer davantage.

En effet, les automobilistes ont peur de renverser les cyclistes, qui eux ne se sentent pas toujours en sécurité en ville. Le trafic y est dense, et le partage de la rue est difficile et complexe.

Sur la voiture :

- ✓ faciliter l'accès aux places de stationnement de proximité et faciliter l'usage des places en silo (accessibilité, confort, sécurité, proximité) ;
- ✓ une demande récurrente de sessions de remise à niveau sur le Code de la route, pour protéger davantage les autres usagers de la route, pour les personnes volontaires, gratuitement, par des auto-écoles, dans un cadre convivial.

Sur les autres modes de transport :

- ✓ les vélos en triporteur en formule taxi par exemple sont cités à plusieurs reprises comme une bonne alternative pour tout public ;
- ✓ l'auto-stop organisé ne recueille pas d'enthousiasme ;
- ✓ en revanche, le covoiturage est envisageable à certaines conditions pour faciliter les déplacements et pour créer du lien : covoiturage entre seniors ou multigénérationnel, pour se rendre au même endroit.

Pour les piétons :

- ✓ équiper un nombre croissant de passages piétons de leds ;
- ✓ entamer une réflexion pour une expérimentation de feux à décompte et de feux tricolores pour piétons sur un grand axe ;
- ✓ créer davantage de passages piétons dans les grands axes ;
- ✓ mettre en place des groupes témoins afin de relever les différentes anomalies ;
- ✓ des chemins spécifiques sont demandés ;
- ✓ un meilleur entretien des trottoirs : trous, déjections canines... ;
- ✓ l'équipement en leds des passages piétons plaît beaucoup et est à développer.

Sur les feux piétons : satisfaction globale, mais un temps d'attente assez longs aux feux piétons pour un temps de traversée trop court. En termes de pistes d'amélioration : mettre en place des passages

piétons chronométrés comme en Espagne ou installer des feux tricolores afin de prévenir que le feu va bientôt passer à l'orange, développer un système de capteur de mouvement.

La difficulté ici, c'est que s'il n'y a pas de prise en charge individuelle, certains seniors ne prendront pas les transports pour des raisons de perte d'autonomie, de peur, de sécurité, peur de tomber. Il y a un dispositif CITURA, mais l'organisation est assez compliquée.

Parole de bénévole

TRANSPORT ET MOBILITÉS : PISTES D'ACTION

Préconisations issues du diagnostic participatif En gras, celles qui sont également issues de l'état des lieux	Pistes d'action
Améliorer la communication écrite sur un support physique concernant les plans de ligne, les horaires et les itinéraires des transports en commun, penser à proposer des mises en forme diversifiées (gros caractères, braille, etc.)	Dans le cadre de la révision du PDU et en s'appuyant sur le comité des partenaires mobilités : Travailler à l'amélioration de la communication écrite pour permettre à chacun d'avoir accès aux informations essentielles concernant les transports en commun
Raccourcir la distance de marche entre l'arrêt de bus et le domicile notamment le soir	Communiquer plus largement sur le service de dépose entre deux arrêts de bus le soir et le faire tester à des usagers volontaires
Installer davantage d'abribus qui protègent des intempéries (pluie) et des rampes d'accès	Dans le cadre de la révision du PDU et en s'appuyant sur le comité des partenaires : Prioriser l'installation sur les zones non pourvues
Proposer un accompagnement au déplacement gradué selon les besoins des personnes allant du conseil à l'accompagnement physique porte à porte	Dans le cadre de la révision du PDU et en s'appuyant sur le comité des partenaires : Analyser les modalités et les raisons de la sous-utilisation du service que le Grand Reims proposait en 2017 Redéfinir les contours de ce service et l'expérimenter Le faire connaître aux opérateurs qui connaissent et repèrent des publics particulièrement isolés et / ou rencontrant des difficultés à utiliser les transports en commun
Améliorer significativement l'aménagement et l'entretien des pistes cyclables : les faire plus larges, accentuer la séparation physique (petites bordures par exemple) entre voie pour véhicules motorisés et piste cyclable pour que les usagers fassent bien la distinction, améliorer la signalisation verticale et horizontale, éviter les pistes cyclables à contresens	Dans le cadre du plan vélo, de la révision du PDU, et en s'appuyant sur le comité des partenaires et Vél'Oxygène : Définir les zones prioritaires où améliorer la séparation physique et la signalisation entre voies cyclables et voies réservées aux véhicules motorisés
Proposer un service de navette communale senior, covoiturage, vélo en triporteur	Dans le cadre de la révision du PDU et en s'appuyant sur le comité des partenaires : Promouvoir et faire essayer le service de covoiturage existant Entamer une réflexion avec les usagers sur les modalités et conditions d'organisation de ces solutions pour lancer une expérimentation sur le mode qui recueillera le plus d'enthousiasme

<p>Pour les piétons : mettre en place des chemins spécifiques et des systèmes visuels de décompte aux carrefours avec feux rouges.</p>	<p>Dans le cadre de la révision du PDU et en s'appuyant sur le comité des partenaires :</p> <p>Communiquer sur le programme annuel d'installation de modules sonores aux feux rouges</p> <p>Installer davantage de LED sur le tracé des passages piétons, en priorité sur les grands axes</p> <p>Expérimenter les feux piétons avec décompte avant passage au vert</p>
<p>Action « rester mobile dans ma vie, dans ma ville ! »</p>	<p>Dans le cadre de la révision du PDU et en s'appuyant sur le comité des partenaires :</p> <p>Co-construire pour faire évoluer le dispositif afin d'en élargir le public bénéficiaire, mélanger les générations et les usagers (piétons, automobilistes, cyclistes, trottinettes) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser le grand public (y compris les établissements scolaires du collège jusqu'à l'université (passer par le CMJ entre autres ?), entreprises...) au partage et au code de la rue, et à l'attention à porter aux personnes ayant des difficultés en tant que piéton ; - faire prendre conscience à tous des besoins et contraintes de chacun ; <p>pour que chacun trouve sa place</p>



65+
BOOSTEUR
de
jeunesse

DE RÉFÉRENCE
SENIORS" RÉMOIS,
LEUR PLENITUDE !

LABELISATION AMI DES AINÉS

2022

INFORMATION ET COMMUNICATION



V. INFORMATION ET COMMUNICATION

1. Les offres d'information aux seniors et à leurs aidants

1.1 Plusieurs opérateurs actifs

Pour aider les seniors et / ou leurs aidants à connaître et faire valoir leurs droits sociaux, rechercher une maison de retraite ou la possibilité d'adapter leur logement, un service de soins infirmiers à domicile, etc., plusieurs services peuvent les renseigner sur les aides existantes, les orienter et les accompagner dans leurs démarches :

- les équipes des circonscriptions de la solidarité départementale : six CSD sont présentes sur la ville de Reims ;
- le CCAS ;
- l'Office des seniors du Grand Reims (ORRPA) : depuis 1972, l'ORRPA construit une offre de services évolutive et agit en direction des retraités et personnes âgées de Reims et de l'agglomération rémoise. L'association, qui réunit dans son conseil d'administration des acteurs engagés et impliqués à divers titres dans le champ gérontologique ou l'environnement de la personne âgée, a à cœur de fédérer autour d'elle tous ceux qui accompagnent la personne âgée dans la satisfaction de ses besoins quel que soit son âge, son environnement, ses ressources, son état de santé.

L'ORRPA, par ses actions, s'engage tout autant à répondre aux questions soulevées par la perte d'autonomie qu'aux attentes des nouveaux ou jeunes retraités, plaçant l'adhérent, l'usager, le bénévole, l'administrateur au cœur du projet associatif ;

- le CLIC, rattaché à l'ORRPA ;
- le point d'information personnes âgées du Département (PIPA) : un numéro de téléphone unique. Ce dernier est un lieu d'accueil gratuit et de proximité. Il informe, conseille, oriente les personnes retraitées et leur entourage.

Le CLIC et le CCAS travaillent ensemble pour les aides légales et au détour de situations spécifiques, ils sont amenés à se solliciter mutuellement au bénéfice des personnes accompagnées.

1.2 Le CLIC

Sur rendez-vous ou lors des permanences (au CLIC un après-midi par semaine de 14 h à 17 h, les personnes doivent prévenir de leur arrivée par téléphone, ou sur les lieux de permanences délocalisées⁷⁶), à domicile, des professionnels spécialisés effectuent :

- la constitution du dossier de retraite ;
- les démarches administratives (accès aux droits, démarches d'aides financières telles que demandes d'APA, d'accès aux épiceries sociales, aux caisses de retraite pour les GIR 5-6,

⁷⁶ Il existe une permanence au sein de la maison de quartier Croix Rouge, d'autres maisons de quartier devaient être couvertes cette année, mais l'ORRPA, gestionnaire du CLIC, est en réorganisation interne.

- demandes d'aides sociales...) en excluant les demandes au FSL et les dossiers de surendettement, pour lesquels les personnes sont orientées vers les CSD et le CCAS ;
- l'organisation du soutien à domicile (aide à domicile, soins, adaptation du logement, portage de repas... ;
 - le suivi des sorties suite à une hospitalisation ;
 - la recherche d'un établissement d'accueil.

Animateur du territoire, le CLIC organise également des actions de prévention :

- des conférences ;
- des forums ;
- des ateliers.

En 2020, le CLIC a reçu 1 835 personnes, leur apportant de l'information de 1^{er} niveau jusqu'à un accompagnement plus resserré.

20 % de l'activité du CLIC provient de l'agglomération (1^{re} couronne de Reims). Le CLIC précise que les seniors habitant ces communes ne viennent généralement pas s'installer sur Reims lors de leur avancée en âge.

La durée moyenne d'accompagnement n'est pas une donnée que le logiciel de suivi permet d'extraire, elle est variable en fonction des situations. Mais concernant les personnes qui cherchent de l'information, la réponse à leurs besoins a nécessité deux entretiens en moyenne.

Pour les interventions dites de niveau 2 d'évaluation globale de la situation (la personne ou son accompagnant est en capacité d'effectuer certaines démarches) : 6 à 10 entretiens en moyenne.

Sur les interventions de niveau 3 = prise en charge (lorsque la personne ou son accompagnant n'est pas en capacité d'assurer des démarches) : entre 11 et 25 entretiens.

Le CLIC n'utilise pas de liste d'attente, il traite la file active de demandes.

Pour autant, ce service relate des difficultés à absorber toutes les demandes. Il dispose de 4,5 ETP de coordinatrices dont une cheffe de service.

Entre 2018 et 2019, le CLIC a enregistré une augmentation de 300 demandes de niveau 1 en lien avec la crise sanitaire.

Les places d'urgence et logements temporaire sont celles du droit commun : 115.

Pour les seniors, une orientation EHPAD est possible pour un hébergement solvabilisé en cas de situation de crise avec l'aidant.

Le CLIC fait état de quelques situations de personnes sans logement, qui sont en augmentation en raison de procédures d'expulsions pour impayés la plupart du temps. D'autre part, des familles hébergeantes viennent demander de l'aide quand elles arrivent « au bout ».

Concernant la préparation à la retraite, il n'existe pas d'atelier proprement dit, les seniors peuvent trouver toutes les informations à l'occasion du forum « Bien vivre sa retraite » organisé 1 à 2 fois / an par la Ville, qui auparavant s'appelait « accueil des nouveaux retraités ».

Le CLIC n'a pas de plan de communication particulier ; toutefois, tous les partenaires de terrain sont relais de l'information. Les services de la Mairie le connaissent et sont en capacité d'orienter les personnes, de même que le CCAS et les CSD.

Quelquefois des articles sont publiés dans l'Union, Reims Attractive, et le « Mag » du Département.

Par ailleurs, le CCAS de Reims a produit en 2016⁷⁷ un annuaire social destiné aux professionnels et aux bénévoles accompagnants, au quotidien, tous les publics et plus encore ceux en situation de précarité. Les informations qui y figurent sont accessibles au grand public uniquement via le site internet de la Ville, le process pour y accéder est complexe et peu ergonomique.

⁷⁷ https://www.grandreims.fr/fileadmin/reims/MEDIA/Solidarite_Sante/ReimsVille_Solidaire/CCAS/Repertoire_Social_2016.pdf

2. Supports imprimés

Les collectivités éditent respectivement :

- un journal municipal : « Reims Attractive » (environ 6 publications / an)
- et un journal intercommunal : « Grand Reims magazine » (entre 4 et 5 publications / an)

Ces derniers sont distribués dans les boîtes aux lettres de chaque foyer et bien connus de la population. Ils sont accessibles en dématérialisé sur le site internet de chaque collectivité.

L'offre de presse locale et régionale quotidienne est incarnée par le journal l'Union, auquel les personnes peuvent s'abonner en version papier et / ou dématérialisée.

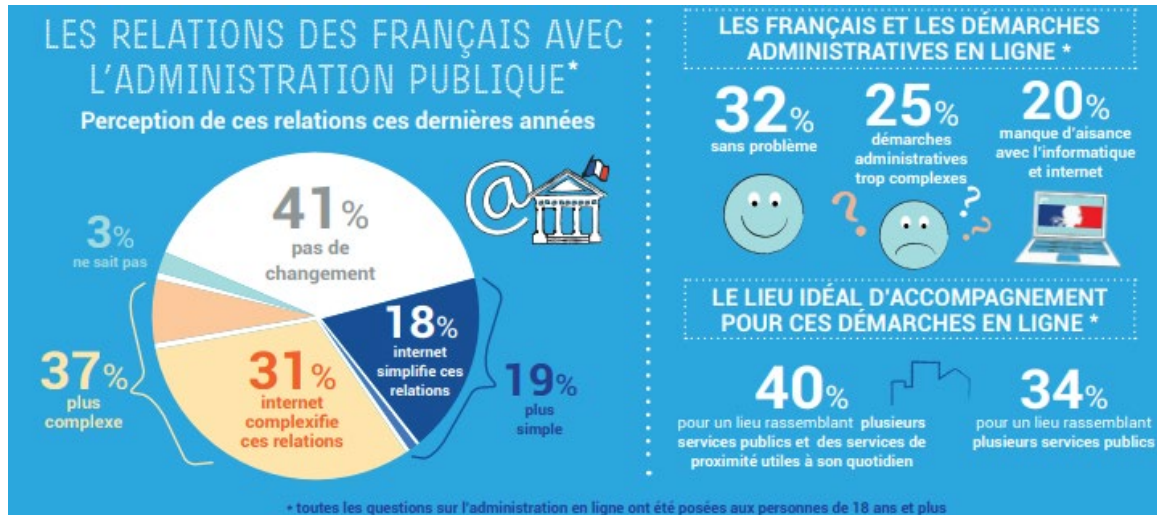
Certaines maisons de quartier proposent ou relaient des journaux à parution régulière :

- Maison Banche :
 - o Suite au Covid, est né un mensuel fait par les seniors et pour les seniors, « Infos première Maison Blanche ». Donné de la main à la main soit à domicile soit à la maison de quartier (distribué à 80 personnes) ;
 - o L'association « l'assoce pikante », hébergée dans 2 maisons de quartier, édite un mensuel nommé « le Cornichon » (*surnom des Rémois*), détaillant le programme de ses activités de loisirs, culture, sports, lien social...
- Trois-Piliers : le Cafouin, pas uniquement ciblé seniors, fait par une association ;
- Billard la Nacelle ;
- Jean Jaurès.

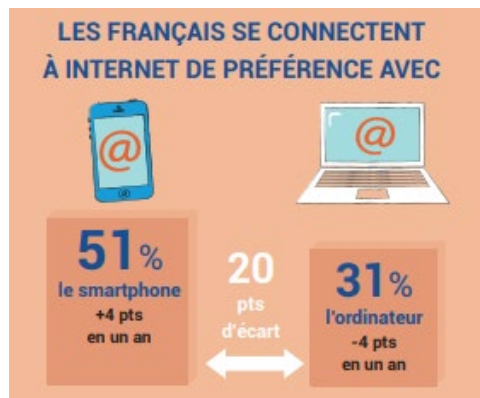
3. Internet

Le territoire rémois est couvert par la fibre.

Pour mémoire, le baromètre national du numérique ⁷⁸ 2019 a fait ressortir les données saillantes suivantes :



Source : site de l'Arcep, https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/infographie-barometre-num-2019.pdf



Source : site de l'Arcep, https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/infographie-barometre-num-2019.pdf

Selon l'étude WeTechCare sur « l'inclusion numérique et les français » parue en 2017, 39 % des français disent encore avoir des craintes à l'idée d'effectuer la plupart de leurs démarches en ligne. La fracture numérique est l'un des principaux facteurs de discrimination en France et les publics les plus touchés sont en premier les seniors, bien que des préjugés soient à combattre sur ce point.

En effet, au niveau national, **30 % des internautes français sont âgés de 50 ans et plus** et 49 % des seniors considèrent qu'internet est important pour leur vie sociale et 19 % considèrent même cet élément comme essentiel. De plus, « selon la première enquête de OLD'UP⁷⁹, 44 % des répondants de

⁷⁸ Le baromètre du numérique, est une étude réalisée par le Credoc pour l'ARCEP, le CGE et l'Agence du numérique, auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 12 ans et plus

⁷⁹ <https://www.oldup.fr/atelier/nos-actualites/969>

plus de 70 ans utilisent internet tous les jours (c'est 78 % pour l'ensemble de la population). Ce chiffre est remarquable, s'agissant de personnes nées bien avant la révolution numérique et ayant passé l'essentiel de leur vie professionnelle sans internet. Elles ont donc fait l'effort d'acquérir tardivement cette culture qui est quasiment naturelle pour les jeunes générations. »

Les difficultés rencontrées sont variables et parfois cumulées :

- absence d'équipement et / ou difficultés de connexion ;
- absence ou manque de compétences numériques ;
- freins psychologiques, manque d'information, manque de motivation.

Cet état de fait conduit à des situations complexes, précaires et parfois d'urgence pour les « usagers ».

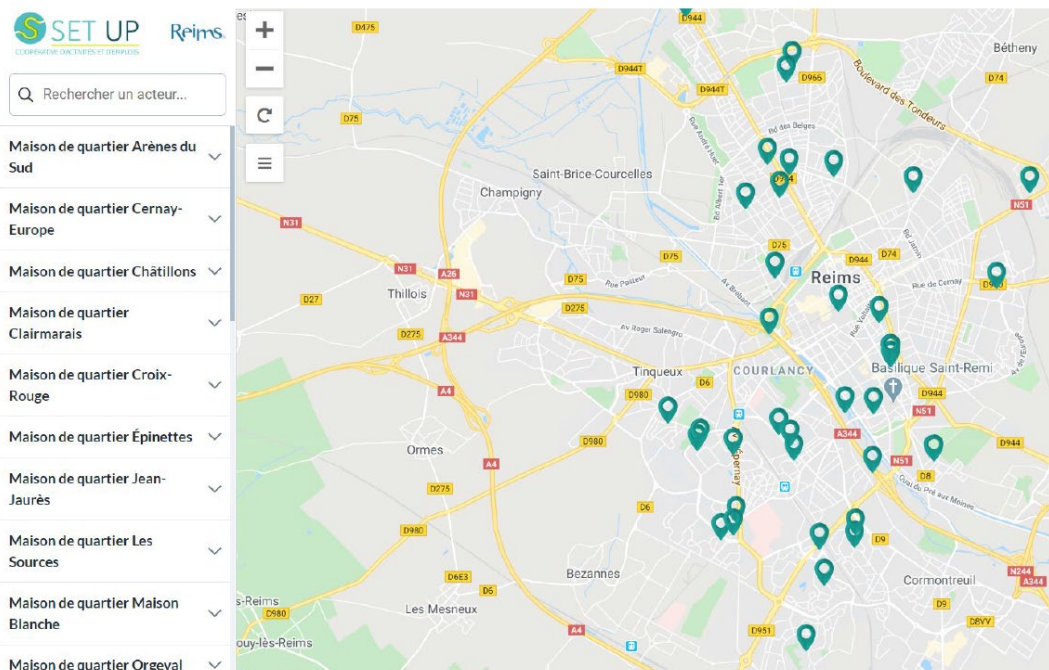
En effet, les Français seniors les plus en difficultés se retrouvent dans les cas suivants :

- non recours aux droits ;
- abandon des démarches administratives quotidiennes ;
- risque de précarisation accrue ;
- sentiment d'incompréhension, de frustration voire d'abandon et d'enfermement.

Localement, la mise en place d'une **stratégie numérique territoriale partenariale** sur le territoire de Reims a été décidée conjointement avec le département de la Marne, la région Grand-Est, la Caf de la Marne, la ville de Reims et le CCAS afin de dresser un état des lieux et des constats convergents pour définir des orientations communes destinées à répondre aux enjeux posés par le numérique ; que ce soit au titre des publics accompagnés ou des professionnels et bénévoles qui les accompagnent sur ce territoire.

38 lieux ressources pour un total de 79 actions proposées ont pu être recensés dans le cadre du diagnostic sur l'inclusion numérique conduit avec l'appui de Set up⁸⁰ :

⁸⁰ Set Up est une Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE) créée en 2017 et qui compte actuellement 75 entrepreneurs (chiffre en date de juin 2021). Elle permet à des entrepreneurs de venir tester leurs projets sans avoir à créer leur entreprise en les accompagnant dans leurs démarches administratives et leur développement d'activité, dans un cadre autonome, sécurisé et coopératif.



Source : site internet Set Up

Le territoire propose de multiples actions en matière d'inclusion numérique. Plusieurs points d'accès à des équipements ou à une connexion internet ont été développés (ordinateurs, borne en libre-service), une assistance dans les démarches administrative est proposée aux usagers, et il existe également des ateliers ou des parcours de formation.

Ainsi, l'offre d'accompagnement est diversifiée et ne répond pas aux mêmes critères en fonction des structures porteuses :

Offrir un accès à des équipements/connexion	Proposer de l'assistance dans les démarches (administratives etc.)	Proposer des ateliers ou des parcours de formation
<p>Point d'accès numérique / mise à disposition d'ordinateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CIAM - Bibliothèques de Reims - Maison de Quartier Cernay-Europe - Maison de Quartier Châtillons - Maison de Quartier Jean Jaurès - Maison de Quartier Orgeval - Maison de Quartier Val de Murigny - Maison de Quartier Wilson - Foyers Jeunes Travailleurs <p>Bornes en libres services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CPAM - CAF - Pôle Emploi - CCAS - Plurial Novilia - Reims Habitat 	<ul style="list-style-type: none"> - CPAM - CAF - Pôle Emploi - Résidence ARFO - Sourire Champenois - Association Arche - Armée du Salut - EPHAD Résidence Wilson - Société St-Vincent de Paul - ASERCA (association de solidarité des étudiants de Reims Champagne-Ardenne) - Reims Habitat - Unis Cité - Bibliothèques de Reims - Le Regard au bout des Doigts - SOS Familles Emmaüs - Mission Locale - Maison de Quartier Arènes du Sud - Maison de Quartier Billard - Maison de Quartier Châtillons - Maison de Quartier Jean Jaurès - Maison de Quartier Maison Blanche - Maison de Quartier Watteau - Foyer Jamais Seul - Ecrivains publics numériques - Associations des Sourds et Muets de Champagne-Ardenne - Association Valentin Haüy - Foyer Noël Paindavoine 	<ul style="list-style-type: none"> - Ligue de l'Enseignement de la Marne - GRETA et Avenir Jeunes Reims - Unis Cité - Plurial Novilia (Amicale Naudin) - Orange Solidarité (Maison de Quartier Orgeval) - Médiathèque Croix-Rouge - Médiathèque Falala - Avenir Jeunes Reims - CLCV - APF France Handicap - Reliance Concept - Maison de Quartier Billard - Maison de Quartier Châtillons - Maison de Quartier Clairmarais - Maison de Quartier Epinettes - Maison de Quartier Les Sources - Maison de Quartier Maison Blanche - Maison de Quartier Val de Murigny - Maison de Quartier Wilson - Ateliers Canopé - Foyer Noël Paindavoine

En plus des différentes actions recensées, il est à noter que le Département finance sur le territoire de Reims **3 postes d'écrivains publics numériques** qui assurent des permanences au sein des différentes maisons de quartier plusieurs jours par semaine. La finalité de ce dispositif est de lutter contre la fracture numérique et de limiter les inégalités d'accès aux droits face aux démarches administratives de plus en plus dématérialisées, en proposant un accompagnement personnalisé pour réaliser des démarches administratives numériques.

15 lieux publics proposent un **accès à un ordinateur** dont 6 maisons de quartier et 2 bailleurs.

Plus de 20 structures proposent des **ateliers ou des parcours de formation**. Par exemple, pour les seniors spécifiquement, le réseau des médiathèques, les maisons de quartier, l'AVF Reims (Accueil des Villes Françaises Reims), l'ARFO, l'ORRPA proposent des ateliers d'initiation et d'utilisation des tablettes, d'applicatifs informatique et d'internet.

De même, l'association Valentin Haüy⁸¹ propose des cours d'informatique et du prêt de matériel adaptés aux déficients visuels, ainsi que des cours de braille.

Concrètement, le dernier Copil de la stratégie numérique territoriale a arrêté des priorités de mise en œuvre :

Priorité n°1

Orientations	Actions
1. Initiation et animation d'une communauté des parties-prenantes	Identité dédiée et labellisation
2. Offre de service équitable et lisible	Cartographie interactive et collaborative
	Annuaire partagé et collaboratif
	Labellisation
3. Montée en compétences par la formation professionnelle et la pair-aidance	Plan de formation territorial
4. Création de valeur pour et par le territoire	Réemploi et distribution de matériel informatique

⁸¹ Centrée sur l'aide aux déficients visuels, cette association déploie des services et des actions à travers la France afin de défendre les droits des déficients visuels, assurer leur formation et l'accès à l'emploi, restaurer et développer leur autonomie, promouvoir l'accès à l'écrit, proposer des activités culturelles, sportives et de loisirs accessibles.

Priorité n°2

Orientations	Actions
1. Initiation et animation d'une communauté des parties-prenantes	Réunion interconnaissance inter-structures
2. Offre de service équitable et lisible	Plateforme collaborative et solidaire
Coffre-fort numérique	
3. Création de valeur pour et par le territoire	Nouveaux métiers (médiateur, aidant, écrivains publics numériques etc.)
Financement et appels à projets	

L'ensemble des travaux menés par SET UP sur la stratégie numérique territoriale a permis la création d'un site internet à destination des professionnels regroupant : annuaire, checklist des bonnes pratiques, guide de l'inclusion numérique sur Reims, dossiers ressources thématiques, cartographie mise à jour sur le site Les Bons Clics⁸².

De plus, dans sa dernière ABS, le CCAS de Reims a posé comme deuxième priorité l'accès aux droits et la fracture numérique, avec 2 axes d'intervention⁸³ :

- poursuivre la proposition de réponses multiples et ciblées sur les territoires afin de s'adapter à la diversité des publics : coordination des réponses à Reims et intégration au sein de la stratégie numérique locale
- garantir une offre de services équitable en consolidant le réseau de partenaires de proximité : organisation de la formation des professionnels et du partenariat sur les lieux neutres de démarches en ligne et envisager la possibilité d'une labellisation des structures intervenant sur le numérique à Reims.

À ce jour, la Ville n'est pas labellisée « Territoires, Villes et Villages Internet »⁸⁴. Cette labellisation n'est pas prévue à ce jour, la ville étant déjà titulaire de nombreux autres labels dans d'autres domaines.

⁸² <https://www.inclusion-numerique-reims.fr/>

⁸³ CCAS de Reims, ABS 2020

⁸⁴ Ce label est une marque territoriale matérialisée par un panneau de 1@ à 5@ à afficher en entrée de ville et dans les supports de communication. Il est surtout pour la collectivité l'occasion d'évaluer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général. Toute collectivité participante s'engage dans le mouvement de l'internet public et citoyen français et à ce titre reçoit au moins une arobase. Ce label national, déjà remis à 1 200 communes, est organisé par l'association d'élus Villes Internet, dédiée à l'Internet citoyen.



Le site internet de la ville de Reims comporte un accès à un lien de contact (*voir ci-dessous*)



Le site dispose également d'un lien « solidarités, santé, seniors » menant vers une rubrique « dispositifs seniors »⁸⁵ :

| Dispositif 65+, pour bien vieillir à Reims

Découvrez les différents dispositifs dédiés aux seniors.

| Accès rapide



La carte 65+

La Carte 65+ est un dispositif dédié aux Rémois et Rémoises de 65 ans et plus, afin de leur permettre de rester actifs, impliqués, en santé, bien dans leur vie.



L'intergénérationnel

La ville de Reims met en place et développe des actions intergénérationnelles entre des enfants (des écoles et des accueils de loisirs) et des seniors.



Aides pour les seniors

Les services d'aide à domicile, le portage de repas, la téléassistance et l'amélioration de l'habitat.

⁸⁵ <https://www.reims.fr/solidarite-sante-seniors/dispositifs-seniors>



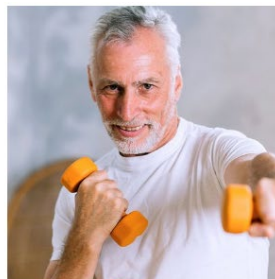
Fonds d'aide aux personnes âgées

la Ville de Reims a décidé de créer un Fonds d'Aide aux Personnes Agées, confié au CCAS et destiné au financement d'heures d'aide à domicile au bénéfice des...



Etre actif à Reims

Des adresses pour occuper vos temps libres.



Prendre soin de soi

Les services de santé proposés par le Service Communal d'Hygiène et de Santé de la ville de Reims.



La dépendance

Informations utiles sur l'hospitalisation à domicile et liste des maisons de retraite sur Reims.

Hormis **la rubrique 65+** dans laquelle il est précisé que le dispositif d'adresse aux personnes âgées d'au moins de 65 ans, les autres contenus ne précisent pas d'âge minimal pour être bénéficiaire d'un service ou d'une aide. Les seniors sont appelés personnes âgées.

Sourdline : site dédié aux personnes sourdes et malentendantes : <https://reims.sourdline.com/> est disponible du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Ce service peut être sollicité via webcam ou chat. C'est un centre de relation clients en langue des signes.

BIENVENUE SUR L'ESPACE RÉSERVÉ AUX PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Nous sommes heureux de vous accueillir dans cet espace ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



WEBCAM



TCHAT



REIMS.FR | MENTIONS LÉGALES

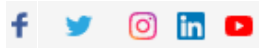
Le service seniors-actions solidaires envoie une newsletter mensuelle aux détenteurs de la carte 65+. Pour ceux qui n'ont pas accès à internet, un répondeur téléphonique explicitant toutes les actualités est joignable par téléphone.

Le Département finance pour un an depuis mai 2022 l'accès à Happy Visio pour tous les Marnais qui peuvent s'y connecter gratuitement avec le code fourni par la collectivité.

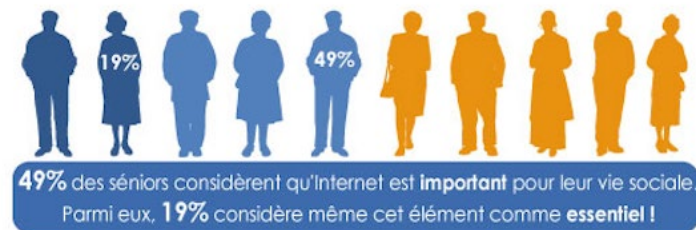
L'ORRPA ne met pas en œuvre de communication régulière auprès du public senior.

La direction de la communication de la Ville travaille actuellement à la création d'une newsletter grand public.

La Ville est également présente sur les réseaux sociaux :



Les seniors et les réseaux sociaux, les principaux chiffres clefs au niveau national sont les suivants :



- 2,4 M de seniors français sont actifs sur Facebook.
- 520 000 seniors sont quant à eux actifs sur Twitter.
- Près d'un senior sur cinq est inscrit sur un réseau social (18 %).
- 70 % y sont inscrits depuis plus d'un an.
- Principale motivation des seniors pour rejoindre les réseaux sociaux : communiquer et entretenir leurs relations (80 %).
- 51 % des seniors sondés craignent toutefois une violation de leurs données personnelles

Sur Facebook et Twitter, les seniors représentent 10 % du nombre total des inscrits.

Si de plus en plus de seniors rejoignent aujourd'hui des réseaux sociaux, c'est avant tout pour pouvoir rester en contact régulier avec leurs petits-enfants « digital natives ».

Mais, pris de goût pour ces nouveaux outils de communication, il semble que de nombreux seniors (37 %) apprécient également les médias sociaux pour leur capacité à regrouper des informations pertinentes dans les domaines qui les intéressent : voyages, bien-être, finance, loisirs...

30 % des plus de 50 ans affirment par ailleurs qu'ils apprécient les réseaux sociaux parce qu'ils leur permettent de rencontrer des personnes partageant les mêmes centres d'intérêts.

Un surnom a d'ailleurs été inventé pour qualifier ces seniors fans du Web : on les appelle les « Silver Surfeurs ».

Les réseaux sociaux représentent donc pour les seniors un moyen complémentaire et supplémentaire pour diversifier les façons de conserver une vie sociale active et prévenir et lutter contre l'isolement.

4. Lieux de diffusion de l'information et événements

« Pour 51% des français et 58 % des 65+, la principale difficulté pour préparer au mieux l'avancée en âge est de savoir où se renseigner. »⁸⁶

Si ce n'est l'ORRPA et les 14 maisons de quartier au sein desquels les seniors occupent différents statuts : adhérents, bénévoles, administrateurs et trois niveaux d'investissement, de la simple pratique à la gouvernance, il n'existe pas de guichet unique d'accueil, d'information, d'orientation et de soutien de type maison des seniors⁸⁷, maison des aînés et des aidants. Les services et les opérateurs sont disséminés dans la ville.

À ce titre, un projet de M2A est en cours de réflexion autour d'un projet d'établissement de type fédérateur avec les forces vives du territoire.



La ville de Reims ne compte pas de Maison France Service.

En revanche, certains services de la Communauté urbaine et de la Ville étaient **labellisés Marianne** de 2018 à 2021, reconnaissance du respect des 19 engagements du référentiel national portant sur les modalités d'accueil des usagers dans les services public : hôtel de ville, les sept médiathèques, le bibliobus, les cinq mairies de proximité.

À noter que les mairies de proximité se situent dans les quartiers Châtillons, Croix-Rouge, Murigny, Orgeval et Europe.

La labellisation a été reconduite.

Le déploiement de Reims-contact / e-Citiz en est l'un des prolongements avec la modernisation des relations entre les habitants et la collectivité. Reims-Contact est un point de contact centralisé des demandes reçues par téléphone, courrier papier ou par voie électronique.

Le service Reims-Contact a été créé en 2012 au sein de la direction de la vie institutionnelle. Chaque jour, ses agents enregistrent l'ensemble des demandes usagers reçues par téléphone, voie postale ou

⁸⁶ Forum : voir détails dans le chapitre VI. Lien social et solidarité

⁸⁷ La mission des maisons des seniors est de centraliser, dans un site accessible, l'ensemble des informations à destination de ce public et de son entourage. Accueil, orientation et accompagnement sont les missions principales de ces structures. L'idée est de réduire la complexité des circuits administratifs et de faciliter les recherches de solutions dans un lieu ressource. On peut y trouver des permanences de différents partenaires, de la documentation, un accès gratuit et accompagné si besoin à internet. Des conférences, des ateliers et des expositions peuvent aussi être organisés afin de créer un espace de convivialité et d'échanges.

électronique. Ils peuvent, dans certains cas, répondre directement à ces demandes, grâce aux informations fournies par les services métiers et insérées dans une base de connaissances par la cellule qualité de la relation aux usagers.

En effet, Reims-Contact est un accueil généraliste de première ligne qui a pour objectif de simplifier la relation à l'usager et faciliter la prise en charge et la traçabilité des demandes. Ce projet d'amélioration continue de la relation usagers s'est récemment enrichi avec le déploiement du logiciel E-citiz, qui permet d'enregistrer, d'instruire et de suivre les demandes des usagers. Il est déployé aujourd'hui pour devenir l'outil de transmission dans les différentes Directions des demandes arrivées à Reims contact. Plus de 120 agents ont été formés à son utilisation.

E-citiz permet également de développer des formulaires en ligne pour les usagers dans le cadre de la dématérialisation des démarches. Les formulaires de contact seront aussi plus accessibles. À cette occasion, les pages "Démarches en ligne" des sites internet de la Ville et du Grand Reims s'habillent d'un nouveau design qui facilite la navigation :

Démarches en ligne

Bienvenue sur le Portail Usager de la ville de Reims. Simplifier vos démarches et faciliter vos échanges avec les services grâce à notre nouveau portail usagers.



Effectuer vos démarches en ligne

Simplifier vos démarches et faciliter vos échanges avec les services grâce à notre nouveau portail usagers.

- Accéder rapidement à l'offre des démarches en ligne 24H / 24H.
- Créer un compte usager et suivre vos demandes
- Prendre rendez-vous
- Poser vos questions

[ACCÉDER AU PORTAIL USAGER](#)



Il existe un répertoire social élaboré par le CCAS. Il n'est plus diffusé en support papier, c'est uniquement le site internet de la ville qui permet de le consulter.

Un annuaire des associations est également consultable en ligne.

5. Autres supports de communication

Le territoire lutte contre l'âgisme et les idées reçues en organisant le forum « boosteur de jeunesse », et les différents documents de communication notamment dans le cadre du dispositif 65+ sont positifs et dynamiques :



Reims.fr

NEWSLETTER N°39 - JUILLET TER



A VOS AGENDAS

MARDI 26 JUILLET

Atelier initiation aux recherches généalogiques 65+ de 14 h à 16 h

Comment chercher une personne ? Avec quels documents ? Existe-t-il des outils en ligne ? En 2 heures, vous serez prêts à explorer toute la généalogie de votre famille.

Archives municipales et communautaires de Reims, 6 rue Robert Fulton.

Inscription obligatoire à seniors@reims.fr ou au 07 85 76 74 27. Places limitées

Offert.

ZOOM SUR...

EN ROUTE VERS LE LABEL VILLE AMIE DES AINES

Merci ! Vous avez été nombreux à participer aux ateliers Papotages qui ont recueilli vos besoins, vos remarques et vos idées de projets ou d'amélioration.

La Ville de Reims s'est engagée pour obtenir le label « Ville Amie des Aînés » (VADA), qui met en valeur le territoire et aide les collectivités (communes, départements, etc.) pour améliorer la prise en compte des besoins des seniors.

8 thématiques : Lien social et solidarité, espaces extérieurs et bâtiments, habitat, transport et mobilité, culture et loisirs, Information et communication, participation citoyenne et autonomie, services et soins sont les thématiques sur lesquelles vous avez échangé lors des papotages. Nous nous appuyons sur vos précieuses contributions pour bâtir le programme d'actions et les traduire en projets à concrétiser dans les 6 ans !

111 : c'est le nombre de critères exigés par la commission de labellisation, 30 novembre 2022 : la cérémonie officielle de labellisation au ministère. Ce ne sera qu'un début !

D'ailleurs lors du congrès du 6 et 7 juillet du réseau Francophone des Villes Amies des Aînés à Dijon, l'association Old up a présenté une enquête passionnante « 5385 vieux prennent la parole, enfin », lisez-la [en cliquant ici](#). La parole des seniors y est à l'honneur, de nombreux clichés sont bouleversés et la place essentielle que vous tenez dans notre société est mise en avant.

Vous avez une idée,
une activité,
un projet à proposer,
contactez-nous à :
seniors@reims.fr

Retrouvez-nous sur

reims.fr

65+



INFORMATION ET COMMUNICATION

Acteurs

PARTENAIRES DE LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE TERRITORIALE

Ville de Reims + CCAS
Département
Région
CAF
Set up



AIDE AUX DÉMARCHES

3 écrivains publics numériques

ATELIERS - PARCOURS DE FORMATION

ORRPA
ARFo
Accueil des villes françaises
Maisons de quartier
Médiathèques
Ligue de l'enseignement
Fondation Orange

DONNEURS / VECTEURS D'INFORMATIONS

6 CSD = DEP
CCAS - CLIC - ORRPA - PIPA - AMQR - Ville de Reims - Grand
Reims - Bailleurs (2 proposent accès à un ordinateur)

INFORMATION ET COMMUNICATION

Dispositifs

POLITIQUE PUBLIQUES LOCALES :

Stratégie numérique territoriale
Analyse des besoins sociaux (ABS CCAS)

INTERNET

- 79 actions sur l'inclusion numérique :
- Accès à des équipements
 - Assistance aux démarches (administratives etc.)
 - Ateliers ou parcours de formation par exemple les ateliers 2.0 65+
 - Des permanences d'écrivains publics numériques tous les jours

Site internet ressources pour les professionnels sur l'inclusion numérique : annuaire, checklist des bonnes pratiques, guide de l'inclusion numérique sur Reims, dossier ressources thématiques

SITE INTERNET DE LA VILLE

- Rubrique 65+
- Soudline
- Démarches en ligne
- Annuaire des associations
- Répertoire social

RÉSEAUX SOCIAUX

Ville présente sur :

- Facebook
- Twitter
- Instagram
- LinkedIn
- YouTube
- TikTok

RADIOS LOCALES

France Bleu RJR
Radio Primitive

CHAÎNE TV

France 3

FORUMS

- Des associations
- Boosteur de jeunesse

VILLE ET COMMUNAUTÉ URBAINE

Label Marianne

VILLE DE REIMS

E-Citiz
Reims Contact

SUPPORTS IMPRIMÉS GRATUIT

- Reims attractive
- Grand Reims magazine
- Journaux des maisons de quartier

PLATEFORME DE WEBINAIRES ET D'ATELIERS PARTICIPATIFS

Happy visio (gratuit pour les + 65 ans)

DISPOSITIF 65+

Newsletter à destination des 65+




INFORMATION ET COMMUNICATION : SYNTHÈSE

- ⇒ Des supports de communication nombreux et diversifiés dans leurs émetteurs et leurs supports : magazines des collectivités, journal local, radios nationales et locales, communication dématérialisée des opérateurs, des institution...
- ⇒ Une fracture numérique réelle dont l'avancée en âge est l'un des facteurs
- ⇒ Une stratégie numérique territoriale mettant en évidence une pluralité d'acteurs et d'actions
- ⇒ Des ateliers 2.0 pour les 65+ co-construits avec eux dans une logique de pair-aidance et de réponse adaptée aux besoins exprimés
- ⇒ La présence d'écrivains publics numériques au sein de quartiers
- ⇒ Un site internet de la Ville à améliorer dans son ergonomie

Préconisations issues de l'état des lieux

- ✓ Maintenir une vigilance concernant la diversité des supports de communication et la quantité d'informations disponible qui peuvent générer un éparpillement des informations qui n'arrivent pas forcément jusqu'à leur public potentiel
- ✓ Un lieu d'informations seniors identifié (le CLIC) et un dispositif (65+) mais pas de lieu dédié à l'ensemble des domaines de la vie quotidienne des aînés et de leur entourage : absence d'une maison des aînés et des aidants qui permettrait une centralisation des informations à destination de ces publics
- ✓ Promouvoir auprès des seniors, de leur famille et des professionnels qui les accompagnent, les ateliers d'initiation et d'accompagnement aux pratiques numériques (y inclure l'utilisation du site reims.fr pour les démarches)
- ✓ Avoir une vigilance collective sur le « tout dématérialisé » qui exclut un nombre significatif de personnes, donc une nécessité de conserver et diffuser des supports papier



LA PAROLE / L'AVIS
DES HABITANTS
CONSULTÉS :

Les seniors consultés s'informent via :

55-60 ans	Panneaux d'affichage, presse locale, Reims attractive S'informent moins via l'office de tourisme, Internet et informations directes en mairie
60-64 ans	Internet et la presse locale S'informent moins via la mairie, les panneaux d'affichage, Reims Attractive et le bouche à oreille
65-69 ans	Internet et la presse locale S'informent moins via les offices de tourisme, mairie, panneaux d'affichage
70-74 ans	Internet, presse locale et bouche à oreille S'informent moins via les offices de tourisme, panneaux d'affichage, informations directes en mairie
75+	Presse locale et Internet S'informent moins via l'office de tourisme et Reims attractive, informations directes en mairie

- Toutes tranches d'âge confondues, une grande majorité des seniors consultés possède un accès à internet. La tranche d'âge où les seniors ont moins d'accès à internet sont les 75 ans et + : ils n'en ont pas besoin, ne sont pas intéressés ou ne savent pas l'utiliser.
- Les tranches d'âge 60-64 et 65-69 ans utilisent leurs accès à internet. Les 70-74 ans et 75+ l'utilisent plus ou moins.
- Beaucoup des seniors consultés n'ont pas connaissance des différentes aides techniques et financières pour l'adaptation de leur logement. Les moins de 60 ans et 60-64 ans sont ceux qui ont le moins d'informations sur le sujet.
- Dans l'ensemble, les seniors ont le sentiment d'avoir connaissance des services, mais nous pourrions nous questionner sur leur réelle connaissance des services de santé car seulement quelques exemples ont été cités sur l'ensemble des répondants.

Les participants expriment les axes d'amélioration suivants :

- ✓ **Créer une « maison des seniors »** qui offre un guichet d'information (aides existantes, droits auxquels recourir, dispositifs...) dédié aux seniors, convivialité, échanges, activités, ateliers, services à la personne, lieu de lien social, accessible, parole et écoute, proposer des simples cafés, du papotage, développer les liens, les échanges, lister les savoir-faire des seniors pour partager des activités ensemble, proposer des sorties de groupe pour permettre à tous de pouvoir sortir (Regalia, marché de Noël...), mettre à disposition une liste des professionnels dignes de confiance (artisans notamment) pour prévenir les escroqueries, un lieu avec des

espaces verts, en conservant le terme de « maison » qui a une connotation chaleureuse et y adjoindre le terme « solidarité ».

- ✓ **Des solutions d'accompagnement personnalisé**, progressif, pérenne, pour aider les seniors et leur faire prendre conscience qu'il y a nécessité à maîtriser ces outils :
 - au choix lors de l'acquisition de l'équipement numérique : smartphone, tablette, ordinateur (...) avec un bon rapport qualité / prix
 - puis dans l'usage :
 - évaluation du niveau de connaissance et de maîtrise et des besoins ;
 - accompagnement personnalisé avec fréquence des ateliers définie en fonction des besoins ;
 - ateliers à domicile ou dans des lieux tels que les maisons de quartier, médiathèques, maison des seniors ;
 - apprentissage des démarches administratives en ligne, création et utilisation de la boîte mail, accès aux comptes en banque, sécurité des données, prévention des escroqueries, téléphone, QR code, divertissement, lien avec les proches...les seniors ont précisé notamment par des ateliers d'apprentissage informatique « *dans toutes les bibliothèques* ». Plus précisément ils souhaiteraient un accompagnement convivial, adapté, avec un suivi de leur progression, et une assistance au domicile puis une FAQ. Cet accompagnement serait assuré par des jeunes volontaires, des bénévoles associatifs, bénévoles d'entreprises ou des agents de la ville.

- ✓ **Être vigilant sur la dématérialisation**, privilégier une communication physique et téléphonique : idée d'un guide seniors papier mensuel ou hebdomadaire qui soit concis, concret, pratique, qui regroupe toutes les informations les concernant, avec les numéros de téléphone utiles.

Les jeunes consultés ne placent pas ce point en priorité, mais évoquent des idées de contenu : contacts de confiance (artisans par exemple) pour éviter les escroqueries, pour les prestations à domicile voire des annonces de professionnels qui recherchent des interventions, le calendrier des événements grand public et ceux qui les concernent particulièrement, informations de la Ville ou d'associations avec l'aval de la Ville, informations de la maison des seniors, informations et actualités nationales et internationales pour donner une ouverture sur le monde.

Toutefois, il existe déjà un journal municipal bimestriel, le Reims Attractive : de l'avis des seniors consultés, il permet d'obtenir les informations de la ville (conseil municipal, spectacles, événements), il faudrait qu'il soit plus court et concis, qu'il informe sans faire de publicité. Il faudrait que la gazette évolue dans le temps ce qui permettrait d'avoir des informations, mais pas seulement donner des informations concernant les seniors. Faire attention à la distribution pour que tout le monde le reçoive. Il faudrait le recevoir tous les mois ou tous les deux mois. Opter plutôt pour la forme d'un journal.

- ✓ **Souhait d'un salon des seniors** avec des conseils personnalisés
- ✓ 1 personne propose d'instaurer des **ambassadeurs de quartier** : il faut « s'appuyer sur les ressources des habitants pour promouvoir la culture rémoise. »

Sur les panneaux d'affichage et tableaux d'informations :

Cela n'est pas une priorité des seniors consultés, mais ils font une suggestion : il y a besoin de plus de panneaux d'affichage, notamment aux feux rouges.

Ce n'est pas non plus une priorité pour les jeunes qui ont toutefois formulé des idées : ces supports sont à installer près des pharmacies, médecins, commerces de proximité, dans les immeubles, doivent rendre visibles les actualités de la Ville, événements, principalement des informations locales de Reims et sa 1^{re} couronne.

- ✓ **L'accès gratuit à du matériel numérique dans les établissements publics et sociaux** n'est pas une priorité pour les seniors, mais c'en est une pour les jeunes, qui estiment que tous les seniors n'ont pas les moyens ou la volonté d'investir dans du matériel numérique. Cependant, il y a des besoins en numérique vis-à-vis de la santé notamment (rendez-vous, suivis médicaux, remboursements...).

Selon les jeunes, outre la mise à disposition de matériel, il est nécessaire qu'une personne effectue un diagnostic du niveau de maîtrise, évalue les besoins et l'envie de la personne. Il faudrait pour cela un professionnel, ce qui donne davantage confiance aux gens. En termes d'équipement, les jeunes citent de préférence les tablettes qui offrent une bonne prise en main, des grosses touches.

Le matériel doit être accessible dans la maison des seniors, en mairie.

- ✓ Enfin, ils pointent le besoin d'une formation à l'utilisation des bornes autonomes comme pertinente car ont entendu des seniors leur dire que « c'est très énervant quand on ne sait pas s'en servir » (exemples : bornes de démarches, d'information, et parcmètres).

INFORMATION ET COMMUNICATION : PISTES D'ACTION

Préconisations issues du diagnostic participatif En gras, celles qui sont également issues de l'état des lieux	Pistes d'action
Créer une « maison des seniors »	Créer une maison des aînés et des aidants : lieu hybride convivial, ouvert, accessible, proposant de l'information, des activités, des espaces temps de rencontre, d'échanges, de partage, d'échange de savoirs et de compétences, d'ateliers et d'expérimentations numériques...
Privilégier la communication physique et téléphonique	Voir pour améliorer l'existant le cas échéant, veiller à ne pas tout dématérialiser à 100 %
Mettre en place des accompagnements personnalisés à l'usage du numérique, du choix / achat du matériel à l'utilisation quotidienne	<p>Dans le cadre de la stratégie numérique territoriale, travailler de concert avec l'ensemble des parties prenantes pour vérifier la concordance entre type d'offre et besoin exprimé. Expérimenter au besoin des accompagnements individualisés en structure de quartier et à domicile dans la durée avec des volontaires</p> <p>Proposer des accompagnements à l'utilisation des bornes en autonomie dans les différents services publics, également sur la voie publique (par exemple parcmètres et applications associées).</p>
Instaurer des ambassadeurs de quartier pour diffuser les informations	Entamer une réflexion sur l'instauration et le rôle des ambassadeurs de quartier en s'appuyant sur les ressources existantes : bénévoles des maisons de quartier, adultes relais, bailleurs, habitants ressources... S'appuyer et travailler étroitement avec les services et professionnels intervenant au domicile des personnes isolées pour qu'ils puissent relayer les informations intéressant les seniors.

65+



LABELISATION AMI DES AINÉS

2022

LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ



VI. LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ

« Rapprocher les générations apparaît comme une nécessité pour 97 % de la population ». ⁸⁸

« L'isolement peut se rompre de bien des façons ».

Plusieurs opérateurs œuvrent au quotidien non seulement au service de tous les habitants des quartiers et aussi pour les seniors, notamment les plus fragiles.

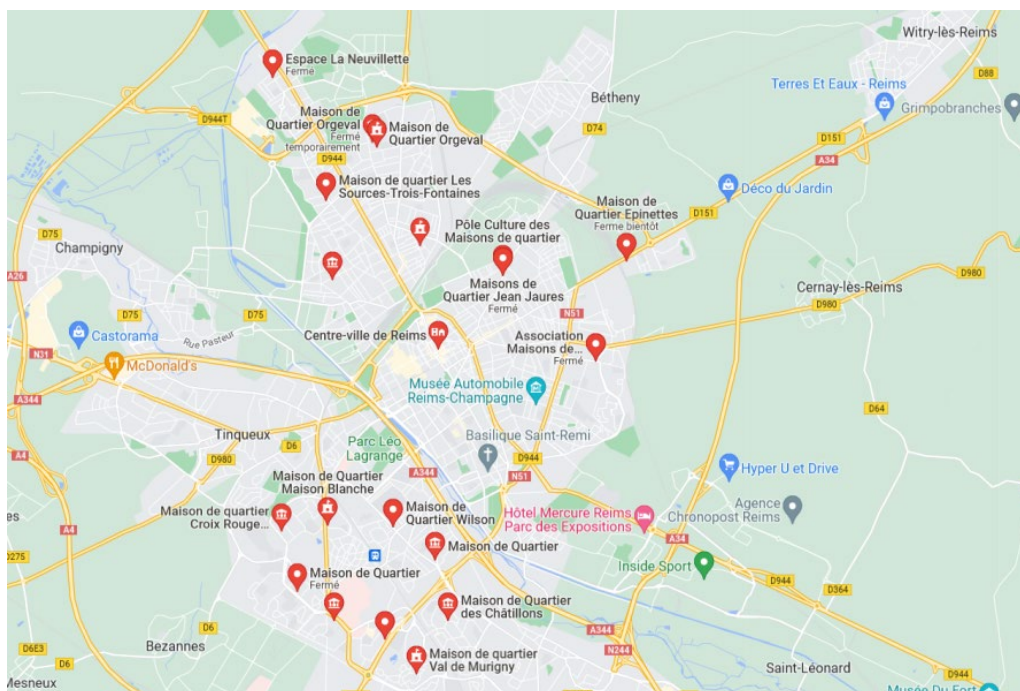
C'est notamment le cas des maisons de quartier de Reims :



Focus sur les maisons de quartier, des opérateurs essentiels et de 1^{er} plan



L'Association des Maisons de Quartier de Reims (AMQR) gère 14 centres sociaux, pour 22 espaces au total, répartis dans les différents quartiers de la ville.



Espaces de proximité ouverts à tous et dédiés à la pratique d'activités socioculturelles ou sportives, elles accueillent et proposent des activités à tous les publics : petite enfance, jeunesse, adultes, seniors. On peut y pratiquer toutes sortes d'activités : socioculturelles, culturelles et sportives. Chaque maison de quartier élabore et réalise son projet d'animation de territoire en favorisant la participation des habitants, en lien avec d'autres acteurs sociaux, éducatifs et culturels.

⁸⁸ Sondage « Solidarité entre générations », IPSOS, septembre 2015

Elles sont des lieux de socialisation et de loisirs pour les enfants, mais aussi des espaces de rencontre, d'échanges avec d'autres habitants au travers de manifestations variées (fêtes de quartier, espaces familles et parentalité, spectacles...).

Sur son territoire d'implantation, chaque maison de quartier est :

- un équipement de proximité, qui veille à l'accueil des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés ;
- un lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, un lieu d'animation de la vie sociale, qui favorise la démocratie de proximité ;
- un équipement qui favorise l'initiative des habitants et leur implication dans des dynamiques de développement social et dans des actions collectives ;
- une équipe d'animation composée de professionnels et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire ;
- un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la dignité humaine, la solidarité, la neutralité, la mixité et la participation.

Dans une maison de quartier, peuvent être identifiées trois maisons :

- la maison des activités et des services ;
- la maison des projets ;
- la maison de la citoyenneté. De longue date, les seniors ont investi ces 3 niveaux : en tant qu'adhérents, consommateurs d'activités, en tant que bénévoles, animant des activités ou contribuant aux fonctions d'accueil, en tant que membres de la gouvernance, soit des conseils d'orientation, soit des conseils d'administration. L'AMQR valorise l'apport actif des + de 200 bénévoles (hors fonctions de gouvernance), représentatif de 17 ETP en 2021.

Les maisons de quartier assurent selon les besoins et les ressources des quartiers, des habitants et des familles :

1. Des fonctions de base :

- o accueil, information et orientation, conseil, soutien des habitants ou groupes ;
- o développement de la vie associative et d'instances partenariales ;
- o conseil et soutien des initiatives des habitants.

2. Des services ou actions :

- o petite enfance : multi-accueil, accueil de loisir, activité d'éveil ;
- o enfance : accueil collectif de mineurs, accompagnement scolaire ;
- o jeunesse : accueil, activités de loisir, aide à la scolarité, soutien de projet ;
- o adultes et seniors : activités de loisirs et de rencontres, soutien de clubs et d'associations.

3. Des champs d'action ou des supports comme :

- o la famille : animation en lien avec la PMI, animation parents/enfants, préparation à l'école maternelle, sorties familiales, semaines thématiques...
- o accompagnement et insertion sociale : action de vie quotidienne, atelier sociolinguistique...
- o culture : diffusion, aide à la création et à la pratique amateur, médiation...
- o sport, vecteur de mixité sociale, de lien social, de santé...

Chaque maison de quartier bénéficie de trois types de ressources :

- **la participation des habitants bénévoles** tant dans les instances de gestion (conseil d'orientation et conseil d'administration), que dans l'animation des activités ;
- **la contribution des institutions et des associations** qui participent à la définition du projet et des actions de la maison de quartier, puis à la mise en œuvre d'actions partenariales, pour lesquelles elles

peuvent apporter leurs propres ressources ;

- la mise à disposition par l'Association des Maisons de Quartier de Reims de ressources humaines, financières et matérielles.

Conformément aux dispositions statutaires et à l'engagement pris avec les financeurs, la gestion des ressources des maisons de quartier de Reims repose sur deux principes de base, la mutualisation des ressources, y compris celle des savoirs et des savoir-faire (ex : pôles ressources) et la solidarité au travers de relations d'aide et de soutien réciproque.

À noter qu'il existe un référent et un pôle ressources seniors, destinés à rendre cohérent le projet seniors au niveau de l'AMQR, faciliter, donner un cadre, coordonner.

Le référent, directeur de la maison de quartier Maison Blanche, développe les actions suivantes :

- animation, coordination et appui aux référents relais senior dans chaque maison de quartier notamment par des rencontres mensuelles ;
- relecture des projets avant transmission aux financeurs ;
- suivi et développement du partenariat (notamment travail resserré avec le Département, CARSAT, AGIRC-ARCCO). Il est également sollicité par des EHPAD et des résidences autonomie ;
- formation des référents des maisons de quartier ;
- organisation par roulement de formations inter départementales (Marne-Ardennes-Meuse-Meurthe et Moselle) sur le rôle du référent seniors.

Il est membre des conseils d'administration de l'ORRPA et de Mona Lisa.

Les référents seniors ont mal vécu le covid en raison des décès de seniors, etc. Certains étaient quasiment les seules personnes que voyaient les aînés pendant la crise sanitaire, quelquefois même davantage que les familles des personnes isolées.

D'autre part, la Ville a plusieurs actions particulières très appréciées des seniors et de leur famille :

- grâce aux legs de donateurs à cette vocation, la Ville distribue **des chocolats de Noël** aux personnes hébergées en EHPAD ;
- des **fleurs aux fêtes des mères et pères** ;
- la Ville fête aussi ses **centenaires** : le Maire et / ou un élu se déplacent au sein de l'établissement pour partager un moment convivial avec la personne, sa famille et l'équipe de l'établissement, avec une photo souvenir ;
- et **les anniversaires de mariage**, par des cérémonies dédiées à l'hôtel de ville, tenues par un élu et se terminant par une remise de médaille de la ville au couple.

1. Intergénération, vivre-ensemble et lutte contre l'isolement

1.1 Les actions intergénérationnelles

La Ville développe plusieurs actions favorisant les liens intergénérationnels :

Le repas des seniors : depuis 4 ans, le CCAS et les bénévoles de l'ORRPA s'associent pour l'organisation, avec les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour l'animation, des maisons de quartier et les volontaires en service civique pour prendre en photo les seniors à table et le leur donner ensuite pour qu'ils conservent un souvenir. C'est l'occasion aussi pour les jeunes d'échanger avec les seniors présents.

La journée européenne intergénérationnelle du 29 avril : chaque année est organisée une journée d'échanges entre des seniors (EHPAD et associations) et des enfants et jeunes (centres de loisirs et volontaires en service civique) autour d'activités manuelles et sportives. C'est une journée à laquelle les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes aiment être associés pour former des binômes avec les seniors, mais aussi proposer des activités ludiques (parcours, chamboule-tout...). Au programme : ateliers manuels animés par les bénévoles des maisons de quartier et de l'ORRPA, activités sportives, accessibles à tous quelles que soient leurs capacités physiques. Cette journée se clôture par un goûter et une remise de diplôme aux participants pour qu'ils gardent un souvenir de cet événement.

Le goûter intergénérationnel de fin d'année qui a lieu au stade Delaune en décembre et rassemble 300 personnes : seniors des EHPAD, des associations, de l'épicerie sociale et des jeunes des centres de loisirs, du CMJ, des volontaires et des lycéens des établissements Europe (professions médico-sociales) et Eiffel (restauration). Il s'agit de partager des moments ludiques à table autour d'animations et spectacle puis d'un goûter préparé par les jeunes au lycée Eiffel, et ce depuis 2017. Le goûter n'a pas pu avoir lieu en 2020 et 2021.

Les rencontres seniors-étudiants : en partenariat avec le Centre Régional Information Jeunesse, le service intergénérationnel de la ville de Reims organise des visites d'étudiants auprès de résidents dans les EHPAD.

Le jardin intergénérationnel « Coup de Pousse » : situé le long de la Coulée verte, c'est plus de 1 000 m² qui sont mis à disposition des seniors en quête de rencontres et d'échanges. Il a pour vocation de rapprocher les générations et, pour cela, fonctionne grâce à l'implication de nombreux bénévoles seniors qui ont à cœur de transmettre leurs savoir-faire aux enfants des écoles inscrites dans le dispositif. Chacun participe en fonction de ses disponibilités et de ses capacités. Deux solutions s'offrent aux seniors qui souhaitent rejoindre l'équipe des bénévoles :

- participer aux séances d'entretien de février à octobre. Environ deux fois par semaine, en compagnie d'autres bénévoles, cela consiste en du jardinage et / ou aménagement du jardin ;
- intégrer le programme d'animation à destination des écoliers qui s'étale de mars à fin juin. Sous la responsabilité d'une animatrice spécialisée dans ce domaine, il s'agit d'accompagner les enfants tout au long des séances.

Pour obtenir plus d'information et / ou s'inscrire, les seniors peuvent contacter les services de la collectivité par téléphone ou par courriel. Cette action touche entre 45 et 50 seniors et environ 100 écoliers.

Lors des ateliers participatifs mis en place dans le cadre du dispositif de concertation "Inventons le Reims d'après", les habitants ont proposé et retenu l'idée d'un **concours culinaire intergénérationnel**. Activité fédératrice par excellence, la cuisine est idéale pour rapprocher les générations.



Aussi, la ville de Reims a organisé, au printemps, et en partenariat avec le lycée des métiers Gustave Eiffel, la première édition de "**Générations toquées**". Les participants devaient faire preuve d'originalité et de créativité pour faire partie des six équipes qui s'affrontaient lors de la finale. Chaque équipe comprenait un senior rémois de plus de 65 ans, un jeune de 9 à 17 ans et un adulte accompagnant, ne faisant pas nécessairement partie de la même famille. La 1^{re} édition a eu lieu en 2022, ce concours sera renouvelé en 2023 au vu de son succès.

À noter que le référent seniors de l'AMQR est partie prenante dans la communication de cet événement, l'inscription des familles et la constitution d'équipes. Ainsi il a pu contribuer à l'inscription d'une dizaine d'équipes pour lesquelles il a fait le lien et le suivi dans le cadre de ce concours.

Enfin, **les jeunes du CMJ ont des thèmes de prédilection qui sont les mêmes d'une année sur l'autre** : la solidarité (Téléthon, calendrier inversé pour les sans-abris), le développement durable (recyclage des mégots, clean walk) et l'intergénérationnel.

L'AMQR, par le biais de son référent seniors, travaille en lien étroit avec le service intergénérationnel de la Ville :

- Semaine bleue : 12 maisons de quartier sur les 14 participant⁸⁹.
- Journée santé bien-être pendant le Reims Urbain Nature⁹⁰, organisée par des BPJEPS.

À noter que le service intergé parvient à toucher des seniors nouveaux, la difficulté reste toutefois d'aller vers et de capter les plus isolés qui rencontrent notamment des problèmes de mobilité.

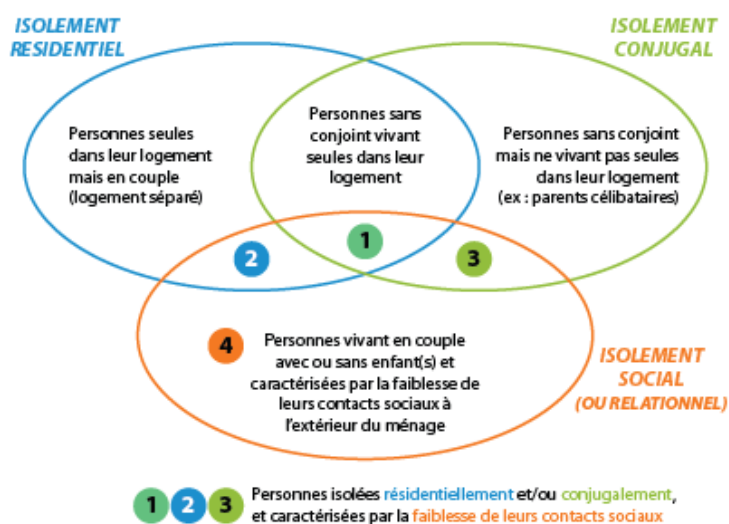
⁸⁹ Des exemples d'actions sont présentés dans VII. Culture et loisirs, 7.1. Les rendez-vous 65+

⁹⁰ Voir détails dans culture et loisirs, partie 2 « Reims, une ville labellisée Terres de Jeux 2024 et peut-être sacrée Capitale Européenne de la Culture en 2028 ? »

1.2 Un isolement résidentiel qui croît avec l'âge et les phénomènes d'isolement social et sentiment de solitude à diagnostiquer sur le territoire

1.2.1. Définitions

L'isolement résidentiel ne témoigne que partiellement de l'isolement social :



Source : ABS cabinet COMPAS janvier 2020

L'isolement est une problématique singulière qui renvoie à une multiplicité de notions qui se télescopent : isolement résidentiel, isolement social (ou relationnel), sentiment de solitude. Vivre seul dans son logement ne renvoie pas nécessairement à une situation d'isolement social ou de solitude.

La France compte 10 millions de personnes âgées et, dans dix ans, elles seront près du double. 900 000 seniors souffrent de solitude (étude CSA 2019). **Ce sont les milieux modestes qui souffrent le plus de l'indifférence et de l'isolement.**

L'isolement peut être aggravé par la dégradation de l'état de santé, la dépendance, la précarité, le veuvage.

Au niveau national : les résultats du baromètre sur la solitude et l'isolement des seniors des Petits Frères des Pauvres

530 000 seniors sont en situation de « mort sociale ».

La tendance est à la dépression : deux fois plus de seniors qu'il y a 4 ans sont concernés et le contexte Covid puis la guerre en Ukraine accentuent ce phénomène.

Isolement

530 000 personnes de plus de 60 ans (3 % de nos aînés), l'équivalent de la population lyonnaise, ne rencontrent jamais ou quasiment jamais d'autres personnes, ni famille, ni voisins, ni amis et c'est presque deux fois plus qu'en 2017. L'isolement varie selon les territoires.

Solitude

36 % de seniors, soit 6,5 millions de personnes, souffrent de solitude fréquemment ; pour 14 % d'entre elles (vs 11 % en 2017) c'est un sentiment qu'elles éprouvent au quotidien. Les femmes sont davantage concernées tout comme les personnes du grand âge vivant dans un appartement individuel. La crise du coronavirus est passée par là et n'a rien arrangé : 49 % jugent que le confinement a impacté leur moral et 34 % leur forme physique.

Intimité

6,5 millions de personnes âgées de 60 ans et plus (vs 4,7 millions en 2017) n'ont personne avec qui partager des choses intimes. 42 % des personnes de plus de 85 ans n'ont personne avec qui déjeuner ou dîner (+ 12 points par rapport à 2017) et 47 % marchent seules, les compagnons de promenade ayant déserté (+ 6 points par rapport à 2017).

Le cercle amical

Il a énormément souffert de ces mois de crise sanitaire avec une forte baisse des relations très régulières (- 10 points par rapport à 2017), 3,9 millions de personnes âgées avec pas ou quasiment pas de relations amicales (vs 1,5 million en 2017).

Ressources

Les aînés en bas de l'échelle des revenus cumulent presque tous les mauvais scores niveau sociabilité. Ils voient moins leurs amis (59 % une fois par mois pour les pensions de 1 000 € contre 63 % quand on dépasse les 4 500 €), entretiennent moins de relations de voisinage (72 % vs 87 % chez les plus riches), 85 % ne participent pas à la vie associative (ils ne sont que 4 2% chez les CSP+) et 38 %, en exclusion numérique, n'ont pas pu passer le confinement sur Zoom avec leurs petits enfants (ils ne sont que 2 % chez les salaires élevés).

Mais 54 % des bas salaires voient leurs enfants une ou plusieurs fois par semaine alors que les retraités plus privilégiés ne sont que 41 % à profiter de leurs progénitures.

Services

Lorsque l'on demande aux seniors quelles seraient les actions les plus efficaces pour lutter contre l'isolement, 93 % répondent l'aide au maintien des commerces et des services de proximité. Vient en deuxième position le développement des liens entre les générations (89 % des réponses).

À Reims, vivent seul :

- 33 % des 55-64 ans
- 38 % des 65-79 ans
- 59 % des 80+

Ces chiffres sont en augmentation depuis 10 ans :

en %	2008	2013	2018
15 à 19 ans	18,5	23,2	25,1
20 à 24 ans	36,3	38,3	42,3
25 à 39 ans	23,7	25,0	25,7
40 à 54 ans	19,8	22,1	23,8
55 à 64 ans	27,5	31,3	33,0
65 à 79 ans	36,0	36,6	37,9
80 ans ou plus	59,3	58,5	59,2

Personnes de 15 ans ou+ vivant seules selon l'âge

Source : Insee, RP 2008, RP 2013 et RP 2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021

Concrètement, à ce jour nous ne connaissons pas la proportion de seniors vivant seuls qui sont en situation d'isolement social ou ressentent de la solitude.

1.2.2. Existence de réseaux de voisinage

Via internet : « des outils en ligne pour des rencontres hors ligne »

Plusieurs réseaux de voisinage sont actifs sur Reims ; ils se veulent avant *tout conviviaux et sont destinés à créer du lien* mais aussi à lutter contre l'isolement, surtout depuis la crise sanitaire.

Le site et application **Smille.fr** :

L'ENTRAIDE ENTRE VOISINS DE REIMS EN UN CLIC !

Smille est un réseau social innovant qui facilite le partage au quotidien. Amplificateur de mieux vivre ensemble et d'entraide locale, ce réseau social a créé des solutions concrètes pour faciliter l'acte de partage au quotidien. Grâce à lui, les habitants d'un même quartier ou d'une même ville peuvent échanger des objets ou des services en toute confiance. Il génère des économies et apporte de nombreux services participatifs. Véritable connecteur, Smille regroupe tous les acteurs de la vie locale sur une seule et même plateforme : échanges entre voisins, covoiturage, achats groupés, événements, habitants, collectivités, commerces, associations, acteurs collaboratifs.

- 3011 VOISINS S'ENTRAIDENT** dans la ville de Reims
- 220 ÉVÉNEMENTS SONT PARTAGÉS** dans le réseau Smille de Reims
- 3987 PARTAGES SONT PUBLIÉS** dans les réseaux de voisinage de Reims

LISTES DES RÉSEAUX DE REIMS

Laon Joffre >	Saint-Nicaise >	Laon Sud >
St Rémi >	Venise >	Gousset >
Alexandrie >	Entre'nous >	Macquart >
Moreau >	Bethléem >	Lagrange >

Les voisins inscrits proposent du partage, de l'échange d'objets ainsi que des services (petits travaux, jardinage...). Le site répertorie également les actions de la vie locale rémoise.

[La plateforme gratuite d'entraide mesvoisins.fr](https://mesvoisins.fr) est également active et a conquis environ 5 600 Rémois. Elle permet de s'entraider, partager des bonnes adresses ou des « bons plans », s'échanger des biens ou des services, organiser des moments festifs...

La stratégie numérique territoriale ambitionne la mise en œuvre d'une plateforme citoyenne collaborative, pour un réseau social solidaire propre au territoire.

L'économie collaborative : Les nouveaux modes de consommation, de partage et les liens entre les particuliers se développent et constituent aujourd'hui une économie dite collaborative.

Elle trouve son essence dans une promesse idéologique : la défiance vis-à-vis du capitalisme, la réaction à la crise économique de 2008 ou plus récemment la sensibilité écologique et sociale à travers le désir d'échanger et le besoin de (re)créer du lien dans une société individualiste.

L'économie collaborative se base sur une culture du partage ou la promotion du renoncement à la propriété individuelle au profit de la mutualisation des ressources (objets, services, temps et argent) domine, notamment :

- don, troc, achat / revente entre particuliers, à travers une cession définitive des biens ;
- fourniture temporaire de biens qui offrent des services à d'autres, ce qui n'implique pas de cession de propriété ;
- coworking, couchsurfing, habitat participatif, wikis, fablabs, coopératives d'achats, achats groupés.

Deux visions coexistent : la location de logements, voire de voitures, est vue comme un complément de revenu, un moyen de se constituer un capital et de réinvestir, ainsi qu'un moyen de rencontrer des gens et de partager. Dans le second cas, essentiellement tourné vers les objets d'usage courant, une logique de service prédomine : l'entraide, la création de liens avec le voisinage, avec une notion de limites à ne pas franchir, « ne pas faire la charité ».

➤ Un exemple rémois : KAPS (Kolocation À Projets Solidaires)

Le projet KAPS, initiée par l'AFEV, l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville, en réponse à un appel à projet national, permet à des jeunes de vivre en colocation et de s'engager auprès des habitants dans des quartiers populaires.

Inspiré de projets en Belgique (Kots À Projets), l'AFEV lance KAPS en 2010 dans trois villes de France et essaime le concept dans 30 villes, ce qui représente aujourd'hui plus de 600 places en colocation.

Le modèle diffus s'est imposé à Reims comme la solution adaptée aux logements proposés par le bailleur social engagé dans le projet.

L'objectif final recherché par l'AFEV, qui cible ce projet uniquement dans les Quartiers Prioritaires politique de la Ville (QPV), consiste à faire des Kapseurs des ambassadeurs, des relais entre les politiques publiques existantes sur le quartier et ses habitants. Pour cela, l'AFEV accompagne ces jeunes, les forme sur les politiques en place, la connaissance du territoire et ses acteurs ou encore la méthodologie de projet. Les actions mises en place au sein des quartiers sont diverses, à l'échelle de l'immeuble généralement :

- jardinage ;
- tournoi avec les jeunes (foot, jeu vidéo...) ;
- ateliers décoration (Halloween, Noël...).

À l'initiative des Kapseurs, ces actions sont parfois co-encadrées avec des associations locales ou des maisons de quartier.

KAPS ne met pas en place d'actions en faveur des seniors ou en intergénérationnel. En effet, il avait été envisagé des actions de lutte contre l'isolement, mais il s'est avéré que les seniors « ciblés » avaient en réalité davantage besoin de l'intervention de professionnels de l'aide à domicile. Le dispositif et l'AFEV n'ont depuis pas reçu de sollicitation de partenaires depuis pour le public des aînés.

1.2.3. Actions de lutte contre l'isolement

La conférence des financeurs a lancé fin 2020 un appel à projets « développer des actions de lutte contre l'accroissement de l'isolement des personnes âgées suite aux mesures de précautions dues à la Covid-19 ».

Quatre projets ont été soutenus sur Reims :

- celui de l'AMQR, déployé au sein des 14 maisons de quartier (21 séances) avec la participation de l'association les Clowns du Cœur : l'opération « À la rencontre de nos aînés » pour aller vers le public à la fois au sein des quartiers et à domicile, pour faire rire et dédramatiser la crise sanitaire, et encourager les seniors à aller vers les maisons de quartier. Le bilan est très positif : pour une première sur le territoire rémois, ce sont presque 600 (200 hommes et 400 femmes) seniors qui ont bénéficié de ces moments de bonne humeur partagée. Suite à ces différents arpentages, l'association a constaté l'arrivée d'environ 80 nouveaux seniors sur les maisons de quartier. Les relations et les échanges entre les différents publics et habitants se sont accrus : l'aspect dédramatisant du clown a créé des liens entre les différents publics et favorisé les relations intergénérationnelles. L'implication forte des organismes logeurs pour le repérage des personnes isolées, ainsi que de certains commerçants, a contribué au succès de cette action. Les liens nouveaux qui se sont créés, la venue de nouveaux participants sur des projets annexes des maisons de quartier et l'implication de nouveaux bénévoles dans les temps forts de la vie de quartier sont des impacts positifs indirects et durables de cette opération ;
- l'action « Causette + », co-portée par l'ORRPA, les Petits Frères des Pauvres, la fondation Orange, Unis Cités et la Ville, sur la lutte contre fracture numérique par la formation des acteurs à être en lien dématérialisé avec les personnes isolées ;
- celui de l'ARADOPA : formation de ses bénévoles à la veille sanitaire par téléphone pour déploiement ensuite auprès des adhérents en situation d'isolement ;
- celui de l'AFEV : action intergénérationnelle dans une résidence.

Au-delà de ces actions financées par la Conférence des financeurs, les maisons de quartier ont lancé en 2022 un projet intitulé « **Je vis ma ville, je vis mon quartier** », destiné entre autres à favoriser le lien social entre les seniors du quartier, inter-quartier, notamment avec le partenariat des archives municipales, au travers d'une succession d'actions (moments conviviaux entre seniors pour échanger, raconter son quartier, partager des photos, des souvenirs, etc. afin de co-rédiger entre habitants seniors pour éditer un ouvrage de 140 pages qui sera mis en page par une professionnelle) :

- créer un groupe de seniors dans chaque quartier ;
- les seniors rassemblent les informations sur leur quartier : lieux notables, souvenirs personnels, photos ;
- le groupe crée ensuite un rallye avec des informations essentielles, sous forme d'un quiz ;
- un échange entre les quartiers est ensuite réalisé. Le groupe fera le quiz via Innov' project, avant de se rendre dans le quartier ;
- une restitution finale aura lieu au Kabaret (salle de spectacles à proximité de Reims), sous forme d'un moment convivial.

Cette action est co-financée par le Département.

De plus, **des actions « solidarité seniors »** sont mises en place par un groupement d'opérateurs, portées par Unis Cité : 16 services civiques agissent dans l'aide au numérique, l'aide aux sorties (courses...), animations, visites de convivialité à domicile et dans un EHPAD, ateliers participatifs VADA, etc.

Le plan canicule est mis en place et reconduit chaque année, mais pas dans l'ensemble de ses composantes. En effet, le process complet et ses modalités de mise en œuvre sont à construire car ne sont pas encore prévus dans ce cadre l'ouverture des piscines, des parcs, l'adaptation des horaires de travail...

En revanche, il existe un registre canicule et sont sollicités les équipements qui ont un plan bleu, c'est-à-dire qui disposent de zones de rafraîchissement. La grande majorité se situe dans des EHPAD et résidences autonomie.

La cellule de veille sanitaire a été mise en place en urgence dès le 17 mars 2020 par la ville de Reims, en articulation avec l'ORRPA, sur la base du registre des personnes âgées, isolées et / ou vulnérables (personnes en situation de handicap reconnu et percevant à ce titre une allocation, +60 ans isolées et reconnues inaptées au travail, 65+, inscrites selon une démarche déclarative et volontaire).

Le registre tel qu'initié pour l'épisode risque sanitaire Covid19, est constitué des personnes figurant au registre des personnes âgées, isolées et / ou vulnérables dit « canicule » et de celles relevant du fichier CLIC rémois.

La fréquence des appels téléphoniques est définie selon le niveau de priorité :

- 1 : quotidienne
- 2 : tous les 2 - 3 jours
- 3 : 1 fois / semaine

Au 1^{er} septembre, 646 Rémois figurent sur ce registre. À savoir qu'il y a eu à ce jour 1 307 inscriptions depuis 2020 sur le registre.

Ce dispositif de veille sanitaire fonctionne toujours lors de la veille saisonnière canicule. Il n'a jamais cessé depuis 2020 et sa vocation sociale de lutte contre l'isolement est de plus en plus marquée.

À celui-ci s'ajoute le dispositif « Causette » de la Ville, consistant en une veille sanitaire téléphonique mise en œuvre par les élus volontaires.

Au sein du quartier Châtillons ont été mis en place des veilleurs d'immeubles.

2 associations œuvrent pour le soutien aux personnes hospitalisées, dont une en direction également des résidents des maisons de retraite : association pour la fondation du bénévolat Courlancy, et Visite des Malades dans les Établissements Hospitaliers (VMEH).

Une association, **Oncobleuets Courlancy**, agit au sein de l'établissement de soins de la polyclinique Courlancy pour contribuer au bien-être des personnes atteintes d'un cancer quel qu'il soit, soigné en chimiothérapie ambulatoire. Pour permettre à ces malades de mettre leur énergie vitale au service de leur guérison : actions conviviales et accueil, écoute des patients et de leurs proches, décoration des salles de soins aux moments forts de l'année, offre de soins régulière (de détente, esthétiques, massages...) par des prestataires.

SOS Amitié, Les Petits Frères des Pauvres et Saint Vincent de Paul sont également présentes sur Reims ainsi que 2 **associations locales** : l'ORRPA, qui abrite la section marnaise ALMA, et « Relais étoiles de vie en Champagne ». Cette dernière a pour mission de « redonner goût à la vie » aux personnes malades, handicapées, même temporairement, restant à leur domicile et dépendantes d'autrui pour sortir. Elle contribue à les sortir de leur isolement en proposant des services à domicile et des sorties.

L'équipe **Petits Frères des Pauvres de Reims**, créée en 2017, se mobilise pour améliorer le quotidien des personnes âgées isolées en organisant des visites à domicile, des rencontres et des sorties.



L'équipe est dynamique, compte une vingtaine de bénévoles de tout âge et une trentaine de personnes accompagnées. Les bénévoles engagés ont à cœur d'aller vers les plus isolés et de permettre aux personnes de partager des temps conviviaux, de leur permettre de se retrouver.

Leurs actions :

- visites hebdomadaires à domicile, le plus souvent possible en binôme ;
- organisation de temps conviviaux tout au long de l'année : après-midi crêpes, journée de vacances (sortie bateau), goûter tarte aux pommes, fête de Noël ;
- organisation de sorties individualisées ;
- organisation de séjours et de weekend de vacances pour les personnes accompagnées ;
- participation à la vie associative.

Les bénéficiaires de ces actions sont une population qui échappe aux dispositifs, qui ne sort plus, qui n'a de contacts qu'avec les professionnels du soin ; ils sont souvent orientés vers l'association par les intervenants sociaux.

À noter que les bénévoles assurent également des transports pour permettre aux personnes isolées de se rendre chez le dentiste, voire à un rendez-vous chez le vétérinaire, etc.

MONALISA a pour objet de lutter contre l'isolement des seniors :

La coopération départementale se définit par la mise en place d'une coopération entre les acteurs, à partir des initiatives locales. Les missions de la coopération consistent à déterminer quelles actions doivent être mises en place sur le territoire et de travailler sur les priorités par rapport aux besoins tout en prenant en compte les



spécificités de celui-ci. La coopération permet également de faire converger les actions qui existent et en assurer la complémentarité. Et enfin elle favorise l'émergence de nouvelles actions et de nouvelles équipes afin de mailler le territoire. Il est donc important de mutualiser les ressources et les appuis aux équipes...

Une coopération départementale naissante avec des acteurs et des partenaires du territoire : le département de la Marne, les CLIC de la Marne, la Croix-Rouge départementale, L'ANR de La Poste et Orange, CCAS et CIAS, Plurial Novillia, AG2R / AGIRC / ARRCO / MSA / CARSAT, Mouvement des Chrétiens Retraités (MCR), Société Saint Vincent de Paul, PARAF de Reims (bistrot mémoire et cafés des aidants), Les Petits Frères des Pauvres, Unis cité, association DINA, et d'autres...

Les Blablaba caisses de Carrefour Cernay : ces espaces de dialogue ont été déployés par Carrefour à la mi-janvier dans tous ses hypermarchés, notamment ceux de la Marne. Mais le concept, originaire des Pays-Bas, a en fait été testé bien avant, lors du confinement, dans le magasin de Wasquehal, dans le Nord, pour créer du lien. Face au succès rencontré, le groupe a décidé de généraliser cette proposition de pouvoir bavarder sans stresser avec les caissières.



Il n'existe **pas d'action spécifique pour lutter contre l'âgisme et travailler sur les préjugés**. Toutefois, certaines actions en direction des seniors peuvent avoir cet impact en valorisant le dynamisme de seniors, comme par exemple la disco party⁹¹ organisée par la Ville au printemps, qui a réuni une centaine de seniors dans une discothèque en après-midi. Un moment très apprécié par les participants et qui a été relayé notamment par la presse⁹². Cette action a été valorisée auprès du RFVAA par le dépôt du dossier concours 2022 et la fiche partage d'expérience.

Chaque événement ou action « 65+ » est médiatisée et relayée sur les réseaux sociaux par la Ville, mettant en valeur à la fois l'implication forte de la collectivité et le public seniors.

⁹¹ Voir story

<https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwigmqSwo74AhWa0oUKHW5GAc4QtWJ6BAgGEAI&url=https%3A%2F%2Fm.facebook.com%2Fvillereims%2Fvideos%2Fstories-r%25C3%25A9moises-disco-party-65%2F389798589365356%2F&usg=AOvVaw03UJ4o6-dWdIS3RSJ2adc2>

⁹² <https://abonne.lunion.fr/id354453/article/2022-03-24/video-reims-les-seniors-se-sont-dehanches-sur-du-disco>

1.2.4. L'aide et l'accompagnement des seniors migrants : 2 associations particulièrement impliquées au plus près des personnes

Le Collectif Interculturel d'Aide aux Migrants (CIAM) est présent sur Reims. Ses objectifs sont :



- favoriser l'accès aux droits des publics en général et de ceux issus de l'immigration en particulier ;
- prévenir et lutter contre toute forme de discrimination ;
- favoriser l'intégration du public primo-arrivant ;
- promouvoir les valeurs républicaines et l'engagement citoyen ;
- recueillir et transmettre la mémoire des immigrés.

Cette association bénéficie d'une subvention communale annuelle de fonctionnement.

Femmes Relais 51



Cette association a pour finalité de lutter contre toutes formes d'exclusion : les médiatrices informent les personnes reçues sur leurs droits, les accompagnent lors de leurs rendez-vous administratifs, médicaux, etc. et les aident le cas échéant dans la gestion des conflits grâce au décodage culturel. Elle dispose d'un réseau partenarial dense et efficace pour orienter les personnes de manière rapide et pertinente. C'est une association connue et reconnue par les partenaires et par le public.

Les médiatrices accueillent, informent, orientent et accompagnent les usagers, au siège de l'association ou lors des permanences au sein des maisons de quartier (Wilson, Orgeval, Croix-Rouge, Arènes du Sud, Maison Blanche).

Le principal motif d'accompagnement des personnes d'origine étrangère avançant en âge suivies par les médiatrices est l'accès aux soins ; les personnes accompagnées dans ce cadre, selon le directeur, sont en grande majorité des personnes arabophones issues de la première génération et installés de longue date en France où elles passeront la dernière partie de leur vie.

Lien contrat de Ville (piloté par le Grand Reims) : concernant le cadre de vie, outre les actions de sécurisation conduites par les autorités publiques et les bailleurs sociaux, les opérations soutenues au titre du contrat de ville favorisent l'émergence d'initiatives citoyennes en faveur du bien vivre ensemble, des solidarités de voisinage, de l'écologie ou encore participent à l'animation et l'appropriation positive des espaces publics.

2. La lutte contre la précarité et la maltraitance : des dispositifs d'aides locaux opérants et amenés à évoluer, et un réseau bien maillé pour la lutte contre la maltraitance

Le CLIC de Reims, dont la cheffe de service a été rencontrée pour élaborer le diagnostic et le portrait de territoire, évoque des jeunes seniors « très abimés », une altération de l'état général des seniors, et souvent des femmes aux parcours de vie plus complexes que les hommes : entrée dans la vie active, mariage, maternité, reprise ou non du travail, précarisation, séparation, veuvage, etc.

Elle observe également beaucoup de dépressions et une dégradation de l'état de santé mentale et physique avec la crise sanitaire, voire une augmentation des décès liés au contexte depuis 2020, en-dehors des décès directement liés au virus.

En termes de niveau de vie, elle relate également des retraites qui diminuent (+ problématiques liées au veuvage), les loyers qu'il est nécessaire de continuer à payer malgré la diminution des ressources, avec une fragilisation des personnes concernées ; elle précise que la réforme APL « a fait du mal aux seniors ».

Concernant la maltraitance, elle explique qu'elle fait beaucoup de signalements au procureur de la République. Le public majoritaire du CLIC dans ce cadre est la tranche d'âge des 75-85 ans : escroqueries surtout par téléphone (mutuelles, travaux de la maison, harcèlement commercial...).

2.1 Les aides pour les seniors précaires

Les actions du CCAS :

- aides légales habituelles ;
- aides facultatives :
 - o carte de transport Vermeil gratuite pour les ménages ayant un reste pour vivre < à 400 € ;
 - o chèques accompagnement personnalisé ;
 - o secours loyers impayés ;
 - o épicerie sociale.

Le CCAS envisagerait une redistribution des aides facultatives en faveur des seniors, observant une précarisation grandissante d'une frange de ce public. D'autre part, le phénomène du non-recours est constaté chez les seniors, il leur est en effet généralement difficile de demander de l'aide.

Le CCAS et le Département contractualisent des objectifs convergents de manière périodique pour améliorer l'adaptation du service rendu aux besoins identifiés. Il s'agit du Contrat de Développement Social Territorial (CDST).

La signature de ce CDST a été retardée en raison de la crise sanitaire. Les priorités partagées du CCAS et du Département sont, pour la période à venir, pour ce qui peut correspondre au public senior :

- l'instauration d'un 1^{er} accueil social pour fluidifier et faciliter les parcours : voir comment les accueils des CSD et du CCAS travaillent. Accueil coordonné, inconditionnel... ;

- inclusion numérique et accès aux droits ;
- mobilité ;
- coordination des actions et communication sur les organisations.

À noter que le CCAS est coordinateur de la stratégie numérique locale.⁹³

Le « fonds d'aide aux personnes âgées » :

La ville de Reims a décidé de créer un fonds d'aide aux personnes âgées, confié au CCAS et destiné au financement d'heures d'aide à domicile au bénéfice des seniors. L'objectif de cette aide est de prendre en charge une partie des frais liés à des prestations d'aides à la personne permettant à un plus grand nombre de seniors d'accéder à ce type de prestations.

Les populations ciblées sont les personnes retraitées, résidant depuis au moins 3 mois sur la commune de Reims, qu'elles soient locataires ou propriétaires occupantes de leur logement à l'exception de celles qui cumulent des revenus d'activité en complément de leur retraite. Les critères à retenir pour pouvoir être éligible à cette aide sont basés sur le critère du reste à vivre du CCAS applicable avec certains aménagements, afin de tenir compte de la spécificité de ce public. L'ensemble des ressources de toutes les personnes vivant sous le même toit est pris en compte.

Sont déduits de ces ressources :

- l'ensemble des charges liées au logement (loyer de base, charges locatives, charges eau, loyer garage, contrat chaudière, énergie, assurance habitation, plan d'apurement loyer) ;
- la pension alimentaire si elle existe ;
- le plan d'apurement Banque de France s'il existe ;
- les charges liées à la dépendance.

L'instruction du dossier est effectuée par le CLIC.

En mai 2022, a été mise en place l'**aide à la mutuelle pour les 65+**. En plus de cela, **une aide financière à la santé**, fruit des propositions du comité des usagers du CCAS et des assises de la solidarité, va être mise en place.

Ces dispositifs vont certainement amener de nouveaux publics vers le CCAS.

Cartographier les quartiers en fonction des aides attribuées, des revenus / habitant, CSP des PA...

2.2 La prévention et l'accompagnement de la maltraitance

Quelques données essentielles

5 % des 65+ et 15 % des +75 subiraient des actes de maltraitance.

La maltraitance des seniors ou personnes en situation de handicap peut prendre diverses formes : violences physiques, sexuelles, psychologiques, morales, médicales, négligence(s), abandon, chantage, atteintes graves à la dignité de la personne, irrespect, violences financières.

L'article 223-6 du Code Pénal précise : « quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne s'abstient volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000

⁹³ Voir p. sur ce grand dossier, dans V. Information et communication

euros d'amende. Sera puni des mêmes peines quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours. »

Allo Maltraitance (ALMA) est une antenne d'écoute pour les situations de maltraitance concernant les seniors et personnes handicapées à domicile et en établissement.



Accompagnement réalisé par des écoutantes bénévoles le lundi de 14 h à 16 h 45 et le jeudi de 9 h à 11 h 45. En dehors de ces permanences, un répondeur enregistre les messages.

L'antenne **ALMA 51** s'occupe des signalements concernant les départements de la Marne, de l'Aube et des Ardennes. En cas de maltraitance avérée, elle entre en relation avec les services du Département et de l'ARS. Sont également proposées des actions d'information et de sensibilisation auprès des professionnels, des étudiants et du grand public.

ALMA 51 fait partie de la Fédération 3977, ce qui permet une coordination entre le niveau national et les antennes locales et d'avoir un relais auprès des politiques publiques. Les bénévoles sont formés par la Fédération. Si la personne appelle directement le 3977 (numéro national), une écoute est assurée par des professionnels qui enregistrent la demande, et l'orientent vers l'antenne locale. Un répondeur est disponible 24 h / 24, le service est également joignable par courriel.

Sur la prévention et l'accompagnement des situations de maltraitance, des conférences sont organisées avec ALMA, l'IRTS⁹⁴ et les professionnels, afin de former les intervenants au repérage individuel des situations (par exemple journée de lutte contre la maltraitance organisée en 2018 par ALMA).

Il n'y a pas de campagne de prévention menée directement auprès des seniors. En revanche, les acteurs locaux vont au-devant des professionnels dans les structures pour les sensibiliser ainsi que leurs employeurs.

Ce qui est observé localement : les victimes sont majoritairement des femmes. Les types sont : les négligences (principalement en établissement), les violences psychologiques et financières.

En matière d'aide aux victimes, Reims compte notamment une association : le MARS⁹⁵.



L'association articule son action autour de deux axes majeurs :

- l'insertion et la lutte contre la récidive ;
- l'aide aux victimes et la médiation pénale.

⁹⁴ Institut Régional du Travail Social

⁹⁵ Voir détails p. dans « espaces extérieurs et bâtiments »

Afin de répondre à ces missions, plusieurs services ont été créés au fil du temps tout en tenant compte de l'évolution des besoins de plus en plus divers.

L'association assure des permanences d'aide aux victimes en son sein (sur rendez-vous) et au palais de justice et l'hôtel de police, tous les jours en journée, sauf le lundi matin.

3. Les dispositifs locaux en faveur des personnes en situation de handicap

Comme chaque département, la Marne dispose d'une Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Celle-ci se situe à Châlons-en-Champagne, à 45 minutes de Reims en voiture, et des permanences sont organisées sur Reims :

- à la Maison du Département, au cœur du centre-ville (mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h) ;
- à la CSD Ruisselet située au sein du quartier Croix-Rouge (lundi et vendredi aux mêmes horaires le matin et 13 h 30-16 h 30) ;
- à la maison de quartier Orgeval (le lundi aux mêmes horaires qu'à la Maison du Département).

Le dépôt du dossier de demande se fait maintenant uniquement au siège de la MDPH à Châlons ou par voie postale. Il n'est plus possible de le déposer à la Maison du Département.

À noter qu'un Centre de Ressources Polyhandicap (CRP) Grand Est existe depuis octobre 2021.

Le principe de l'action du CRP est d'intervenir à la demande des ESMS en soutien des équipes (formation et accompagnement), a priori, le CRP ne se verra pas confier des situations individuelles. Les centres ressources comme pour l'autisme ou le handicap rare sont des experts de 3^e niveau.

La ville de Reims, quant à elle, avec le concours des associations, accorde une attention particulière aux problématiques des personnes handicapées et concourt à leur rendre la ville plus facile :

Promotion du 114 sur le site internet de la ville de Reims (*voir ci-dessous*) :

INFO EN PLUS

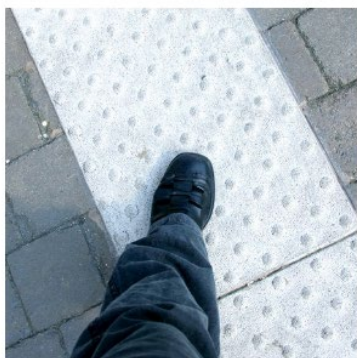
Le 114, un numéro d'urgence dédié gratuit

Ce numéro d'urgence est **spécialement adapté aux personnes ayant des difficultés** à parler ou à entendre (sourds malentendants, aphasiques, dysphasiques). Il est disponible 7j/7, 24h/24 :

- Par téléphone
- Par SMS
- Par fax

En savoir +

| Accès rapide



L'accessibilité

Retrouvez différentes informations utiles concernant l'accessibilité des bâtiments municipaux et communautaires à Reims.



Les aides pour les personnes en situation de handicap

Retrouvez ici les différentes aides pouvant être apportées aux personnes en situation de handicap.

| L'accessibilité

Retrouvez différentes informations utiles concernant l'accessibilité des bâtiments municipaux et communautaires à Reims. 96

| Bâtiments culturels

Le planétarium, 49 avenue Général de Gaulle



Les bibliothèques et médiathèques de la ville



Les musées de la ville



Le trésor, 2 rue Guillaume de Machault



La maison commune du Chemin Vert, Place du 11 novembre



⁹⁶ <https://www.reims.fr/solidarite-sante-seniors/dispositifs-handicap/laccessibilite>

Exemples :

Le planétarium, 49 avenue Général de Gaulle

- Accessible par une personne en fauteuil roulant
- Équipement spécifique pour les personnes ayant une déficience visuelle

Contact : 03 26 35 34 70 / [Courriel](#)

Vie associative

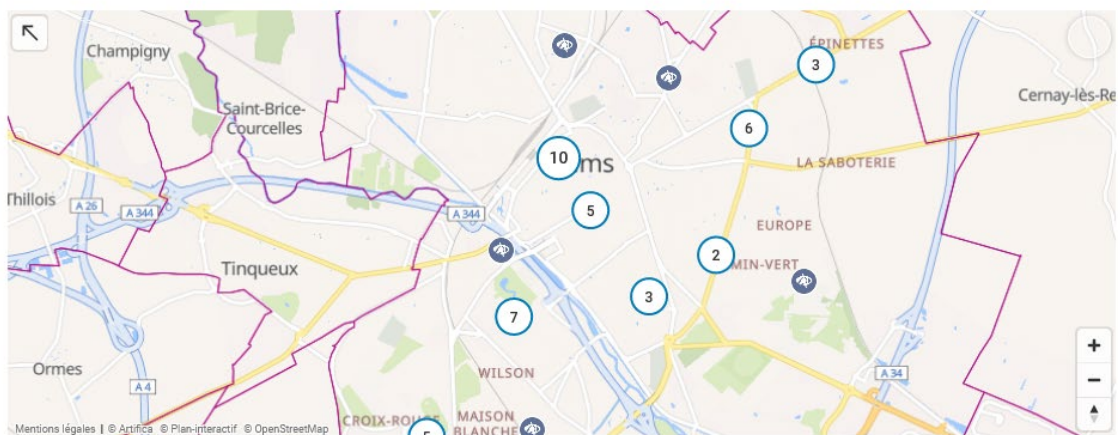
Maison de la vie associative, 122 bis rue du Barbâtre

- Accessible par une personne en fauteuil roulant
- Place de parking réservée ou adaptée
- Sanitaire accessible et aménagé
- Ascenseur
- Équipement spécifique pour les personnes ayant une déficience visuelle

Contact : 03 26 77 74 32 / [Courriel](#)

Reims dispose de 58 balises sonores :

Localiser les balises sonores



Téléchargements

 **Liste des balises sonores**
DOCX - 28,95 KO
[Télécharger](#)

I Les aides pour les personnes en situation de handicap

Retrouvez ici les différentes aides pouvant être apportées aux personnes en situation de handicap.

97

Liste et coordonnées des opérateurs :

- d'aide à domicile ;
- d'organismes d'aide à l'insertion professionnelle ;
- MDPH (+ plan et lien vers le site internet).

⁹⁷ <https://www.reims.fr/solidarite-sante-seniors/dispositifs-handicap/les-aides-pour-les-personnes-en-situation-de-handicap>

LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Acteurs

ACTIONS ÉVÉNEMENTIELLES ET

- #### INTERGÉNÉRATIONNELLES
- CLIC
 - Ville de Reims + CCAS
 - 14 Maisons de quartiers, 22 espaces avec 1 référent seniors AMQR et 1 référent seniors au sein de chaque maison de quartier
 - ORRPA
 - Conseil Municipal des jeunes
 - Centre Régional Information jeunesse
 - EHPAD
 - ARFo
 - Conférence des financeurs
 - Bailleurs
 - Petits Frères des Pauvres
 - Fondation Orange
 - Unis cité
 - ARADOPA
 - AFEV
 - Secours catholique

POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- MDPH
- Centre de ressources polyhandicap
- Ville de Reims
- Grand Reims
- Gérontopole
- Association du 3e âge des sourds en Champagne

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

- ALMA 51
- Le MARS

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT AUX SENIORS MIGRANTS

- CIAM (Collectif intergénérationnel d'Aide aux Migrants)
- Femmes Relais 51
- Maisons de quartier

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

- Les Petits Frères des pauvres
- Maisons de quartier
- ORRPA
- Mona Lisa
- SOS amitié
- Saint Vincent de Paul
- EntourAge
- Relais étoilles de vie en Champagne
- Supermarchés
- Association des conjoints survivants

INSTITUTIONS PUBLIQUES LOCALES

- Ville de Reims
- CCAS
- Département
- Organismes de retraite

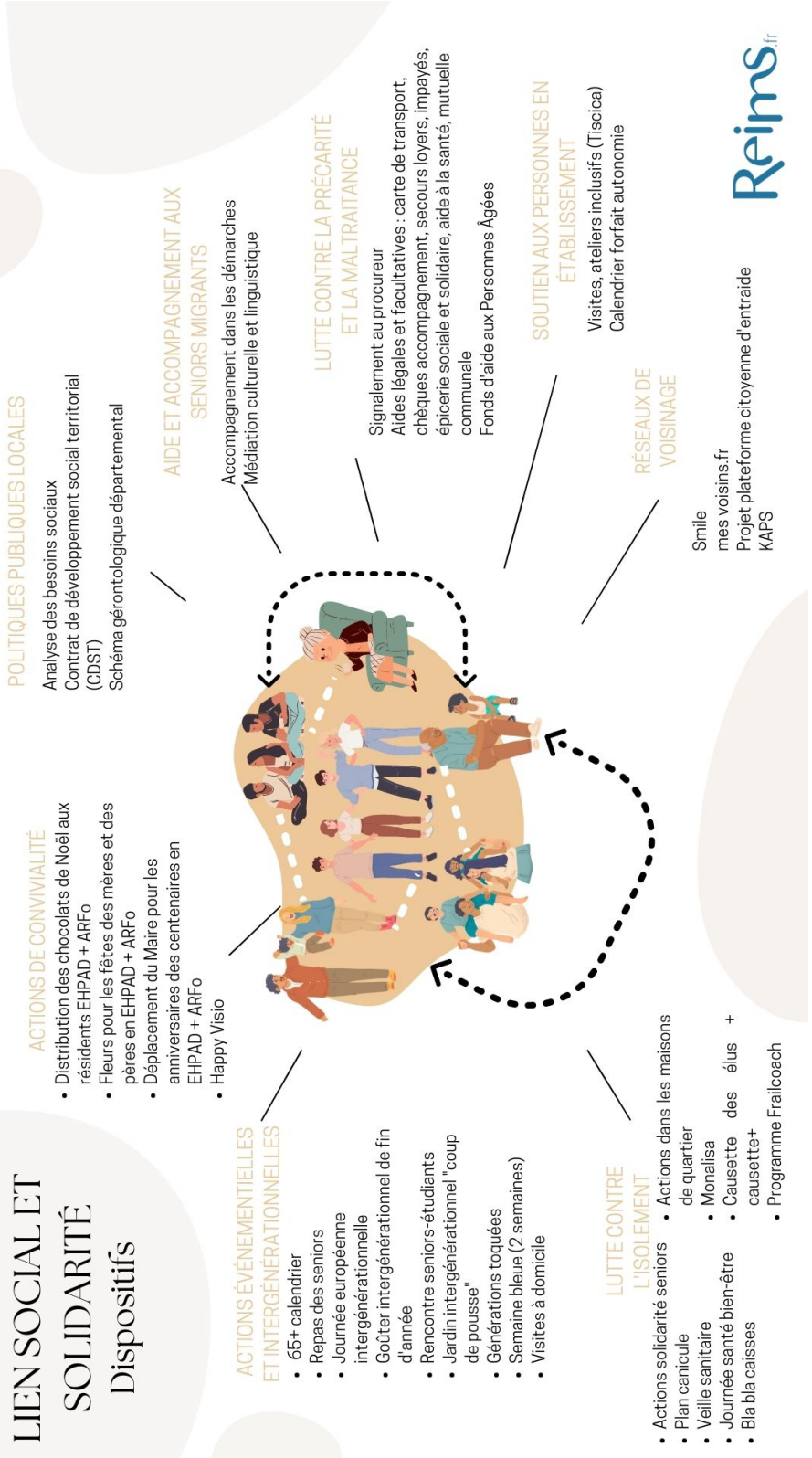
SOUTIEN AUX PERSONNES EN ÉTABLISSEMENT

- Association pour la fondation du bénévolat
- Visite des Malades dans les Établissements Hospitaliers (VMEH)
- France Alzheimer
- Césaré



LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Dispositifs



LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ : SYNTHÈSE

- ⇒ Des acteurs publics et associatifs impliqués dans la lutte contre l'isolement
- ⇒ De nombreuses actions intergénérationnelles
- ⇒ Un phénomène de sentiment de solitude difficile à appréhender
- ⇒ Des dispositifs d'aide aux plus précaires mis en place par le CCAS
- ⇒ L'absence d'actions spécifiquement créées pour lutter contre l'âgisme, mais des actions existantes qui y contribuent indirectement
- ⇒ Les seniors les plus en difficulté et en risque sont souvent des femmes
- ⇒ Un nombre important de signalements au procureur de la République
- ⇒ Beaucoup de situations d'escroqueries autour des 75 - 85 ans

Préconisations issues de l'état des lieux

- ✓ Promouvoir les maisons de quartier et leurs actions multigénérationnelles, en faveur des seniors et contre l'isolement
- ✓ Communiquer sur les possibilités qu'elles offrent en termes de bénévolat, d'engagement, d'hébergement et d'aide à la création d'associations
- ✓ Soutenir et promouvoir les actions des Petits Frères des Pauvres
- ✓ Travailler avec les commerces de proximité au repérage des personnes isolées pour leur apporter de l'information
- ✓ Travailler avec les services civiques pour mieux connaître le public isolé et mieux répondre à leurs besoins, notamment promouvoir les aides du CCAS



« De nombreux projets sont mis en place pour les seniors mais il faudrait accompagner davantage ceux qui n'osent pas venir. »

D'autres en revanche ont l'impression « qu'il ne se passe rien ».

Une personne interviewée dit : « entre seniors, il faut de l'entraide, ils ne doivent pas être assistés. Il faudrait développer les activités pour le maintien à domicile. Il faudrait une maison des seniors pour faire le point sur le besoin des seniors. »

Ils citent le dispositif 65+ et les services civiques comme des ressources importantes.

Les personnes consultées relatent un sentiment d'isolement et de stigmatisation à partir de 75 ans, ce qui est moins le cas dans les tranches d'âge inférieures. Toutefois, à partir de 70 ans, beaucoup d'entre eux n'ont personne à contacter en cas de problème.

Les idées de solutions exprimées sont :

- ✓ **appels téléphoniques** par des bénévoles pour les personnes les plus isolées : appels réguliers, fréquence à définir en fonction des besoins des personnes ;
- ✓ **un accompagnement** des seniors qui n'osent ou ne peuvent sortir seuls pour les activités ;
- ✓ **plus de sécurité** pour que les personnes aient davantage envie de sortir ;
- ✓ **des visites de courtoisie régulières** pour les personnes isolées par des bénévoles ou des services civiques, ou encore des jeunes notamment mineurs volontaires à qui il faudrait pour cela faciliter l'accès à un job d'été : c'est plus simple et plus agréable que le téléphone pour communiquer et apprendre à se connaître. Ce dispositif permettrait d'avoir un contact, de se sentir moins seul. Le bénéficiaire doit être en demande et pouvoir dire ce qu'il recherche. La fréquence est à définir en fonction du nombre de visites qu'il a dans son quotidien. Le « visiteur » doit être une personne de confiance, respectueuse, motivée, de bon cœur, « professionnelle », qui ait de la conversation et de la culture, pour garantir un temps de qualité, intéressant, utile. Il faudrait au moins une fois par mois / tous les 15 jours. Peut-être faire également venir des associations au domicile des seniors isolés ;
- ✓ **des temps de convivialité de proximité** type fête des voisins, au sein des maisons de quartier ou dans la maison des seniors : troc de proximité, brocante, concours de cuisine, échange de services, mise en place d'un tableau de quartier recensant les propositions de service par les habitants... ;
- ✓ développer **un service d'aides** pour les seniors qui n'ont personne en cas de problème, comme une conciergerie pour les petits services ;
- ✓ les personnes consultées évoquent les personnes dans les EHPAD qui leur semblent plus isolées qu'eux : y faire entrer les associations de proximité et développer l'intergénérationnel est une très bonne idée. Leur donner également la possibilité de rencontre avec des animaux

leur permettrait une compagnie. Nous pourrions voir les effets thérapeutiques sur leur santé mentale. « *L'animal pourrait apporter une chaleur humaine* » ;

- ✓ **favoriser les projets intergénérationnels, multigénérationnels**, pour s'apporter mutuellement des choses, partager des bons moments, consolider le lien social : les semaines et ateliers intergénérationnels sont de bonnes idées « *ça change de parler avec les jeunes* ». Types d'activités qu'ils aimeraient partager : aquagym, gym d'entretien, gym chinoise dans Reims ou à l'ORPPA. Ils aimeraient participer à ces activités en multigénérationnel (étudiants, enfants). Les jeunes consultés proposent des sorties scolaires avec des seniors, du tennis de table intégré, un Trivial Pursuit musical, des groupes de discussion, des « repas de famille ». Ils préconisent de prendre en compte l'avis des personnes, de proposer un planning, et de favoriser le partage de compétences, d'expériences, l'apprentissage mutuel sur des thèmes précis (ex : comment on fait un jeu de rôle ? => proposer une activité « de jeune » aux seniors et inversement) en mélangeant les générations (...). Du point de vue des seniors, « *Ça permet de transmettre son savoir, c'est formateur pour les enfants* ». Ils aimeraient aussi faire la lecture pour ceux qui ne savent pas lire ;
- ✓ **besoin d'activités ludiques à proximité du domicile** pour être accessibles à tous, bonnes pour le corps, le cœur et l'esprit et donc aux fins de bien-être : tarot, belote, gym intergénérationnel, balades, visites, activités dans la nature (jardinage), cuisine, sport santé, initiation musicale, passer du temps avec des animaux... ;
- ✓ favoriser les rencontres ;
- ✓ promouvoir les actions et activités existantes ;
- ✓ développer du **bénévolat pour l'aide-ménagère** car ce service revient trop cher ;
- ✓ les résidences ARFo sont une bonne solution pour lutter contre l'isolement ;
- ✓ l'accès à des plateformes citoyennes ;
- ✓ des dispositifs favorisant le maintien du lien avec ses proches : réduction du prix des transports comme le train ou l'avion.

Une charte de bon accueil des seniors signée par les commerçants : définir ce qu'est un bon accueil et l'accueil au sens large (=> quel service est attendu ?), le respect doit être mutuel, proposer l'article le plus adapté au besoin et le meilleur rapport qualité / prix, bien écouter le client, prendre son temps.

LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ : SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS

Préconisations issues du diagnostic participatif En gras, celles qui sont également issues de l'état des lieux	Pistes d'action
Accompagner les seniors qui n'osent pas sortir	<p>Permettre une collaboration plus étroite entre les bailleurs sociaux et les services d'aide à domicile etc. pour mieux repérer les seniors en situation d'isolement, leur donner des informations et les accompagner vers l'extérieur s'ils le souhaitent</p> <p>Créer une maison des aînés et des aidants qui sera un lieu hybride favorisant notamment les rencontres, le lien, la lutte contre l'isolement</p>
Assurer en priorité des visites régulières de courtoisie sinon des appels téléphoniques réguliers aux personnes les plus isolées	En prenant appui sur la veille sanitaire, les services civiques solidarité seniors, le CCAS, les bailleurs, les MDQ, etc. continuer le repérage des personnes les plus isolées et développer les visites de courtoisie en fonction des moyens disponibles => structurer un dispositif pluridimensionnel et pluri partenarial de lutte contre l'isolement en prenant en compte l'existant et en développant de nouvelles solutions le cas échéant
Favoriser les actions multigénérationnelles ludiques pour passer du bon temps, se connaître et s'apporter mutuellement des choses	<p>Poursuivre la valorisation du 1^{er} niveau de 65+ et de toutes les actions intergénérationnelles, permettant de favoriser la diffusion d'une image positive des seniors et de l'avancée en âge</p> <p>Projet en cours : expérimentation de mise en relation de seniors et étudiants pour échanges conviviaux et ludiques, à déployer selon l'évaluation qui en sera faite</p> <p>Créer une maison des aînés et des aidants qui sera un lieu hybride favorisant notamment les rencontres, le lien, la lutte contre l'isolement</p>
Favoriser les activités ludiques à proximité / au sein des lieux de vie	Valoriser, et faire connaître toutes les actions existantes notamment celles des associations seniors, des MDQ, etc.
Créer un tableau par quartier où chaque personne qui souhaite faire bénéficier de ses services à une autre s'inscrit en précisant ce qu'elle sait faire Créer un service d'aide de proximité comme une conciergerie pour les petits services	Vérifier si ces solutions existent ou pas et travailler avec les bailleurs et les MDQ pour co-construire une expérimentation
Créer une plateforme d'entraide	Mettre en place la plateforme d'entraide citoyenne rémoise

65+



LABELISATION AMI DES AINÉS

2022

CULTURE ET LOISIRS



VII. CULTURE ET LOISIRS

1. Reims, ville nature, d'art et d'histoire au sein d'un territoire inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco

Reims est située dans le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims (PNR) qui, se trouvant au centre des bassins de population de Reims, Châlons-en-Champagne et Épernay, offre forêts, vallées aux versants crayeux, rivières, étangs...



Le PNR propose, outre l'ouverture de sa Maison du Parc (espace privilégié d'accueil et d'information touristique et lieu de rencontres), des actions en direction du grand public comme des initiations à la taille du verger, des parcours de randonnée, pistes cyclables, circuits VTT, voies vertes et vélo route...

Elle est également « *Ville d'art et d'histoire* ».

Cette labellisation a été renouvelée pour Reims en 2021 pour 10 ans et vient confirmer la place de Reims parmi les 15 territoires labellisés sur le Grand Est. Ce label créé par le ministère de la Culture en 1985 a pour objectifs de contribuer à la cohésion sociale, de favoriser la démocratisation de la culture par la sensibilisation des publics à l'architecture, aux patrimoines, aux œuvres d'art dans l'espace public et au paysage, de contribuer à l'élaboration d'un cadre de vie de qualité par la promotion de la qualité architecturale et urbaine, de permettre de renforcer l'attractivité des territoires et leur développement culturel en structurant l'offre de tourisme culturel, de constituer un enjeu économique important en apportant un soutien à l'emploi culturel et de contribuer au développement économique des territoires.



Les coteaux, maisons et caves de Champagne inscrits sur la liste du Patrimoine mondial sont constitués de trois zones cœur (les coteaux historiques de Cumières à Mareuil-sur-Aÿ, l'avenue de Champagne à Épernay, la colline Saint-Nicaise à Reims) et d'une vaste zone d'engagement de 320

villes et villages. Avec cette inscription, c'est la Valeur Universelle Exceptionnelle⁹⁸ du paysage culturel viticole champenois ayant donné naissance au vin de Champagne qui est aujourd'hui reconnue.

Plus largement, elle reconnaît aussi l'ensemble du travail d'élaboration et de diffusion du vin de Champagne, tel que transmis et préservé par les 320 communes de l'appellation champagne réparties sur les cinq départements français de la Marne, de l'Aube, de l'Aisne, de la Haute-Marne et de la Seine-et-Marne. À noter que Reims comporte 15 grandes Maisons de champagne.

Pour valoriser ce patrimoine, sont proposés aux populations, touristes ou non, des conférences, événements, journées du patrimoine, œnotourisme, opérations « villages et coteaux propres »...

L'assemblage de savoir-faire ancestraux en matière d'œnologie est aujourd'hui constitutif de l'ADN du territoire, marqueur de valeurs de savoir-être.

Le patrimoine remarquable rémois accessible est notamment composé de :

La Cathédrale : accessible en fauteuil.



La cathédrale Notre Dame est un chef-d'œuvre de l'art gothique édifié à partir de 1211. À la fin du V^e siècle, Remi, évêque de Reims, baptise Clovis, roi des Francs scellant ainsi l'alliance entre l'Église et la monarchie franque.

En 816, Louis le Pieux choisit de revenir sur les pas de Clovis et décide de se faire sacrer à Reims.

Parmi les autres sacres marquants, ceux de Charles VII conduit par Jeanne d'Arc en 1429 (célébré chaque année par la ville à l'occasion des Fêtes Johanniques) et de Charles X, dernier roi sacré en 1825.

Au total, 33 souverains furent sacrés à Reims. La cérémonie, longue de 5 heures, se poursuivait par le banquet du sacre au Palais du Tau et par un pèlerinage auprès du corps de l'évêque Remi, en la Basilique du même nom.

⁹⁸ Source : <https://www.champagne-patrimoine mondial.org/>

La porte Mars : accessible, mais il y a quelques gravillons.



Les halles du Boulingrin : accessibles de plain-pied avec plans inclinés à l'intérieur et un avertisseur sonore est mis en place sur le feu rouge donnant accès aux halles. À noter que les halles ont ouvertes les jours de marchés et pour des événements particuliers (marché du livre, marché bio, expositions...) uniquement.



2. Reims, une ville labellisée Terre de Jeux 2024 et candidate pour être Capitale européenne de la Culture en 2028

TERRE DE JEUX 2024

La ville de Reims est labellisée « Terre de Jeux 2024 ».

Destiné à transmettre les « émotions » des Jeux, il vise également à modifier les comportements des Français en intégrant davantage de sport dans leur quotidien.

L'idée est de faire vivre les valeurs des JO dans les territoires participants par le biais d'opérations, manifestations, telles que, concernant Reims, la semaine olympique et paralympique pour les scolaires, la journée olympique et paralympique pour le grand public.

Divers types d'événements vont s'égrener jusqu'à 2024. Par exemple, « Reims urban nature » qui comprend notamment un défi nature des seniors organisé en juin 2022 pour 300 personnes :



Ce « festival outdoor » propose aux Rémois de découvrir et pratiquer des activités sportives au sein des parcs, mais aussi de musées, d'établissements culturels, etc.

Une centaine d'activités (running, aviron, canoë, BMX, tir à l'arc, yoga...) a été proposée dans plus de 11 sites répartis dans tout Reims, (parc de Champagne, parc Saint-Remi, les basses Promenades Jean-Louis Schneider, le Centre Sports Nature, le parc Mendès France...), un bon moyen de se réapproprier tous ces espaces verts parfois méconnus et donc peu fréquentés.

Cet événement organisé par la Ville (Direction des sports) en collaboration avec les clubs sportifs, les maisons de quartiers⁹⁹ et l'office de tourisme du Grand Reims, s'est clôturé pour la 2^e année par le Festival International des Sports Extrêmes FISE (BMX, Trotinette, Roller) les 10, 11 et 12 juin 2022.

En 2021, Reims urban nature a eu un partenariat avec l'association de personnes malvoyantes « Regards au bout des doigts » pour leur permettre de pratiquer du tandem VTT et de l'escalade.

Les maisons de quartier participent en proposant une journée « santé bien-être » pour les seniors, organisée par des BPJEPS.

De plus, l'Arena, inaugurée au 1^{er} trimestre 2022, est centre de préparation aux Jeux Olympiques pour la délégation britannique : située en plein cœur de Reims, ce nouveau complexe événementiel ambitieux, futuriste et ultra moderne a été pensé pour des événements d'envergure : concerts, spectacles, compétitions sportives, conventions.

De même, sept autres sites rémois accueilleront des centres de préparation aux JO 2024¹⁰⁰.

⁹⁹ Voir focus sur les maisons de quartier dans le chapitre VI. Lien social et solidarité

CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2028



Le ministère de la Culture a en charge l'organisation du processus de désignation de la future ville française qui sera, en 2028, capitale européenne de la Culture.

Les villes candidates doivent promouvoir, à travers leur candidature, leur dynamisme culturel et leur patrimoine par l'organisation d'expositions, de festivals et d'autres événements. Le programme proposé par chaque ville candidate doit avoir une forte dimension européenne qui doit se refléter dans les thèmes sélectionnés et se traduire par la participation d'artistes et d'opérateurs culturels originaires de différents pays. Les villes doivent également veiller aux effets à long terme de la programmation sur leur développement culturel et social.

Les bénéfices attendus sont un renforcement du rayonnement international des villes sélectionnées, la valorisation de l'image de la ville auprès des citoyens, le renforcement des capacités et de la visibilité de leur secteur culturel, une sensibilisation et un accès à la culture favorisés, ainsi que la stimulation du tourisme culturel.

Le cahier des charges de l'Union Européenne impose le green deal (bilan carbone, prendre soin de soi, des autres, de son espace). Ainsi, le CARE et le gaming sont les piliers du projet rémois, qui doit se traduire dans l'assemblage des territoires, des personnes, des communautés.

Concrètement, à Reims, la démarche est entamée depuis plusieurs mois, Monsieur le Maire s'étant notamment montré soucieux à ce que l'enjeu de la santé mentale imprègne et innerve ce projet construit sous le sceau de l'assemblage.

Cette démarche est un incubateur de projets, avec 1 500 projets à produire. La culture est un vecteur de lien social, d'inclusion, de multigénérationnel, etc.

Les maisons, élément clé de la concertation citoyenne.

Reims 2028 a monté 14 maisons de concertation (en référence aux Maisons de champagne) qui travaillent sur 14 thématiques avec des missions différentes, dans un but commun : créer des projets disruptifs pour 2028 et au-delà, qui s'implanteront sur le territoire dès 2024. Ces maisons sont animées par des directeurs artistiques, majoritairement locaux, choisis pour leur expertise reconnue dans leur domaine, leur connaissance du territoire, leur éthique, leur réseau et leur engagement. Leur rôle est de s'assurer que les objectifs fixés par la maison elle-même soient atteignables, en résonance avec le réseau européen, régional et international de l'association et en respectant la thématique de

¹⁰⁰ Il s'agira de l'UCPA Sport Station 1 Grand Reims pour la natation olympique et paralympique et le water-polo ; le complexe René Tys pour le badminton olympique, le basketball, le basketball fauteuil, la boxe, l'escrime, la gymnastique artistique, la gymnastique rythmique, le handball, le judo olympique, la lutte, le taekwondo olympique et le tennis de table olympique et paralympique ; le Creps de Reims pour l'athlétisme olympique et paralympique, l'escrime et le judo olympique et paralympique ; le gymnase Géo André pour le cyclisme sur route olympique ; le stade George Hébert pour l'athlétisme olympique ; le stade Auguste Delaune pour le football ; le stade Louis Blériot pour le football.

l'assemblage, des jeux d'assemblage et les valeurs portées par Reims2028. Loïc Magnant, directeur artistique général du projet vient s'assurer de la cohérence des propositions émanant de chacune des maisons pour les accorder à l'histoire d'assemblage que nous raconterons dans notre dossier de candidature. Ces groupes de travail sont composés de 20 personnes environ, issues très largement de la société civile. Elles travaillent en intelligence collective, sous la forme d'incubateur de projets, sur des mécanismes de design thinking avec un coach et l'équipe de Reims 2028. Les séances commencent par la création d'une dynamique de groupe, puis par un travail de constat sur les failles du territoire avec notamment un atelier de "psychanalyse du territoire" au moyen de cartes. Chacun des membres de la maison vient identifier des lieux clés, en lien avec sa thématique de travail, sur une carte de Reims et du Grand Reims. Cela permet d'identifier les acteurs du territoire, les vides et failles qu'il comporte.

Pour cela, 14 « maisons de concertation » avec une vingtaine de personnes chacune (artistes, professions médicales / paramédicales, étudiants, directeurs d'associations, de structures culturelles, bénévoles) ont été créées dans l'esprit « village » pour imaginer des projets en design thinking.

Par exemple, une maison arts et soins est en projet : tiers-lieu culturel au sens du ministère de la Culture, avec moitié de personnels soignants et moitié d'artistes (essentiellement de la scène), sur le cycle de la vie de la naissance à la mort, et la question du traumatisme. Ils inventent une maison physique autour de l'art et de la pratique médicale (notamment cabinets de pédopsychiatres installés entre des ateliers d'artistes). Avec le concept artistique de reprendre une maison bourgeoise pour lui donner une nouvelle fonction. C'est un projet unique en Europe.

Dans ce groupe, il y a 2 personnes sensibles aux aidants, qui veulent qu'il y ait un lieu de bien-être pour eux.

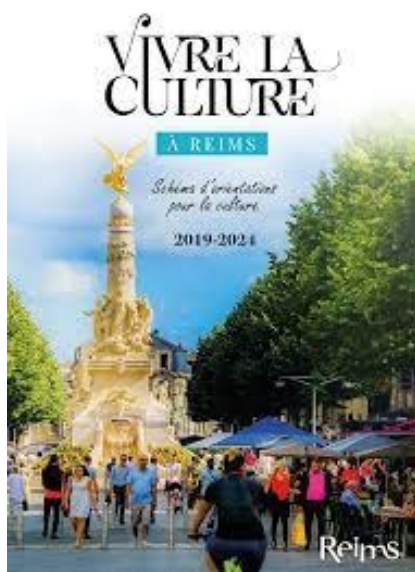
Puis 10 cabanes de chantier verront le jour, implantées au sein même des quartiers, sous la forme de maisonnettes de 50 m². Elles sont un outil d'aller vers : créer des projets culturels avec les habitants et les acteurs sociaux dans une démarche sociale.

En 2028, aura lieu la restitution de tous les travaux ; pour cela, les cabanes vont se réunir pour former des pavillons semblables à ceux des expositions universelles.

10 millions de visiteurs sont attendus en 2028, et la Ville n'est pas prête à recevoir les personnes en situation de handicap.

3. Une politique culturelle ambitieuse servie par de nombreux équipements et actions

« Vivre la culture » à Reims : le schéma d'orientation culturelle de Reims

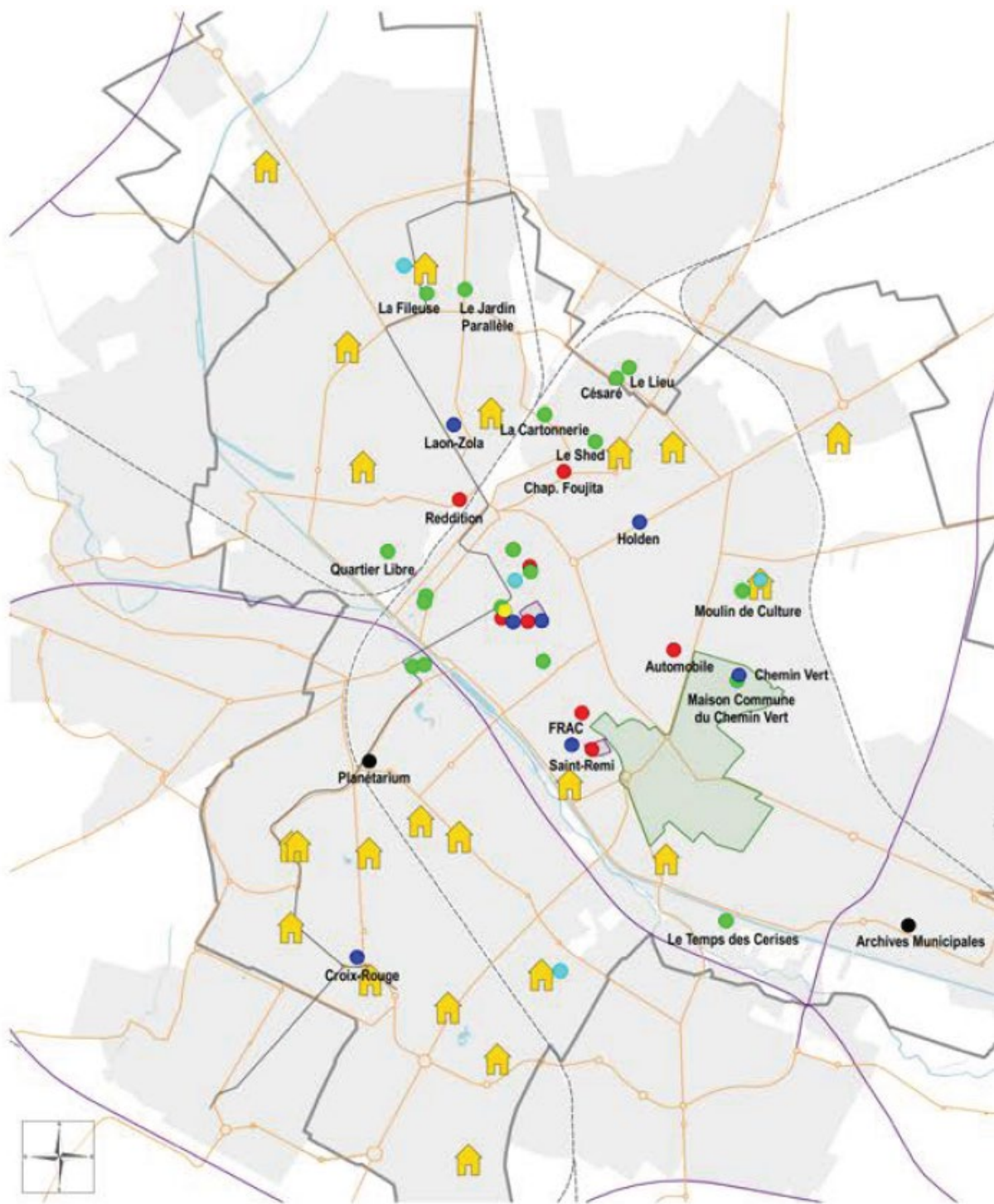


Après concertation des habitants et acteurs du monde culturel, Reims se dote d'un schéma d'orientations pour la culture¹⁰¹ pour les 5 ans à venir. Cette démarche a permis de fixer des axes d'action prioritaires :

- l'enfance et la jeunesse et la volonté d'engager une politique ambitieuse en faveur de l'éducation artistique et culturelle ;
- l'égalité d'accès, l'équité territoriale et la participation de tous à la vie artistique et culturelle ;
- le soutien à la création et à la diffusion artistique, et en particulier le développement de passerelles entre patrimoine et création artistique ;
- la volonté de préserver et de valoriser le patrimoine afin de participer au rayonnement de la ville par la culture ;
- la réussite du défi de la mise en coopération des acteurs culturels rémois, en optimisant la circulation et l'animation des ressources.

Le travail autour de ce schéma et sa mise en œuvre permettent de valoriser davantage l'offre culturelle, notamment celle proposée par les équipements municipaux.

¹⁰¹ https://www.reims.fr/fileadmin/reims/MEDIA/La_culture_a_reims/SchemaCulturel-2019-2024.pdf



Réalisation : DDEEP - SRIG - avril 2019
 Origine des données : Direction de la Culture

3.1 Des équipements culturels municipaux nombreux et divers

3.1.1. Un service municipal de bibliothèque et médiathèques

Il se place véritablement dans une démarche d'accessibilité à l'attention de tous les publics, y compris les seniors, en permettant à chacun d'accéder aisément à ses ressources adaptées dans des espaces accueillants.

La bibliothèque s'inscrit dans une dynamique de conception universelle, à l'attention de tous les publics. À titre d'exemple, un équipement ou un service mis en place pour les personnes en situation de handicap sera également utile aux personnes valides. Cela se décline en termes d'accessibilité, de documents, de ressources...

Des aménagements existent, avec :

- un accès pour les personnes à mobilité réduite sur l'ensemble des établissements du réseau des bibliothèques (y compris le bibliobus urbain) ;
- une boucle magnétique au poste d'inscription et dans l'auditorium de la médiathèque Jean Falala et à la bibliothèque Holden.

Les établissements sont les suivants :

- une médiathèque principale en centre-ville : Jean Falala, située en face de la Cathédrale
 - ouverte un dimanche après-midi par mois, qui propose très régulièrement des projections de films, documentaires, conférences philosophiques, conférences scientifiques ;
 - labellisée « tourisme et handicap », pour les handicaps moteur, auditif et psychique ;
 - accessible à toutes les personnes empêchées et disposant d'une balise sonore ;
 - proposant des télé-agrandisseurs, ordinateurs avec synthèse vocale, imprimante braille, machine à lire, séance de cinéma mensuelle avec audiodescription, atelier mensuel « initiation au braille » gratuit...
- 6 médiathèques de quartier dont :
 - la médiathèque Croix-Rouge (QPV) accessible à toutes les personnes empêchées avec une balise sonore pour les personnes en situation de handicap visuel ;
 - la médiathèque Laon-Zola accessible PMR et personnes en situation de handicap visuel, avec une balise sonore ;
 - la bibliothèque Carnegie accessible PMR et personnes en situation de handicap visuel, avec des télé-agrandisseurs.
- l'ensemble des médiathèques propose notamment :
 - un agent pratiquant la Langue des Signes Française (LSF), des collections adaptées des albums jeunesse en LSF et documents d'apprentissage ;
 - des animations jeunesse (spectacles bilingues avec LSF) et ateliers découverte LSF tous les mois.
- un bibliobus qui tourne 4 jours par semaine à raison d'au moins deux quartiers par jour.

Les entrées ne distinguent pas l'âge des usagers. Les données recueillies sont incomplètes dans la mesure où les bibliothèques accueillent tous les usagers, inscrits ou non. À noter que l'inscription au réseau des médiathèques est gratuite pour tous.

Age des usagers inscrits			
59-64 ans	65-79 ans	80-89 ans	90 ans et plus
1085	3600	558	111

Ces 5 354 seniors représentent 18 % des 29 643 inscrits actifs et plus de 15 % des seniors rémois sont inscrits au service de bibliothèque.

La bibliothèque municipale est un établissement où l'entrée est libre et se positionne dans une démarche inclusive en direction des aînés et des personnes en situation de handicap. Elle propose entre autres :

- pour les publics malvoyants :
 - Ateliers d'initiation au braille
 - Projections de films et de courts-métrages en audiodescription
 - Visites guidées de l'établissement (sur RDV)
 - Formations aux outils informatiques de la salle de lecture adaptée
 - Ateliers de découverte du service de livres audio Daisy
- pour les publics malentendants :
 - Atelier LSF (Langue des Signes Française)
 - Rendez-vous en Langue des Signes Française (LSF)
 - Accès abonné à Média 'Pi !, média d'information en ligne bilingue français / LSF

La bibliothèque propose également des animations dans le cadre de la Semaine bleue et différentes actions en direction des publics seniors :

Services

- Un service « à la carte » : le portage de livres à domicile

Depuis 2007, ce service gratuit et entièrement internalisé est destiné à toute personne immobilisée de manière temporaire ou définitive. Une sélection de documents correspondant aux attentes et aux goûts des bénéficiaires est apportée dans le cadre d'une tournée mensuelle, le mercredi matin. En 2021, 3 915 documents ont ainsi été apportés chez 42 personnes.

- Le dépôt de livres

Ce service mis en place en 2003 propose des dépôts de livres ainsi que des conseils bibliothéconomiques auprès de différents types de collectivités, parmi lesquels trois EHPAD. Ce service de dépôt de livres dispose d'une collection de documents imprimés et contribue ainsi à rendre la médiathèque accessible à des publics éloignés du livre et des équipements culturels. En fonction de demandes spécifiques, d'autres documents peuvent être empruntés au sein des bibliothèques du réseau.

Ressources et documents

- De nombreux documents adaptés

La bibliothèque municipale prête les documents et lecteurs suivants :

- 3 500 livres audio dont 200 au format Daisy et 15 000 téléchargeables sur la plateforme Eole
- 3 000 livres en gros caractères
- 38 000 CD
- 450 DVD en audiodescription
- 3 lecteurs Daisy, 200 CD audio et des clés USB chargées de différents livres

- Des documents numériques

En complément de l'offre de documents en braille, en version audio et numérique, la bibliothèque peut communiquer une version numérique adaptée de tout livre publié en France via la plateforme nationale PLATON. Ces livres sont destinés à toute personne atteinte d'une ou de plusieurs déficiences des fonctions motrices, physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques – y compris aux publics « dys », pour une consultation strictement personnelle.

- Une salle de lecture adaptée

Accessible sur réservation et sans obligation d'inscription à la bibliothèque, cette salle dispose des équipements suivants :

- Un télé-agrandisseur vocalisé : vocatex
- Une imprimante braille
- Une plage braille
- Un ordinateur avec les logiciels NVDA (synthèse vocale) et Zoomtext (logiciel de grossissement) avec accès Internet
- Un dispositif OrCam MyEye 2 (pour un usage de 2 heures maximum, inscription gratuite à la bibliothèque obligatoire et présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de la situation de handicap)

- Un abonnement

La bibliothèque est également abonnée à Média 'Pi ! , média d'information en ligne bilingue français / LSF

- Des espaces équipés d'une boucle magnétique

Le poste d'inscriptions et l'auditorium de la médiathèque Jean Falala, ainsi que l'accueil de la bibliothèque Holden sont équipés d'une boucle magnétique. Ce système d'aide à l'écoute pour les malentendants porteurs d'un appareil auditif avec la position T permet à la personne malentendante de recevoir le son directement dans son appareil auditif et de profiter ainsi de la musique ou des paroles sans les interférences des bruits avoisinants.

Animations et ateliers

- Des animations intergénérationnelles : la bibliothèque propose des spectacles ou des projections de films, parfois suivis d'ateliers créatifs (ateliers d'écriture, déclamation slam, ateliers manuels...)
- La bibliothèque numérique :
 - Ateliers d'initiation à l'informatique à l'attention des débutants et grands débutants qui peuvent particulièrement intéresser les seniors :
 - Découverte de l'environnement informatique
 - Initiation à la navigation internet et ateliers thématiques pour se familiariser avec les services dématérialisés (acheter et vendre sur internet, créer un compte sur les réseaux sociaux, réaliser en ligne ses démarches administratives...).

- Une aide individualisée aux démarches informatiques (impressions, démarches en lignes) est proposée durant les horaires d'ouverture dans les médiathèques Falala, Croix-Rouge et Laon-Zola. La médiathèque Jean Falala propose aussi mensuellement les services Dr PC et SOS Tablettes. Les usagers apportent leur PC, leur tablette ou leur smartphone et sont reçus individuellement par un bibliothécaire qui les aide à répondre à leurs questions
- Parcours numérique et ateliers 2.0 spécial seniors, par la Ligue de l'enseignement (voir détails dans le chapitre V. Information et communication)
- En outre, la bibliothèque s'est dotée de nouveaux espaces dans les trois médiathèques, dans le cadre du programme des Bibliothèques Numériques de Référence. Ces lieux sont conçus pour permettre à tous les usagers, dont les seniors de se familiariser avec le monde numérique.

Chacun peut ainsi découvrir et s'initier aux jeux vidéo, à la réalité virtuelle et à la création numérique.

Enfin, une fois par an, les bibliothèques organisent leur braderie qui rencontre un vif succès auprès des habitants quel que soit leur âge :

« La bibliothèque municipale de Reims organise une vente de ses documents désherbés. Vous pourrez trouver des romans, bande-dessinées, livres pour enfants, CD et des revues.*

Tarifs : 1 euro le document, sauf pastille verte : 2 euros. 1 euro les 5 revues.

Et comme tout doit disparaître, un happy hour est organisé à partir de 16 h : un document acheté, un document offert !

Profitez de cet événement pour découvrir les collections de la médiathèque Croix-Rouge. Des animations pour toute la famille vous seront proposées, ainsi qu'une buvette, tenue par les jeunes des maisons de quartier Watteau et Maison-Blanche.

** Les livres désherbés sont des documents en bon état que la bibliothèque retire chaque année de ses rayonnages pour faire de la place aux nouveautés. »¹⁰²*

3.1.2. Un service d'archives municipales et communautaires

La salle de lecture, en tant que service public d'archives, est ouverte à tous les publics et son aménagement a été conçu en conséquence : portes automatiques à l'entrée, salle au RDC, largeur des portes et WC adaptés aux PMR.

En ce qui concerne les actions culturelles, leur programmation se fait sur des créneaux permettant l'accès à la salle de lecture en RDC. Les expositions sont également installées en RDC. Néanmoins, l'accessibilité du bâtiment et de ces espaces reste à ce jour centré sur les handicaps moteurs, et ne prend pas forcément en compte les autres situations de handicap. Par exemple, il n'y a pas d'audioguide ni de borne audio aux archives.

L'accès à la salle de lecture et aux expositions est gratuit pour tous les publics. Les seniors peuvent participer à toutes les activités proposées.

¹⁰² https://www.bm-reims.fr/Default/doc/AGENDA/837/braderie-annuelle-de-la-bibliotheque?_lg=fr-FR

Concernant les actions culturelles spécifiques, les tarifs sont les mêmes pour tous les publics (adultes : 5 € par séance). La gratuité est appliquée uniquement lors de la Semaine bleue, durant laquelle des ateliers sont proposés aux adultes (3 à 4 ateliers de 10 personnes) et d'autres aux grands-parents et leurs petits-enfants adultes (3 à 4 ateliers de 10 personnes). Cette gratuité va être étendue aux ateliers entrant dans la programmation du calendrier 65+, à l'attention de ses adhérents (ateliers généalogie...).

- Lors de l'accueil de publics en situation de handicap, les accompagnateurs ne payent pas.
- Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
- La salle de lecture est ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Les animations se font sur RDV pendant les ouvertures du service.
- Les archives sont accessibles par les transports en commun : desserte de la ligne 17, départ Saint-Timothée, arrêt Fulton (dans la rue).
- Le parking est gratuit et comporte une place PMR.

Les temps forts : Semaine bleue et ateliers d'été.

Pour encourager les seniors et personnes en situation de handicap à se rendre aux archives, un atelier tactile de moulage de sceaux et une visite dédiée du service sont en cours d'élaboration.

Pour les personnes en situation de handicap, maisons de retraite, centres de rééducation : adaptation des ateliers existants avec les encadrants, par exemple il existe un atelier calligraphie avec du matériel adapté aux difficultés de préhension.

Ce qui pourrait faciliter la fréquentation par ces publics : une meilleure visibilité auprès des publics éloignés et un développement de la communication auprès de ces publics, ainsi qu'une meilleure desserte par les bus (départ à Saint-Timothée et passage en moyenne toutes les 40 minutes).

3.1.3. Un planétarium

Accessible PMR, il dispose de balises sonores pour les personnes en situation de handicap visuel, peut accueillir jusqu'à deux fauteuils roulants sous la coupole, et propose un dispositif radio sous la coupole pour les malentendants.

3.1.4. La maison commune du Chemin Vert

C'est un lieu dédié aux pratiques artistiques amateurs encadrées par des artistes professionnels : le théâtre art déco permet l'organisation de concerts, théâtre, cinéma et chorale. Les nombreuses autres salles de la maison commune du Chemin Vert abritent les activités ouvertes à tous, d'une trentaine d'associations. Au cours de la saison, la maison commune du Chemin Vert invite les grands et les petits à de nombreux ateliers de pratique artistique : BD-manga, théâtral, danse, arts plastiques...

La maison commune c'est aussi la bibliothèque du Chemin Vert qui fait partie du réseau des bibliothèques et médiathèques de la ville de Reims.

3.1.5. La Fileuse

Friche artistique issue d'un projet de la ville de Reims mené en concertation avec les acteurs culturels du territoire, elle accompagne les artistes en création et favorise le croisement des disciplines artistiques.










3.1.6. Le Cellier

Situé en plein centre-ville, il abrite les ateliers de la culture, une salle de création, une salle de diffusion et des espaces d'exposition. Il est également le siège administratif de l'association Nova Villa¹⁰³.

3.1.7. Les musées de Reims

Ils sont au nombre de neuf (dont sept gérés par la commune) et proposent également un musée numérique et des tutoriels en ligne. Leur scénographie muséale est conçue pour favoriser l'imprégnation cognitive de tous.

- des Beaux-Arts (en rénovation complète actuellement, ré ouverture prévue en 2025)
- Saint-Remi (basilique)
- de la Reddition
- du fort de la Pompelle
- Chapelle Foujita
- Le Vergeur
- Palais du Tau
- musée de l'automobile
- Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC)

									
Beaux-Arts	Balise sonore		Visio-guide		oui		Accès limité au RDC		
Saint-Remi	Une balise sonore à proximité						Accès limité au RDC		
Reddition							Accessible + WC + ascenseur		
Fort de la Pompelle (environ 15' en voiture du centre-ville de Reims)	Bandes podotactiles au sol Bandes sonores ou douche de son qui diffuse un récit sur écrans tactiles avec traduction en français						Parking le + proche réservé PMR Comptoir surbaissé pour accueillir les fauteuils Toilettes accessibles avec barre de transfert Circulation : Une personne en fauteuil roulant peut circuler facilement		
Chapelle Foujita							Accessible		
Le Vergeur							Jardins et salles du		

¹⁰³ L'association Nova Villa propose toute l'année des événements culturels à destination du jeune public et des familles – de la crèche au lycée, de la petite enfance à l'adolescence, avec plusieurs rendez-vous chaque saison : M'auteurs, une résidence d'Auteurs, une semaine petite enfance, des rencontres d'auteurs, Méli'môme et l'édition de revues .Méli'môme, festival jeune public, a été créé en 1989 avec depuis l'origine, le soutien de la Ville de Reims. La manifestation rayonne sur la Ville. Au fil des années, elle a trouvé et fidélisé un public. Elle a étendu son champ d'actions sur le département de la Marne et la région Grand Est.

						RDC uniquement		
Palais du Tau	Maquettes tactiles Audiodescription Films sous-titrés		Maquettes tactiles Audiodescription Films sous-titrés		Maquettes tactiles Audiodescription Films sous-titrés	Accessible + WC + ascenseur		
Musée Automobile de Champagne						Accessible		
FRAC						Accès limité au RDC		

3.2 Les autres équipements culturels

Le conservatoire de musique et de danse à rayonnement régional : il propose 35 disciplines et offre, grâce à ses deux auditoriums de grande qualité, une centaine de concerts tous publics par an, et autant d'auditions d'élèves, une politique de diffusion élaborée sur le principe de la diversité musicale et l'ouverture à tous les publics.

La Cartonnerie, labellisée SMAC (Scène des Musiques ACTuelles), propose trois espaces scéniques avec des concerts toute l'année, par des têtes d'affiche et des artistes locaux et régionaux, six studios de répétition et un espace de restauration baptisé "Le Floor" ouvert chaque soir de concert. Cette structure offre également un accompagnement artistique, des ateliers pour les enfants, des expositions, des formations et le festival d'ampleur La Magnifique Society en fin d'année scolaire, au parc de Champagne. Des tarifs réduits sont pratiqués pour les personnes à mobilité réduite. Traditionnellement, le spectacle de clôture de la Semaine bleue (quinzaine à Reims) se déroule à « La Carto ».

La Comédie de Reims, centre dramatique national, situé à proximité du centre-ville, accompagne les artistes en création dans la singularité de leurs projets artistiques. Ces spectacles, soutenus en production, coproduction, résidence, rayonnent largement et vivent en tournée sur plusieurs saisons dans les théâtres de France et au-delà. Un tarif senior est proposé à partir de 65 ans, par exemple 16 € là où le tarif plein est à 23 €.

Le Manège, scène nationale : situé en centre-ville, il comprend un théâtre de 475 places et un cirque en dur de 800 places. Il mène un projet pluridisciplinaire dédié aux arts du mouvement (la danse, le cirque, les arts de la marionnette) ainsi que les formes situées au croisement de ces disciplines. Cette orientation "100 % mouvement" le distingue fortement tant au niveau national que régional et local. Un tarif senior est proposé à partir de 65 ans, par exemple 16 € là où le tarif plein est à 23 €.

L'Opéra, construit en 1873, caractéristique des théâtres à l'italienne, propose des concerts (musiques classique, opéras, opérettes, musique contemporaine...), de la danse, du théâtre classique et contemporain et des spectacles familiaux et jeune public. Chaque année, une journée portes ouvertes « tous à l'opéra » est organisée.

L'Opéra a également mise en place, pour les personnes non / malvoyantes, des solutions techniques en les doublant d'un accueil personnalisé et d'une préparation au spectacle sollicitant d'autres sens. En collaboration avec l'association Accès Culture spécialisée dans l'adaptation de spectacles, il rend chaque année plusieurs représentations accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes grâce au système d'audiodescription. Frédéric Le Du, directeur d'Accès Culture : « Il s'agit pour nous de guider le spectateur à travers trois éléments : la lecture du livret juste avant les passages chantés, la description de ce qui se passe sur scène et la vision de l'œuvre par le metteur en scène. L'ensemble doit être neutre, fluide, ne pas gêner l'écoute de la musique. C'est de la dentellerie ! Certains spectateurs disent qu'au bout d'un moment ils réussissent à oublier la voix off. » Le principe est sensiblement le même pour les spectacles de danse. On parle de « souffleurs de mots ».










Le centre culturel Saint Exupéry, culture numérique est un lieu d'expérimentation, de transmission de création et de diffusion artistique dédié aux arts numériques, à la culture « maker » et à l'innovation technologique. Une centaine d'activités et de projets sont proposés chaque année à destination de tout type de public, dont la Nuit du numérique.

Césaré : il est l'un des huit Centres nationaux de création musicale répartis sur l'ensemble du territoire français. Sa mission est de favoriser l'émergence d'œuvres originales à la frontière des styles musicaux et des disciplines artistiques par une politique de résidence, de production et de transmission. Partenaire privilégié du secteur artistique et culturel du Grand Est, Césaré se veut un lieu de rencontres entre les artistes et le public, ouvert au monde et sensible au moindre frémissement de la création.

Césaré travaille avec le pôle EHPAD du CHU sur le projet **TISICA** ((Tissage d'Interactions Sociales Innovantes par la Création Artistique)¹⁰⁴, qui vise à développer des activités artistiques créatives auprès de personnes âgées particulièrement exposées au risque de désafférentation sensorielle et d'isolement socioculturel. Il s'agit d'organiser des ateliers d'expression orientés sur la préhension tactile et le déclenchement d'événements sonores.

Les ateliers se déroulent dans le cadre des **PASA** (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) de la résidence Roux, et au sein de la résidence Wilson et son Accueil de Jour Alzheimer appuyé sur la **PARAF** (Plateforme d'Accompagnement et de Répît des Aidants Familiaux). Ils ont vocation à accueillir en premier lieu des résidents, mais peuvent être ouverts à un public extérieur.

¹⁰⁴ <https://cesare-cncm.com/portfolio-item/tisica/>

									
Conservatoire à rayonnement régional	Balise sonore						Accessible + WC + ascenseur		
La Cartonnerie (salle des musiques actuelles)	oui						Accessible + WC + ascenseur		
La Comédie (centre dramatique national)	Oui + balise sonore							oui	
Manège de Reims (scène nationale)	Oui + balise sonore						Accessible + WC		
Opéra de Reims	Oui + balise sonore + programme en braille et en gros caractère disponibles sur demande le jour de la représentation		Audiodescription pour certains spectacles Casques d'amplification sur demande				Accessible + WC		
A l'affiche café-théâtre							Accessible 4 places pour fauteuils		
Centre culturel Saint Exupéry							Accès limité au RDC		
Césaré							Locaux accessibles		



Le Trésor est le point info culture de la ville de Reims où chacun peut se renseigner sur l'actualité culturelle et bénéficier d'une billetterie commune aux grandes structures culturelles rémoises. Des expositions temporaires sont à découvrir dans le lieu.

Il est situé en plein centre-ville à deux pas de la Cathédrale et joignable par téléphone ou courriel.

Il est accessible en bus et tramway dont l'arrêt se situe à 200 m à pied du Trésor. Il est accessible PMR.

Depuis la réouverture post-covid du Trésor le 05 juin 2021 et la modification des horaires d'ouverture au public (mardi et vendredi de 13 h à 17 h / mercredi de 10 h à 17 h donc 15 h / semaine), la fréquentation s'élève à 5 729 personnes. Sur ce total, environ 55 à 60 % sont des seniors, qui sollicitent le Trésor principalement pour des informations concernant :

- les activités proposées au jeune public (grands-parents ayant la charge de leurs petits-enfants durant les vacances scolaires) ;
- la billetterie proposée communément avec les quatre grandes structures culturelles de la ville de Reims (Opéra, Comédie, Cartonnerie et Manège) ;
- les conférences diverses, le cinéma, les concerts de jazz, classique, expositions...

Les équipes du Trésor participent à de nombreux événements afin de toucher un large public et notamment les seniors, et leur rendre accessibles l'offre existante et ses modalités de réservation.

Enfin, le territoire dispose également de deux cinémas à l'offre complémentaire :

- **cinéma « Opéraisms »**, proposant à la fois des films grand public et d'art et essai, situé sur la place principale de Reims (place d'Erlon) en face de la sortie du parking souterrain avec ascenseur. Il est complètement accessible aux PMR.
- **multiplexe 12 salles** se trouvant à Thillois, à quelques minutes en voiture du centre-ville de Reims, également accessible par le bus urbain. Il est entièrement accessible PMR et propose, pour les personnes malvoyantes ou malentendantes, un service d'audiodescription via l'application Twavox, qui permet d'entendre directement la bande son du film avec l'accessoire d'écoute du smartphone ou de la tablette. L'application Twavox est téléchargeable gratuitement sur les stores habituels.

Le parcours d'œuvres de street art des Urbanités : le parcours de street art prend la forme d'un quadrilatère à proximité du centre-ville. Ce circuit pédestre offre une promenade d'une durée de 45 minutes. Tout au long de ce parcours, le visiteur découvre six séquences imagées qui forment un nouvel atout culturel rémois, en accès libre.

Les journées portes ouvertes des ateliers d'artistes offrent également une richesse de pratiques et des découvertes de proximité dans les quartiers.

Depuis 2017, le Grand Reims attribue son soutien à l'association Accustica afin de développer la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle sur le territoire. La précédente convention de partenariat



étant arrivée à échéance, le Grand Reims signe une nouvelle convention cadre pour la période 2022-2026. Une subvention de 20 000 € est allouée à l'association pour lui permettre l'organisation d'un village des sciences pendant la Fête des Sciences, l'organisation de Cultiv' bioéco (workshop étudiants et de jeunes chercheurs autour des recherches en bioéconomie, en collaboration avec l'URCA et le CEBB), l'opération « À votre santé ! » dédiée au mois de la santé et à la recherche médicale dans le

Grand Est, ainsi que l'itinérance et l'enrichissement de plusieurs expositions, jeux et ateliers dans les quartiers de Reims et du Grand Reims.

Enfin, Reims confirme la richesse de son tissu associatif car elle compte 84 associations dans le domaine culturel.

4. Une politique sportive permettant à la fois de trouver, outre l'excellence, une offre adaptée à chacun

Reims est une ville sportive qui bénéficie d'une offre variée partout dans la ville grâce à un tissu bénévole riche et dynamique et des structures reconnues pour leur dynamisme au niveau national.

Elle a également la capacité à organiser de grands événements nationaux et internationaux (Coupe du Monde féminine de la FIFA, Tour de France masculin et féminin, Open de France de basket 3x3...), sur des valeurs renouvelées de partage, mixité...

Les ambitions des élus en ce domaine sont les suivantes :

- que le sport reste un vecteur d'attractivité, en même temps qu'un puissant outil de santé et d'intégration pour toutes et tous, dans tous les quartiers et à tout âge ;
- profiter des JO 2024 pour associer l'ensemble des Rémois à la montée en puissance de cet événement et optimiser la politique sportive.

D'autre part, la Ville apporte son soutien aux clubs sportifs de différentes manières : communication, aides financières, prêt de matériel, mise à disposition d'équipements et surtout, accompagnement humain.

Entre 80 et 90 clubs sont soutenus par la Ville, dont cinq clubs qui dédient leur offre ou mènent une action volontariste d'adaptation pour les seniors, et dix en faveur des personnes en situation de handicap.

4.1 Le sport en accès libre

Il existe à Reims :

- deux skate parks et une aire de rollers ;
- **la Coulée verte**, avec 18 km de cheminements aménagés permettant la pratique de la marche, course à pied, vélo, fitness en plein air, pêche, aviron (...). L'accès à la Coulée verte se fait par des marches, des ponts ou des chemins. Il existe un ascenseur facilitant l'accès à tous, il est situé en plein centre-ville au pont de Vesle ;
- des jeux pour enfants, des équipements de sports et de loisirs, des miroirs d'eau ou encore des kiosques : un espace de détente arboré au cœur de Reims pour toutes et tous.

Les Promenades Jean-Louis Schneiter ou « hautes Promenades » : réaménagées en 2019 dans le cadre de l'opération Reims Grand Centre et accessibles facilement en transports en commun et à pied, elles disposent d'une table de ping-pong, d'une aire de fitness, de toilettes publiques et d'un point d'eau potable



Les basses Promenades offrent aux promeneurs un espace ombragé et le parc de la Patte d’Oie. Dans le cadre du projet Reims Grand Centre, elles ont fait l’objet d’un réaménagement et ont été inaugurées en avril 2022 (fontaines, jeux d’enfants, carrousel, équipements de sport-loisir, kiosque de restauration...).



Les jardins au cœur des quartiers sont des lieux propices à la marche, à la course à pied... et contribuent ainsi au bien bouger, bien manger, au plaisir, favorisant ainsi les principaux déterminants de santé.

4.2 Les complexes sportifs

Reims dispose d’une pluralité et d’une diversité d’équipements sportifs : au printemps 2022, une enquête réalisée par l’équipementier Reebok au sujet des villes les plus avantageuses pour faire du sport a placé Reims première ville française en termes de nombre d’équipements par habitant (190 équipements pour 100 000 habitants). Pour le sport en plein air, Reims est dans le top 5 national avec 347 installations sportives.

4.1.1. Le stade Auguste Delaune

Il accueille des compétitions de football nationales et internationales. Il est accessible PMR et propose un service d'audiodescription à chaque match ; pour en bénéficier, les personnes doivent s'adresser à la billetterie PMR.

Historiquement ancré dans la mémoire collective rémoise, le stade demeure aujourd'hui le lieu plébiscité par les seniors pour l'organisation des forums à leur intention, organisés sur deux niveaux accessibles.

4.1.2. Trois complexes sportifs d'envergure










Géo André, Georges Hébert, parc Léo Lagrange, René Tys : ils sont tous accessibles PMR+WC dont le complexe sportif René Tys, situé en limite du parc Léo Lagrange et accessible directement depuis l'autoroute et depuis l'avenue reliant le centre-ville aux quartiers Croix-Rouge et Wilson, permet aux sportifs de pratiquer des activités variées dans des conditions optimales de confort, d'équipements et d'espaces. 21 clubs ou associations sont accueillis pour 25 activités sportives. La fonctionnalité des différentes salles permet de redistribuer certaines activités (boxe, lutte, judo, escrime et tennis de table) et de développer ou de créer de nouvelles disciplines comme le trampoline.

4.3 Les gymnases

La collectivité gère 21 gymnases, répartis dans la ville. Le plan de travaux prévoit la mise en accessibilité d'un gymnase par an.

4.4 Les piscines et centre aquatique

Il existe six piscines (dont cinq gérées par la commune), qui ne proposent pas de tarif spécifique seniors.

									
Piscine Château d'eau (QPV)							WC Chaise de mise à l'eau		
Piscine des Thiolettes (QPV)			Balise sonore				Parking WC Chaise de mise à l'eau		
Piscine Orgeval (QPV)							Parking WC Chaise de mise à l'eau		
Piscine Talleyrand			Balise sonore				WC Chaise de mise à l'eau		
Piscine Louvois (QPV)							WC Chaise de mise à l'eau		
UCPA Sport station							Espace aquatique WC		

Dans les piscines municipales, un numéro de téléphone dédié est disponible pour connaître le dispositif d'aide existant en direction des **personnes atteintes de pathologies chroniques**.

Le centre aquatique « UCPA Sport station » (gestion UCPA par délégation de service public du Grand Reims), ouvert en 2021, situé en centre-ville et accessible en transports en commun, propose :

- un bassin extérieur de 50 m, un bassin intérieur de 50 m, un bassin ludique et un bassin pour les enfants en bas âge. Des cours spécifiques sont proposés pour les personnes souffrant d'aquaphobie ;
- une patinoire avec luges adaptées pour les PMR ;
- des cours de fitness et une salle de sport, locaux accessibles PMR ;
- un espace de sports de raquettes ;
- un espace bien-être, accessible aux PMR.

Cet équipement ne propose pas de tarif réduit pour les seniors ou les personnes empêchées.

4.5 Les autres équipements sportifs

Deux patinoires gérées par la Ville : Albert 1^{er}, ouverte les mercredis, samedis et dimanches en période scolaire et tous les jours lors des vacances scolaires, et Jacques Barot, réservée exclusivement aux clubs.

Un centre équestre qui s'étale sur 4 hectares dont la moitié en espaces verts, situé à 10 minutes du centre-ville et desservi par les transports urbains. Il propose les activités suivantes :

- futur cavalier, débutant poney à partir de 6 ans, débutant double poney et cheval ;
- galop 1 à 7 poney, double poney, cheval ;
- groupe compétition : Adulte semi-confirmé, confirmé ;
- cours CSO : propriétaires, amateurs, galop 7 ;
- cours de dressage : propriétaires, amateurs, galop 7 ;
- ateliers d'équithérapie.

Un hippodrome situé au sein du quartier Croix-Rouge pouvant également accueillir diverses manifestations comme la journée bien-être 65+ du mois de mai 2022.

Reims compte 86 terrains de pétanque, se plaçant ainsi en 2^e position nationale, devant Marseille¹⁰⁵. 32 terrains se situent au stade Georges Hébert au sein du quartier Orgeval et un particulièrement attractif au parc de Champagne. Deux clubs de jeux de boules sont présents à Reims, mais de nombreux habitants fréquentent ces terrains en autonomie.

¹⁰⁵ <https://www.lunion.fr/id408121/article/2022-09-15/reims-patrie-des-boulistes>

5. La fréquentation des sites et des grands événements

L'Office de tourisme du Grand Reims a fait de l'intégration des visiteurs en situation de handicap l'une de ses priorités. Restaurants, transports, hébergements, visites, les conseillers en séjour savent accompagner tous les publics.

L'Office de tourisme est situé sur le parvis de la gare, rue Rockefeller et dans une autre commune du Grand Reims. Les locaux sont labellisés pour l'accueil de plusieurs types de handicap.

De plain-pied, ils disposent de portes automatiques et de boucles magnétiques pour les personnes malentendantes.

Le service compte trois référents handicaps, qui référencent l'offre accessible. L'un des conseillers en séjour pratique également la langue des signes (LSF).

À l'accueil, l'Office met des « fiches accessibilité » à disposition des personnes en situation de handicap. Par exemple :

CATHEDRALE NOTRE DAME DE REIMS



Place du Cardinal Luçon
51100 Reims
Téléphone : 03 26 47 55 34

Ce monument est aménagé pour les personnes en situation de handicap

-Moteur



Entrée :

- L'entrée se fait par le portail nord rue Robert de Coucy
- Une fois que vous êtes face à la cathédrale l'entrée est à gauche

Circulation :

Une personne en fauteuil roulant peut circuler aisément

L'Office de tourisme n'a pas le détail des âges des touristes reçus, mais seulement le chiffre global de personnes qui franchissent ses portes.

Il observe toutefois que les couples de retraités viennent en voiture et ils privilégient en général les hôtels, chambres d'hôtes et logement Airbnb.

Les touristes seniors seuls privilégient le train et les hôtels à proximité de la gare ou du centre-ville.

Les personnes en situation de handicap mental privilégient les auberges de jeunesse, les chambres adaptées, groupes issus d'ESAT. Ils viennent aussi sur la journée, pour les visiteurs situés à moins d'une heure de Reims. Les personnes souffrant d'un handicap visuel, auditif, moteur viennent souvent accompagnés. Ils recherchent des hébergements situés en centre-ville pour éviter de trop marcher, des restaurants de plain-pied ou avec rampe d'accès, des visites gratuites ou avec tarif réduit car leur budget est souvent restreint. Par exemple : ils viennent souvent pour le marché de Noël, dont l'accès est gratuit.

Ils recherchent des places de stationnement GIC / GIG à proximité des lieux de visite et sont ravis d'apprendre qu'elles sont gratuites sur présentation de leur carte de stationnement.

Les seniors recherchent surtout ce qui est accessible comme :

- un itinéraire piéton accessible aux fauteuils roulants sans pavé et avec des trottoirs bateau dans le centre-ville ;
- des visites guidées d'une heure maximum car une visite trop longue peut fatiguer les seniors très âgés ;
- des caves accessibles par ascenseur avec visite en petit train de préférence pour les personnes très âgées ou à mobilité réduite ;
- les grands parents recherchent des activités à faire avec les petits enfants ;
- des visites en petit train ;
- des visites de la ville en bus notamment panoramique ;
- des brochures papier pour compléter les recherches sur internet ;
- un guide mis à jour qui référence l'offre accessible.

Le public senior fait régulièrement remonter des besoins particuliers en termes d'offre / services en lien avec le tourisme à Reims :

- un bus accessible aux fauteuils roulants ;
- des toilettes accessibles aux fauteuils roulants ;
- des plans avec caractères agrandis ;
- un tour en petit train ;
- des plans en braille ;
- des taxis équipés pour les fauteuils roulants ;
- des circuits dans le vignoble adaptés ou des viticulteurs avec accès handicapé ;
- un service de réservation de fauteuils roulants.

La fréquentation des lieux emblématiques :

	Le nombres d'entrées en 2018	Evolution 2017-2018
La Cathédrale	1 425 000	+7%
Le Marché de Noël	670 000	+30%
Les Grandes Maisons de Champagne	309 289	+5%
Les Fêtes Johanniques	100 000	→
Le Palais du Tau	90 250	+10%
Le Musée des Beaux-Arts	36 130	-3%
Les Flâneries Musicales	32 600	-7%
Les Belles Champenoises d'Epoque	31 000	+15%
Le Musée du Fort de la Pompelle	30 021	+30%
Le Musée de l'Automobile (Estimation)	26 000	+4%

Source : Ecompteur Cathédrale, données musées, maisons de Champagne et organisateurs

Manifestations sportives de haut niveau :

Le Rallye Monte Carlo historique qui passe chaque année par Reims, en cœur de ville, attire un public multigénérationnel, comme les matchs de foot au stade Delaune, pour lesquels le dispositif 65+ dispose d'un quota de places offertes, et d'une tribune dédiée pour un match du calendrier.

6. L'offre socioculturelle ouverte à tous

6.1 Une offre associative foisonnante, et des maisons de quartier ouvertes à tous

Le service de la vie associative de la Ville met à jour une base association : dans cette base sont recensées 7 732 associations, dont 4 218 seraient actives. Raisonnablement, on peut estimer qu'il existe **entre 1 400 et 2 000 associations en exercice**. Or, le site internet de la Ville dénombre 520 associations.

Sur les 4 218 associations actives, il y aurait 46 associations recensées dans le domaine seniors, 11 clubs seniors et 43 associations portées par des personnes en situation de handicap et / ou à destination de ces publics.

Pour les sorties et les visites, certaines maisons de quartier disposent d'une section randonnée, et d'autres associations proposent des randonnées et / ou des sorties à la journée.

Les maisons de quartier assurent selon les besoins et les ressources des quartiers, des habitants et des familles :

Des services ou actions :

- petite enfance : multi-accueil, accueil de loisir, activité d'éveil ;
- enfance : accueil collectif de mineurs, accompagnement scolaire ;
- jeunesse : accueil, activités de loisir, aide à la scolarité, soutien de projet ;
- adultes et seniors : activités de loisirs et de rencontres, soutien de clubs et d'associations.

Des champs d'action ou des supports comme :

- la famille : animation en lien avec la PMI, animation parents / enfants, préparation à l'école maternelle, sorties familiales, semaines thématiques...
- accompagnement et insertion sociale : action de vie quotidienne, atelier sociolinguistique...
- culture : diffusion, aide à la création et à la pratique amateur, médiation...
- sport, vecteur de mixité sociale, de lien social, de santé...

6.2 De nombreuses manifestations grand public qui attirent un public multigénérationnel

Nos manifestations annuelles			
Au Printemps	Juin	En été	En été
<p>Au printemps : Les Fêtes Johanniques (durée 2 jours, au mois de mai, en centre-ville, gratuit),</p> 	<p>La Foulée des Sacres (course à pied 8kms),</p> 	<p>Le Festival la Magnifique Society</p> 	<p>Les Flâneries musicales (concerts gratuits et payants de musique classique dans toute la ville),</p> 
	<p>Les fêtes des maisons de quartier</p> 	<p>Le Festival Clin d'œil, festival international des arts en langue des signes</p> 	<p>La Guinguette en bord de Canal</p> 

Nos manifestations annuelles				
A l'automne	A l'automne	A l'automne		En décembre
<p>Les Journées Européennes du Patrimoine : plus de 60 sites sont à (re)découvrir, une dizaine de circuits pédestres sont organisés... Le week-end est également ponctué de temps forts.</p> <p>De nombreux lieux et manifestations sont accessibles aux PMR, signalées dans le guide papier et PDF sur la page de chaque élément concerné mais pas sur la carte en fin de</p> 	<p>Le Reims Sunnyside Festival (10 jours de jazz et musiques afro-américaines)</p> 	<p>Le Charabia Festival "pour les amoureux des mots et les oreilles curieuses" dédié à la Chanson Française et à la poésie sous toutes ses formes (2 semaines)</p> 	<p>Regalia, spectacle multimédia : à travers une scénarisation en plusieurs actes, le public est invité à revivre l'émotion et la ferveur de la journée du Sacre d'un roi. Deux spectacles sont proposés, l'un sur la Cathédrale Notre-Dame, et un nouveau spectacle sur la Basilique Saint Remi. Gratuits, ils ont lieu les week-ends en début de soirée (décembre) et fin de soirée (été) ; cet évènement saisonnier rassemble beaucoup de monde de tous horizons, touristes, rémois, de tous âges.</p> 	<p>Le Marché de Noël : bien connu des Rémois et au-delà, le Marché de Noël 2021 dure 1 mois sur le parvis de Cathédrale et dans les artères avoisinantes. Chaque année, les visiteurs peuvent profiter des 150 chalets faisant la part belle aux produits artisanaux, de décoration, gastronomiques et festifs. C'est un lieu de croisement convivial, multigénérationnel et multiculturel.</p> 

L'Institut Universitaire du Temps Libre : il est ouvert à un très large public. Il accueille toutes les personnes qui désirent y participer sans condition d'âge et de diplôme, et propose à ses 4 000 adhérents des activités aussi diverses que : histoire de l'art, littérature, histoire, géographie, médecine, pharmacie, sciences, astronomie, philosophie, psychologie, sociologie, droit, conférences sur des thèmes variés, l'apprentissage des langues étrangères à plusieurs niveaux (anglais, allemand, italien, espagnol, arabe, russe, chinois, et grec), des ateliers (égyptologie, communication, histoire, art, écriture, philosophie...) des visites, des sorties culturelles d'une journée...



7. L'offre dédiée aux seniors

Outre l'offre tout public, il existe à Reims de nombreuses possibilités répondant aux besoins et envies des seniors.

7.1 Les rendez-vous 65+



Zoom sur le dispositif 65+

65+

Conscient des richesses et des ressources que représente la génération senior pour notre société, le maire de Reims a souhaité donner à la ville une dimension « silver friendly », une cité proche de ses aînés.

Promouvoir le bien-vieillir à Reims est une priorité : faire de chaque Rémoise et chaque Rémois de + de 65 ans, un ou une « plenior », un senior dans toute sa plénitude.

Lancé en novembre 2018, le dispositif 65+ illustre la politique municipale senior. Initialement inscrit dans le plan de mandat sous la dénomination « Carte Sport Santé Seniors », il vient matérialiser l'ambition de Reims pour sa population avançant en âge, sur quatre axes principaux :

- ✓ la lutte contre l'isolement ;
- ✓ la lutte contre le sentiment de perte d'utilité sociale ;
- ✓ la lutte contre la fracture numérique ;
- ✓ la lutte contre l'entrée en dépendance (activité physique adaptée aux fins de santé).

Le dispositif 65+ se décline sur trois niveaux (déclinaison grand public, animation/coordination, recherche et innovation sociale) :

- ❖ Niveau 1 : déclinaison grand public (+ de 2 500 adhérents)
 - un visuel : sous la forme d'un label, qui permet aux seniors d'identifier les événements et partenaires. Cette vignette les oriente dans le choix de ce qui leur est dédié ;
 - une carte : reprend le visuel pour stimuler « l'occasion de voir » et créer une notion d'appartenance, qui est le premier pas de lutte contre l'isolement : délivrée gratuitement, elle permet à tous, Rémoises et Rémois de 65 ans et plus, de justifier de son âge et de son lieu résidence pour accéder à des avantages spécifiques, notamment celui d'être informé.e sur des événements.

Pour obtenir cette dernière, il faut remplir le formulaire de demande de carte, en ligne ou par courrier, à envoyer / déposer à l'hôtel de ville de Reims ou dans les mairies de proximité.

- un guide : recense tous les acteurs du territoire sur tous les champs de vie de la personne avançant en âge et permet d'apporter le premier niveau de réponse aux questions du quotidien. Il est disponible à l'hôtel de ville et dans les mairies de proximité. Il est également téléchargeable sur : https://www.reims.fr/fileadmin/reims/MEDIA/15_Solidarite_Seniors/65_plus/guide65etplus-sept19.pdf



- une newsletter : a minima mensuelle, elle relaye la communication spécifique à cette population, une sélection personnalisée et un accompagnement « par la main » étant sociologiquement préconisé pour cette cible.
- un calendrier événementiel : au moins un évènement par mois, entièrement gratuit pour les adhérents. Ces évènements peuvent prendre la forme d'ateliers, de tables rondes ou d'opérations en apparence récréative. Ils sont construits avec les partenaires du territoire, afin de créer des passerelles, et des éclairages sur des services proposés. Chaque évènement doit répondre à au moins un des quatre axes de la politique municipale, et s'appuyer sur un principe de prévention primaire thérapeutique non médicamenteuse.
- Une offre mobilisatrice des déterminants de santé : le dispositif 65+ est inscrit au CLS et le catalogue des offres se veut de répondre, quel que soit le caractère attractif, ludique de la proposition, à la prise de conscience, l'initiation à la pratique, la récurrence sur ce qui conduit à l'amélioration, au capital santé : se faire plaisir, bien bouger, bien manger, bien dormir.

7.2 Le repas des seniors

Financé par la ville de Reims et organisé par le CCAS avec l'appui de bénévoles dont ceux de l'ORRPA, il s'adresse aux Rémoises et Rémois de plus de 60 ans, sur inscription auprès de l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier, ou encore en ligne. Les seniors inscrits, seuls ou en couple, participent au repas-spectacle des seniors, qui se termine par un bal dansant avec orchestre.

7.3 Le forum 65+ « boosteur de jeunesse »

Salon d'envergure organisé par la Ville, il propose un accueil convivialité, des villages associatif, institutionnel / habitat, start up...

ESPACE ACCUEIL ET CONVIVIALITÉ

Animé par l'ORRPA^D, l'URIOPPS^D, l'Association Marnaise de Soutien aux Aidants ainsi que par l'ARFo (Association de Résidences-Foyers). Passez à la buvette, dans les espaces de discussion, à l'accueil des nouveaux retraités et venez participer au challenge « Cycléo », vélo d'appartement connecté !

LE VILLAGE ASSOCIATIF

Animé par la ville de Reims et son service actions jeunesse et intergénérationnelles^D avec ses jeunes en service civique et l'Association des Maisons de quartier de Reims.

Venez rencontrer :

- ARADOPA (Association Rémoise d'Aide à Domicile aux Personnes Âgées)
- Association Présence Verte
- AVF Reims (Accueil des Villes Françaises)
- CD Sports pour tous 51
- Centre du bénévolat de Reims
- Comité de bridge de Champagne
- EFSRA (Entente Family Stade Reims Athlétisme)
- Elo Forme et Détente
- Ensemble 2 Générations
- ErgoADom
- France Bleu
- GMPR (Génération Mouvement en Pays Rémois)
- IUTL (Institut Universitaire du Temps Libre)
- Lire et faire lire
- Le Sourire Champenois et AGIRC ARRCO Grand Est de Troyes : présentation du centre de prévention bien vieillir
- Les Parentèles de Reims (EHPAD)

- Ligue de l'Enseignement de la Marne - Reims / UFOLEP
- Réflexologie plantaire
- Reims Échecs et Mat
- Résidence ORPEA Saint-André (EHPAD)
- Résidence Tiers Temps (EHPAD)
- Rêv' en Champagne
- Ronron association
- Shiatsu bien-être
- Siel bleu

- Société mycologique de Reims
- Union locale des centres de soins infirmiers de Reims
- VMEH (Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers)

Et pour les questions d'économie du foyer, renseignez-vous auprès de :

- Aptitude - CARSAT (Caisse d'Assurance de Retraite et de Santé Au Travail)
- Citura
- Crédit municipal de Reims
- Particulier Emploi

VILLAGE INSTITUTIONNEL/HABITAT

La ville de Reims et sa direction des solidarités et de la santé publique^D, l'ORRPA^D et ses services : CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) et MAIA (Méthode d'Action pour l'intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'autonomie), la région Grand Est et le département de la Marne vous accueillent.

Le Service Communal d'Hygiène et Santé (SCHS) de Reims et Santé Publique France sont à votre disposition dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination. Le Trésor, les bibliothèques municipales de Reims et les archives municipales et communautaires de Reims vous proposent leurs offres de services.

Retrouvez également :

- Agence Régionale de la Santé et Santé Publique France
- Association d'appui aux professionnels de santé, porteur de la Plateforme Territoriale d'Appui du Grand Reims (PTA)

- Centre Communal d'Action Sociale de Reims (CCAS)
- Centre Hospitalier Universitaire (CHU), sa Maison de la santé et son service social, le gérontopôle
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) prévention santé, service accès aux soins et aux droits
- Cornal Soliha 51 (Comité marnais d'amélioration du logement)

- Grand Reims, EDDIE - plateforme de rénovation énergétique
- Grand'Innov
- IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé)
- MADoPA (Maintien en Autonomie à Domicile des Personnes Âgées)
- Mutualité Française Champagne-Ardenne - SSAM
- Le Foyer Rémois
- Plurial Novilia
- PULSY
- Réseau Sport Santé Bien Être
- RêGéCAP
- POLCA (Pôle musiques actuelles de Champagne-Ardenne)
- Observatoire Régional de la Santé Grand Est

VILLAGE « START-UP »

Retrouvez :

- La chaire silverttech de l'UTT Troyes
- NEOMA Business School

Ainsi que :

- Assystel
- Augusteau
- Axon care
- Bodyfeed
- Doctolib
- Été Indien Édition
- Haltémis
- Hypno VR
- InnovHealth
- Innovteam
- La Poste
- Sof'Innov
- Stimul'actif

Mais aussi :

- Aide domicile service
- Les menus services
- Résidence Les Girandières
- Résidence Domitys « Les hautes feuilles »
- Krys audition

7.4 Les ateliers numériques 2.0

Animés par La Ligue de l'enseignement dans le cadre du dispositif 65+, ils offrent un accompagnement à l'apprentissage, à la maîtrise de l'outil, logiciels de base, sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux, sécurité, fiabilité de l'information, etc. Ces ateliers rencontrent un succès assez important, les séances hebdomadaires sont généralement complètes (12 personnes / séance).

7.5 L'accueil des nouveaux retraités

Il se fait par l'AVF lors des cérémonies d'accueil des nouveaux habitants.

7.6 La Semaine bleue

Elle permet aux retraités Rémois de participer à de nombreuses activités et événements. Au programme : visites, initiations, spectacles. Les liens intergénérationnels étaient au cœur de l'édition 2021. À Reims, la semaine est de fait une quinzaine, comprenant une semaine de vacances scolaires et favorisant ainsi les découvertes et pratiques entre grands-parents et petits-enfants.

Manifestation nationale portée à Reims par la Ville, c'est grâce aux bénévoles, aux partenaires, aux services de la Ville et du Grand Reims, aux mécènes, qu'elle a pu être mise en place. En 2021, ce sont 160 actions qui ont été proposées aux seniors, comme par exemple :

- la location de tablettes pour les visites numériques, par l'Office du tourisme
- la bibliothèque :
 - o un spectacle est organisé en partenariat avec Plurial Novilia action logement, proposé aux bénéficiaires du portage de livres à domicile (à qui nous proposons à cette occasion un service de transport payé par la Ville) et à certains locataires identifiés comme pouvant être intéressés par ce service par Plurial Novilia action logement ;
 - o visites suivies d'atelier par la bibliothèque Carnegie (présentation de livre ancien, atelier de restauration de livre ancien) et propose des visites virtuelles de la bibliothèque au sein d'EHPAD ;
 - o trois ateliers informatiques seniors par la médiathèque Falala : découverte des ressources numériques, je retrouve mes documents et smartphone et tablette.
- les maisons de quartier :
 - o ateliers bien-être et préparation de smoothies ;
 - o ateliers de cuisine intergénérationnels « les recettes d'antan » ;
 - o rallye numérique geocaching ;
 - o loto ;
 - o visite du musée du vin de Champagne et d'archéologie régionale d'Épernay ;
 - o forum santé sur les thèmes de la grippe saisonnière, la détente et le lâcher-prise par la sophrologie, les bons réflexes alimentaires ;
 - o customisation de meubles ;
 - o sensibilisation au gaspillage alimentaire et repas partagé ;
 - o concours affiche ;
 - o dictée géante ;
 - o atelier intergénérationnel d'initiation à la création de jeux vidéo (grands-parents et petits-enfants) ;
 - o Etc.



Pour l'édition 2022¹⁰⁶, de nombreuses propositions ont été offertes aux rémois de plus de 65 ans et à leurs petits-enfants auprès des services, partenaires et mécènes. Des temps forts intergénérationnels sont organisés pendant cette quinzaine, notamment :

- la dictée intergénérationnelle du lundi 17 octobre en salle des fêtes qui réunira 125 collégiens et 70 seniors ;
- la marche bleue du dimanche 23 octobre aux halles du Boulingrin ;
- l'Interjeu du mercredi 26 octobre au stade Delaune avec la présence de nombreux partenaires associatifs ;
- le spectacle de clôture du dimanche 30 octobre à la Cartonnerie, et bien d'autres ;
- les associations et EHPAD qui organisent des événements ouverts au public.

7.7 L'offre ciblée en matière culturelle

Sortie découverte à la journée ciblée seniors : « balades du dimanche chacun à son rythme », visite personnalisée à la demande au Fonds Régional d'Art Contemporain (accessible en bus), sorties d'une journée selon un planning prédéfini par le GMPR (Génération Mouvement en Pays Rémois), visites de Reims et ses alentours par les adhérents à l'Institut Universitaire du Temps Libre et leurs proches, sorties d'une journée en Belgique par la société d'horticulture, repas conviviaux, sorties à la journée et séjours par une maison de quartier, sorties touristiques, culturelles sportives et voyages...

Autre exemple, la MDQ Murigny a déjà organisé un week-end seniors qui a été très apprécié : visite de la baie de Somme, du familistère de Guise, repas au restaurant, etc.

Séjours de vacances pour les seniors isolés : les Petits Frères des Pauvres organisent des séjours de vacances d'une semaine avec des visites de sites, des promenades, pour permettre aux personnes très isolées de créer un lien encore plus fort en-dehors de leur environnement habituel de vie, de découvrir de nouveaux horizons, etc. Ces séjours sont encadrés par des bénévoles qui veillent à leur faire vivre des moments conviviaux, de loisir et de plaisir.



TISICA : Tissage d'Interactions Sociales Innovantes¹⁰⁷

Il s'agit d'un projet artistique et de recherche pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, porté par Césaré, consistant en un travail sur des objets pour permettre aux personnes d'utiliser leurs sens.

Ce dispositif est le fruit d'un partenariat avec le Pôle EHPAD – USLD du CHU de Reims, le CRSTIC-URCA¹⁰⁸, et de Saint-Ex, culture numérique – Reims. Il est soutenu par le ministère de la Culture /

¹⁰⁶ Programme complet : <https://www.reims.fr/solidarite-sante-seniors/dispositifs-seniors/lintergenerationnel/semaine-bleue-2022>

¹⁰⁷ <https://cesare-cncm.com/portfolio-item/tisica-journee-mondiale-alzheimer/>

¹⁰⁸ Centre de Recherche en Sciences et Techniques de l'Information et de Communication de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

DRAC Grand Est, la région Grand Est, le département de la Marne, la ville de Reims, l'ARS et AG2R LA MONDIALE.

Le documentaire retraçant l'histoire et le rendu de ce projet sera diffusé le 6 octobre dans le cadre de la journée des aidants.



L'Association des donneurs de voix a pour vocation de faire retrouver le plaisir de la lecture aux personnes empêchées de lire du fait d'un handicap, mais aussi d'aider les enfants en difficulté scolaire pour handicap visuel reconnu. L'association prête gratuitement à la permanence, à domicile ou par téléchargement, des livres et revues audio au format MP3, sur supports CD, USB, SD (USB et SD à fournir). Ces audio livres sont enregistrés par des donneurs de voix bénévoles. Contact par téléphone ou courriel.

L'association Cultures du cœur

Située à Reims, elle intervient sur l'ensemble de l'ex-Champagne-Ardenne pour défendre le droit à la culture pour tous en favorisant la fréquentation des lieux culturels et sportifs.

Convaincue du rôle déterminant de la médiation culturelle dans le processus global de remobilisation et d'insertion sociale, elle impulse des projets de sensibilisation culturelle sur son territoire en lien avec ses partenaires et les collectivités locales. Ces actions culturelles ont pour objectif de désacraliser la culture et les lieux culturels et de mettre les publics à l'aise avec la fréquentation de ces lieux. Elles se composent généralement d'une visite guidée du lieu culturel, d'une rencontre avec un artiste, la compagnie ou l'équipe technique, une invitation à assister à une répétition du spectacle puis une invitation au spectacle.



Ainsi, l'association :

- soutient et anime les actions locales ;
- contribue à la mise en réseau des acteurs engagés sur ces actions de médiation culturelle dans le champ social ;
- accompagne et forme les structures sociales dans leurs projets socioculturels et dans leurs démarches d'insertion par la culture.

Le public cible de l'association est la population en précarité économique et sociale, donc prioritairement, pour ce qui concerne les seniors :

- ceux qui ont une toute petite retraite et n'ont plus les moyens de faire des sorties culturelles ;
- ceux qui sont en situation d'isolement ;
- les personnes qui ont un frein psychologique lié à l'accès à la culture.

Les seniors représentent 12 % des personnes qui font des sorties avec Cultures du cœur dans la Marne (ce chiffre correspond essentiellement à Reims), parmi lesquels 73 % sont des femmes.

14 % des sorties réalisées le sont par des seniors.

L'équipe associative intervient à la demande des travailleurs sociaux des structures sociales, médico-sociales et socio-culturelles partenaires : CCAS, maisons de quartier (11 sont partenaires), CHRS, DRED¹⁰⁹, GEM¹¹⁰, SAVS¹¹¹, Jamais Seul, l'Arche, l'Éveil, (...).

Dans son fonctionnement, l'association ne rencontre pas les personnes, mais assure des permanences culturelles mensuelles animées par des services civiques et des bénévoles dans huit structures sociales à la demande de ces dernières.

Cultures du cœur offre également des entrées gratuites pour des spectacles. Les travailleurs sociaux sont autonomes pour les réservations.

Les effets de ces actions observés par l'association, sont des personnes qui acquièrent une autonomie pour les sorties, prennent un abonnement dans une structure culturelle qu'elles ne fréquentaient pas auparavant, savent qu'il y a des tarifs réduits par l'intermédiaire des maisons de quartier, s'organisent pour partir à plusieurs en voiture, etc.

La constitution de petits groupes informels concerne en majorité des seniors veuves, dont certaines ne conduisent pas ou plus, et / ou ne veulent pas sortir au-delà de 20 h car il n'y a selon elles pas de transport de proximité ; certaines ressentent également une crainte de sortir seule.

Il existe également des contraintes de mobilité (certains lieux n'ont que des escaliers, ou pas de station assise possible). Les visites sont quelquefois trop longues pour les personnes qui ont des difficultés à rester debout, etc.

L'association s'efforce donc de sélectionner les spectacles proposés en fonction des horaires.

L'association a recruté en septembre 2022 une chargée de mission afin de créer un guide répertoriant les offres des structures culturelles de la Marne (notamment Reims) accessibles aux publics en situation de handicap.

7.8 L'offre ciblée en matière sportive

- **Plusieurs associations et clubs proposent des activités physiques adaptées aux seniors :**
 - les maisons de quartier ;
 - l'association Croix-Rouge pour l'animation-promotion (ACRAP) ;
 - l'amicale Carteret, Génération Mouvement Pays Rémois (GMPR) ;
 - l'UFOLEP avec « Seniors en forme » tous les lundis matin durant 2 h au CREPS, pour leur faire découvrir des sports en pratique douce mais pas seulement, car il y a une vraie demande sur du sport et sport collectif (=> musculation, renforcement musculaire, badminton, boxe éducative). L'inscription est ouverte aux adhérents de l'UFOLEP et se fait par mail. Les groupes, constitués de 15-20 personnes, sont régulièrement complets.

¹⁰⁹ Dispositif de Réussite EDucative

¹¹⁰ Groupes d'Entraide Mutuelle

¹¹¹ Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

La Ville, via 65+, communique pour les inciter les seniors à fréquenter les équipements sportifs, notamment le **centre sport nature municipal** :

- **quatre créneaux les mardi, jeudi et vendredi pour les 60 et les adhérents 65+** sur des activités physiques adaptées de nature pour leur permettre de découvrir de nouvelles activités physiques en pleine nature : tir à l'arc, randonnée/orientation, fitness nature, relaxation...
- **trois actions 65+** offrent remise en forme, multisports, et permettent le lien social, la rencontre, le bien-être. Elles ont lieu dans les gymnases. Le but poursuivi par la Ville est notamment d'amener les seniors à avoir une ouverture vers l'extérieur.
- le dispositif régional **Prescri'mouv** : déployé à Reims sur un créneau hebdomadaire le mardi, avec 70 inscrits, il a pour objectif d'améliorer la santé et la condition physique des patients adultes atteints de maladies chroniques ou d'obésité grâce à la pratique d'une activité physique ou sportive. Avec l'appui du Réseau Sport Santé Bien-Être, de professionnels de santé, d'éducateurs médico sportifs et de clubs sportifs rémois engagés dans le dispositif, les personnes qui participent à Prescri'Mouv bénéficient de créneaux sportifs dédiés et accompagnés par des animateurs formés en sport santé. Chez ces patients, l'activité physique a des bienfaits démontrés : elle prévient les complications médicales, réduit le nombre d'hospitalisations et les coûts de prise en charge, voire permet de diminuer la prise de médicaments.
- **des stages de sport outdoor multigénérationnels pendant les vacances scolaires** : les seniors peuvent venir avec leurs enfants et / ou petits-enfants, pratiquant ainsi en famille et jusqu'à trois générations des activités sportives nature transférables en autonomie.

Ces dispositifs fonctionnent bien, et permettent aux participants de travailler à la fois la forme physique et cognitive : utilisation de cartes, boussole, etc.

Ils comptent également une dimension développement durable : le centre dispose de ruches, d'une miellerie, d'un espace pédagogique, etc. L'un des objectifs de ces dispositifs est qu'ils s'approprient ou se réapproprient les espaces verts publics. Ainsi, les seniors, notamment, grâce à ces activités, découvrent des endroits qu'ils reviennent ensuite de nouveau fréquenter en famille.

À noter que les médiateurs sportifs rattachés à ce service vont développer l'aller vers pour aller au plus près des quartiers, et vont pour cela travailler étroitement avec les maisons de quartier.

➤ **trois clubs sont 100 % handisport :**

- « Club Sportif des Sourds de Reims » (football et futsal) : créneaux hebdomadaires de 2 heures en gymnase et 2 heures en stade
- « Aventure Boccia » : créneaux hebdomadaires de 6 heures en gymnase
- « Reims Handisport » avec les disciplines suivantes :
 - Natation
 - Tir laser
 - Sarbacane
 - Musculation
 - Gym douce
 - Boccia
 - Tennis de table
 - Multisports
 - Tandem, tricycle, handbike

➤ **d'autres opérateurs bénéficient de créneaux réservés :**

- Établissement Public de Santé Mentale de la Marne (EPSM Marne) : 4 heures / semaine à René Tys
- E5CAPADE (en lien avec le CHU) : 2 heures / semaine en gymnase

Sur la participation des habitants au sein des actions sportives :

Les différents projets développés au sein des maisons de quartier se construisent par nature avec les habitants et en fonction de leurs besoins.

D'autre part, l'enquête « Inventons le Reims d'après », menée de manière participative, permet l'expression des besoins, et la direction des sports va entamer une collaboration avec la direction de la satisfaction des usagers pour recenser les besoins des habitants. Le souhait de pratiquer des activités partagées en multigénérationnel avait été exprimé par les habitants.

La direction des sports travaille avec l'URCA et le CREPS :

- avec les STAPS en accueillant des stagiaires en M1, 2, 3 ;
- avec le CREPS sur l'accueil des stagiaires BPJEPS ; le centre sports nature est centre d'examen pour la certification professionnelle sport nature.

Certains agents de la direction des sports sont maîtres de conférence à l'URCA.

Les relations sont constructives et le partenariat sur des travaux de recherche/recherche-action est envisageable.

De même la direction des sports travaille avec les établissements sociaux et médico-sociaux volontaires (IME par exemple).

En termes de communication, la Ville ne propose pas de communication spécifique pour inciter les seniors à se rendre dans les différents équipements. Elle fait de la communication grand public, et les ETAPS incitent les participants des ateliers seniors à utiliser en autonomie les équipements accessibles gratuitement : parcours de santé, agrès extérieurs, Coulée verte, pistes cyclables, etc., afin de les amener à s'approprier les espaces et les activités existants.

7.9 Happy visio

100 % financé par le Département, il se présente sous la forme d'un site internet dans lequel sont proposées gratuitement plus de 750 activités par an en visioconférence animée par des spécialistes.

Prévention sur des problèmes de santé, programmes culturels, activités sportives, quiz ou encore cours de jardinage, Happy Visio propose un large choix de conférences en ligne toujours dans l'esprit de favoriser le bien-être des seniors. Aucune utilisation n'est faite des données d'inscription des participants.

La plateforme propose plusieurs conférences "les lundis du numérique" destinées à informer sur une utilisation d'internet sécurisée à travers une série de sensibilisations sur les arnaques potentielles et des outils de protection comme le VPN.

Cette plateforme a fait l'objet d'une présentation dédiée aux 65+ à l'hôtel de ville en juin 2022. Plus de 150 personnes étaient présentes au petit-déjeuner organisé pour l'occasion :



7.10 Les activités proposées par les ARFO

Les ARFO, dans le cadre du forfait autonomie, proposent gratuitement à tous les 60 ans et +, qu'ils soient résidents ou non, 16 ateliers culturels et sportifs au sein des résidences.

En 2021, ont été dénombrées 246 interventions mensuelles, et 51 professionnels rattachés au service forfait autonomie.

1 3677 seniors différents ont participé à une ou plusieurs activités, dont 1 166 femmes et 201 hommes.

37 % des résidents ont participé au moins une fois à une activité, 62 % des résidents sont assidus à une ou plusieurs activités.

CULTURE ET LOISIRS Dispositifs

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

- Journées européennes du patrimoine
- Fêtes johanniques
- Marché de Noël
- Les Flâneries musicales
- Run in Reims
- La Foulée des sacres
- Reims Sunnyside festival
- Festival Interpolar
- La Guinguette rémoise
- Rallye Monte-Carlo historique
- Les fêtes des maisons de quartier
- Tour de France féminin
- Tour de France
- Coupe du monde féminine de foot
- FIFA
- Reims Urban Nature...

CONTEXTE TERRITORIAL

- Reims doublement inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO : Cathédrale et Palais du Tau, coteaux, maisons et caves de Champagne
- Reims ville d'art et d'histoire
- Parc naturel régional de la montagne de Reims
- Reims candidate pour être Capitale européenne de la Culture 2028
- Schéma d'orientation culturelle « Vivre la culture à Reims »
- Reims Terre de Jeux 2024 et centre d'entraînement pour la délégation britannique
- Reims 1re ville française en nombre d'équipements sportifs par habitant
- Forfait autonomie financé par le Département



L'OFFRE CULTURELLE DÉDIÉE AUX SENIORS

- 65+ : calendrier événementiel (théâtre d'improvisation, concert au Conservatoire, ciné-débat, visite guidée du musée Saint-Remi, visite guidée du palais du Tau, conférence des orgues, disco party, ateliers numériques 2.0...)
- Forfait autonomie ARFO : art thérapie, groupe de discussion, Informatique
- Semaine bleue (2 semaines) : visites, initiations, spectacles, location de tablettes par l'Office du tourisme...
- Happy visio
- Sorties découverte à la journée seniors isolés
- Repas des seniors
- TISICA pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

L'OFFRE CULTURELLE ADAPTÉE AUX SENIORS

- Médiathèques :
- Inscription gratuite pour tous
- Animations intergénérationnelles
- Parcours numérique 2.0
- Portage de livres à domicile
- Dépôt de livres dans 3 EHPAD
- Bibliothèque numérique
- Plateforme de vidéo à la demande (3 films gratuits par mois)
- Documents numériques
- Accueil des personnes en situation de handicap
- Salle de lecture adaptée
- MédiaPi, ...

Office du tourisme :

- Fiches accessibilité
- 3 référents handicap dont 1 formé à la LSF
- Visites guidées des lieux culturels
- Rencontres avec des artistes
- Répétitions de spectacles
- Tarifs réduits : La Comédie, Le Manège ...

Archives municipales :

- Salle de lecture
- Expositions
- Gratuité lors de la Semaine bleue
- Ateliers intergénérationnels
- Atelier tactile moulage de sceaux et visite dédiée
- Atelier adapté calligraphie

L'OFFRE SPORTIVE DÉDIÉE AUX SENIORS

- Les actions 65+, APA
- La tribune 65+ au stade Dalaune
- 4 créneaux hebdomadaires d'APA de nature pour les 60 ans et + et les adhérents 65+
- Les animations prévention santé (ARFO et ORRPA)
- « Seniors en forme »
- Les créneaux réservés pour les associations dans des équipements et les seniors à la piscine

L'OFFRE SPORTIVE ADAPTÉE AUX SENIORS

- Prescri'Mouv
- Stages de sport outdoor multigénération pendant les vacances scolaires
- Cours d'aquaphobie
- Espace bien-être du complexe aqualudique UCPC
- Activités physiques adaptés Sjel Bleu

LE SOUTIEN DE LA VILLE AUX PRATIQUES SPORTIVES

- Le soutien aux associations et clubs (communication, aides financières, prêt de matériel, mise à disposition d'équipements, accompagnement humain)
- « Inventons le Reims d'après » : projet de concertation pour recenser les besoins des habitants

CULTURE ET LOISIRS : SYNTHÈSE

- ⇒ Un grand projet structurant, Capitale européenne de la Culture 2028, qui permet notamment de renforcer la dynamique locale multi acteurs sur la culture dans toutes ses dimensions, avec comme notions clés *l'assemblage* et le *prendre soin*
- ⇒ Un grand projet structurant Reims Terre de jeux 2024 permettant de fédérer autour des valeurs olympiques
- ⇒ Des événements récurrents d'ampleur, qui brassent un public multigénérationnel
- ⇒ De nombreux opérateurs et actions dans les domaines culturel, sportif et de loisirs
- ⇒ Une offre conséquente à destination des seniors, dont une partie est gratuite
- ⇒ Une offre de services seniors à développer sur le champ du tourisme

Préconisations issues de l'état des lieux

- ✓ Intégrer un axe structurant public seniors dans le schéma d'orientation culturelle/CEC 2028
- ✓ Intégrer un axe structurant public senior dans le schéma tourisme de la CU
- ✓ Rendre plus lisible la gratuité de l'inscription aux bibliothèques et l'offre que le réseau propose notamment le portage de livres
- ✓ Informer le plus grand nombre de personnes sur la possibilité de desserte entre deux arrêts de bus le soir
- ✓ Adapter les supports de communication des bibliothèques : travailler pour cela avec des seniors volontaires
- ✓ Rendre plus lisible l'offre des archives municipales
- ✓ Diffuser sur un support papier la liste des associations œuvrant par et / ou pour les seniors
- ✓ Développer les propositions de séjours de vacances seniors
- ✓ Faciliter l'accès à l'offre culturelle et sportive
- ✓ Développer les créneaux d'activités physiques adaptées aux seniors

« La culture et le sport permettent de rencontrer du monde, se changer les idées, de rester en forme physiquement ».



Les habitants consultés formulent les idées suivantes :

- **Programmer les spectacles, concerts, séances de cinéma plus tôt en journée** pour s'adapter au rythme de sommeil et le cas échéant aux routines de soins, et jusqu'à 19h pour l'heure de début, car le soir les transports en commun ne desservent que les grands axes et des personnes sont obligées de marcher plusieurs minutes ou dizaines de minutes pour rentrer chez elles => adapter le service de bus aux horaires des spectacles, l'idée étant de pouvoir rentrer chez soi avant la tombée de la nuit.
- Concernant une **solution de transport solidaire** : envisageable mais à certaines conditions :
 - o surtout pour les personnes qui ont des difficultés à sortir de chez elles et les PMR
 - o pour toute destination de divertissement
 - o plus précisément pour le covoiturage solidaire :
 - service identifié de manière institutionnelle pour mettre en confiance, sécuriser, rassurer
 - peut être assuré par des étudiants qui seraient prêts à le faire contre rémunération pourquoi pas mais sous certaines conditions car ont besoin d'être rassurés, sécurisés
 - faire des tests pour voir les souhaits, tester les envies (questionnaire, interview...)
 - à organiser entre personnes qui vont au même spectacle,
 - réservation par téléphone
 - service gratuit ou participation financière maximum 5 €
- **Souhait d'activités et de séjours** soit réservés aux seniors soit intergénérationnels selon le thème/la destination, accompagnés, organisés intégralement par l'opérateur, se déroulant en France, voir ce qui les intéresse avec des options pour ceux qui le souhaitent.
- Les avis divergent sur tarifs des activités/spectacles (trop cher, pas cher)
- Certains proposent des visites de la ville pour les seniors
- **Le besoin d'un accompagnement physique pour la 1^{ère} fois** (exemple : aller à la piscine => montrer comment on y va, où on se gare, comment on paie, etc.)
- **Pour avoir accès**, ils ont besoin :
 - o d'être informé
 - o que ce soit à proximité du domicile
 - o concentration des équipements en centre-ville : bien car accessible en transport mais bloquant pour les personnes vivant dans les quartiers ou même en périphérie de

Reims => penser aux habitants de la périphérie dans les programmations, les lieux de diffusion

- **Accès facilité à la culture au domicile** : pas prioritaire pour les seniors consultés mais ils le placent en priorité pour les personnes empêchées. Les services civiques solidarité seniors le placent quant à eux en priorité car « tout le monde ne peut pas se déplacer mais tout le monde peut profiter de la culture » : scolaires qui se déplacent dans les EHPAD ou à domicile, artistes, bénévoles, salariés de la culture qui pourraient intervenir, faire entrer la musique également car c'est un média qui touche tout le monde, « pour apporter du lien, du plaisir, de la joie ». Une autre idée a été exprimée d'un animateur culturel à domicile qui apporterait et lirait des livres, échangerait avec le bénéficiaire, l'informerait sur la programmation culturelle, les tarifs, les moyens de s'y rendre, etc.
- **Le portage de livres** : important mais pas prioritaire pour les habitants consultés : ce service existe déjà et ils ne proposent pas d'amélioration (uniquement de ne pas poser plus de critères que celui de ne pas pouvoir sortir de chez soi ou d'avoir des difficultés à se déplacer), mais des idées de développement : des conseils de lecture entre seniors via ce service, et une proposition de correspondance épistolaire entre seniors en fonction des affinités de lecture. Les habitants pensent qu'il est important que le service de portage de livres soit assuré par un bibliothécaire qui est le plus pertinent au vu de son expertise et de sa connaissance.
- Des jeunes consultés disent qu'il faut des lieux sportifs ouverts plus longtemps, voire en nocturne car des seniors s'endorment très tard.

En conclusion, de l'avis d'une jeune en service civique :

« Si personne ne peut s'y rendre, la culture n'a aucun intérêt ! »

CULTURE ET LOISIRS : PISTES D'ACTION

Préconisations issues du diagnostic participatif En gras, celles qui sont également issues de l'état des lieux	Pistes d'action
<p>Entamer la réflexion sur l'adaptation des horaires / des modalités des programmations culturelles dans la mesure du possible et / ou les modalités de transport possibles pour pallier les problématiques exprimées et permettre à un plus grand nombre de seniors d'accéder à l'offre Informier le plus grand nombre de personnes de la possibilité de demander à descendre du bus entre deux arrêts sur le service du soir (p.)</p>	<p>Dans le cadre des grands projets Reims Terre de Jeux 2024 et Reims Capitale européenne de la Culture 2028 :</p> <p>Entamer la réflexion / expérimenter l'adaptation des horaires des spectacles / événements culturels selon la saison avec pour critère de permettre aux spectateurs de rentrer avant la tombée de la nuit et / ou sur des solutions de transport solidaire avec des volontaires en lien le travail engagé sur la révision du plan mobilités</p>
<p>Travailler sur une expérimentation de transport solidaire dont le co-voiturage pour permettre aux seniors qui le souhaitent de se rendre aux manifestations culturelles et sportives organisées en soirée (p.)</p>	<p>Communiquer plus largement sur le service de dépose entre 2 arrêts de bus le soir</p>
<p>Besoin d'un accompagnement physique à la 1^{re} sortie pour ceux qui en ont besoin</p>	<p>Entamer une réflexion en prenant en compte l'existant et la parole des acteurs de terrain pour expérimenter un dispositif d'accompagnement physique à la 1^{re} sortie à un spectacle ou manifestation culturelle</p>
<p>Pour les personnes qui ont des difficultés à sortir : recenser finement les opérateurs et dispositifs existants, les faire connaître et définir les améliorations à apporter, entamer une réflexion sur un projet d'animateurs culturels / ambassadeurs culturels à domicile, promouvoir le portage de livres (p.)</p>	<p>Dans le cadre des grands projets Reims Terre de Jeux 2024 et Reims Capitale européenne de la Culture 2028 :</p> <p>Renforcer l'aller vers les seniors notamment les plus isolés en recensant précisément les opérateurs et dispositifs existants, en les faisant connaître (ex : promouvoir le portage de livres, l'action des Petits Frères des Pauvres pour susciter également du bénévolat), travailler avec les ETAPS de la Ville, pour apporter la culture et l'activité physique au plus près des personnes dans les quartiers</p>
<p>Développer les week-ends et séjours clés en main (p.)</p>	<p>En co-construction avec les seniors et les opérateurs, approfondir le diagnostic sur l'offre de séjours seniors et intégré existante pour adapter / diversifier / développer l'offre</p>
<p>Faciliter l'accès aux informations et aux lieux touristiques (p.)</p>	<p>Office du tourisme : éditer des plans, guides... en gros caractères et en braille, travailler sur l'accueil des seniors, et expérimenter un service de location de fauteuils roulants</p>



LABELISATION AMI DES AINÉS
2022

PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI



VIII. Participation citoyenne et emploi

1. Participation citoyenne



« Inventons le Reims d'après : une nouvelle démarche globale de démocratie participative »¹¹², mise en place suite à un état des lieux faisant apparaître :

- un bilan mitigé des conseils de quartier ;
- un besoin de moderniser et améliorer le dispositif en place ;
- un besoin de concerner davantage d'habitants et des thématiques plus variées.

Ce nouveau dispositif de dialogue citoyen a pour ambition de permettre à chacun d'inventer le Reims d'après. Rencontres, débats, ateliers participatifs, bornes interactives, balades, rencontres avec le maire... il y a désormais de multiples manières de prendre part à la vie locale. Une caravane de la concertation sillonne les différents quartiers de la ville pour recueillir la parole et les propositions des habitants sur différentes thématiques.

Ainsi, l'avis des habitants a été sollicité sur le choix du logo de Capitale européenne de la Culture 2028 et d'une structure de jeu pour enfants qui va être installée dans le parc de la Patte d'Oie.

Il n'existe pas de dispositif particulier pour faciliter l'exercice du droit de vote des personnes résidant en établissement. Un officier de police peut toutefois se déplacer par exemple au sein des EHPAD pour les procurations. Aussi, via le Copil seniors s'effectue la mobilisation des établissements pour collecter et constituer une liste commune de résidents désireux de voter, pour faciliter le passage de l'officier de police.

Les 105 bureaux de vote sont accessibles PMR, avec des rampes d'accès et des isolements adaptés.

¹¹² <https://fr.calameo.com/read/002338616d4f4a3cf47d0?page=3>

2. Instances de consultation

2.1 Les conseils citoyens : co-construire

Le conseil citoyen, rendu obligatoire par la loi de 2014¹¹³, est un collectif associant habitants et acteurs locaux des quartiers prioritaires, qui souhaitent participer aux projets d'amélioration de la vie de leur quartier.

Ainsi, sur Reims, il y a 6 conseils citoyens pour 7 quartiers :

- Croix-Rouge
- Wilson / Châtillons / Maison Blanche
- Orgeval
- Europe
- Épinettes / Maladrerie / Chemin des Bouchers
- Chalet / Solferino / Paul Petit
- Walbaum

Cette instance est composée d'habitants dans le respect de la parité entre les femmes et les hommes, et de représentants des associations et acteurs locaux.

Les 1^{res} réunions ont eu lieu sur des thématiques spécifiques (par exemple la propreté), les rencontres par quartier doivent être organisées au sein des maisons de quartier.

Les présidents et directeurs des maisons de quartier sont membres de ces instances.

Les travaux et conclusions de la grande concertation « Inventons le Reims d'après » doivent alimenter les conseils citoyens.

Il n'existe pas spécifiquement de conseil des seniors, ceux-ci étant majoritairement présents dans les conseils de quartier ; mais un conseil municipal des jeunes¹¹⁴.

2.2 Les conseils d'orientation des maisons de quartier

Afin d'impliquer au mieux les habitants et les usagers, non seulement pour répondre aux critères de financement par la Caisse d'Allocations Familiales, mais aussi pour que la vie de ces maisons soit en correspondance avec les besoins des habitants, il existe un conseil d'orientation par maison de quartier.

Ces conseils sont pleinement représentés dans les instances décisionnaires de l'association.

¹¹³ Article 7 de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014

¹¹⁴ Les actions intergénérationnelles auxquelles participe le CMJ sont détaillées dans le chapitre VI. Lien social et solidarité

L'engagement des seniors dans la vie de ces maisons est réel :

2021	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80 ans et +	TOTAL
Nombre d'adhérents	28	226	287	268	193	189	1 191
Nombre de bénévoles d'activités	10	14	30	16	18	13	101
Nombre de bénévoles de gouvernance	11	13	17	21	21	10	93
Age moyen des bénévoles de gouvernance	61 ans						
Age moyen des Présidents de Maisons	65 ans						

Nombre d'associations de seniors / à destination des seniors créées grâce aux maisons de quartier : 6

Nombre d'associations de seniors / à destination des seniors hébergées par les maisons de quartier : 20

Ces seniors s'engagent pour plusieurs raisons :

- rester actif au moment de la retraite pour ceux qui ont travaillé : garder un contact dans une organisation, mettre leurs compétences au service de la maison, du collectif, des habitants... ;
- conserver un lien social et une utilité sociale au sein d'un quartier qu'ils aiment et à la vie duquel ils contribuent ;
- sortir de sa routine, ne pas s'isoler ;
- aider les autres ;
- partager, échanger, passer des moments agréables, faire plaisir aux autres et donc à soi ;
- dynamique collective et relations intergénérationnelles.

Ils restent engagés tant qu'ils trouvent du sens à l'action et se sentent valorisés, reconnus ; ils ont également besoin de se sentir bien au sein de la maison de quartier pour rester engagés : locaux, accueil, entente avec les salariés et les autres bénévoles, lien de confiance, bienveillance, écoute, disponibilité, accompagnement, soutien dans leur désir d'initiative.

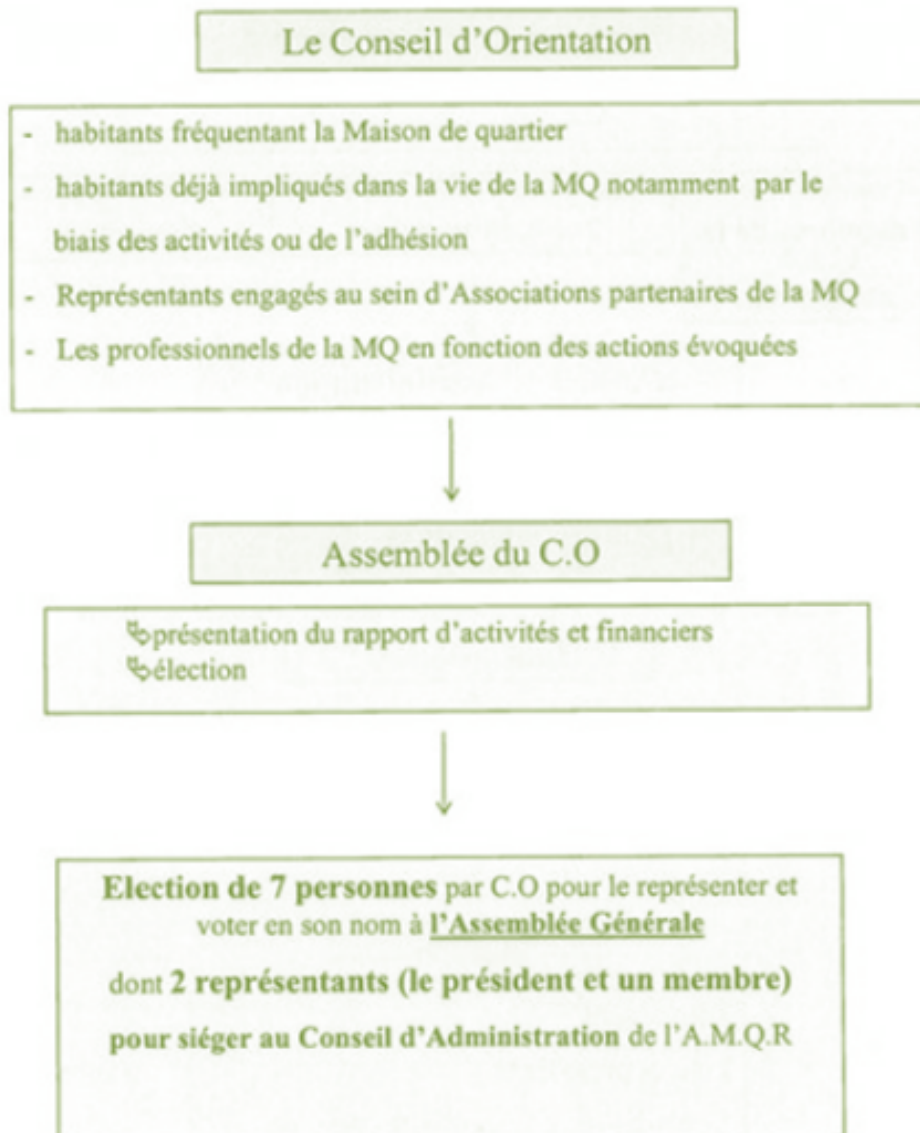
Ils arrêtent de s'engager lorsqu'ils rencontrent des difficultés de mobilité ou de santé, ou lorsqu'ils ne voient plus d'utilité à leur engagement. C'est principalement l'avancée en âge qui freine / stoppe leur engagement.

Les impacts de la pandémie sur l'engagement des seniors au sein des maisons de quartier :

- beaucoup se sont désengagés, car le rythme habituel a été complètement cassé ;
- certains ne sont pas du tout revenus par crainte du virus, notamment les plus âgés ;

- certains n'osent plus sortir car les confinements successifs les ont isolés, ont provoqué un repli sur soi, une perte de confiance. Certains bénévoles et seniors ne sont jamais revenus, générant une aggravation de l'isolement ;
- Certaines actions intergénérationnelles sont difficiles à remettre en place.

Dans d'autres maisons a été constatée durant la crise sanitaire une diminution de fréquentation, mais un retour progressif à la normale. Et dans d'autres encore, la pandémie a dynamisé l'engagement des seniors : l'isolement et la solitude les ont amenés à s'impliquer davantage dans les projets de maisons de quartier. Ils restent engagés pour créer / recréer du lien social.



Enfin, les seniors ont pu s'exprimer, comme d'autres habitants, lors des assises de la solidarité et certains d'entre eux siègent au comité des usagers du CCAS.

3. Une vie associative dynamique et diverse, soutenue par la Ville¹¹⁵

La ville de Reims apporte, sur demande et après délibération du conseil municipal, des subventions aux associations qui peuvent être de trois types : de fonctionnement, à l'action ou au projet, et d'équipement. Elles sont facultatives, précaires et conditionnelles.

D'autre part, les aides indirectes prennent la forme de prestations et / ou mises à disposition (ex : prêt de matériel) effectuées par les services municipaux pour le compte de l'association, à titre gratuit ou à titre onéreux.

La commune gère une **Maison de la Vie Associative (MVA)**, située au centre-ville, accessible à pied et en bus, qui a pour mission de promouvoir et de faciliter la vie associative : salles de réunion, bureaux, hall d'exposition, domiciliation de siège social, boîte aux lettres, conseils, annuaire des associations, guichet unique subventions, demande d'autorisation de buvette temporaire. Le service de la vie associative est également en charge de la location des sept salles municipales de la ville de Reims.

Les salles municipales sont régulièrement mises à disposition d'associations pour des assemblées générales, repas, conférences, après-midi récréatif, etc. Sous certaines conditions la mise à disposition est gratuite. En règle générale, dès qu'il s'agit d'un repas, cela devient payant.

Durant tout un week-end, lors du forum des associations, les Rémois pourront donc découvrir la diversité et la richesse des associations de la cité des sacres. Une large part sera donnée aux démonstrations et à la possibilité de pratiquer pour découvrir de nouvelles activités. Les dernières éditions ont vu la participation de plus de 350 associations (sur plus de 1 000 en relation avec la Ville), et ont attiré plus de 20 000 visiteurs à chaque édition bisannuelle.

À noter que l'annuaire des associations est accessible en ligne sur le site de la Ville, avec plusieurs entrées possibles de recherche : par thématique, par quartier, ceci pour privilégier la proximité.

¹¹⁵ Voir détails et éléments complets dans « Culture et Loisirs »

4. Bénévolat

Quelques données au niveau national¹¹⁶ :

En 2019, le taux d'engagement bénévole est plutôt stable, et progresse chez les jeunes générations. Il diminue chez les plus âgés (- 6 points en 9 ans chez les 65+).

Dans les associations, la progression du bénévolat ponctuel se confirme notamment chez les - 35 ans. En effet, les seniors s'engagent davantage dans le bénévolat régulier.

Le taux d'engagement augmente avec le niveau de diplôme.

Suite à la pandémie, le dernier baromètre du bénévolat (France Bénévolat-IFOP, mars 2022) fait apparaître que :

- la diminution du bénévolat qui s'esquisse depuis 2016 a été fortement accentuée par la pandémie (le taux d'engagement bénévole associatif passe de 24 % en 2019 à 20 % en 2022) ;
- **toutes les générations sont concernées**, surtout les plus âgées, et les femmes plus que les hommes. Pour les générations plus âgées, il s'agit d'un retrait du bénévolat ; pour les plus jeunes, c'est plutôt une réorientation vers le bénévolat direct, informel ;
- **le secteur associatif du « social-caritatif » est celui qui a réuni le plus de bénévoles** associatifs, étant moins touché par le recul du bénévolat. Les reculs les plus importants étant dans les secteurs des loisirs et de la culture ;
- **le bénévolat ponctuel continue à progresser**, regroupant désormais presque 1/3 des bénévoles associatifs.

La pandémie a provoqué d'importants mouvements dans le bénévolat associatif :

- Si 64 % des bénévoles n'ont connu aucun changement pendant la pandémie,
- **10 % ont « décidé de donner du temps du fait de la pandémie »**, soit plus d'un million de bénévoles engagés, dont 2/3 ont continué à le faire en janvier 2022 et 1/3 ont cessé.
- **26 % ont « arrêté des activités de bénévolat pendant la pandémie »**, au moins une partie d'entre elles. ¼ d'entre eux les ont reprises, tandis que les ¾ non, mais une grande majorité d'entre eux déclarent qu'ils reprendraient si la pandémie ou les restrictions sanitaires prenaient fin. Dans une telle hypothèse, le taux d'engagement associatif n'accuserait qu'une très légère baisse.

Si **les associations peuvent être déstabilisées par ces mouvements**, ces chiffres montrent que des opportunités sont à saisir, avec **de nouveaux engagements** et des arrêts d'activité, arrêts pour la plupart temporaires.

Le nombre total de bénévoles sur Reims et de bénévoles seniors est inconnu ; il n'est pas possible de connaître le nombre de bénévoles accueillis dans les associations, pas plus que le nombre de personnels salariés. Toutefois, les opérateurs locaux s'accordent à dire qu'il y a énormément de seniors dans les conseils d'administration des associations.

¹¹⁶https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/DOCUMENTATION/ETUDE_FB-IFOP_B%C3%A9n%C3%A9volat-Associatif_SYNTHESE_MARS2019.pdf

Le bénévolat a d'ailleurs été mis à l'honneur lors du Forum des associations les 10 et 11 septembre 2022 au parc des expositions, avec la volonté des élus de valoriser les bénévoles existants et d' « aider les associations à recruter et les potentiels bénévoles de demain à trouver les associations qui leur correspondent » avec également la mise en place d'une communication à destination des Rémois, « pour les inciter à s'investir dans la vie associative. » La plateforme [jeuxaider.gouv](http://jeuxaider.gouv.fr), qui permet le recours à la réserve civique, a participé au forum et a présenté, sur son stand, les possibilités de recherche de bénévoles pour les associations.

Sur le territoire, il existe 3 lieux ressources pour les personnes intéressées par le bénévolat :

- **La MVA de Reims** citée plus haut, qui abrite également et oriente les personnes intéressées vers le Centre du bénévolat, qui est affilié à « France Bénévolat ». Cette association locale facilite la rencontre entre l'offre de bénévolat et la demande des associations
- **Les deux Centres de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB)** portés pour l'un par la Ligue de l'enseignement et pour l'autre par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) peuvent recevoir les personnes qui ont envie de s'engager.

Il n'existe pas de réunions d'information sur le sens, les possibilités de bénévolat.

En revanche, La Ligue de l'enseignement met en place des formations pour les bénévoles, en étroite collaboration avec le Mouvement Associatif¹¹⁷ qui a un dispositif régional de pilotage de la formation.



À titre d'exemple => programme de F° attente C LECAT

Sur le terrain, il est constaté que les formations proposées ne rencontrent pas leur public, qui ne semble pas attiré.



Focus sur le bénévolat à l'ORRPA

Le bénévole à l'ORRPA peut choisir entre **trois types de bénévolat** selon le temps dont il dispose :

- L'accompagnement des retraités et seniors + :
 - Visites à domicile
 - Organisation des « partages de repas »
 - Accompagnement des sorties du comité familles
 - Organisation des permanences d'écoute des bénévoles pour l'antenne ALMA 51.
- La participation au fonctionnement de l'association
 - L'engagement bénévole des administrateurs dans la vie de l'association

¹¹⁷ Les associations se sont regroupées nationalement puis régionalement, au sein de leurs grandes familles d'appartenance, afin de promouvoir, valoriser, faire reconnaître le travail des associations et favoriser leur développement. Regroupées dans leurs fédérations, coordinations ou groupements, les associations du Grand Est sont organisées au sein des Mouvements associatifs territoriaux Alsace Mouvement Associatif, Lorraine Mouvement Associatif et le Mouvement Associatif de Champagne-Ardenne.

- L'aide apportée par les bénévoles dans le cadre des services en secrétariat
- L'aide des bénévoles apportée aux plus jeunes dans le cadre du service de soutien scolaire
- L'animation d'activités encadrées par des bénévoles : théâtre, gym, randonnées...

Le groupe de réflexion des nouveaux retraités rémois qui s'investit sur la communication auprès des jeunes retraités.

- L'aide ponctuelle apportée pour l'organisation d'événements :
 - L'organisation du repas du Maire
 - L'organisation de la Semaine Bleue et des journées thématiques
 - L'organisation de la Fête des Voisins.

Le bénévolat à l'ORRPA, c'est aussi :

- Une aide à l'insertion aux adultes illettrés et un soutien scolaire aux enfants. Les bénévoles de ce service, en accueillant adultes et enfants, aident ces personnes à perfectionner leur pratique de la langue française et facilitent leur insertion par un réapprentissage de la lecture et de l'écriture.

Dans le cadre des accords passés avec "Le Mars", trois bénévoles de l'ORRPA interviennent au sein de cet organisme dans le but d'apporter un soutien aux détenus en "placement extérieur".

Les intervenantes visent à s'adapter à chaque groupe, à évaluer les besoins des participants et à définir leurs attentes.

- Les visites à domicile, qui permettent aux bénévoles d'accompagner régulièrement à leur domicile (ou foyer/logement), des seniors de plus de 65 ans qui souffrent d'isolement, de pauvreté matérielle ou de précarités multiples.
L'ORRPA et le CLIC apportent leur soutien à l'ensemble des bénévoles d'accompagnement en proposant : des contacts à la demande avec une coordinatrice, des réunions avec les bénévoles, des sessions de formation sur des thèmes tels que la relation d'aide, l'écoute, l'accompagnement en fin de vie, l'aide aux aidants...

Lors de sa dernière assemblée générale, l'association a valorisé le bénévolat pour l'année 2020 à hauteur de trois ETP (5 000 heures). *« Il est toutefois très compliqué de comptabiliser le nombre d'heures de bénévolat concernant le repas du maire, ces heures n'ont donc pas été valorisées ».*

Autre exemple, l'association Lire et faire lire, forte de plus de 300 adhérents bénévoles au niveau départemental, en grande majorité seniors, propose de la lecture aux tout petits, au sein de leurs locaux, en milieu scolaire et dans les médiathèques.



Enfin, la création d'un réseau social territorialisé est en projet (plateforme d'entraide citoyenne), avec deux objectifs :

- l'activation d'un bénévolat d'action, spontané ;
- la sécurisation de l'entraide citoyenne en faveur des habitants les plus isolés, comme des familles monoparentales, des étudiants... et notamment des seniors.

5. Emploi et préparation à la retraite

5.1 L'emploi et le chômage des seniors à Reims

Pour mémoire, sur Reims :

- En 2018, les retraités représentaient **21 % de la population** totale de 15 ans et +¹¹⁸ à Reims.
- Les retraités et pré-retraités représentaient 4,6 % des inactifs¹¹⁹ en 2018 (la part globale d'inactifs était de 32 % dans la population des 15-64 ans par type d'activité)
- Le taux de chômage des 55-64 ans était de 13,5 % en 2021 pour l'ensemble de la ville de Reims.¹²⁰
- En 2018, le taux d'emploi des 55-64 ans était de 49 %, décomposé comme suit : 51 % pour les hommes, et 47 % pour les femmes¹²¹.

La population senior rémoise en âge de travailler est donc plurielle : certains sont au chômage, pré-retraités ou à la retraite, tandis que d'autres conservent leur emploi, salarié ou non.

Pôle Emploi propose un plan Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD) pour les personnes inscrites depuis plus d'1 an et qui ne retrouvent pas de travail ou de formation : il consiste en un parcours d'accompagnement resserré de 6 mois.

Concernant le chômage, il existe un facteur de risque lié à l'âge, toutefois sur Reims des jeunes seniors arrivent à retrouver un emploi.

La problématique de discrimination à l'embauche liée à l'âge est difficile à démontrer, toutefois nous savons qu'elle existe. De plus, certains seniors s'autocensurent dans leurs démarches en étant convaincues qu'elles n'ont aucune chance d'être embauchées compte tenu de leur âge.

Pôle Emploi ne propose pas d'accompagnement spécifique à la préparation à la retraite, mais organise des informations collectives en partenariat avec la CARSAT, vers laquelle les conseillers orientent également les demandeurs d'emploi seniors.

On le sait, la préparation à la retraite est importante pour vivre cette transition et nouvelle étape dans de bonnes conditions en évitant le sentiment brusque « d'inutilité », de « mort » sociale.

Ainsi, dans les forums organisés annuellement ou des actions ciblées seniors, cette étape de la vie est abordée. Pour autant, il n'existe pas d'atelier / d'action de préparation à la retraite.

¹¹⁸ Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 au RP2018 exploitations principales.

¹¹⁹ Les inactifs sont les personnes en âge de travailler qui n'occupent pas un emploi et ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il peut s'agir de personnes au foyer, de retraités ou de travailleurs qui ont renoncé à chercher un emploi.

¹²⁰ La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent : exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel, aider une personne dans son travail (même sans rémunération), être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi, être militaire du contingent (tant que cette situation existait). Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

¹²¹ Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021

5.2 L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur le territoire du Grand Reims

Comparés aux dénombrements nationaux (source ESS France), le poids de l'ESS dans le Grand Reims est plus important que sur le reste du territoire national (12 % de l'ensemble de l'emploi salarié de la Communauté urbaine contre 10,5 % au niveau national). Ceci s'explique notamment par la forte implantation de coopératives agricoles (110, soit 48 % de l'ensemble des coopératives du Grand Reims).

À l'instar de l'ensemble de l'activité économique, Reims concentre la très grande majorité des établissements relevant de l'économie sociale et solidaire : 70 %. En matière d'emplois, la concentration géographique apparaît encore plus prononcée (74 %).

Au sein de la ville centre, les structures de l'économie sociale et solidaire s'avèrent toutefois plus dispersées que dans les autres secteurs d'activité : de fait, en sus du centre-ville, le quartier Hincmar apparaît également comme bien pourvu au niveau de l'ESS, ainsi que, dans une moindre mesure toutefois, les quartiers de Croix-Rouge, Jamin, Mont d'Arêne et le pôle Farman.

Les entreprises solidaires ou d'utilité sociale¹²² :

Dans le Grand Reims, l'INSEE en dénombre une douzaine. On y retrouve des entreprises permettant l'accès à l'emploi de travailleurs handicapés, comme Humando ou le restaurant l'Extra, ainsi que des entreprises appartenant à ses salariés, comme CH4Process.

Les comparaisons effectuées avec les autres métropoles intermédiaires françaises laissent toutefois entrevoir un potentiel de développement important en ce qui concerne le pôle mutualiste, mais également au niveau associatif.

Les quatre grandes familles historiques de l'ESS dans le Grand Reims :



Source : INSEE-fichier SIRENE 2021-estimations et traitements AUDRR

¹²² La loi du 31 juillet 2014 inclut dans le périmètre de l'économie sociale et solidaire les entreprises qui poursuivent une finalité sociale à travers leur activité marchande ou qui respectent les principes de l'ESS dans leurs statuts.

Sur Reims il existe 16 structures d'insertion par l'activité économique.

Mais, à ce jour, les chiffres concernant :

- le nombre et la part des 55+ dans les emplois aidés ;
- le nombre et la part des 55+ employés en structures d'insertion par l'activité économique sont indisponibles.

5.3 Les start-up et l'entrepreneuriat : une opportunité pour les seniors à un double titre

La dynamique de soutien et de valorisation de l'entrepreneuriat impulsée et portée de manière volontariste par le Grand Reims génère un contexte local favorable notamment à l'émergence de start-up.

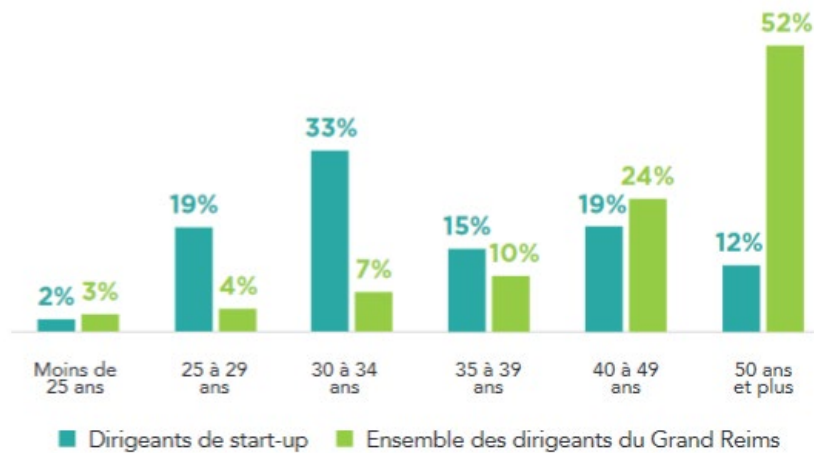


La création de start-up constitue un vecteur important de développement de l'innovation au sein d'un territoire, mais celle-ci demeure délicate à appréhender en matière de statistiques, le critère innovant n'étant pas fléché dans les bases administratives classiques.

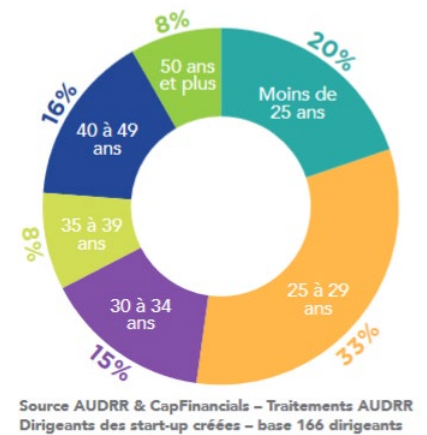
Afin de contourner cette difficulté, un travail partenarial a été entrepris avec les incubateurs et accélérateurs du Grand Reims, lequel a permis de recueillir les informations portant sur 211 accompagnements ayant abouti à la création de 128 start-up.

L'analyse de leur activité souligne que le profil type de la start-up créée dans le Grand Reims est une entreprise développant ses propres solutions ou plateformes numériques, à des fins de conseils, de vente ou de mise en relation d'entreprises ou de particuliers.

Tranches d'âges actuelles des dirigeants de start-up et de l'ensemble des dirigeants du Grand Reims



Âge des dirigeants de start-up au moment de la création



Ainsi, les start-up et plus largement l'entrepreneuriat, sur le Grand Reims, sont une opportunité pour les seniors du territoire, à deux titres :

- **seniors en tant que dirigeants** : 12 % des dirigeants des start-up locales ont au moins 50 ans, alors que cette tranche d'âge représente la majorité des dirigeants d'entreprises de la communauté urbaine ;
- **seniors en tant que bénéficiaires/clients** : le développement numérique constitue le dénominateur commun d'un grand nombre de start-up créées et accompagnées au cours des dernières années sur le territoire. On sait que ce domaine est en pleine croissance et, par l'innovation constante, permet de proposer des services de plus en plus adaptés aux besoins des seniors notamment pour le maintien à domicile, et sur des champs tels que l'adaptation du logement, la médecine, la sécurité intérieure, etc.

6. Une autre piste de maintien du lien avec la vie professionnelle et à la fois d'engagement : le mentorat

➤ "1 jeune, 1 mentor"

Dans la continuité du plan "1 jeune 1 solution", ce dispositif permet à de nombreux jeunes d'avoir accès à des mentors. Il vise à accroître le nombre de jeunes qui bénéficient, pendant leur parcours scolaire, dans leurs choix d'orientation ou en phase d'insertion professionnelle, d'un accompagnement par un mentor plus âgé (étudiant, professionnel en exercice ou jeune retraité).

Le mentor met à disposition son expérience et ses réseaux, à raison de quelques heures par mois, avec une ambition : aider le jeune à améliorer des compétences ou capacités qui lui permettront de se sentir plus à l'aise ou plus autonome pour avancer dans la vie.

Sur Reims il n'existe pas de pilote ni de coordinateur. De nombreux opérateurs sont engagés dans le dispositif, il est donc complexe de parvenir à récolter des données globales.

- **ECTI Champagne-Ardenne** : bénévolat senior de compétences. L'association a comme missions d'accompagnement :
 - l'aide à l'enseignement scolaire et universitaire ;
 - l'aide à l'emploi ;
 - l'aide aux collectivités ;
 - l'aide aux entreprises.

- **EGEE Grand Est** : « des seniors bénévoles au service de vos projets », a pour missions de :
 - préparer les jeunes à leur future vie professionnelle ;
 - accompagner l'entrée dans la vie active et le retour à l'emploi ;
 - soutenir les entrepreneurs dans la création, la croissance et les difficultés.

PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI

Acteurs

ESPACES DE CONSULTATION

- Ville de Reims
- CCAS
- Grand Reims
- Ligue de l'enseignement
- Association des maisons de quartier
- Maisons de quartier

VIE ASSOCIATIVE

- 46 associations œuvrant pour les seniors
- 11 clubs seniors

BÉNÉVOLAT

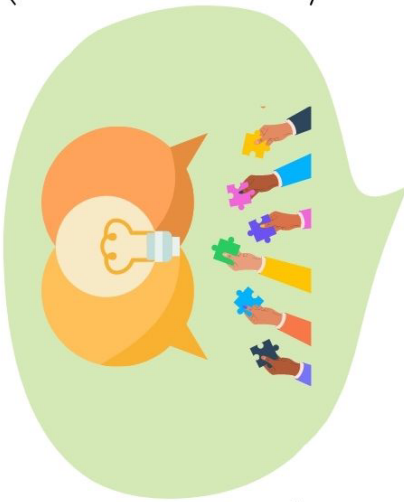
- Ville de Reims
- État
- Centre du bénévolat
- Ligue de l'enseignement de la Marne
- Comité départemental olympique et sportif

EMPLOI

- Pôle Emploi
- Grand Reims
- CCI Grand Est
- Caisse d'épargne - banque populaire
- Union Européenne
- FEPEM
- ECTI
- Médiathèques

PRÉPARATION À LA RETRAITE

- CARSAT
- AGIRC-ARRCO
- ORRPA



PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI Dispositifs

INSTANCE DE CONSULTATION

- Inventons le Reims d'après (démocratie participative)
- CCSP (commission consultative des services publics locaux)
- Conseil citoyens
- Conseil d'orientation des maisons de quartier
- Conseil des usagers

VIE ASSOCIATIVE

Le forum des associations

BÉNÉVOLAT

- 65+
- je veux aider.gouv
- Le centre du bénévolat / MVA
- 2 centres de ressources et d'information sur le bénévolat (CRIB)
- Formation des bénévoles

EMPLOI / START UP

- HUB - INNOVACT
- CESU
- ECTI bénévolat Séniors de compétences
- Aide à la rédaction - CV

PRÉPARATION À LA RETRAITE

Accueil des nouveaux retraités
Ateliers CARSAT

L'OFFICE DES SENIORS - ORRPA

Visites à domicile
Soutien scolaire
Soutien insertion adultes illettrés

ALMA

Animations prévention

Semaine bleue
Repas des seniors
65+
COPIL Seniors
intergénérationnel
La fête des voisins
Forum des seniors

Reims.fr

PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI : SYNTHÈSE

- ⇒ Le dispositif « 1 jeune 1 mentor » mis en œuvre par de nombreux opérateurs, mais sans pilote identifié et une absence de communication externe
- ⇒ Les Rémois sont de plus en plus consultés pour donner leur avis sur des projets, notamment de réaménagement de l'espace public : caravanes de la concertation, sondages par internet...
- ⇒ Les seniors sont très représentés au sein des bénévoles tant membres, actifs que de gouvernance
- ⇒ La MVA apporte un soutien logistique important, mais n'organise pas de formation à destination des bénévoles
- ⇒ Les formations au bénévolat existantes ne trouvent pas leur public
- ⇒ La politique économique locale peut favoriser le développement de l'ESS et des start-up et la silver économie
- ⇒ Il n'existe pas d'atelier ou de parcours de préparation à la retraite à Reims

Préconisations issues de l'état des lieux

- ✓ Créer un parcours d'accompagnement à la retraite
- ✓ Organiser des réunions d'information sur le sens, l'intérêt et les possibilités de bénévolat
- ✓ Promouvoir les dispositifs et acteurs permettant l'implication de seniors dans la transmission de leurs savoirs et expériences auprès de tous publics, notamment dans le cadre de « 1 jeune 1 mentor »
- ✓ Travailler avec l'AUDRR, la CCI, la CMA pour mieux connaître les seniors en emploi, leurs besoins, leurs aspirations, et les secteurs qui recrutent
- ✓ Travailler sur la valorisation de l'implication des seniors dans les start-up / entreprises / structures ESS en lien avec le grand projet d'attractivité du Grand Reims
- ✓ Travailler avec la MVA sur son offre de service afin d'en dégager les éventuels points d'amélioration
- ✓ Co-construire des formations pour les bénévoles avec les associations rémoises et départementales volontaires, notamment Ligue de l'enseignement et mouvement associatif

Pour continuer à se sentir utile dans la société, les seniors consultés citent : faire du bénévolat, aider ses proches, adhérer à une association. Ils sont prêts à se consacrer à du bénévolat, adhérer à des associations en fonction de leurs disponibilités.



LA PAROLE / L'AVIS
DES HABITANTS
CONSULTÉS :

Les idées exprimées sont :

- **nécessité de préparer la retraite** mais attention aux modalités d'organisation qui doivent être compatibles avec leur activité professionnelle (horaires notamment) : santé, finances, loisirs, logement, informations et aide aux aidants, comment tout concilier, démarches, comment faire face à un décès, à une remise en couple, préparer son entrée en dépendance, leur permettre de trouver une nouvelle activité (pense bête et aide aux démarches), mais aussi proposer des séjours organisés une fois la retraite arrivée ;
- **adhésion totale à la mise en place pérenne d'instances de consultation** type conseil des aînés, mais un point de vigilance est donné sur le risque de doublon avec une instance VADA, pour laquelle les personnes consultées sont très motivées, et apportent une vision globale ; certaines évoquent l'intérêt que pourrait avoir la présence de jeunes dans le projet ;
- **concernant la plateforme bénévolat**, les avis sont mitigés : certains estiment que le service existe déjà, d'autres en expriment le besoin ;
- **l'accompagnement pour voter** est priorité pour le grand âge :
 - o mettre en place un numéro de téléphone dédié, des navettes, accompagnement pas services civiques, bénévoles ;
 - o organiser le vote au domicile des personnes et dans les établissements type EHPAD ;
- **la transmission des savoirs** et de l'expérience ressort comme utile mais pas prioritaire :
 - o transmission dans le domaine professionnel / formation ;
 - o du loisir (passe-temps, bénévolat) ;
 - o voire même sur les *soft skills* (gestion des émotions, surpasser sa timidité, etc.) ;
 - o et les domaines de la vie courante. Certaines personnes évoquent l'intérêt des activités faites en commun avec des jeunes, comme par exemple le jardinage.

Certaines autres partagent leur expérience avec leurs proches mais ne se voient pas en faire bénéficier des personnes hors du cercle familial.

Une personne active est particulièrement sensible au fait de respecter l'identité et l'histoire / le patrimoine de chaque quartier, de prendre en compte cette histoire et ce que les seniors peuvent en transmettre dans les divers projets d'aménagement, de même que connecter les seniors aux plus jeunes afin de transmettre ce patrimoine mémoriel en prenant en compte l'identité de chaque quartier.

- **La nécessité de faire connaître** les associations qui permettent d'être utile

PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI : PISTES D'ACTION

Préconisations issues du diagnostic participatif En gras : celles qui sont également issues de l'état des lieux	Pistes d'action
Nécessité de préparer la retraite	Création d'un parcours de préparation à la retraite co-construit avec des seniors volontaires, en emploi, en pré-retraite et en retraite et les opérateurs du territoire, dans une logique d'aller vers les futurs jeunes retraités
Proposer des séjours organisés une fois la retraite arrivée	Recenser l'offre existante et la communiquer aux personnes concernées En fonction de l'existant, travailler avec les opérateurs pour proposer des offres complémentaires le cas échéant
Mise en place pérenne d'instance(s) de consultation avec présence de jeunes dans le projet	La création d'un conseil des seniors / équivalent découlant des papotages + fusion / articulation avec instance(s) VADA
La nécessité de faire connaître les associations qui permettent d'être utile	Travailler avec la MVA et les bailleurs pour diffuser ces informations au plus près des habitants Lorsqu'ils seront opérationnels, communiquer ces informations aux ambassadeurs VADA
Communiquer sur ce qui existe en envoyant des mots dans les boîtes aux lettres	Explorer plus précisément cette proposition en tenant compte de l'existant : Reims Attractive, newsletter 65+, informations dans les maisons de quartier, journaux des bailleurs...
La transmission des savoirs et de l'expérience	Promouvoir et mieux faire connaître « un jeune un mentor » Travailler avec des établissements et seniors volontaires en tenant compte des initiatives locales pour expérimenter un déploiement de dispositifs



LABELISATION AMI DES AINÉS

2022

AUTONOMIE SERVICES ET SOINS

1. Préserver son capital santé

1.1 Un cadre institutionnel, partenarial, et des projets territoriaux en santé favorables à la santé des habitants, notamment des seniors



ZOOM sur le projet de gérontopôle :



Un atout pour notre territoire, le **gérontopôle** « Bien vieillir en Champagne-Ardenne », présidée par Jean-Luc NOVELLA, professeur en gériatrie au CHU de Reims.

Préfiguration du futur comité scientifique de la maison des aînés et des aidants, la ville de Reims le consulte pour le niveau 3 de 65+¹²³. La synergie avec ce gérontopôle est à développer. Il en est ainsi de l'action développée par le gérontopôle et inscrite dans le CLS : « étude clinique Frailcoach et dispositif 65+ », qui cible les 75+, étude clinique particulièrement innovante :

Frailcoach est une étude clinique sur le dépistage et la prévention de la fragilité. Elle vise à démontrer qu'un accompagnement personnalisé peut améliorer la prise en charge en matière de santé. Deux groupes de personnes de plus de 75 ans seront comparés. Un groupe est accompagné, de manière individuelle par une infirmière pendant 1 an, l'autre non. Ce coaching à J7, puis à 1 mois, 2, 6, 7, 10, 12 a pour objet d'aider la personne et l'accompagner afin de mettre en œuvre une stratégie pour mieux vieillir. Il s'agit alors de mesurer l'efficacité de ce suivi personnalisé par téléphone. L'étude comprend trois évaluations individuelles : une initiale, une à mi-parcours au bout de six mois et une évaluation finale.

Cette étude est conduite avec l'appui technique de la Direction Solidarités et Santé Publique - Service Seniors Actions Solidaires et plus particulièrement son dispositif 65+ :

- contribution à l'élaboration du thésaurus, trame du guide 65+, nourri par le Copil 65+
- contribution à la constitution de l'échantillon populationnel par appel à volontaires sur la newsletter 65+.

Les bénéficiaires de cette intrication sont bilatéraux :

- le gérontopôle apporte l'expertise scientifique aux projets et l'innovation ;
- 65+, la M2A offrent l'échantillon populationnel de la cible concernée.

Les 65+ informés du lancement de l'étude clinique le seront des résultats et des retombées méthodologiques sur les pratiques professionnelles quand celles-ci seront modélisées.

En fonction des résultats, la possibilité de pérenniser ce type d'actions au profit de la population concernée sera discutée avec les instances en capacité de financer.

1.2 Depuis 2005, Reims est adhérente au réseau ville-santé de l'OMS

Avec pour objectif de **réduire les inégalités sociales de santé**, les villes-santé visent à intégrer la santé dans toutes les politiques locales comme l'habitat, les transports, la cohésion sociale, la petite enfance ou l'urbanisme. Si cette stratégie s'inscrit dans un cadre européen, elle est aussi le **reflet du contexte national français** où les inégalités sociales de santé et le nombre de décès prématurés (= avant 65 ans) restent préoccupants. L'enjeu est de créer des **villes denses et actives tout en préservant l'environnement et la qualité de vie des habitants**.

1.3 La contractualisation du 1er Contrat Local de Santé (CLS) en 2014

Il a été renouvelé en 2018 et est toujours en cours actuellement. Il comprend un **axe transversal** (coordination, communication, coopération, participation citoyenne, observation) **et quatre axes stratégiques** :

- environnement favorable à la santé (qualité de l'air intérieur, environnement, qualité de vie urbaine) ;
- accès aux soins et prévention des risques sanitaires (lutte contre les inégalités sociales et territoriales en santé) ;
- mise en réseau des acteurs de la santé mentale (CLSM) ;
- promotion, prévention et éducation pour la santé.

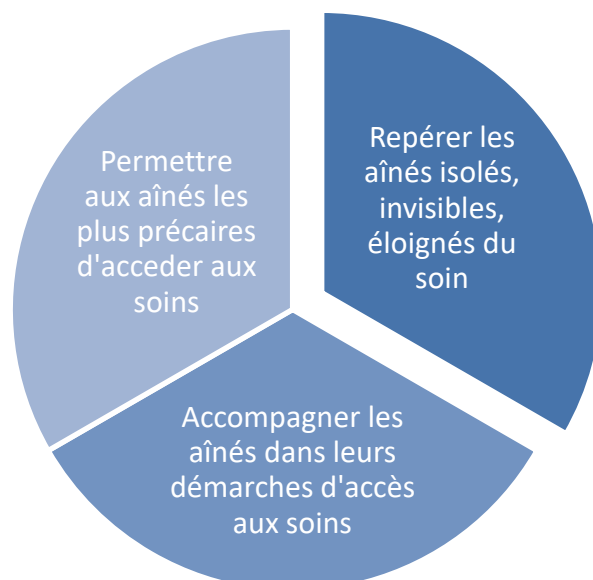
Concrètement, le CLS comporte des actions telles que :

- le registre de veille canicule ;
- le Projet alimentaire territorial (PAT) ;
- ma commune a du cœur ;
- la PTA (Plateforme Territoriale d'Appui) pour les cas complexes, dont les objectifs sont les suivants :
 - faciliter l'organisation des parcours de santé complexes ;
 - améliorer la lisibilité et l'accès aux fonctions d'appui ;
 - informer, conseiller et orienter les professionnels, les patients et leur entourage vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire ;
 - soutenir l'organisation des parcours de santé complexes pour favoriser le maintien à domicile ;
- le dispositif d'articulation ville-hôpital, portée par la MAÏA du Pays Rémois (ORRPA) : formation et accompagnement à l'utilisation du système d'information ORNICARE (plateforme sécurisée de coordination et d'échange d'informations médicales, destinée aux professionnels de santé de Champagne-Ardenne) avec le soutien du réseau de santé REGECAP. Avec pour objectif de créer les conditions d'une meilleure complémentarité entre les intervenants ambulatoires et les acteurs hospitaliers. Au 1^{er} janvier 2023, la PTA devient le DAC de la Marne intégrant la Maïa, et l'ORRPA conserve le CLIC ;
- l'activité physique à domicile des personnes âgées (en attente d'un porteur) : pour 12 personnes âgées de plus de 65 ans (GIR 5-6) en voie de fragilisation et / ou à risque de chutes ou en retour d'hospitalisation, sur les QPV Croix-Rouge, Épinettes-Maladrerie-Chemin des bouchers, Wilson-Châtillons-Maison Blanche ;
- la formation au repérage de la crise suicidaire (en attente d'un porteur) : mise en place d'une première partie de formation spécifique au « Repérage de la crise suicidaire » puis organisation d'une journée d'échange autour des pratiques professionnelles. Cette formation s'adresse à des professionnels et / ou bénévoles en lien avec le public cible. En 2018, les seniors ont été ciblés ;
- le dispositif 65+¹²⁴ ;
- le projet de maison des aînés et des aidants.

¹²⁴ Voir détails dans le chapitre VII. Culture et loisirs

1.3.1 Le CCAS, acteur du CLS pour l'accès aux soins, avec trois axes d'intervention

Les trois axes d'interventions sont :



1.3.2 La ville de Reims gère un Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS)

Le rôle de ce service est de :

- prévenir les infections/intoxications aiguës (monoxyde de carbone, légionellose, hygiène des installations des commerces alimentaires...);
- protéger la santé publique en améliorant la qualité des milieux (bruits de voisinage, recensement des modes d'élimination des huiles et graisses alimentaires...);
- protéger la population de la pollution à l'intérieur des locaux (conditions d'habitabilité, habitat insalubre, amiante, plomb et qualité de l'air intérieur...);
- lutter contre les nuisibles et éthologie urbaine pour la préservation de la faune urbaine.

Ses actions :

- enquêtes et contrôles administratifs prévus par la réglementation (intoxications au monoxyde de carbone...);
- instructions de documents d'urbanisme (permis de construire, ...), consultations préalables à la réalisation de projet (manifestation sur la voie publique...);
- conseils et informations du public;
- gestion des plaintes écrites et dont l'auteur est identifiable.

1.3.3 ...et pilote le Contrat Local de Santé Mentale (CLSM)

Depuis 2009, la ville de Reims s'implique fortement dans les questions de santé mentale, et notamment dans la coordination de ses acteurs, dans le but de favoriser l'intégration des personnes malades psychiques dans la cité, au travers de son CLSM. C'est une plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux et le service de psychiatrie publique, pour la définition en commun des politiques locales et des actions à entreprendre, pour l'amélioration de la santé mentale de la population. Il réunit l'Établissement public de santé mentale de la Marne (EPSMM), le Centre hospitalier universitaire (CHU), le Service de psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent, le Service de gériatrie, l'Agence régionale de santé (ARS), l'Éducation nationale, les bailleurs sociaux, le Département, les maisons de quartiers, les groupes d'entraide mutuelle, diverses associations, des médecins libéraux et le réseau santé précarité.¹²⁵

Les finalités du CLSM sont :

- fédérer les professionnels et associations autour d'une démarche commune et de privilégier le travail en réseau à l'échelle de la ville ;
- définir et développer une stratégie locale qui réponde aux besoins sociaux, de santé et de santé mentale de la population ;
- améliorer la prévention et l'accès aux soins des personnes ayant des troubles psychiques ;
- agir sur les conséquences sociales des troubles psychiques, notamment en termes d'insertion professionnelle, d'habitat, de la scolarisation, etc. ;
- lutter contre la stigmatisation et améliorer l'accès aux droits fondamentaux ;
- organiser et animer chaque année, les SISM, semaines d'information sur la santé mentale.

¹²⁵ <https://www.reims.fr/solidarite-sante-seniors/sante-hygiene/le-conseil-local-de-sante-mentale-clsm>

L'essentielle CLSM (en lien avec les Objectifs stratégiques)

Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale



Un groupe de travail thématique seniors existe et travaille notamment sur la prévention du suicide.



Zoom sur la santé mentale des seniors

Quelques données nationales sur le suicide des seniors :

Au niveau national, le taux de suicide des +65 ans représente plus de 30 % de l'ensemble, soit 3 000 personnes par an. Il y aurait 4,5 fois plus de suicides chez les hommes âgés entre 75 et 84 ans, et 7 fois plus de suicides chez les hommes âgés entre 85 et 94 ans, que dans la population générale. Fait important, plus de 70 % de ces passages à l'acte ont lieu au domicile de la personne âgée.

D'une manière générale, parmi les causes évoquées lors des appels à SOS Amitié, on trouve la solitude, la dépression, la maladie physique et les problèmes de couple ou de famille.

Plusieurs études mettent en avant trois grands types de facteurs :

1/ un **profond sentiment de perte** : certaines personnes âgées ressentent en effet avec beaucoup de violence la perte d'un être cher (le conjoint ou un ami proche), leur perte d'autonomie physique, leurs pertes de santé - par exemple, l'annonce d'un diagnostic de maladie neurodégénérative incurable -, ou encore la perte de leur environnement familial, avec le départ du domicile et l'entrée dans un établissement spécialisé.

2/ la gestion des **événements de la vie**. Un passage mal préparé à la retraite, après une vie professionnelle très active, ou encore une rupture de l'unité familiale, avec un éloignement géographique des enfants ou petits-enfants, peuvent venir fragiliser durablement une personne âgée.

3/ les éléments du **parcours psychique et affectif** particulier. On observe ainsi que les personnes âgées dépressives peuvent présenter longtemps après le début de leur trouble des signes de confusion et d'agitation, qui peuvent se traduire par une perte d'intérêt, une dénutrition ou encore la prise d'antidépresseurs. Mais ces symptômes sont encore trop souvent confondus avec ceux correspondant à certaines formes de démence.

D'une manière générale, on estime que 80 à 90 % des tentatives de suicide chez les personnes âgées sont reliées à un état dépressif. En cohérence avec ces constats, sur Reims, environ 80 professionnels ont bénéficié de la formation au repérage de la crise suicidaire chez les seniors entre 2014 et 2018.

Sur le terrain, à Reims, lorsque le CLIC pressent une difficulté psychique, elle oriente la personne vers le Centre Médico-Psychologique (CMP) qui dispose d'une équipe mobile d'intervention gériatrique pour effectuer une évaluation à domicile suivie d'un compte rendu au médecin pour orientation ou prise en charge.

Le CMP dépend de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Marne (EPSMM). Celui-ci comporte un pôle « psychiatrie de la personne âgée », avec un chef de pôle, un cadre supérieur de santé et quatre médecins, qui ne s'adresse pas encore au public rémois : l'intersecteur de psychiatrie de la personne âgée s'adresse à la population sud et ouest marnaise : Châlons-en-Champagne et Épernay. Un travail de développement sur Reims est en cours, en collaboration avec le CHU de Reims.

Ce pôle assure une prise en charge spécialisée : elle est proposée aux personnes âgées de plus de 65 ans, présentant une symptomatologie psychiatrique éventuellement intriquée à un déclin cognitif ou une affection neurodégénérative.

La mission du pôle : l'évaluation, le suivi et l'accompagnement des patients et des aidants aux décours de ces troubles, tout en s'intégrant dans la filière gériatrique locale et en favorisant le maintien à domicile.

L'EPSMM travaille par ailleurs en étroite collaboration avec les CLIC, les EHPAD, les SSIAD, les CCAS...

1.3.4 Reims adhère également à MADoPA

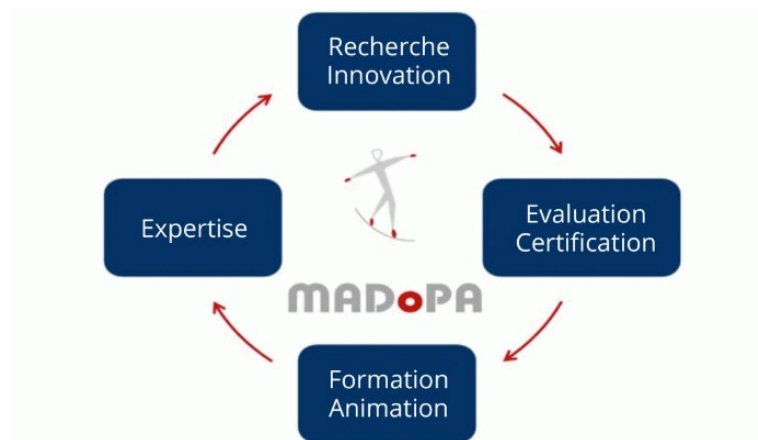


« Co-construire, expérimenter et évaluer des solutions pour la santé et l'autonomie »

MADoPA est une association Loi 1901 créée en 2008. Son activité et son financement reposent intégralement sur l'expertise qu'il apporte dans le cadre de projets européens (FP7, H2020, EIT Health), nationaux, régionaux et à la demande d'industriels (EDF, SANOFI, ESSILOR, etc.), de Mutuelles (MACIF Mutualité, Mutualité Française de la Loire, etc.), de collectivités publiques (CNSA, Caisses de retraite, ARS Île-de-France, ARS Grand Est, Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de l'Aube, etc.).

Il est un Living Lab de l'EIT Health depuis 2014 et a été labellisé centre expert en 2012 sur la thématique de la fragilité. À ce titre, MADoPA a promu Reims, comme ville territoire de recherche en innovation de la santé, dans le cadre du programme européen Co-Active.

La finalité de MADoPA est d'être un centre de ressources en innovation, évaluation, formation et expertise afin **d'identifier et de co-construire des solutions innovantes de repérage-prévention de la fragilité et de maintien de l'autonomie des personnes âgées et handicapées.**



MADoPA offre à ses adhérents et partenaires 3 niveaux de services complémentaires :

- l'accès à la demande, aux besoins et aux situations des personnes âgées, de leurs aidants et des professionnels du soin et du service ;
- la possibilité d'expérimenter et d'évaluer, *en situation réelle*, les technologies et services pour la santé et l'autonomie ;
- la possibilité de déployer les produits fiables et innovants à partir du réseau de mutuelles, de collectivités et d'offres de soin et services partenaires de MADoPA.

L'équipe opérationnelle de MADoPA est composée d'un directeur et de quatre responsables et chefs de projets docteurs en sciences humaines, dotés des compétences permettant d'éclairer sous un nouveau jour les trajectoires de vulnérabilité et de santé des personnes âgées, l'analyse des besoins à domicile et l'évaluation des solutions d'accompagnement des personnes âgées et handicapées.

Pour la définition des protocoles d'évaluation clinique de la fragilité et de la perte d'autonomie, pour l'apport d'expertise sur les profils gériatriques, les maladies chroniques, la maladie d'Alzheimer, MADoPA s'appuie particulièrement sur les compétences de l'un de ses adhérents, le CHU de Reims.

L'approche anthropologique de MADoPA repose sur les ressorts de santé, ce qui mobilise, ce qui fait sens pour la personne. Ainsi les meilleurs dispositifs qui soient sont appréhendés sur la base de leur utilité réelle ressentie et de l'acceptabilité pour le bénéficiaire.

1.4 Un foisonnement d'actions de promotion¹²⁶ de la santé et de prévention¹²⁷

Inscrites dans le CLS, les actions suivantes ont vocation à permettre aux individus de mieux **maîtriser les déterminants de la santé** et d'améliorer ainsi leur santé :

¹²⁶ La promotion de la santé est le **processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé**, et d'améliorer celle-ci

¹²⁷ La prévention consiste à éviter l'apparition, le développement ou l'aggravation de maladies ou d'incapacités;

Sont classiquement distinguées la prévention primaire qui agit en amont de la maladie (ex : vaccination et action sur les facteurs de risque), la prévention secondaire qui agit à un stade précoce de son évolution (dépistages), et la prévention tertiaire qui agit sur les complications et les risques de récurrence.

Le projet santé des maisons de quartier avec les objectifs suivants : faciliter l'accès à l'information, favoriser et soutenir les actions de prévention sur nos territoires d'intervention, relayer les besoins et demandes des habitants

L'accompagnement des personnes étrangères vers les dispositifs de santé, avec un focus sur les personnes vieillissantes.

La formation des acteurs relais en promotion de la santé => proposer des formations territorialisées à l'échelle des quartiers prioritaires de la ville de Reims conjointement avec les autres associations agréées en qualité d'organismes de formation en éducation et promotion de la santé. A la suite d'un recensement des besoins des professionnels de santé, du social et de l'éducation, du quartier, former à une ou plusieurs voix en fonction des thématiques demandées. A ce jour ce projet n'est pas encore mis en œuvre.

1.4.1 Les campagnes et événements de prévention en santé

Campagne de dépistage juin Vert pour les femmes jusqu'à 65 ans (prévention du cancer du col de l'utérus).



Campagne de dépistage Octobre rose par la Ligue contre le cancer. Pour mémoire, le cancer du sein est aujourd'hui le cancer le plus fréquent et le plus mortel chez les femmes en France. La ville de Reims participe à la manifestation afin de soutenir les femmes atteintes de ce cancer, les associations, centres de recherche et de prévention, ainsi que les familles et proches des patientes qui luttent au quotidien contre cette maladie



La Ville édite un dépliant valorisant les actions portées par les acteurs du territoire - CRCDC-GE (Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers du Grand Est), LISE (Institut du sein de Champagne), Ligue contre le cancer, Institut Godinot, l'Association des Maisons de Quartier de Reims, associations Ensemble pour Elles, Centre ressource, restaurant Les Crayères - « Parce que chaque femme est incroyable ». La nuit, la porte de Mars, la fontaine Subé et la fontaine de la place du Forum sont illuminées de rose. Les campagnes d'affichage se déploient partout dans la ville afin d'inciter les femmes de tous âges à se faire dépister.

Le dépistage du cancer du sein recueille assez nettement la plus forte participation avec une moyenne communale de 59 % en 2021.

En revanche, seuls 26 % des habitants de 50 à 74 ans ont réalisé un dépistage du cancer colorectal.



Le moi(s) sans tabac : promotion et information sur le site de la Ville. Consultation d'aide au sevrage tabagique, CSAPA de Reims.



Movember : chaque année en novembre, la manifestation Movember donne lieu à de nombreux événements organisés dans le monde pour soutenir la recherche.

Au-delà de cet événement connu de tous, et au long cours, le CHU de Reims et l'Institut Godinot¹²⁸ sont engagés dans la prévention et la prise en charge du cancer de la prostate qui représente un enjeu de santé publique majeur étant le 1^{er} cancer chez l'homme : ces deux établissements ont créé ensemble l'[Institut de la prostate](#) permettant de réunir sous un guichet unique les différents experts et plateaux techniques pouvant intervenir dans le diagnostic, le traitement et le suivi des patients ayant un cancer de la prostate ou étant à risque.

Services de vaccination

Campagne annuelle de vaccination contre la grippe : sur rendez-vous au moins le 1^{er} jeudi de chaque mois durant la campagne (généralement d'octobre à fin janvier) organisée par le Service Communal d'Hygiène et de Santé. Rendez-vous à prendre en ligne ou par téléphone.

Le SCHS a édité un guide local sur la vaccination : concis, simple à lire, il rappelle en à peine 6 pages le calendrier des vaccinations, l'intérêt de la vaccination, les modalités de rendez-vous...¹²⁹

La Semaine Européenne de la Vaccination (SEV)

Elle a été créée en 2005 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui en fixe la date, généralement à la dernière semaine d'avril.

La thématique change chaque année, elle est communiquée par l'ARS. Les actions menées par le SCHS changent donc tous les ans.

L'objectif général de la SEV est de promouvoir la vaccination à tous les âges de la vie en rappelant à la population que la vaccination est la meilleure des protections contre des maladies infectieuses qui peuvent être graves. Il est important de vérifier ses vaccinations et de se vacciner si besoin.

Axes de travail :

- campagne d'information tout public ;
- sensibilisation et échanges autour de la vaccination ;
- promotion ciblée de la vaccination ;
- séances de vaccination gratuite et facilitée.

¹²⁸ L'Institut Godinot est le centre référent de lutte contre le cancer de la Champagne-Ardenne et du Sud de l'Aisne.

¹²⁹ Voir « Guide des vaccinations » dans la rubrique documents utiles de la page internet indiquée en 7

En 2022, les acteurs du service « santé-prévention » du service communal d'hygiène et de santé sont allés comme chaque année à la rencontre de la population pour informer et sensibiliser, au sein des locaux du service communal d'hygiène et de santé, à la médiathèque Jean Falala, à la médiathèque Croix-Rouge, et aux parcs de Champagne et Léo Lagrange.

Enfin, le SCHS a déployé le logiciel Evax, qui permet aux habitants de Reims et aux agents de la collectivité de consulter leur relevé de vaccinations en ligne à tout moment sur le site www.reims.fr/vaccinations avec un identifiant et un code Evax personnels. Ces informations sont données par le service communal d'hygiène et de santé lors de la vaccination ou sur simple demande par téléphone au 03 26 35 68 79.

À noter une action d'envergure proposée aux seniors par la maison de quartier Maison Blanche, le « projet bien-être seniors » :

Suite au confinement, la maison de quartier a, à l'occasion d'un conseil d'orientation, réfléchi collectivement à améliorer le quotidien des habitants du territoire à la sortie de cette crise sanitaire exceptionnelle. Pour répondre à ce constat a été mis en place d'un groupe d'habitants pour être moteur sur ce sujet et construire avec l'équipe de professionnelles un projet sur le bien-être (commission bien-être). C'est un groupe actif de quatre personnes qui s'est constitué, accompagné de la coordinatrice de la maison de quartier, pour concevoir un programme sur fin 2020-année 2021.

La mise en place de ce collectif a fait particulièrement sens pour :

- lutter contre l'isolement ;
- améliorer le cadre de vie ;
- développer une prévention alimentaire ;
- insuffler une certaine forme d'autonomie ;
- créer un instant de bien être ;
- réduire l'anxiété naissante sur le territoire ;
- assurer un égal accès à la culture.

Les objectifs de ce programme d'actions :

- permettre aux familles adhérentes de la maison de quartier de renforcer leurs compétences psychosociales, de développer leur estime de soi et leurs capacités à aller vers les autres ;
- l'amélioration du bien-être et le développement de la qualité de vie au niveau individuel et collectif ;
- la lutte contre l'exclusion et l'isolement ;
- la participation des usagers et habitants aux décisions qui concernent leur santé.

Au travers de trois axes :

- axe 1 : travailler sur le soin du corps et de la personne : en fonction des différentes pathologies, les habitants ont pu profiter de différents ateliers auxquels ils participent grâce à leur pass annuel bien être
 - réflexologie (18 séances sur l'année) ;
 - sophrologie (18 séances sur l'année) ;
 - balnéothérapie (3 séances par groupe de 8 personnes) ;
 - sortie collective à Villa Pompéi, SPA thermal situé à Metz-Amnéville, en mini bus. 3 heures pour 24 personnes.

- axe 2 : forme physique
 - 18 séances d'atelier de maintien en forme ;
 - une sortie en forêt par mois adaptée à tout public (6 sorties natures) ;
 - une sortie tous les 15 jours dans la ville et le quartier à la découverte du patrimoine rémois.

- axe 3 : nutrition
 - bien consommer / bien manger ;
 - repas confectionnés avec les légumes de saison récoltés dans le potager de la maison de quartier.

Cette action s'adresse aux personnes isolées qui n'osent plus sortir de chez elles, les personnes qui ont mal vécu la période de confinement, et celles en repli sur elles-mêmes. Pour un tarif de 50 € à l'année (« pass santé bien-être ») elles ont pu participer à l'ensemble des activités. De novembre 2020 à juin 2021, ce sont 16 à 20 personnes qui ont fréquenté les ateliers.

À la suite de ces ateliers, les adhérents ont davantage pris conscience de la nécessité de prendre soin de leur santé.

Par conséquent, la maison de quartier a mis en place un pass similaire pour la saison 2022/2023 en sollicitant la CARSAT en tant que partenaire financier.

À noter que la maison de quartier Maison Blanche a remporté en 2021 le trophée économie sociale et solidaire d'Harmonie mutuelle pour la mise en place de ce dispositif¹³⁰ :



Remise du Trophée Économie sociale et solidaire à Aube Parkinson.

TROPHÉE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Accompagner des associations locales

Le Trophée Économie sociale et solidaire Harmonie Mutuelle récompense et soutient des structures qui agissent pour la prévention santé ou l'accompagnement des malades et de leurs proches. L'édition 2021 prime neuf associations. Le premier prix Grand Est revient à Ardennes Asperger. Le second va à la maison de quartier Maison Blanche de Reims. Le Prix Coup de cœur des salariés est pour Bulle 360 (68). Les autres lauréats sont l'Association familiale de Loisirs Éducatifs et de Formation (67), l'association Pays Terres de Lorraine, l'Association pour adultes et jeunes handicapés de Metz, Aube Parkinson, Avison Bleu Ciel (88) et Centre Ressource Ardennes. Découvrez les activités de ces associations sur leur site internet.

Essentiel Santé Magazine - Harmonie Mutuelle - Grand Est - Mars 2022 ● V

¹³⁰ <https://www.facebook.com/100024657803130/videos/249479867250407>

1.4.2 Les actions au long cours

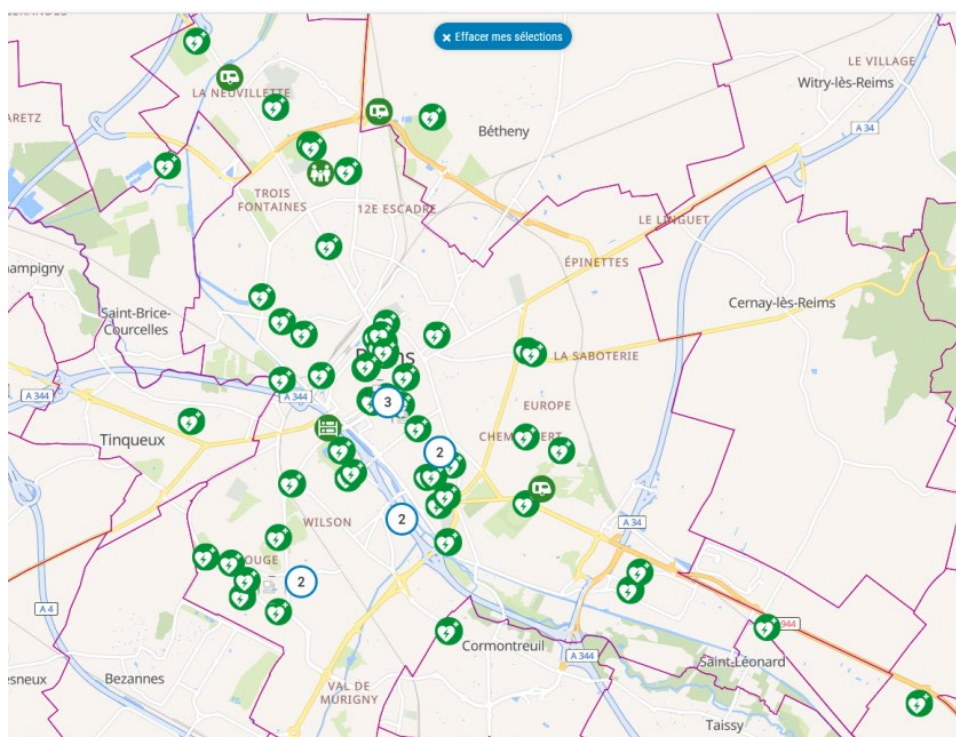
Les bilans de santé gratuits

Le Centre Marnais de Prévention pour la Santé (CMPS), offre de service de la CPAM de la Marne, est situé à Reims, dans les locaux de l'organisme. C'est le seul opérateur pour les bilans de santé gratuits. En revanche, plusieurs organismes assurent l'orientation et l'accompagnement du public seniors vers le CMPS et d'autres dispositifs de bilans/dépistages :

- en santé mentale : le CPCT (Centre Psychanalytique de Consultation et de Traitement) pour tout public ;
- le Secours Populaire et le Secours Catholique, par le biais d'un médecin, accompagnent vers le dépistage du cancer du sein, etc. et vers le CMPS, le CCAS le fait pour les personnes sans domicile fixe.

Ma commune a du cœur : la ville de Reims a obtenu le **label (3 cœurs)** en récompense de ses efforts de prévention et de sensibilisation en termes de lutte contre l'arrêt cardiaque. Par exemple, chaque année, environ 450 à 500 agents de la Ville, du CCAS et du Grand Reims sont formés à l'utilisation du DSA dans le cadre du stage « sauveteur secouriste au travail ».

Depuis 2009, la ville a installé 53 défibrillateurs dans les bâtiments publics tels que gymnases, médiathèques, lieux d'exposition, hôtel de ville et bâtiments des services municipaux, etc. :



Prévention canicule : pour les personnes de plus de 65 ans ou plus de 60 ans inaptes au travail et / ou en situation de handicap qui le souhaitent, il s'agit d'une inscription (téléphone, courriel ou courrier) sur le registre nominatif des personnes âgées, isolées et vulnérables. Cette information, ainsi que le numéro national d'information et conseils sont publiés sur le site internet de la Ville.

1.4.3 Le sport et l'activité physique comme pratiques favorables à la santé physique et mentale

L'Observatoire local de santé a mis en évidence les quartiers où les habitants seniors pratiquent le plus et le moins l'activité physique¹³¹. Ceux où les seniors marchent le plus sont le centre-ville (64 %) et Croix-Rouge-Hauts de Murigny (63 %).

En revanche, c'est à Châtillons (25 %) et à Neuville-Trois Fontaines (27 %) que les seniors marchent le moins.

À l'échelle de la commune, la part des seniors marchant plus de 30 minutes par jour est légèrement supérieure au niveau départemental (48 % VS 45 %) :



Plusieurs dispositifs inscrits dans le CLS mettent en avant l'activité physique comme déterminant de santé :

- **« Bougez-vous la santé ! »** : découverte d'activités physiques et sportives, ateliers thématiques (sport santé, lutte contre les conduites addictives, promotion de l'activité physique, nutrition, mixité sociale...). Avec pour visée la transférabilité (= pouvoir refaire seul chez soi ou s'engager dans une pratique régulière), pour permettre l'acquisition d'une autonomie progressive dans la pratique sportive et des comportements liés. 80 à 100 personnes attendues sur chaque séance hebdomadaire animée par des éducateurs sportifs diplômés ;
- inscrit dans l'opération Prescri Mouv'¹³², **« à Reims Sportez votre santé »** (action inscrite dans le CLS) favorise l'activité physique sur prescription médicale pour les personnes obèses ou atteintes d'une affection de longue durée : diabète, cancer (sein, colon ou prostate), maladie coronaire stabilisée, artérite des membres inférieurs ou bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) et souffrant de limitations fonctionnelles modérées ou légère. Ce dispositif fait l'objet d'un appel à projets annuel pour favoriser la mise en place de créneaux dans les structures « sport santé ». Le cahier des charges est en lien avec Prescri'mouv. Le budget total dédié à cet appel à projets est de 12 000 € ;
- **les Journées de la forme** : cette action consiste à capter un public sédentaire lors d'une manifestation grand public autour de l'activité physique adaptée en valorisant les créneaux sport santé proposés dans les clubs sportifs de la ville. Concrètement, il s'agit de faire découvrir des activités physiques et / ou sportives disposant du label du réseau sport santé bien être de Champagne-Ardenne, mettre en avant les structures proposant des activités

¹³¹ Pour visualiser l'ensemble des données, voir

https://www.audrr.fr/sites/default/files/202112/Observatoire_Local_Sant%C3%A9_compressed.pdf

¹³² Voir détail p. dans « Culture et loisirs »

physiques régulières, sécurisantes et progressives, informer sur les bienfaits de l'activité physique et les précautions à adopter pour reprendre une activité physique, et permettre d'évaluer sa forme (test "forme plus sport") ;

- **la maison sport santé** joue quant à elle un rôle d'animation, de coordination de réseau mais également de mutualisation des ressources sur notre territoire dans le but de promouvoir l'activité physique à des fins de santé. Elle permet la création de liens entre les patients, le milieu médical local et les associations du territoire pour trouver l'activité physique adaptée à chacun, selon ses contraintes, ses envies et son état de forme.

À terme il convient d'améliorer l'état de santé de la population rémoise en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie.

Les objectifs sont, pour ce qui concerne les seniors :

- développer et faciliter le recours à l'activité physique adaptée pour les personnes atteintes de pathologies chroniques (notamment avec le protocole Prescri'mouv) ;
- promouvoir l'activité physique auprès des seniors (+60 ans) ;
- développer la recherche et l'enseignement en sport-santé ;
- développer et faciliter le recours à l'activité physique adaptée pour les personnes présentant un handicap psychique et / ou physique.

1.5 Trois nouveautés d'envergure en 2022

Une nouvelle offre de mutuelle communale depuis février 2022 :

À Reims, environ 15 000 habitants ne sont pas couverts par une complémentaire santé et ceux qui en ont une trouvent qu'elle coûte très cher. En prenant en compte cette situation et partant du constat que de plus en plus de personnes renoncent aux soins ou paient trop cher un accès aux soins mal remboursés, la Ville a négocié un dispositif de mutuelle communale avec des tarifs préférentiels afin de proposer aux Rémois une complémentaire santé « alliant qualité de prestations et cotisations attractives ». Le choix de la municipalité s'est porté sur la mutuelle Just, qui propose « des formules adaptées aux besoins des habitants et des tarifs en adéquation avec les possibilités de chacun ». Une réunion d'information tenue par les conseillers de la mutuelle a eu lieu en février 2022, et a rencontré un vif succès.

Une aide à la santé : depuis le 1^{er} septembre, l'aide à la santé dédiée aux 65 ans et plus de la ville de Reims est entrée en vigueur. Ce dispositif porté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un engagement concret pour lutter contre le renoncement aux soins des seniors, population particulièrement fragilisée, et apporter un véritable « coup de pouce » en termes de pouvoir d'achat.

L'aide à la santé permettra de participer aussi bien à la prise en charge des frais médicaux remboursables par l'Assurance Maladie, notamment en ophtalmologie, soins dentaires, prothèses auditives..., que pour l'accès à une mutuelle. Notons que la population des seniors de Reims sollicite de plus en plus le CCAS

Cette nouvelle aide financière est attribuée en fonction du « reste pour vivre », comme les neuf autres aides facultatives délivrées par le CCAS de Reims.


Le montant maximum annuel de l'aide à la santé est de :

- 200 € pour une personne seule
- 300 € pour un couple.

Formation aux premiers secours en santé mentale : depuis le début de l'année 2022, il est possible de suivre une formation en Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) à Reims. Un enseignement étalé sur deux jours ouverts à tous pour apprendre les fondements en psychiatrie et les comportements à adopter en fonction de la situation. Les sessions se déroulent sur deux jours au centre post-cure psychiatrique de L'Amitié, environ une fois par mois. Facturées aux alentours de 300 €, elles sont destinées aux particuliers et aux entreprises quel que soit leur profil. Par exemple, sont abordées les questions suivantes : est-ce qu'une personne psychotique risque davantage de se blesser ? Qu'est-ce qui montre dans cette histoire que cette femme commence à aller mal et comment pouvons-nous agir ? Les connaissances sont en permanence répétées et éprouvées. Parmi eux, un film « *très crédible* », de l'aveu des formatrices, montrant un homme en pleine crise psychotique, qui permet notamment de *déstigmatiser les maladies psychiques*.

2. Bien vivre chez soi

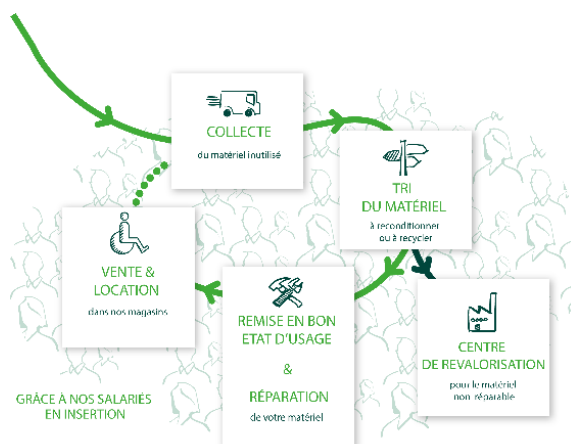
2.1 Du matériel médical accessible

L'entreprise « envie autonomie » est une structure de l'IAE, qui collecte, trie, et reconditionne du matériel médical pour la mise en location et la vente avec une garantie 2 ans. 

Ce réseau national de magasins est né d'un double constat :

- un nombre croissant de personnes ne parviennent pas à s'équiper en aides techniques médicales nécessaires à la compensation du handicap ou de la perte d'autonomie par manque de ressources financières suffisantes ;
- pourtant, un nombre conséquent de matériel médical est jeté alors qu'il pourrait bénéficier d'une seconde vie.

C'est sur la base de ce constat, qu'en 2015 envie autonomie a été créée et constitue aujourd'hui en France le principal réseau engagé et solidaire de magasins de matériel médical.



Le magasin de Reims propose des services de location, vente, maintenance et réparation de matériels servant à :

- l'aide à la mobilité (fauteuils roulants, déambulateurs, mobilité de loisirs...) ;
- le maintien à domicile (lits médicalisés, fauteuils...) ;
- l'aide à l'hygiène (chariots de douche, sièges de bain...) ;
- l'aide au transfert (lève-personnes, verticalisateur...) ;
- le matériel pour les professionnels (tables d'examen...).

2.2 Une offre d'aide à domicile conséquente

Les associations d'aide à domicile proposent de nombreuses prestations :

- L'association Aides ménagères rémoises : aide à la personne, aide au lever et / ou au coucher, transferts, préparation et / ou aide à la prise des repas, garde itinérante, garde de nuit, comité de voisinage, téléassistance, accompagnement extérieur véhiculé ou non, entretien de la maison, travaux ménagers, repassage, travaux de petit bricolage, petits travaux de jardinage.

Le tout selon deux formules possibles : prestataire ou mandataire. Association prestataire agréée d'aide et d'accompagnement à domicile des personnes âgées, des personnes handicapées, des malades et des familles : entretien du domicile, repassage, courses, préparation des repas, aide à la personne (toilette), démarches administratives.

- L'ADMR : aide au ménage, repassage. Toilette, courses, accompagnement. Bricolage, jardinage.
- L'ARADOPA UNA : courses, préparation et prise des repas, démarches administratives, entretien du logement et du linge, aide à la mobilité/transport accompagné, services d'astreinte et de garde itinérante 7 j / 7 et 24 h / 24, aide aux aidants (aide au répit), ergothérapie, adaptation du logement, accompagnement auprès des personnes en situation de handicap, aide aux seniors, gardes itinérantes de jour et de nuit, téléassistance, accompagnement et transport, petit bricolage et jardinage, accompagnement des aidants, ergothérapie, bien-être à domicile, atelier d'art-thérapie (séances hebdomadaires en groupe de 10 personnes maximum) destiné aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. En juin 2022, l'association a créé des associations complémentaires : 9 antennes et une association « ARADOPA garde itinérante », destinée à « toute personne fragilisée (âgée ou en situation de handicap) de rester maître de ses choix de vie ; apporter une aide ou un accompagnement permettant à chacun de rester chez soi le plus longtemps possible, [...] proposer les services de toute nature destinés à faciliter la vie quotidienne ».
- L'association pour le bien-être à Cormontreuil et extérieurs : démarches administratives, entretien du domicile, courses et préparation de repas, aide à la mobilité et au transport et garde malade. Astreinte 7 j / 7 et 24 h / 24.
- Adelia services : maintien des personnes empêchées à domicile. Aide à la sortie d'hospitalisation : hygiène, aide aux repas, changes, garde malades, accompagnement fin de vie. Services de proximité : aide-ménagère, aide aux courses.
- Aide à domicile et au déplacement Clément Rozet : toilette, repas, coucher, lever, entretien du logement, transport vers RDV, courses, pour tout public.
- AD 51 services : aide à l'hygiène, aide au lever / coucher, accompagnement / courses, garde de jour et de nuit, aide au repas, change, travaux ménagers.
- Champenoise services d'aide à domicile : aide-ménagère, auxiliaire de vie, portage de repas.
- Aide domicile services (Taissy) : assistance aux seniors ou non en besoin d'aide personnelle à leur domicile, aux personnes en situation de handicap, ménage, repassage, aide à la toilette, aux repas, courses/aide aux courses, garde malade le jour.

Une association et au moins cinq opérateurs privés assurent le portage de repas à domicile, et trois associations multiservices peuvent intervenir à domicile :

- Générale des services : ménage et repassage, accompagnement et sortie extérieure, jardinage et petits travaux, services à la personne...
- ORRPA : association mandataire proposant un personnel qualifié pour accompagner, soutenir et aider les personnes âgées à domicile.
- Onela : transferts et déplacements, soins d'hygiène, de prévention et de bien-être, service d'aide et de confort à domicile, garde malade, garde à domicile de jour et de nuit, assistance de vie, aide à la prise de médicaments, assistance administrative, aide aux seniors ou personnes en situation de handicap.

Sur son site internet, le Département communique sur les aides que les personnes peuvent solliciter :

Aide-ménagère pour les seniors peu dépendants

Le Département prend partiellement en charge ce service si le degré de dépendance est faible (GIR 5 et 6) et n'ouvre pas droit à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile. Le nombre d'heures d'intervention est évalué en fonction du degré de dépendance. Une participation résiduelle est laissée à charge.

Demande à faire au CCAS ou CSD.

Soutien à domicile pour les seniors dépendants

Aide à domicile, garde de nuit, téléalarme, adaptation du logement... Après 60 ans, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile permet de financer des services et des travaux pour continuer à vivre chez soi le plus longtemps possible.

Cette aide est réservée aux seniors avec un degré de dépendance important (GIR 1 à 4). Demande à faire au Service Grand Âge et Handicap du Département. À réception du dossier, un travailleur médico-social rencontre la personne pour évaluer ses besoins et établir un plan d'aide.

L'APA à domicile est cumulable avec les soins infirmiers financés par la Sécurité sociale mais ne peut se cumuler avec l'aide-ménagère à domicile accordée par le Département.

Cette prestation peut être attribuée à l'un ou aux deux membres du couple.

Aides techniques adaptées pour maintenir l'autonomie des seniors

Qu'il s'agisse de petit appareillage technique ou de travaux plus lourds d'adaptation du logement, une aide financière peut être allouée. Cette aide est réservée aux plus de 60 ans résidant depuis plus de 3 mois dans la Marne. La demande ne peut être faite qu'avant achat ou travaux auprès du service grand âge et handicap du Département. Le dossier est traité en partenariat avec le COMAL-SOLIHA 51 (Solidaires pour l'Habitat), organisme chargé en particulier du logement adapté.

Le fonds d'aide aux personnes âgées du CCAS

Cette aide est destinée à apporter une aide complémentaire, sous conditions, aux personnes âgées, retraitées, locataires ou propriétaires, résidant à Reims, pour financer des heures d'aide à domicile et permettre ainsi d'améliorer la qualité de vie et le maintien à domicile.

Conditions pour bénéficier du FAPA :

- résider à Reims depuis au moins trois mois ;
- avoir de ressources inférieures au reste pour vivre ;
- avoir sollicité d'autres aides auprès des caisses de retraite ou auprès du Conseil général (APA, services ménagers) ;
- les heures d'intervention d'aide à domicile doivent être effectuées par des organismes habilités :
 - Aides ménagères rémoises, 51 rue de Louvois à Reims ;
 - ARADOPA UNA, 32 rue du Barbâtre à Reims.

L'ensemble des ressources de toutes les personnes vivant sous le même toit est pris en compte. Sont déduits de ces ressources :

- l'ensemble des charges liées au logement ;
- la pension alimentaire si elle existe ;
- les charges liées à la dépendance.

La différence entre le prix de l'heure d'intervention pratiqué par le prestataire et la prise en charge horaire fixée par le CCAS soit 16 €, reste à la charge du demandeur.

L'instruction du dossier est effectuée par l'ORRPA via le CLIC, 4 rue Marteau à Reims.

2.3 L'offre de soins à domicile

En fonction des besoins, de la pathologie des personnes, le maintien à domicile nécessite l'intervention de professionnels de santé. Différents services sont disponibles.

À noter que les soins de rééducation ont été suspendus pendant les confinements, ce qui a amené une dégradation de l'état de santé somatique des patients.

Les SSIAD :

Le territoire rémois compte quatre Services de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD), constitués d'équipes d'infirmiers et d'aides-soignants, répartis dans différents quartiers de la Ville¹³³ :

- Neufchâtel ;
- Europe-Chemin Vert ;
- Orgeval ;
- Coutures.

Ils ont pour objectif de contribuer au soutien à domicile des seniors et / ou personnes en situation de handicap de rester à domicile notamment en prévenant ou différant l'entrée à l'hôpital ou dans un établissement d'hébergement et en raccourcissant certains séjours hospitaliers, en recourant à des soins adaptés : distribution de médicaments, soins infirmiers, soins d'hygiène nécessitant un geste technique...

Le recours au SSIAD se fait sur prescription médicale. Les frais sont pris en charge à 100 % par la sécurité sociale ou par la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Les CSI :

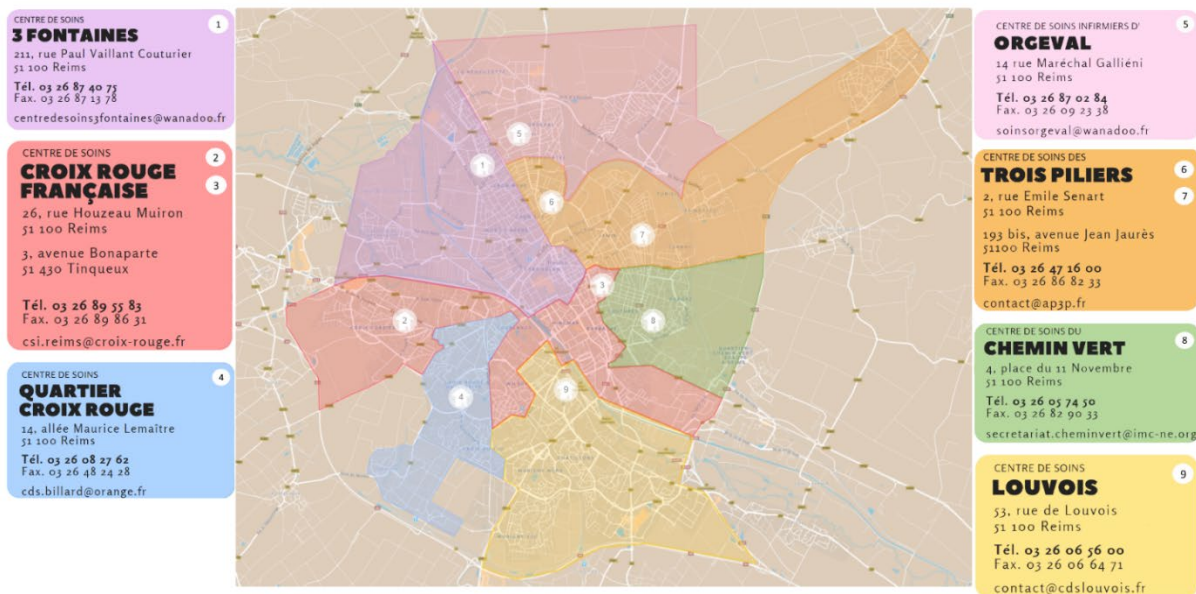
Anciennement appelés dispensaires, les Centres des Soins Infirmiers (CSI) correspondent à une catégorie de centres de santé. Structures de proximité, ils réalisent des soins infirmiers au domicile ou au centre. Les CSI sont ouverts à tous, quel que soit l'âge, la maladie ou même la durée de prise en charge. Ils interviennent uniquement sur prescription médicale ou hospitalière et pratiquent le tiers payant.

¹³³ 30 rue de Pontgivard, 4 place du 11 Novembre, 2 rue Raymond Poincaré, 26 rue Houzeau Muiron.

Ils fonctionnent en équipe encadrée par une infirmière coordinatrice. Cette particularité permet des échanges professionnels entre les infirmières et favorise une prise en charge du patient coordonnée et adaptée. Les CSI concourent aux soins de premiers recours : ils sont en lien permanent avec les autres acteurs du système de santé (médecins, établissements de santé...), garantissant ainsi la qualité des interventions. Ils sont ouverts les week-end et jours fériés.

Les CSI assurent des actions de prévention, d'information et d'éducation thérapeutiques en matière de santé.

Les sept CSI rémois sont bien répartis dans les différents quartiers de la Ville :



Les services d'Hospitalisation À Domicile (HAD)

L'HAD permet d'assurer la coordination des intervenants et paramédicaux. Elle peut être demandée à la suite d'une hospitalisation en milieu clinique, par le médecin traitant. Les frais sont également pris en charge par la sécurité sociale ou par la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Deux services d'HAD existent sur le territoire : un à Reims (Houzeau-Muiron) et un à Tinguieux.

Les aides financières

Le département de la Marne et le CCAS de Reims peuvent aider la personne à assumer partiellement ou totalement les frais relatifs à ces services.

3. Soins et établissements de santé

Pour la ville, l'Observatoire Local de Santé, créé dans le cadre du CLS et colligeant et analysant les données notamment celles des 11 signataires, fait apparaître la couverture médicale suivante, outre le CHU et la polyclinique de Bezannes :



L'ensemble de l'offre de soins possible est présente sur Reims, qui compte notamment :

- 198 médecins généralistes :
 - la densité est supérieure au national (8,6) ;
 - ¼ a moins de 40 ans mais 40 % a au moins 55 ans ;
 - leur nombre diminue depuis 2020 ;
 - près d'1/4 des bénéficiaires d'actes de généralistes a + de 60 ans.
- 73 infirmiers :
 - la majorité des infirmiers en exercice a moins de 49 ans ;
 - leur nombre total croît avec le temps mais se situe bien en-dessous des chiffres nationaux (densité de 9,9 / 10 000 habitants vs 15,3) ;
 - la consommation d'actes infirmiers est nettement croissante avec l'âge dès 60 ans.
- 172 kinésithérapeutes :
 - la grande majorité des kinésithérapeutes a moins de 40 ans ;
 - **la densité de ces professionnels est inférieure à la moyenne nationale (9,3 vs 11,3) ;**
 - la consommation moyenne d'actes par bénéficiaire augmente avec l'âge.
- 107 chirurgiens-dentistes :
 - une majorité de chirurgiens-dentistes a moins de 49 ans ;
 - **leur densité est légèrement supérieure au national ;**
 - à partir de 60 ans, la moyenne d'actes par bénéficiaire diminue.
- 38 orthophonistes :
 - une large majorité des orthophonistes a entre 25 et 49 ans ;
 - **leur densité est nettement inférieure au national (21,5 VS 31,4) ;**
 - les seniors ne sont pas les bénéficiaires majoritaires de ces soins.
- 18 sages-femmes
 - 72 % ont entre 30 et 54 ans ;
 - **leur densité /habitant est très légèrement inférieure au national ;**

- les 50 et + ne représentent qu'à peine 5 % des bénéficiaires.

La maison médicale de garde, située à 100 m des urgences du CHU, est ouverte du lundi au vendredi de 20 heures à minuit, le samedi de 13 heures à minuit, le dimanche et jours fériés de 8 heures à minuit, pour offrir une permanence de médecine générale sans rendez-vous. Elle illustre le développement des liens entre médecine de ville et urgence et contribue au désengorgement de cette dernière en prenant en charge les mauvaises chutes, migraines, otites, etc., mais il semblerait qu'elle soit sous-utilisée par la population car méconnue.

Le CHU comporte 14 pôles cliniques et médico-techniques dont le pôle « autonomie et santé » du professeur NOVELLA (SSR spécialisés « affections des systèmes métabolique et endocrinien et polyvalent », court séjour gériatrique et CMRR, médecine physique neurologique-traumatologique, médecine physique, SSR gériatrie, soins palliatifs) et le pôle EHPAD (résidences Marguerite Rousselet, Wilson, Roederer-Boisseau, Roux).

Le pôle EHPAD-USLD du CHU de Reims est porteur d'une philosophie basée sur la bienveillance, l'attention portée à la dignité de la personne, à ses besoins, au soutien de son autonomie, à l'écoute des désirs, de ses choix et à la recherche de sa participation ainsi que celle de ses proches à la vie de l'institution.

- L'aide aux aidants

Au niveau national : 11 millions de personnes apportent de l'aide à un proche en perte d'autonomie. Au regard du vieillissement de la population, une part de plus en plus grande de la population est concernée par ce statut. Mais surtout, plus d'un aidant sur deux est salarié. Les entreprises ont donc un rôle crucial à jouer dans le soutien à ces salariés aidants, qui constitue dès maintenant un défi majeur. Or, l'utilisation des congés et des prestations sociales pour les situations « d'aidance » est limitée : les dispositifs sont encore peu connus, les démarches apparaissent complexes, peu accessibles et surtout, les aidants se reconnaissent peu comme tels. Bien-être au travail, non-discrimination, égalité... l'engagement auprès des salariés aidants doit s'inscrire pleinement dans les démarches RSE des entreprises. Pour mieux sensibiliser et communiquer, la Plateforme RSE formule 24 recommandations adressées au gouvernement, aux entreprises, aux partenaires sociaux et aux fédérations professionnelles¹³⁴ :

- en matière de sensibilisation et de communication : la Plateforme RSE recommande aux entreprises de créer les conditions de l'expression par les salariés et de communiquer régulièrement en interne sur les dispositifs existants ;
- en matière d'accompagnement : proposer des programmes de soutien en interne, de permettre une flexibilité dans l'organisation du temps de travail tout en valorisant les compétences acquises par le salarié aidant ;
- en termes de *reporting* extra-financier, sont préconisées l'utilisation d'indicateurs pertinents, qui pourront être renseignés sur la plateforme [impact.gouv.fr](https://www.impact.gouv.fr), et la mise en avant des mesures prises en faveur des salariés aidants.

Enfin, la plateforme RSE recommande aux partenaires sociaux et aux fédérations professionnelles d'engager le dialogue sur la prise en compte des salariés aidants, de sensibiliser leurs parties

¹³⁴ <https://www.strategie.gouv.fr/publications/engagement-entreprises-leurs-salaries-aidants>

prenantes, de faciliter la prise de congés mais également d'élaborer des outils pour identifier les enjeux et les intégrer dans les démarches RSE.

La PARAF¹³⁵ (Plateforme d'Accompagnement et de Répit aux Aidants Familiaux) :

La PARAF accompagne les aidants (conjoint, enfants, amis ou autres) s'occupant d'une personne âgée, atteinte d'une maladie neuro-évolutive (Alzheimer et apparentée, Parkinson, Sclérose en plaque...) ou en situation de perte d'autonomie à domicile. Elle permet à l'aidant de mieux **comprendre la maladie et son évolution**, l'aide à **entretenir la communication** et préserver les liens familiaux et à **mieux vivre son rôle d'aidant en prenant soin de soi** et sans s'isoler.

Cette plateforme s'inscrit dans le cadre du plan Alzheimer mis en place par l'ancien ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité.

Elle propose notamment :

- le « **Bistrot mémoire** » : La Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants Familiaux du CHU de Reims en partenariat avec Le café L'apostrophe proposent un mardi par mois, de 15 h à 17 h, un moment convivial avec des professionnels et des bénévoles qui connaissent la maladie d'Alzheimer ;
- le café des aidants ;
- un nouveau dispositif intitulé « **Un instant pour soi** »¹³⁶ : depuis septembre 2021, les équipes de la PARAF accueillent un vendredi par mois durant 2h des aidants qui accompagnent un proche à domicile pour leur offrir une parenthèse bien-être au travers d'activités diversifiées tels que la sophrologie, le yoga, l'art thérapie, la méditation, l'aromathérapie ou encore la réflexologie. Ce dispositif est développé en partenariat avec l'ORRPA.

Le pôle EHPAD du CHU offre divers services de répit :

- **l'accueil de jour** : il a pour objectif de contribuer au maintien à domicile de la personne âgée, dans les meilleures conditions possibles pour elle-même et pour son entourage. Cela permet notamment de procurer des temps de répit aux aidants, d'entretenir la mémoire et l'autonomie des personnes accueillies, de valoriser et entretenir les capacités de communication et la vie de relation ou encore de préserver le lien social. Les renseignements sont à prendre par téléphone auprès du Secrétariat de l'Accueil de Jour de la Résidence Wilson ;
- **l'accueil de nuit**¹³⁷ : un moment de répit et d'accompagnement dans le « vivre la nuit ». C'est un dispositif d'accueil, de la fin d'après-midi au lendemain matin, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, souffrant de troubles du sommeil et / ou de comportements perturbateurs la nuit. Ce projet est développé à titre expérimental depuis début 2022 en partenariat avec l'ARS Grand-Est. Localisé à la Résidence Roux du CHU de Reims, ce dispositif permet un accueil adapté 1 à 4 fois par semaine du lundi au vendredi à partir de 16 h 30 et jusqu'au lendemain matin. L'objectif est de permettre un moment de répit à l'aidant la nuit (pas plus de 30 nuits par an). Toute personne de plus de 60 ans, vivant à

¹³⁵ <https://www.chu-reims.fr/vous-etes/aidant/la-plateforme-accompagnement-et-de-repit-aux-aidants-familiaux-paraf>

¹³⁶ Action candidate au concours du RFVAA 2022 « une vie de transitions »

¹³⁷ <https://abonne.lunion.fr/id373024/article/2022-05-19/accueillir-quelques-nuits-les-malades-au-chu-de-reims-pour-soulager-les-aidants?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D120%26word%3Dreims>
Action candidate au concours du RFVAA 2022 « une vie de transitions »

domicile ou au domicile d'un proche aidant peut bénéficier de cet accueil. Un entretien préalable avec les professionnels du service est fixé afin de définir les modalités d'accompagnement tout au long de la nuit jusqu'au retour le lendemain matin à domicile. L'accueil de nuit permet aux aidants un répit d'une voire de deux nuits d'affilée. Au-delà, notamment dans le cadre de vacances, c'est le dispositif d'hébergement temporaire qui prend le relais.

- **l'hébergement temporaire** : les séjours situés dans la résidence Roux ou Wilson, selon les disponibilités, peuvent s'échelonner de 7 à 30 jours dans la limite de 90 jours par an.

Le CLIC, quant à lui, oriente les personnes vers la PARAF, et propose également des solutions de formations et de répit pour les aidants familiaux :

- orientation vers Marne Alzheimer qui propose des formations gratuites ;
- hébergement temporaire privé ou public, accueil de jour privé ou public, halte répit 2 après-midi/semaine qui fonctionne avec des bénévoles de la Croix-Rouge. Les délais pour y accéder sont fonction des situations (le dossier à produire est assez lourd) pour lesquelles est également réalisée une évaluation médicale.

À la question « Quels sont les 3 sujets pour lesquels vous manquez d'information ? » posée dans le questionnaire aux habitants pour alimenter l'OLS, le soutien aux proches et aux aidants ressort dans le top 3 dans 3 quartiers :

- en 1^{re} position pour Barbâtre-Saint Remi-Verrerie ;
- en 2^e position pour Centre-ville et Maison Blanche-Sainte Anne-Wilson.

Haltemis¹³⁸ est né à la fois de l'expérience de professionnels médicaux, paramédicaux et médico-sociaux et de leurs expériences personnelles d'aidants familiaux.



« Il est essentiel que les aidants puissent être épanouis pour être efficaces et assurer leur rôle de la meilleure des façons. Or cette prise en charge peut parfois être épuisante, et altérer leur qualité de vie. Haltemis propose une halte pour ces aidants, à travers un parcours d'accompagnement individuel et une mise à disposition d'informations, pour qu'ils puissent soutenir positivement et durablement les malades. »

Haltemis, dont l'équipe est composée d'une fondatrice médecin généraliste mais aussi gériatre, diplômée en sciences sociales, d'un réseau de professionnels (psychologues cliniciennes, art-thérapeute, ergothérapeutes, enseignants en activité physique adaptée, assistantes sociales...), et de bénévoles, propose une prise en charge personnalisée et sur-mesure dans le respect des choix et de la dignité de chacun. Elle se positionne comme un centre de ressource complémentaire des structures spécialisées dans la gérontologie. L'idée est de travailler en collaboration avec celles-ci ainsi qu'avec des aidants professionnels pour améliorer la qualité de vie des proches aidants. Elle souhaite proposer des solutions évolutives, adaptées à des publics variés et transposables vers d'autres territoires.

¹³⁸ L'Anthemis est le nom scientifique de la camomille. En langage des fleurs celle-ci symbolise l'énergie dans l'adversité et l'attachement profond : deux qualités qui caractérisent bien les aidants, qu'ils soient aidants naturels ou professionnels. Haltemis une halte pour les anthemis !

Elle propose :

- un accompagnement personnalisé de l'aidant familial ou proche : à distance via une plateforme web, présentiel sous forme d'ateliers pour le binôme aidant / aidé ;
- des ressources pour les aidants professionnels : conférences, formations en ligne ou en présentiel ;
- une offre sur mesure pour les entreprises : mise en place d'actions spécifiques pour les salariés et bénéficiaires aidants, qui peuvent s'inscrire dans le cadre d'une démarche RSE.

4. Le Service MJPM (Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs) de l'ORRPA

Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs, désigné par le Tribunal, met en œuvre une mesure judiciaire (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle) visant à la protection de personnes qui se trouvent dans l'incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts, en raison de l'altération de leurs facultés mentales ou corporelles. Il accompagne le majeur protégé dans les démarches quotidiennes pour que la mesure de protection à mettre en place soit vécue dans de bonnes conditions. Les 3 mesures ont pour objet la protection de la personne et du patrimoine, la gestion administrative et la défense des intérêts du protégé

Ce service, composé de 2 salariés, propose :

- protection des majeurs (sauvegarde de justice => mesure provisoire, curatelle => assistance, tutelle => représentation) ;
- gestion des biens ;
- accompagnement social de la personne ;
- inventaire initial des biens ;
- analyse du budget.

AUTONOMIE SERVICES ET SOINS

Acteurs

MATÉRIEL MÉDICAL ACCESSIBLE
Envie Autonomie



AIDE À DOMICILE

- Aides-ménagères rémois
- ADMR
- ARADOPA
- Association bien être à Cormontreuil et extérieurs
- Adélia services
- Aide à domicile et au déplacement Clément
- Rozet
- AD51 Service
- Chamenoise service d'aide à domicile
- Aide domicile services (Taisy)

INSTITUTION PUBLIQUES

- Département
- Agence Régionale de Santé (ARS)
- CPAM
- Ville de Reims

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- CHU
- Polyclinique Bezannes
- Professionnels médicaux et para-médicaux de la ville
- Maison médicale de garde
- Établissement Public de Santé Mentale de la marne (EPSM)
- Gérontopôle
- Service HAD
- SSIAD
- CSI
- Service Communal d'Hygiène et Santé (SCHS)
- DAC

ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- Ville de reims
- CCAS
- Grand Reims
- CLIC
- EHPAD
- AMQR
- Groupes d'entraide Mutuelle (GEM)
- Bailleurs
- Ligue contre le cancer
- Professionnels de santé
- CPAM
- Gérontopôle
- Réseau Sport Santé Bien-être

AIDE AUX AIDANTS

- PARAF
- Mame Alzheimer
- Croix Rouge
- Haltémis

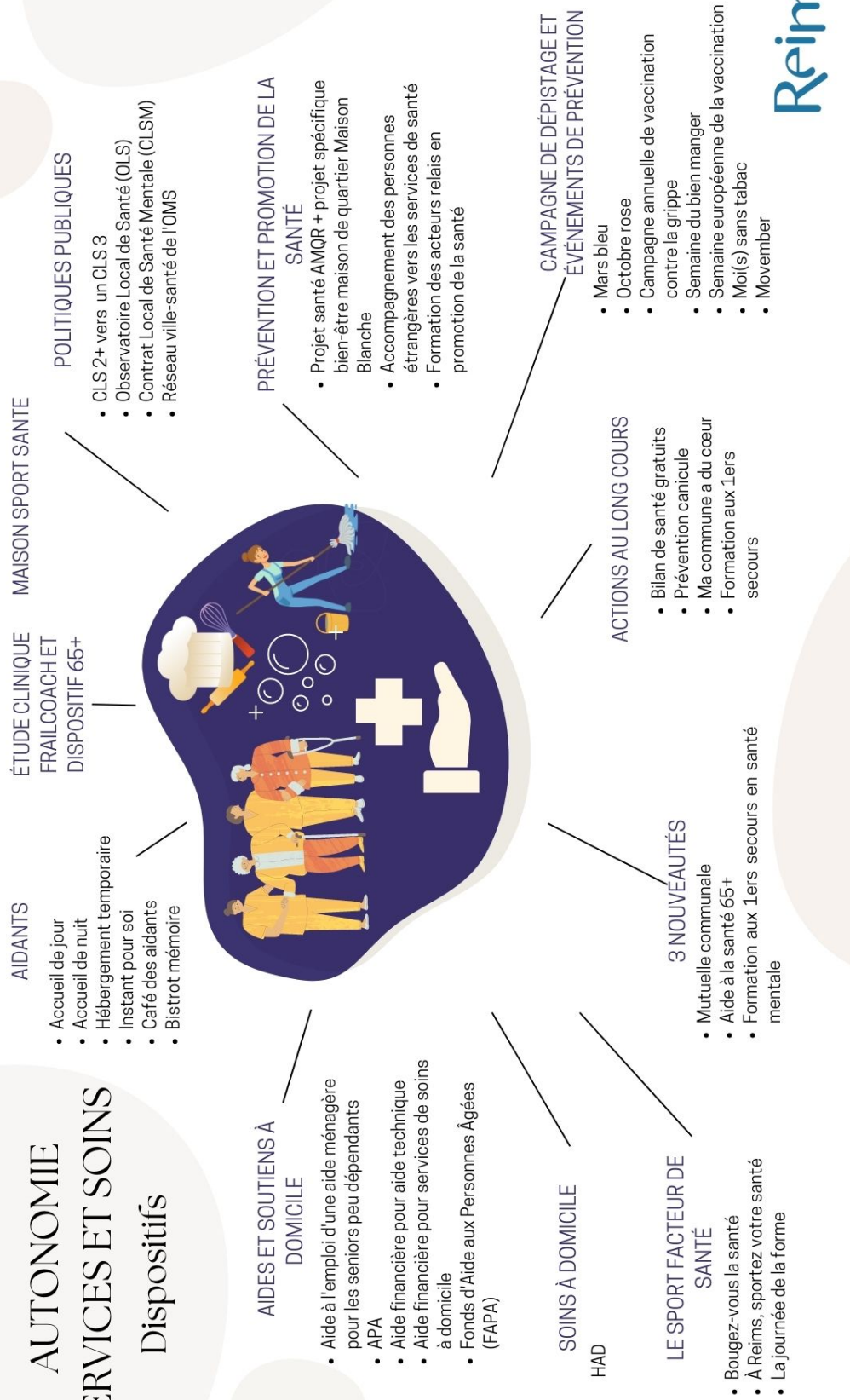
SANTÉ POUR LES PUBLICS FRAGILES

- Centre marnais de Promotion de la Santé (CMPS)
- Secours Populaire
- Secours Catholique
- Centre psychanalytique de consultation et de traitement

Reims.fr

AUTONOMIE SERVICES ET SOINS


Dispositifs



AUTONOMIE SERVICES ET SOINS : SYNTHÈSE

- ⇒ Reims dispose d'un gérontopôle, adhère au réseau ville-santé de l'OMS, pilote un CLS et un CLSM, gère un service communal d'hygiène et de santé, adhère à MADoPA
- ⇒ Soutient des activités physiques adaptées aux seniors
- ⇒ Propose une mutuelle communale
- ⇒ Permet l'organisation de la formation aux premiers secours en santé mentale
- ⇒ Un pôle EHPAD-ULSD du CHU qui porte la PARAF pour soutenir les aidants familiaux
- ⇒ Le territoire comporte une offre de soins conséquente, notamment grâce au CHU et à la polyclinique Bezannes, mais toutefois insuffisante eu égard au nombre et aux besoins des habitants : manque d'infirmiers, de kinésithérapeutes, d'orthophonistes, de sages-femmes
- ⇒ Une maison médicale de garde ouverte tous les jours mais méconnue du grand public donc sous-utilisée

- ✓ Promouvoir la mutuelle communale
- ✓ Développer quantitativement l'offre de soins : infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes
- ✓ Faire connaître davantage la maison médicale de garde
- ✓ Faire connaître la PARAF pour soutenir les aidants familiaux
- ✓ Avoir une attention particulière sur la thématique des aidants pour les quartiers Barbâtre-Saint Remi-Verrerie, centre-ville et Maison Blanche-Sainte Anne-Wilson



LA PAROLE / L'AVIS DES HABITANTS CONSULTÉS :

L'exploitation des questionnaires fait ressortir que 78 % des répondants ne se déclarent pas aidants. Toute tranche d'âge confondues, nous pouvons remarquer que les seniors sont mal informés des différentes aides et dispositifs pour les aidants notamment les 60-64 ans : 75 % des seniors dans cette tranche d'âge estiment ne pas en avoir connaissance.

Les services manquants selon les personnes consultées sont : conseils, structures d'accueil, structures de répit.

En cas de perte d'autonomie, les souhaits exprimés en termes d'accompagnement sont :

- l'accompagnement par la famille qui reste un choix majoritaire chez les seniors consultés ;
- l'aménagement de l'habitat ;
- recevoir des informations sur les aides, les adaptations, les médecins, grâce à un interlocuteur unique (est citée comme exemple « l'assistante sociale ») ;
- avoir accès à un établissement « maison de retraite » pour un tarif raisonnable, baisser le prix des EHPAD, créer plus de structures d'accueil, et s'assurer que les personnels sont en nombre suffisant pour pouvoir prendre le temps avec chaque résident, y assurer des interactions informelles permanentes au sein des maisons de retraite (pas que des activités à horaires déterminés), un endroit où les résidents se retrouvent pour échanger, prendre un café... ;
- pouvoir bénéficier d'aide à domicile pour rester chez soi ;
- un appareil de mise en relation avec les structures de soins (ex : médaillon) ;
- des transports de porte à porte accessibles ;
- du prêt de matériel médical/paramédical : béquille, fauteuil, lit médicalisé.

La priorité est de pouvoir **rester chez soi sans être une charge pour l'entourage** et pour cela que le territoire dispose de plus de personnels formés, pouvoir garder ses habitudes de vie dans son environnement connu et aimé avec des services tels que : aides ménagères, portage de repas, aide pour faire les courses, aide numérique, personnes pour aider aux sorties, recevoir des visites plus nombreuses et plus régulières par le médecin pour qu'il s'assure que tout va bien.

De même, ressort massivement le **besoin d'un lieu de proximité** qui proposerait en son sein tous les professionnels médicaux et paramédicaux : médecin généraliste, spécialiste en fonction des besoins, kinésithérapeutes, infirmières, pharmacies.

Certains proposent des contrôles de la qualité des interventions de professionnels à domicile tant sur les aspects techniques que surtout sur les aspects humains, relationnels.

Par rapport aux aidants, ce qui ressort est la nécessité de reconnaître leur rôle : rémunération, formation, pouvoir passer le relais à des professionnels pour les soulager, leur offrir des solutions de

répit. Côté aidants professionnelles : à la fois être plus à l'écoute des besoins des aidants et des aidés, ne pas imposer, assouplir le cadre pour adapter la réponse à chaque situation (exemple : que l'aide-ménagère puisse légalement, statutairement, techniquement, etc. conduire une personne veuve au cimetière).

De manière générale, le **besoin de recevoir davantage d'informations** sur ce qui existe ressort : journal papier récapitulant toutes les informations de soins et autres pour les seniors : aides financières, techniques, médicales, solutions technologiques pour rester à domicile.

Enfin, a été évoqué l'intérêt de faire en sorte que les **personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer** puissent rester à domicile le plus longtemps possible avec les aides adaptées.

AUTONOMIE SERVICES ET SOINS : PISTES D'ACTION

Préconisations issues du diagnostic participatif En gras : celles qui sont également issues de l'état des lieux	Pistes d'action
Favoriser le soutien à domicile avec un accompagnement par sa famille et des aides diverses : repas, courses, accompagnement numérique, ménage...	<p>Construire un dispositif de parcours multidimensionnel et multi-acteurs de maintien à domicile et de transition avant l'entrée en établissement adapté le cas échéant, en s'appuyant sur les opérateurs et dispositifs existants</p> <p>Évaluer la faisabilité de la pérennisation et du déploiement du programme « Pass bien-être » de la maison de quartier Maison Blanche sur l'ensemble des maisons de quartier en articulation avec les activités proposées par l'ARFO et les autres opérateurs</p>
Avoir des services de soins médicaux et paramédicaux à proximité du domicile	<p>Cartographier les services et professionnels médicaux et paramédicaux pour communiquer sur les distances à parcourir au sein de chaque quartier</p> <p>Vigilance à avoir sur l'adéquation entre offres et besoins de soins (médecins généralistes, densité des infirmiers, nombre de kinésithérapeutes)</p>
Créer un système de prêt de matériel médical et paramédical	Faire connaître les possibilités d'achat à bas prix et expérimenter un système de prêt de matériel, recyclerie-réemploi
Informier davantage sur les aides financières, techniques, matérielles et humaines existantes	<p>Améliorer l'information et la communication sur les structures et les aides existantes pour favoriser le soutien à domicile notamment par l'actualisation et la diffusion du guide 65+ dans sa version papier</p> <p>Créer la maison des aînés et des aidants</p> <p>Faire connaître les actions du CLIC</p>
Reconnaître et aider les aidants	<p>Améliorer la diffusion des informations et valoriser les actions d'aide aux aidants notamment dans les quartiers Barbâtre-Saint-Remi-Verrerie, Maison Blanche-Sainte-Anne-Wilson et Centre-Ville</p> <p>Organiser une journée des aidants</p> <p>Créer la maison des aînés et des aidants</p> <p>Sensibiliser le grand public et les employeurs à la notion d'aidance et au rôle d'aidant</p>
Favoriser le plus longtemps possible le maintien à domicile des personnes souffrant d'Alzheimer	Expérimenter un réseau de soutien mutuel, de partage d'expérience et de moyens

1. Pour une meilleure attractivité : le projet de territoire du Grand Reims

L'attractivité, enjeu majeur du nouveau projet de territoire

Dans le cadre du projet de territoire, la communauté urbaine du Grand Reims a décidé de se doter d'une nouvelle stratégie d'attractivité et d'une organisation unifiée et rassemblée pour faire de l'agglomération rémoise, à l'instar d'autres grandes métropoles, un territoire compétitif en France et en Europe. Cette stratégie développera désormais une approche globale de l'attractivité en accompagnant tout à la fois le rayonnement économique, culturel, universitaire, touristique et résidentiel du territoire.

« Travailler ensemble, coopérer, est la condition indispensable pour valoriser le potentiel économique, touristique, universitaire, culturel et résidentiel du Grand Reims, sa capacité de développement, son cadre de vie. » Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims.

De plus, le développement économique, compétence du Grand Reims, commence à s'intéresser à la silver économie dans un territoire en développement mais qui doit renforcer son attractivité notamment pour garder ses jeunes diplômés ayant fait leurs études à Reims.

Le vieillissement est explicitement cité comme le 1^{er} des « deux enjeux clés du territoire »¹³⁹ : *« Le Grand Reims est confronté comme pour l'ensemble du territoire national à un vieillissement de sa population. En 10 ans, la part des plus de 60 ans est passée de 18 % à 23 % et atteindra 25 % en 2030. Le maintien des personnes âgées sur notre territoire constitue un challenge en termes d'offres d'accueil, de services de proximité et de santé à développer. »*

2. La prise en compte de la Silver Economie dans cette stratégie d'attractivité

Une table ronde thématique consacrée à la silver économie a été organisée dans le cadre des concertations pour l'élaboration de ce projet de territoire. L'un des enjeux qui en est ressorti est « développer la silver économie sur le territoire, en proposant de l'accueil, mais également des activités destinées aux personnes âgées ».

D'autres groupes de travail ont mis en exergue les besoins d'assurer la mobilité des personnes vieillissantes, favoriser le maintien à domicile et accompagner les seniors dans le bien vieillir.

D'autre part, dans le cadre de la mission longévité, autonomie et ville inclusive nouvellement installée

¹³⁹ « Projet de territoire : ce qui nous lie nous grandit », p.17, consultable sur <https://www.grandreims.fr/le-grand-reims/projet-de-territoire-ce-qui-nous-lie-nous-grandit>

au sein de la collectivité, le projet de maison des aînés et des aidants permettra de travailler en transversalité interne et externe sur les enjeux territoriaux liés au vieillissement, notamment dans le domaine de la silver économie.

Il est pensé comme un tiers lieu :

⇒ au service des populations :

- des usagers (seniors, aidants, en situation de handicap) ;
- des inter-acteurs : optimisation des modalités d'interfaçage ;
- des professionnels de santé (articulation des parcours ville-hôpital grâce à la présence du DAC).

⇒ d'innovation sociale :

- lieu hybride pour de la formation en inclusion numérique ;
- sport santé (héritage JO 2024) ;
- prévention bien-être et santé ;
- espaces culturels (CeC 2028) ;
- activités inclusives, lieu de vie multigénérationnelle.

⇒ d'expérimentation en développement de la filière numérique en santé :

- en consortium, porté par le gérontopôle, et accompagné par BioValley France, pôle de compétitivité Grand Est ;
- une articulation avec le laboratoire Regard de l'URCA, UTT de Troyes => un living lab.

Cette dynamique locale émergente permettra à la fois :

- ✓ de mieux répondre aux besoins des seniors et de leurs aidants notamment en termes de santé (environnement favorable à la santé, pratique sportive adaptée, accès aux praticiens et aux soins de santé...), de services et de maintien à domicile (moyens humains, techniques et technologiques) ;
- ✓ de renforcer l'attractivité du territoire pour ces seniors, pour les jeunes diplômés et les entreprises.

XI. LA GOUVERNANCE VADA

1. Historique

En 2012, la Ville créait le Copil seniors / intergénérationnel composé, autour de l'adjoint aux seniors et l'intergénérationnel, des forces vives du territoire. Il n'a cessé depuis lors de coopter tous porteurs dont les projets profitent au groupe, dans l'esprit du dispositif 65+, déployé fin 2018.

Désormais animé au sein de la direction des solidarités et de la santé publique, par son service seniors actions solidaires, avec le service jeunesse et actions intergénérationnelles de la direction de la jeunesse, il est aujourd'hui composé de :

- outre monsieur le maire, madame la conseillère municipale déléguée aux seniors, madame l'adjointe au maire déléguée au lien intergénérationnel, aux seniors, aux familles et à la petite enfance ;
- l'ORRPA (Office des seniors du Grand Reims) ;
- l'ARFO (Association des Résidences Foyers) ;
- le GMPR (Génération Mouvement en Pays Rémois) ;
- le pôle EHPAD du CHU ;
- les résidences autonomie et services ;
- l'AVF (Accueil des Villes Françaises) ;
- l'AMQR (Association des Maisons de Quartiers de Reims) ;
- Ensemble 2 générations ;
- France Alzheimer Marne ;
- Uniscité ;
- ...

Son rôle est de :

- ✓ partager les actions projets de chacun pour les mettre en synergie ;
- ✓ fixer le calendrier d'événements de l'année, en retenant les opérations à porter conjointement pour en augmenter les retombées collectives ;
- ✓ co-animer les opérations, notamment de type forum, pour répartir les fonctions de pilotage, au plus judicieux des capacités contributives de chacun, en opérationnalité comme en communication ;
- ✓ défendre en commun des projets de territoire auprès des financeurs (AAP, AMI), notamment la conférence des financeurs.

Première instance historique rémoise sur ces sujets, son fonctionnement construit au fil de l'eau, était de fait tant décisionnel qu'opérationnel. Il y a lieu aujourd'hui de profiter de l'opportunité de la démarche VADA pour reposer les bases d'une articulation Copil / Cotech.

La Ville a défini les thématiques majeures suivantes :

- habitat ;
- culture et loisirs ;
- transports et mobilités ;
- lien social et solidarité.

Les thématiques mineures :

- espaces extérieurs et bâtiments ;
- participation citoyenne et emploi ;
- autonomie services et soins ;
- information et communication.

Ce Copil seniors / intergénérationnel va évoluer en Copil VADA.

2. Le Copil

Le maire

Les élu.es en charge des délégations suivantes :

- seniors ;
- lien intergénérationnel, seniors, familles, petite enfance ;
- écologie ;
- culture et patrimoine ;
- santé ;
- logement, renouvellement urbain et tranquillité résidentielle ;
- politique de la ville ;
- sports ;
- handicap et ville inclusive ;
- concertation, vie associative et maisons de quartier ;
- commémorations, relations internationales et jumelage.

La direction générale

La direction mission longévité, autonomie, ville inclusive-ville de Reims

La direction de l'événementiel et de la communication managériale

La direction mission ville et territoire durables-Grand Reims

La direction mission secrétariat général

La direction de la relation et de la satisfaction usagers

La présidence –ORRPA

+ 1 bénévole

La présidence -ARFO

La présidence -GMPR

La présidence -AMQR

1 représentant des Petits Frères des Pauvres

La direction-pôle EHPAD du CHU

4 habitants seniors, non bénévoles, non élus, adhérents 65+

La présidence du gérontopôle bien vieillir en Champagne-Ardenne

Ce Copil VADA a vocation à être le Copil d’installation et à conserver un rôle intégrateur, le faisant évoluer au gré des développements, des priorisations des thématiques.

Des personnalités et / ou experts ont vocation à y être invités et cooptés en tant que de besoin.

3. Le Cotech

D’autre part, **le Cotech (comité technique)** réunira, en fonction des thématiques traitées à chaque rencontre, les personnes suivantes (en gras les participants systématiques) :

L’animation de ce Cotech sera confiée à l’équipe de la mission longévité, autonomie, ville inclusive-ville de Reims

Direction de la communication-Grand Reims

Direction des solidarités et de la santé publique-VDR / CCAS

Direction de la transition écologique - Grand Reims

Direction des transports et mobilités -Grand Reims

Direction mission ville et territoire durables-Grand Reims

Direction de la politique de la ville, du renouvellement urbain et du logement-VDR

Direction de la culture-VDR

Direction des sports-VDR

Direction de la jeunesse-VDR

ORRPA

ARFO Association Résidence Autonomie

Bailleurs sociaux

Génération en Mouvement Pays Rémois

Association des Maisons de Quartier de Reims

Reims 2028

Pôle EHPAD du CHU

Ensemble 2 Générations

4 habitants seniors, non bénévoles, non élus, adhérents 65+

Les premières réunions du Copil et du Cotech VADA auront lieu au cours du dernier trimestre 2022, puis au moins deux fois par an pour le Copil et une fois par trimestre pour le Cotech.

Le rôle du Cotech est le suivant :

- -suivre l'évolution et la mise en place du plan d'actions ;
- -rédiger des documents de synthèse ;
- -coordonner et veiller à la cohérence des interventions des différents partenaires ;
- -préparer le comité de pilotage en travaillant sur des projets de collaboration.